

MÉLANGES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

MÉLANGES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR

HUBERT LA RUE

PARU D'ABORD
DANS LE

QUÉBEC

GARANT ET TRUDEL, ÉDITEURS

Rue La Fabrique

1870

MÉLANGES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

NOS QUALITÉS ET NOS DÉFAUTS

I

LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA

CONFÉRENCE FAITE A L'ÉCOLE NORMALE, A LA DEMANDE DE L'INSTITUT CANADIEN

1867

Deux hommes montèrent au temple pour prier : l'un était Pharisien, et l'autre, Publicain.

Le Pharisien, étant debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, voleur, injuste, adultère, ni même comme ce Publicain.

Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.

Et le Publicain, se tenant au loin, n'osait pas même lever les yeux vers le ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : Mon Dieu ! soyez-moi propice à moi pécheur.

Soyez sans crainte, mesdames, je ne viens pas vous débiter un sermon. Je serais si peu en état de m'acquitter d'une pareille tâche, que je ne saurais même vous dire de quel jour est cet évangile. Au reste, pour des yeux profanes comme les miens, cet évangile n'est d'aucun jour en particulier, mais bien de tous les jours; et je suis tenté d'en dire autant de tous ces petits drames que l'on voit semés avec tant de profusion dans le Nouveau-Testament, et qui tous sont signés d'un nom d'auteur unique dans son espèce: *Ego sum qui sum!*

En effet, combien de fois, depuis que le monde est monde, ne s'est pas renouvelée cette scène de la parabole décrite au chap. XVIII de Saint Mathieu! Cependant, elle ne vieillit pas; et, si vous voulez le permettre, nous allons la répéter ensemble ce soir; vous et moi serons les acteurs.

Pharisiens, d'abord, nous nous avancerons jusqu'aux premiers degrés du temple; et là, nous tenant debout, nous nous parlerons ainsi à nous-mêmes: Mon Dieu, nous vous rendons grâces de ce que nous ne sommes pas comme le reste des peuples, Anglais, Français, Américains, lesquels sont voleurs, injustes et remplis de toutes sortes de misères.

Publicains, ensuite, nous nous tiendrons au loin, n'osant pas même lever les yeux vers le ciel. Nous ferons l'inventaire complet de tous nos défauts; nous frapperons notre poitrine, disant: Soyez-nous propice à nous pécheurs.

Nos qualités et nos défauts, un *Te Deum* et un *Miserere*: tel est donc le sujet de cette conférence.

Personne ne dira, sans doute, que ce sujet pêche par le défaut d'ampleur; il embrasse une foule de ques-

tions variées, et toutes plus ou moins disparates les unes que les autres; c'est un véritable coin de Fanchette, un vrai sac à tout mettre.

Plus je médite mon plan, plus j'en vois le cadre s'élargir; et, à l'heure qu'il est, bien que l'étude que j'en ai faite soit encore des plus superficielles, je n'y entrevois pas moins que la matière de trente-sept chapitres différents. Ces trente-sept chapitres pourraient se subdiviser facilement en soixante-quatorze sections: chaque section pourrait fournir le sujet de deux conférences; ce qui ferait, en tout, cent cinquante-huit conférences!—Que Dieu et l'arc-en-ciel de l'Institut vous préservent d'un tel déluge, et moi aussi!

Voici, entre bien d'autres, quelques-uns de mes chapitres:

Nationalité, ce chapitre comprend deux sections: notre langue et notre religion.—Paresse et travail.—Luxe et vanité; modestie.—Mesquinerie, lésinerie; libéralité.—Riches et pauvres; pauvres et riches, etc.'

Dans un autre genre, je trouve: Notaires, Avocats, Médecins. Dans ce chapitre, j'étudierais spécialement l'influence des contrats de mariage, celle des dossiers, celle de la rhubarbe et du séné sur la longévité humaine.—Journaux et Journalistes;—la salsepareille de Bristol, les pilules d'Holloway, le Réparateur des cheveux ou zylobalsamum de Madame Allen, et toute la quatrième page des journaux canadiens fourniraient matière à une foule de réflexions.—Députés de la Chambre des Communes, Députés de la Chambre Locale.—Sénateurs, Conseillers Législatifs.

Mettant hardiment le pied sur le domaine de la politique, je rencontre sur mon passage: Confédération, annexion.—Rouges et bleus.—Territoire du Nord-

Ouest, chemin de fer Intercolonial.—Corporation de Québec, taxes municipales.—Influence des visites du jour de l'an ; effets de l'abolition de la tenure seigneuriale, et de l'abolition de la crinoline sur la marche de l'esprit humain.

Il est évident que je n'épuiserai pas mon sujet ce soir ; c'est à peine si je pourrai effleurer la première section du premier chapitre, c'est-à-dire, étudier l'état de la langue française en Canada. C'est vous menacer clairement de quelques suites à ce numéro.

Cependant, avant d'entrer dans les détails intimes de cet examen de conscience que nous nous proposons de faire ensemble, il ne sera pas inopportun, peut-être, de jeter un coup d'œil au-delà de nos frontières, et de voir quel jugement l'on a porté sur nous au-dehors, quelle opinion l'on a de nous aujourd'hui. Avec ce petit memorandum sous les yeux, nous pourrons sans peine, alors, faire non-seulement une confession ordinaire, mais même, si le cœur nous en dit, une revue rétrospective, une confession générale.

Vous le savez, après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, les relations entre l'ancienne France et la Nouvelle furent à peu près nulles ; nulles, à part quelques lettres intimes échangées, à de rares intervalles, entre certaines familles canadiennes nobles, et quelques familles émigrées en France, qui semblent avoir toujours conservé au fond de leur âme un petit recoin où se réchauffait le souvenir de l'ancienne patrie adoptive.

Peu de temps après survint la révolution française avec tous ses bouleversements ; puis le Directoire, le Consulat, l'Empire, et, avec eux, le retour de l'ordre, et la renaissance des arts, des sciences et des lettres.

Ce fut alors qu'on vit s'avancer dans l'arène un géant, un Titan littéraire, lequel vint offrir spontanément le secours de sa puissante épaule pour le déblaiement des ruines partout accumulées et la reconstruction de l'édifice social : j'ai nommé Châteaubriand.

Se trouvant à l'étroit dans les sentiers si souvent rebattus d'une littérature usée, vieillie, vermoulue, impie, Châteaubriand se mit en tête de chercher de nouvelles voies. Il traversa les mers, et vint retremper son génie aux sources fécondes de la nature vierge et grandiose de l'hémisphère américain.

Quelle ample moisson il a faite, quelles gerbes précieuses il a récoltées, vous le savez.

De retour sur le vieux continent, il jeta en pâture au monde étonné les chefs-d'œuvre qui ont noms : *Le Génie du Christianisme*, *René* et *Attala*, *Voyage en Amérique*, et bien d'autres.

Les œuvres de Châteaubriand apprirent une deuxième fois à la France ce qu'elle avait complètement oublié, à savoir, qu'il existait bien loin, au delà des mers, sous un ciel de froidure, un grand et vaste pays appelé " le Canada."

Mais ce Canada, sous quel singulier travestissement la plume de Châteaubriand le présenta-t-elle à la France ! Repaire d'Iroquois, de Hurons, de Mohawks, notre pays fut offert aux yeux des Français et de tous les peuples de l'Europe comme le pays le plus sauvage, la contrée la plus barbare de l'univers. Notre nom même de Canadiens nous fut ravi, et bientôt on en affubla les Hurons, les Iroquois, les sauvages de toutes dénominations.

Faut-il s'étonner, après cela, de ce que les Français et tous les peuples du continent européen aient été,

jusqu'à ces dernières années, dans l'ignorance la plus absolue de notre état politique et social ? Faut-il s'étonner de l'admiration naïve que manifestaient ceux d'entre eux que le hasard ou la curiosité poussaient sur nos rives, à l'aspect de nos grandes villes, à la vue de nos campagnes si belles et si riches ?

Pas plus tard qu'en 1856, des étudiants de Louvain me demandaient sérieusement si j'avais apporté avec moi mon costume, c'est-à-dire, mes vêtements de peaux de bêtes et mes plumes. (Le *Foyer Canadien* a déjà reproduit ce fait dans ses *Variétés*.) Je répondis à mes naïfs auditeurs que j'avais laissé tout cela à Londres, ayant eu la précaution de changer ma toilette pour me présenter devant eux : ce que je regrettais beaucoup. Je leur donnai gravement des détails circonstanciés sur le maniement du tomahawk et du scalpel ; surtout je portai leur étonnement à son comble, lorsque je leur expliquai quel usage singulier nous faisons, nous Canadiens, des chevelures enlevées à nos ennemis : chevelures que nous suspendions, toutes dégoûtantes de sang, comme de glorieux trophées, autour de nos cabanes d'écorce. Mes auditeurs convinrent que le Canada était un pays singulier.

Les moindres causes produisent souvent les plus grands effets. Je compris parfaitement la vérité de cet adage, et me rendis compte aisément de l'ignorance complète de mes compagnons belges en tout ce qui concernait mon pays, lorsque j'aperçus, un jour, dans le vitrage d'une des principales librairies de Louvain, une vieille gravure copiée plus ou moins exactement sur une des jolies scènes décrites par Châteaubriand ou par quelqu'un de son école. Cette gravure représentait une forêt séculaire, à l'aspect sombre et grandiose. Au pied de la forêt coulait un

fleuve gigantesque ; ce fleuve était émaillé à profusion de têtes de crocodiles à larges gueules toutes béantes, et de boas constrictors dont les torses énormes s'élevaient au-dessus des eaux. Plus loin, un troupeau de buffles traversait le fleuve à la nage, poursuivi par des *Canadiens* ; ces *Canadiens* étaient armés de l'arc et de la flèche ; ils avaient pour vêtement un costume des plus primitifs. Mais la partie saillante du tableau, c'était une jeune femme, une sauvage, pieusement occupée à faire couler le lait de ses mamelles sur le tombeau de son fils. Au bas du tableau, on lisait :

“ Les *Canadiennes* au tombeau de leurs enfants ! ”

Cette seule inscription en dit plus que bien des volumes.

Ainsi, l'influence de Châteaubriand et de ses œuvres sur notre renommée a été immense ; et c'est, en partie, grâce à lui si le nom de *Canadiens* est devenu synonyme des noms d'Iroquois, de Mohawks, de sauvages de toute espèce.

Depuis Châteaubriand jusqu'à nos jours nous avons eu, de temps à autre, l'honneur d'offrir l'hospitalité à quelques voyageurs français, écrivains remarquables la plupart, qui nous ont honorés de leur visite. De retour chez eux, ces personnages ont bien voulu nous consacrer quelques pages dans leurs écrits ; mais, soit par calcul, soit à leur insu, on reconnaît aisément que Châteaubriand a déteint sur eux. D'ailleurs, à beau mentir qui vient de loin ; et à quoi bon se déranger pour aller visiter un pays aussi éloigné que le Canada, si l'on n'en rapporte avec soi le souvenir de quelques coutumes étranges, ou les scènes pittoresques de quelque wigwam indien.

Cependant, il y a sept ans, une révolution formi-

dable éclatait chez nos turbulents voisins ; et, pendant quatre années consécutives, cette guerre fratricide a tenu les yeux du monde entier fixés sur le continent d'Amérique. De loin ou de près, et bien contre son gré, le Canada s'est trouvé mêlé à quelques incidents de cette lutte étrange ; et, comme conséquence, le nom du Canada s'est trouvé à paraître de temps à autre sur les journaux de l'Europe comme sur ceux de l'Amérique : c'était un premier pas.

Il y a quatre ans, une révolution toute pacifique, dont nous venons de voir le dénouement, prenait naissance au milieu de nous. Le Canada, se croyant, à tort ou à raison, parvenu à l'âge de majorité, demandait son émancipation, ou, en termes parlementaires, sa place au banquet des nations. Les yeux de l'Europe, habitués depuis si longtemps à se reposer sur cet hémisphère, se tournèrent facilement de notre côté. On parla du Canada en France comme en Angleterre, on chercha sur la carte le coin de terre qu'occupait ce pays lointain ; bref, on alla jusqu'à crier dans les rues de Paris : " La Presse ! La Patrie ! journal du soir ! nouvelles du Canada. "

C'était un pas immense.

Mais le plus beau coup, nous l'avons manqué, manqué complètement. L'échauffourée fénienne de 1865 aurait eu pour nous des résultats magnifiques, si, par malheur, un incident imprévu n'eût détourné les yeux d'un autre côté.—En effet, le fusil à aiguille de M. de Bismark a couvert le bruit des carabines de nos miliciens ; Sadowa a éclipsé Ridgeway, et avouons qu'il y avait de quoi. Ce fut un grand malheur toutefois ; car, sans cela, nous acquérions, du coup, une importance considérable.

Toutes ces circonstances réunies, cependant, ont eu

pour effet de nous mettre en relief; et, aux yeux mêmes des Français, si l'on en croit la rumeur, les Canadiens ne sont pas tout à fait, aujourd'hui, des Hurons ou des Iroquois dont la seule occupation soit de faire la chasse aux buffles, la seule jouissance, de scalper des ennemis. Quelques-uns vont même jusqu'à nous faire les yeux doux, composent des élégies sentimentales en notre honneur. Ils regrettent l'époque néfaste où, dans un moment d'oubli criminel, la France a cru devoir nous céder à des mains étrangères. Ils élèvent jusqu'aux nues la vivacité de notre foi religieuse, la pureté de nos mœurs; ils s'étonnent de voir avec quelle fidélité toute religieuse nous avons conservé cette belle langue française, qui, avant peu, suivant toutes les apparences, ne se parlera plus que sur ce petit coin de l'hémisphère américain.

Eh bien! mesdames et messieurs, c'est le temps pour nous de mettre franchement la main sur la conscience, de nous rendre un compte fidèle de ce que nous sommes, de ce que nous devrions être, et de voir jusqu'à quel point les étrangers ont bien le droit de chanter ainsi notre éloge; jusqu'à quel degré il nous est permis, à nous, de recevoir leur encens!

Notre langue! Est-il bien vrai que nous l'ayons conservée jusqu'ici, en dépit d'obstacles de toute nature, dans sa pureté primitive? Parlons-nous le français comme le parlaient nos aïeux? A ces deux questions on peut répondre: oui et non. Voyons donc quelles sont nos qualités sur ce point, quels sont nos défauts.

Pour apporter plus d'exactitude dans l'examen que nous allons faire, je crois qu'il est convenable de diviser notre population en quatre classes: 1^o la classe des

cultivateurs ; 2° celle des artisans, gens de métiers ; 3° celle des marchands, négociants ; 4° celle des hommes qui appartiennent aux professions libérales.

Classe des cultivateurs. Nos cultivateurs ont-ils conservé dans sa pureté primitive, je dirai même dans son originalité, la belle langue de leurs ancêtres ? Oui ; et nous avons droit de nous en féliciter.

Sur un des drapeaux que l'on promène dans la procession de la Saint Jean-Baptiste, à Québec, on lit les mots suivants : " La campagne, c'est le pays ! " Si ces mots sont vrais, appliqués à tous les pays du monde, à combien plus forte raison sont-ils vrais lorsqu'on les applique au Canada !

En effet, c'est à la campagne—on ne saurait trop le répéter — qu'existe toute la moelle, toute la sève de notre nationalité canadienne-française. C'est là que se forment aujourd'hui, à l'école de la sobriété et du travail, nos futurs ministres, nos hommes d'état en perspective, nos hommes de profession les plus distingués, la grande masse de notre clergé, nos plus riches marchands. Et nos futurs lieutenants-gouverneurs, et nos évêques, et nos archevêques, savez-vous où il faut aller les chercher ? Parmi ces petits babouins, habillés d'étoffe du pays, chaussés de bottes sauvages, qui fréquentent aujourd'hui, bien à regret souvent, les modestes écoles de leurs paroisses. Ceci n'est pas du paradoxe ; nous en avons des exemples frappants sous les yeux.....Le premier gouverneur français qui, après un siècle d'interruption, a hérité de la belle succession de Vaudreuil, celui qui préside, aujourd'hui, avec tant de grâce et de talent, aux destinées de la Province de Québec, est le digne fils d'un digne cultivateur de Sainte-Foye. L'é-

minent prélat dont la science et les vertus honorent le siège archiépiscopal de cette ville, est fils d'un modeste cultivateur de l'Ile-aux-Grues.

Aussi, et ce fait est consolant, lors même que la population de nos villes troquerait sa langue contre un idiome étranger, tant que nos cultivateurs parleront le français, nous aurons le droit d'appeler cette partie de la Puissance le Canada-Français. Voyons jusqu'à quel point nos cultivateurs ont conservé leur langue.

Ici, mesdames et messieurs, au risque de me lancer dans un hors-d'œuvre, dans le dessein de créer un peu de diversité, nous allons faire ensemble un petit voyage à la campagne.

Le temps est beau, quoiqu'un peu sec; cela n'est pas un inconvénient. Nous allons prendre le premier cocher venu, sur le marché de la Haute-Ville. Ces messieurs sont d'une prévenance extrême, et vous offrent volontiers leurs services; puis, c'est reconnu, le *charretier* de Québec même bien et vite. Quant à la direction à prendre, c'est à votre choix. Cependant, si vous voulez me permettre de glisser un mot à votre oreille, je vous dirai que le pont de l'Ile est pris depuis longtemps, et que moi, j'ai un faible pour l'Ile. Bien! y êtes-vous?—Alors, en route, et fouette, cocher.

Le pont de glace est franchi; nous foulons le sol de mon pays; je perçois la douce senteur du terroir natal.

A droite et à gauche s'étagent de longues lignes de maisons blanches à moitié enfouies sous la neige; toutes, avec leurs petits rideaux blancs aux fenêtres, respirent le plus grand air de propreté, d'aisance. Sur

un des pans de chaque maison, nous voyons de gros amas de bois, au pied desquels reposent la scie et le chevalet.

“ Les chemins sont *boulants*,” dit le cocher. Il y a longtemps que nous l'avions constaté à l'allure ralentie de son cheval; de fortes contusions des reins nous ont avertis, en outre, que ces chemins sont fortement coupés de cahots. Un instant nous sommes tentés de pester contre la municipalité; mais nous nous rappelons que le soin de veiller à l'entretien des chemins est dévolu à ce personnage hors ligne qu'on appelle le sous-voyer. Or [par parenthèse], n'est pas sous-voyer qui veut; et parbleu! quand on a aussi bien débuté sur la voie des honneurs, ce n'est pas pour s'arrêter en si beau chemin. Un sous-voyer est ordinairement un homme à larges aspirations. Si, un jour, mes occupations me le permettent, je ferai un in-folio avec ce titre: “ Les ambitions d'un sous-voyer.” Je ferai voir par quelle suite de gradations imperceptibles un sous-voyer est amené à aspirer à tous les vains honneurs de ce bas-monde; je montrerai comment il cherche à devenir membre de la municipalité, commissaire d'école, marguillier, maire de sa paroisse, préfet de son comté; comment, après avoir ainsi tondue, dans le champ des honneurs, la largeur de sa langue, il se trouve tout à coup sur les rangs des candidats pour les prochaines élections à la Chambre Locale ou à celle des Communes. Certes, on en a vu bien d'autres, même chez des gens qui n'avaient pas été sous-voyers. Pour le présent, je me contente d'établir le fait que ce zélé fonctionnaire, aspirant à de nouveaux honneurs, a tous les intérêts du monde à ne pas forcer les gens à faire disparaître les cahots; il ménage, par là même, la sus-

ceptibilité des électeurs, grossit le flot naissant de sa popularité. Bienheureux, hélas ! serions-nous, si l'ambition des sous-voyers et des candidats ne laissait jamais d'autres cahots sur la voie publique !

Çà et là, devant les maisons, apparaissent de joyeuses bandes d'enfants, bottés et emmitonnés jusqu'aux oreilles, à cheval sur les bancs de neige. Ces petits lurons ont les joues toutes rouges et saignantes ; ils se pelotonnent dans la neige avec une joie sans pareille ; ils semblent être là dans leur élément, comme de petits marsouins dans l'eau.

A notre approche, ils portent la main à leurs casquettes de fourrures, et nous saluent respectueusement. Ce faisant, ils obéissent aux recommandations de leurs mères, aux enseignements de leurs instituteurs, qui leur ont appris à saluer tout le monde, même l'étranger qui ne rend pas leur salut ; dans ce dernier cas, c'est au bon ange de cet étranger que s'adresse leur civilité.

De distance en distance, de grandes croix blanches, placées au bord du chemin, nous annoncent que nous sommes en plein pays catholique. Devant chacune d'elles portez la main à votre chapeau, et saluez ; si vous ne le faites pas, l'exemple du cocher vous fera rougir.

Cependant, il se fait tard, et il n'y a pas d'auberge dans cette paroisse. En revanche, chacune de ces maisons est une excellente auberge, prête à offrir cordialement le repos aux voyageurs.

Généreuse hospitalité ! belle vertu de nos pères, tu n'es pas encore éteinte au milieu de nous ; cependant, tu as reçu çà et là de graves échecs. Qu'est-elle devenue en France ? Je ne puis le dire. Tout ce que

je sais, c'est que, il y a quelques années, un maestro, voulant glorifier, dans un opéra devenu célèbre, cette belle vertu chrétienne, s'est cru obligé d'aller chercher le motif de son œuvre chez les Montagnards écossais, où, paraît-il, "l'hospitalité se donne, et ne se vend jamais, jamais, jamais !"

Nous frappons à la porte, nous franchissons le seuil de cette demeure heureuse. Le maître de céans, vieillard aux cheveux blancs, père de quatorze enfants tout grouillants de vie, vient de dire le "Bénédicté" ; la famille va se mettre à table.

A notre arrivée, le vieux patriarche vient au-devant de nous, nous aide à nous *décapoter*, et nous dit : "Si vous voulez faire comme nous, ces messieurs, pas de gêne ; venez prendre une bouchée, il y en a pour tout le monde."—"Ce n'est pas de refus", que nous disons ; et nous partageons le frugal repas de l'heureuse famille. En même temps, les deux aînés se munissent d'une lanterne, et vont prêter main-forte au cocher pour dételer sa *guevale*.

Maintenant, causons avec ces braves gens, notons bien chaque mot qu'ils vont nous dire ; et nous allons nous convaincre qu'ils parlent le plus pur français de la vieille Normandie, avec, par-ci par-là, des mots, des expressions étranges que nous nous rappellerons avoir vues quelque part, pourvu que nous ayons étudié notre langue aux sources mêmes de notre littérature ; ce sont ces mots que certains esprits superficiels prennent pour du patois.

Demandez-leur si la récolte a été bonne cette année ; ils vous répondront qu'il y a eu de l'avoine *à plein*. Cette expression *à plein*, vous la retrouvez dans vingt

endroits de Pascal, avec la même signification que celle que lui donnent nos cultivateurs. Demandez à un enfant de vous passer un joujou qu'il tient à la main, il vous répondra : je vous le *barrai* tantôt, pour *baillera*, vieux verbe français peu usité aujourd'hui. Insistez ; le gamin va s'impatienter, et dire que vous le *tannez* ; encore une expression parfaitement française, qui est vieille, mais qui mériterait d'être rajeunie.

Exprimez le désir d'aller faire une promenade après souper, ils vous diront de les *espérer* un peu, et qu'ils iront *quant et vous*. *Espérer*, pour *attendre*, est du meilleur français, du français recherché même, et qui date de loin ; *quant et vous* se retrouve souvent dans nos vieux auteurs français, à chaque page dans Amyot. Si vous désirez quelque chose, un des enfants s'offrira d'aller le *qu'ri* pour *quérir*, vieux verbe français peu employé en France aujourd'hui. Enfin, ce serait à n'en plus finir que de faire le catalogue de ces vieilles expressions françaises encore usitées dans nos campagnes ; il y aurait un travail précieux à faire sur ce sujet.

De temps en temps, vous entendez, de la bouche de ces braves gens, des tournures de phrases tout à fait extraordinaires, expressions de marine, expressions militaires, qu'ils tiennent de leurs ancêtres, et qui trahissent bien l'origine de ces derniers. Ainsi, ils *embarquent* et *débarquent* de voiture, ils *virent* de bord à tout propos, même dans les églises, et quand ils vont s'habiller, ils disent qu'ils vont se *gréer*. La mère de famille ne lave pas son linge, mais son *butin* : cette expression est encore en vogue en Normandie, et explique bien les habitudes de ces vieux Nor-

mands avec lesquels Guillaume-le-Conquérant fit tant de butin, un jour, dans l'opulente Angleterre. Enfin ils vous disent qu'il fait *frette* à *soir*, et qu'il fait *noir*, avec l'i très-fermé, absolument comme on le dit en Normandie. Mais, disons adieu à ces braves gens, revenons de notre voyage, voyons ce qui se passe dans nos villes.

Le langage de nos artisans, charpentiers, menuisiers, journaliers, manœuvres de toute espèce, n'est pas, certes, des plus châtiés. A tout instant, ils émaillent leurs discours d'expressions anglaises qu'ils francisent souvent de la manière la plus bizarre. En voici un exemple frais éclos que j'ai recueilli, ces jours derniers, de la bouche d'un homme de police. Parlant d'un mécréant qui avait fait du tapage dans les rues de la ville, et avait offert quelque résistance aux ordres de Sa Majesté, notre homme disait à un sien camarade : " J'ai fini par le prendre et le mettre dedans ; mais X. le magistrat est venu le *bailer*." (*to bail*, admettre à caution.)

Ces gens vous parlent à tout instant de leur *foreman*, de leur *boss*, de leur *strike*, et de mille choses incompréhensibles pour tous autres que pour eux et pour nous. Le lundi, ils ne manquent pas de vous raconter tous les incidents d'une *trip* qu'ils ont faite au lac Beauport, ou à Lorette, et de vous donner une idée de la *gang* qui s'y trouvait, du *spree* qu'ils y ont fait, et du *fun* qu'ils y ont eu.

Ils ignorent les noms français d'un grand nombre des instruments qu'ils manient tous les jours, de même que les mots propres appliqués aux diverses pièces des arts ou métiers qu'ils exercent. Cela s'explique.

La plupart de nos industries—la construction des navires entre autres—n'ont pris naissance au milieu de nous que depuis la cession du Canada à l'Angleterre. Nos ouvriers, nos charpentiers, ont donc emprunté, tout naturellement, à leurs patrons anglais les noms de leurs outils et ceux des diverses opérations de leurs travaux. A force de se répéter les uns aux autres ces noms et ces mots, ils ont fini par croire qu'ils n'appartiennent pas à un idiome étranger, mais bien à leur langue; et c'est comme cela que grand nombre d'entre eux parlent anglais sans le savoir. Ceci me rappelle une anecdote.

Le défunt évêque anglican, le très-révérénd Mountain, voyageait, un jour, en bateau à vapeur. L'équipage était canadien-français. Rendu vis-à-vis les Piliers, il s'adresse à un matelot, et lui demande quel est le nom français de cette construction particulière qu'on aperçoit sur l'île.—“Çà, dit le matelot, c'est une *Litousse* (*light house*).”—“*Litousse*, reprend l'évêque, mais je croyais que le mot français était *phare*.”—“C'est là ce qui vous trompe, riposte le matelot, *litousse* est le mot français, et *phare* le mot anglais.”

Cependant, je suis assez disposé à excuser nos artisans. En effet, il ne faut pas s'attendre que ces braves gens vont traîner avec eux, aux lieux de leurs travaux, un Fleming et Tibbins, ou un Dictionnaire de l'Académie. C'est à nous, messieurs, de les instruire, c'est à nous de leur donner, surtout, le puissant enseignement de l'exemple. Or, cet exemple, les classes instruites peuvent-elles se vanter de le propager autour d'elles? c'est ce que nous verrons tout-à-l'heure.

Si, de la classe de nos artisans, nous passons à celle

des marchands, négociants, gens de commerce, nous constatons avec chagrin que la langue française, dans leur bouche, n'est guère mieux traitée. Ainsi, les marchands tailleurs vous demandent si vous désirez que votre pantalon soit *tight* ou *loose* ; les marchands de nouveautés proclament qu'ils débitent des *marchandises sèches* (*dry goods*) : ce qui fait supposer tout naturellement que leurs voisins vendent des marchandises mouillées. Les commis-marchands vous présentent des gants de *kid*, et s'offrent à les *stretch*. Ils veulent vous vendre une *scarf*, un *cloud*, des *hoops*, au plus bas prix, pour du *cash*, parce qu'il *clair*ent leurs magasins et vident leur *stock*. Ils affichent parfois dans leurs vitrages des placards impayables ; tout le monde a vu celui-ci : "*Grande vente pour vider !*" Les marchands de farine exposent à vos yeux des *simples* (pour *samples*, échantillons,) de leurs produits. Les épiciers s'annoncent comme des *grocers*, et vous vendent du *corned beef*, du *corn starch*, du *black born*, du *barley*. Les cordonniers mettent à votre disposition des *pumps*, des *gaiters*, des *slippers*, dans le dernier *style*.

Passons aux hommes instruits, à ceux qui appartiennent aux professions dites libérales.

J'ai l'honneur d'appartenir à cette classe ; mieux que n'importe qui, je sens que j'ai une très-large part à prendre dans les reproches que je vais lui adresser ; on ne devra donc pas être surpris de m'entendre user largement de la particule *Nous* !

Avec nous, donc, hommes instruits ou censés l'être, nous avons le droit de nous montrer difficiles. Placés à la tête de notre société, nous en sommes les premiers gardiens ; et si notre langage n'est pas épuré, s'il n'est

pas parfaitement français, nous n'avons aucune excuse valable à donner. Cependant, si l'on veut se faire une idée des tortures inouïes que nous faisons subir tous les jours à notre langue, nous n'avons qu'à assister à certaines plaidoiries de nos Palais de Justice, ou bien encore, à certaines séances de la Chambre des Communes ou de la Chambre locale.

Il est, entre bien d'autres, une tournure de phrase dont les avocats abusent singulièrement, et qu'ils devraient bien, une fois pour toutes, bannir de leurs locutions judiciaires. A tous moments, vous les entendez s'écrier : " Vos honneurs savez, vos honneurs comprenez !" La construction grammaticale exigerait certainement : " Vos honneurs savent, vos honneurs comprennent." Je sais quelles excuses l'on donne pour légitimer l'emploi de cette tournure barbare et de bien d'autres. En premier lieu, on se targue de ne s'occuper que fort peu de la forme et de tenir, avant tout, à la pratique. Or, je prétends que la pratique des barbarismes et des solécismes est chose abominable et damnable, et ne doit pas être tolérée. En second lieu, qui le croirait ! c'est par prudence que plusieurs de nos avocats persistent à employer cette tournure de phrase. Le verbe *voir*, paraît-il, à la troisième personne du singulier du futur présent, accolé au mot " Votre Honneur," aurait une consonnance désagréable pour l'oreille !

Je n'en dirai pas plus à l'adresse de nos avocats, je sens que je suis sur un terrain glissant. Ces messieurs ont plusieurs cordes à leur arc ; et, lorsque vous avez le malheur de leur déplaire, rien ne les embarrasse moins que de vous *capiasser*. Or, je déteste la chicane, je hais les procès, autant que j'aime les

avocats. Aussi, je me hâte d'adoucir par un correctif—par un *émollient*, comme disent les médecins—l'aigreur des reproches que je viens d'adresser.

Je dirai donc que parmi nos hommes de loi il en est quelques-uns, au nombre des anciens, qui ont su se faire une juste renommée par la pureté de leur langage, et le soin qu'ils apportent dans le choix de leurs expressions. Je dirai de plus que, grâce à l'infusion d'un sang jeune et vigoureux, il me semblerait que le langage du barreau a fait des progrès réels depuis quelques années. Aux jeunes avocats, il appartient de pousser à la roue, et d'introduire dans nos palais de justice un langage à l'abri de tout reproche.

Avec nos députés, avec ceux de notre Chambre locale surtout, je me sens à l'aise. Je n'ai pas l'honneur, il est vrai, de veiller avec eux au mouvement du char de l'Etat ; mais, cependant, si je n'ai pas le droit de les appeler "mes Honorables Collègues," j'ai, au moins, l'honneur de donner à un grand nombre d'entre eux le nom de "confrères." En effet, il paraît qu'il n'y a pas moins de douze médecins dans notre Chambre locale : c'est beaucoup, ce n'est pas trop peut-être. La Confédération vient de naître. Bonne fille, au demeurant, elle est, cependant, exposée comme tous les nouveaux-nés à ces graves maladies qu'on appelle les maladies de l'enfance, et dont la moins redoutable est la coqueluche. Aussi, je conseillerai à mes confrères, en passant, de ne pas exercer leur art d'une manière trop héroïque : qu'ils ménagent la lancette, l'émétique, le calomel ; qu'ils s'en tiennent, autant que possible, à la médecine dite *expectante* ! Les remèdes violents vont mal à une constitution naissante.

Si l'on en croit nos journaux—et qui ne les croirait

pas ! — tout est couleur de rose aujourd'hui dans notre Chambre des Communes et dans notre Chambre locale ; et les discours qu'on y entend, ne fournissent qu'exceptionnellement matière à la critique. C'est un résultat dont nous avons grandement raison de nous féliciter ; le bon exemple exerce d'autant mieux sa bénigne influence, qu'il part de plus haut.

Lorsque je reproche aux membres des professions libérales de ne pas soigner leur langage, il ne faut pas croire que j'aie simplement en vue l'abus de termes anglais, l'emploi des anglicismes. Non ; on peut très-bien n'employer que des expressions parfaitement françaises, et, cependant, parler très-incorrectement encore. Ainsi, ils sont bien rares ceux d'entre nous qui, dans la conversation ordinaire, n'hésitent pas, ne bégaiant pas à tout instant, pour attendre le mot propre, ou la tournure de phrase qui leur fait défaut. D'une phrase que nous n'avons pas complétée, nous passons à une autre que nous ne complétons pas ; et, à la fin, nous suppléons à ce que nous voudrions dire par ces mots : " Vous savez, vous savez."

Quant aux vices de prononciation, nous avons certainement peu de chose à corriger. Si nous donnions à l'*a* qui termine un grand nombre de nos mots français, une longueur moins démesurée, si nous prononcions, par exemple, Canada, au lieu de Canad*â*, nous aurions fait déjà un immense progrès. Chose singulière ! nous faisons souvent bref l'*a* qui doit être long, et long, l'*a* qui doit être bref. Ainsi, nous disons baz*â*r ; on doit dire b*â*zar. Nous prononçons maçon, les Français prononcent m*â*çon.

Il en est de même de la particule *oi*, que nous prononçons très-fermée, à la mode normande. Ainsi, nous

prononçons *soer*, *voer*, *noer*, au lieu de *soar*, *voar*, *noar*. Ici, cependant, il faut éviter l'excès dans lequel tombent certaines personnes qui affectent le beau langage, et prononcent ces mots à l'anglaise : *voâr*, *soâr*, *noâr*.

Quant à vous, mesdames et mesdemoiselles, qui avez bien voulu honorer cette réunion de votre présence, je n'ai qu'un mot à vous adresser.

Si quelqu'un, mesdames, avait jamais l'audace de vous parler de vos *babies*, de votre *nurse*, de votre *nursery*, de la magnificence de votre *turn out*, de l'éclat de vos *at home*, faites la sourde oreille.

Vous, mesdemoiselles, lorsqu'à un repas quelconque, un galant viendra vous offrir du *kidney*, du *black pudding*, un verre de *port*, ou de *sherry*, du *sponge*, du *cake*, du *wedding cake*, des *ladies fingers*, des *kisses*..., appelez au secours. Au bal, ayez en horreur les *fast dances* ; et si quelqu'un prie une de vos amies de vouloir bien chanter une romance, conseillez-lui de ne pas s'excuser, en disant que son piano n'a pas été *tuné*.

Pour conserver notre langue, mesdames et messieurs, pour obvier à tous les défauts que je viens de signaler, que faut-il ? D'abord, une bonne direction imprimée dans nos écoles normales, dans nos collèges, dans nos couvents ; ensuite, un grain de patriotisme.

On vous l'a dit bien des fois, mesdames, et on ne saurait trop le répéter, votre mission, en ce pays, est immense ; la garde des trois-quarts, au moins, de notre nationalité est commise à vos soins. Or, sait-on bien ce que c'est que la nationalité canadienne-française ?

C'est un arbre aux proportions colossales, aux di-

mensions gigantesques, dont les branches s'étendent depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Ottawa et même au-delà. Cet arbre prête le doux ombrage de ses rameaux et de ses feuilles à un million d'individus. Il puise les sucres nécessaires à sa nutrition au moyen de deux racines puissantes : la langue et la religion. Coupez une de ces racines : les feuilles se flétrissent, les fruits se dessèchent, l'arbre est mort !



II

PARESSE ET TRAVAIL

CONFÉRENCE FAITE A LA DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ CASALT

1866

Je viens vous parler ce soir de luttas, de combats ; et cependant, je vous l'avouerais sans feintise, mon âme est veuve de tout instinct belliqueux, de toute ardeur militaire ; à ce point que l'idée de recevoir en pleine poitrine un boulet de trente-six fait sur mes nerfs l'impression la plus désagréable.

Tout le monde n'est pas de mon avis, je le sais ; je sais aussi qu'il en est plus d'un parmi vous qui affectionne tout particulièrement ce genre d'exercice ; mais, là-dessus, chacun son goût. Professeur d'Hygiène dans cette université, je suis conséquent avec moi-même ; et, en fait d'exercices, je n'admets que ceux qui ne violent pas les saines lois de l'hygiène.

Ainsi, je le répète, je ne suis pas du bois dont on fait les héros ; et, chaque fois qu'il m'est donné de contempler un de ces sinistres tableaux où sont re-

présentés ces effroyables massacres auxquels on donne le nom de batailles, alors, comme cet excellent homme que vous connaissez tous, et dont je partage amplement l'avis sur ce point, alors je me dis tout piteusement à moi-même : " Encore s'il y avait moyen de se sauver ! "

Cette timidité excessive (donnez-lui un autre nom si vous le voulez) explique suffisamment pourquoi le grade que j'occupe dans la hiérarchie militaire de mon pays, est si modeste. Je ne suis qu'assistant-chirurgien dans mon bataillon, le treizième de milice—et de milice *sédentaire*,—lequel obéit aux ordres paternels du plus belliqueux colonel qui fût jamais.

Or, en cette qualité d'assistant-chirurgien du treizième, j'aime à me répéter à moi-même ces paroles de Desgenettes à Bonaparte : " Mon devoir à moi est de guérir les hommes, non de les tuer. " Chaque fois que je me rappelle ces mots, j'éprouve une grande consolation intérieure ; et quand, par hasard, il m'arrive de rencontrer mon bouillant colonel, je le prie instamment de ne m'appeler sous les armes que le plus tard possible ; je m'efforce même de le convaincre que je lui aurai infiniment de reconnaissance s'il ne m'y appelle point du tout.

Mais, messieurs, il est d'autres combats que ceux dont les péripéties se déroulent en rase campagne, d'autres ennemis que ceux qui nous attendent sur les champs de bataille : ennemis qui n'ont ni canons rayés, ni vaisseaux blindés ; ennemis qui dédaignent les blocus, les sièges, les coups d'épée, et qui, pourtant, nous font subir des défaites mille fois plus désastreuses encore que celles que pourraient nous infliger des ennemis armés jusqu'aux dents. C'est dans le dessein

d'opposer une digne aux empiétements d'un de ces forbans, que je viens, ce soir, faire un appel aux armes, susciter, s'il est possible, une ligue nombreuse et puissante.

Vous vous rappelez tous ce que disait à ses soldats un guerrier français, au moment de livrer bataille : "Soldats, vous êtes français, voilà l'ennemi !" Je pourrais, à la rigueur, me contenter de répéter ces mêmes paroles, si éloquentes dans leur extrême simplicité ; mais, messieurs, si vous êtes soldats, je ne suis pas général et n'ai nulle envie de l'être ; en conséquence, j'irai plus loin, je vous dirai : Cet ennemi contre lequel je viens vous engager à lutter, il est partout : sur la terre que nous foulons à nos pieds, et dans l'air que nous respirons. Il naît avec nous, nous accompagne sans cesse, dans notre travail comme dans notre repos, à l'étude comme à la table. Il est le chef de ces lions rugissants qui, suivant le langage énergique de l'Écriture, rôdent sans cesse autour de nous pour nous dévorer ; et c'est sur lui que les autres lions se reposent du soin de veiller à leur place, lorsque, pour une raison ou pour une autre, ils croient devoir prendre un instant congé de nous : tant ils sont sûrs que leur besogne n'en souffrira pas. Enfin, cet ennemi puissant dont le drapeau flotte partout et est partout triomphant, sans jamais avoir besoin, pour le protéger, ni des murs des forteresses, ni des remparts des citadelles, cet ennemi, vous l'avez deviné, c'est le Haut et Puissant Démon de la Paresse.

En venant vous engager à lutter de toutes forces contre ce belligérant, je me sens d'autant plus à l'aise, qu'ayant encore toutes fraîches à la mémoire les éclatantes défaites que tant de fois il m'a fait subir, je

suis plus au fait de ses ruses, de sa tactique, de sa stratégie ; d'autant plus à l'aise encore, que je trouve dans cette brillante jeunesse qui m'entoure,—parmi vous, surtout, messieurs de la Société Casault,—une petite armée déjà toute prête, toute disciplinée, tout aguerrie, et habituée depuis longtemps à compter ses victoires par le nombre de ses combats.

Qu'est-ce que la Paresse ?

J'ai cherché à peu près partout une réponse à cette question. J'ai interrogé les dictionnaires ; et, parmi ces derniers, Bescherelle, Bescherelle, l'ami de tout le monde, de ceux, spécialement, qui tiennent à avoir une autorité complaisante, toujours prête à sanctionner leurs négligences. Je m'attendais à trouver dans Bescherelle une définition comme toutes les autres, définition qui aurait été conçue en ces termes, par exemple, ou à peu près : “ La paresse est un sentiment... un penchant ... un vice... une passion... qui nous engage... nous porte... ou nous pousse... à être paresseux !

Grand a été mon désappointement !

En effet, Bescherelle commence par nous dire que la paresse est un substantif féminin ; ensuite, que son origine vient du grec : ce qui indiquerait que la chose, comme le mot, n'était pas inconnue des anciens ; enfin, arrivé à la définition, il nous dit tout bonnement : “ La Paresse est un des sept péchés capitaux ! ”

Le petit catéchisme l'avait dit avant lui. Sachons gré, cependant, à M. Bescherelle, qui a fait deux si gros volumes, d'avoir, au moins dans cet endroit, apprécié à leur juste valeur les définitions de ce petit livre.

Soit donc, la paresse est un des sept péchés capitaux ; mais ce n'est pas tout.

Si l'on veut bien se donner la peine de faire l'énumération des sept péchés capitaux, l'on ne tardera pas à s'apercevoir que la paresse n'est nommée qu'en dernier lieu, qu'elle vient après tous les autres.

Pourquoi cela ? La paresse n'est-elle pas la mère de tous les vices, suivant le proverbe banal que tout le monde connaît ? Or, à tout seigneur, tout honneur, dit un autre proverbe ; et pourquoi donc ne pas donner au chef la première place ?

Cette découverte inattendue m'intriguait fortement, lorsqu'un ami, aussi fort sur le cérémonial que sur l'économie politique, est venu me donner la solution de cette difficulté. Il n'y a pas de chef, m'a-t-il dit, parmi les sept péchés capitaux ; chacun d'eux est à la fois chef et sujet. Tout se fait en commun dans cette société ; le bien d'un seul fait le bien de tous : dès que l'un a gagné un empire, tous les autres partagent également avec le vainqueur, en bons amis, en vrais communistes. Si la douce fraternité, si la bienheureuse égalité existe quelque part, là elle existe ; là est la république démocratique, une et indivisible par excellence.—Ma démocratie a bien été forcée de se rendre à l'évidence de ce raisonnement.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, messieurs, la paresse naît avec nous. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur un de ces berceaux si moelleux, si propres, chefs-d'œuvre de l'amour maternel, et où repose un de ces petits anges, qui sourient aux anges, que Dieu a commis à la garde de ses anges, de cet ange terrestre surtout qu'on appelle la mère. Certes, le ciel a bien fait sa part ; mais les démons, eux aussi, n'oublient pas qu'ils ont des droits imprescriptibles sur cette proie facile. Ils veillent ; et, en attendant qu'ils puissent

tendre le réseau de leurs embûches, la paresse, préposée en sentinelle jalouse, a sa place auprès de ce berceau parfumé. Et à quel autre pourrait être confiée une semblable mission ! Aussi, sur les yeux de ces nourrissons, a-t-elle le soin de jeter ses voiles les plus impénétrables, et vous voyez ces jeunes enfants dormir, dormir sans cesse, dormir toujours. Il ne faut rien moins que le sentiment de la souffrance, rien moins que l'aiguillon de la douleur pour disputer à la paresse la possession de son empire.

Souvent les poètes, les littérateurs, nous représentent ce sommeil des jeunes enfants comme un sommeil léger, si léger, que le moindre bruit, un rien peut l'interrompre. Pure fantaisie ! Le sommeil de l'enfant, d'ordinaire, est très-profond. La paresse ne fait pas les choses à demi, surtout lorsqu'elle a ses coudées franches ; aussi, sont-ce toujours les sucs les plus concentrés de ses pavots qu'elle a soin de répandre sur les yeux de ces petits. Parfois, vous voyez un sourire effleurer leurs lèvres roses, un léger tressaillement rider leur front si pur ; mais ne craignez pas que vos paroles, ne craignez pas qu'un baiser les éveillent.

Nous naissons donc essentiellement paresseux ; l'aveu est humiliant, mais qu'y faire ? C'est tellement le cas, que le langage maternel, toujours si éloquent, ne croirait pouvoir mieux terminer l'énumération de toutes les bonnes qualités d'un petit enfant que par ces mots, qui sont dans la bouche de toutes les mères : " Mon enfant est bien bon, il dort toujours ! "

Cependant, messieurs, ce petit enfant va grandir, ses organes vont se développer, ses membres, acquérir de l'ampleur et de la force. Quelques mois auront à peine glissé sur cette petite tête blonde, qu'un sur-

croît de vie va faire naître de nouveaux instincts, faire éclore une nouvelle existence. A cette torpeur invincible, à cette paresse innée succèdent un besoin impérieux de mouvements, une activité et une vigueur qui étonnent. Tout entier à ses jeux, tout entier à ses ébats, l'enfant déploie alors dans tous ses actes une telle énergie, une telle âpreté, qu'on en est réduit à se demander comment des organes si frêles et si délicats en apparence peuvent résister à tant d'agitations, à tant de chocs répétés. Evidemment la paresse ne peut s'accommoder d'un tel dévergondage de mouvements, évidemment elle est détrônée. Détrompons-nous, elle ne fait que changer de siège ; elle quitte le corps où elle a régné quelques mois, pour l'esprit sur lequel elle se propose de régner toujours ; et nous allons voir naître la pire de toutes les paresse, qui est la paresse de l'esprit, la paresse intellectuelle.

En effet, voyons-le à l'œuvre ce jeune enfant si agité, si fringant, et pour qui vient de sonner l'heure impitoyable de la leçon. Avec quelles peines infinies il se résigne à suivre ces caractères que sa mère,—cette première des institutrices,—lui indique du bout de son doigt. A peine a-t-il répété la deuxième lettre de son alphabet, que déjà son esprit, ennemi de toute contrainte, dominé par la paresse, voltige ailleurs. Le besoin d'activité corporelle ne le quitte pas. Oh non ! tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, vingt fois déjà il a porté les yeux loin de son livre, dont il froisse les pages par un instinct tout mécanique. Il est prêt à tout, il fera tout, hormis ces efforts de l'intelligence que la paresse lui interdit.

Hélas ! le pauvre enfant ! il est loin de se douter que ce n'est là que le prélude de ce combat acharné, de

cette lutte sans fin qu'il lui faudra continuer toute sa vie.

Cependant, la porte du collège va bientôt se refermer sur cet enfant si insoucieux, si distrait, et que quelques années de plus n'ont pas, il s'en faut, dépouillé de ce fond de légèreté si caractéristique du jeune âge. Le collège ! avec ses murs massifs et imposants, avec ses corridors sans fin ! Le collège ! avec ses salles immenses, et presque toujours silencieuses, avec sa règle austère, ses maîtres aux regards sévères et inflexibles ; il ne faut rien moins que le collège pour continuer avec succès cette lutte héroïque contre le plus grand ennemi de nous-mêmes, la paresse !

Certes, malgré tout ce qu'on peut dire, il est bien rude le combat qui se livre entre les quatre murs du collège ! Pendant huit années entières, confier à des précepteurs sages et dévoués le dépôt précieux de sa liberté ; pendant huit années, forcer la paresse indocile à ployer et à s'enfuir au choc du bataillon redoutable des grammaires, des dictionnaires, des auteurs grecs et latins, — chrétiens et payens ! — des auteurs de toute espèce : avouons-le, pour s'astreindre à tout cela, il faut beaucoup d'abnégation. Il serait si doux de n'être jamais astreint au silence, si agréable de n'avoir pour règle que sa volonté, si amusant de jouer et de gambader à loisir ! Il est si pénible d'avoir à marteler sans cesse un cerveau rebelle, qui ne reçoit que malgré lui les empreintes de sciences aussi difficiles que variées ! Je le demande, où est l'écolier, même parmi les plus laborieux, qui cent fois au moins, durant sa vie de collège, ne s'est pas laissé aller à ces nombreuses défaillances que la paresse est si ingénieuse à infiltrer dans ces âmes délicates ? Quel

est celui qui n'a pas désiré de tout son cœur le jour mille fois béni où quelque généreux bienfaiteur de l'humanité ferait jaillir de son cerveau la douce invention des vacances éternelles ? Heureusement que pour soutenir les courages sans cesse chancelants, il y a les récompenses, les prix, les grades universitaires ; et, lorsque tout cela ne suffit pas, il y a.... comment dirai-je ?.....il y a ces remèdes violents, héroïques, que ne connaissent pas sans doute les collégiens de 1866, mais dont, plus d'une fois,—je le confesse très-humblement,—j'ai savouré toute l'amertume... Et cela m'a fait un très-grand bien !

A vingt ans,—terme moyen en ce pays,—on sort du collège. Voilà donc vingt années entières, et les plus belles, toutes consommées dans une lutte incessante et désespérée contre le lourd démon de la paresse.

Encore, si, après cette lutte acharnée, il pouvait nous être donné de crier victoire ! Encore, si de nombreux trophées remportés sur l'ennemi pouvaient nous assurer à l'avenir un champ libre de tout obstacle ! Mais, hélas ! combien, à cette heureuse époque de la vie, se laissent amollir par ces énervantes délices de Capoue, que l'occasion semble faire naître à dessein sous leurs pas ! combien prêtent encore, avec plus de docilité que jamais, le cou au joug de la paresse ! C'est alors qu'on voit celle-ci, pour triompher plus sûrement, appeler à son aide les illusions toutes-puissantes de son fidèle Achate, l'orgueil. Tous deux, réunissant désormais leurs efforts, ne manquent pas de trouver bien vite le défaut de la cuirasse ; et que de jeunes gens ne voit-on pas alors s'imaginer qu'ils ont tout appris, qu'ils savent tout, et qu'il n'y a plus pour eux qu'un seul souci en ce monde, celui de désapprendre au plus vite !

Ils se regardent complaisamment comme des puits de science, des trésors de sagesse; quelques-uns même, doués d'une sensibilité nerveuse exagérée, vont jusqu'à concevoir de vives inquiétudes sur l'état de leur santé; ils craignent de succomber à une pléthore scientifique!

On a inventé une phrase en ce pays pour exprimer tout cela, et l'on dit: "C'est un homme instruit, il a fait toutes ses études!" tout comme si l'on disait: "C'est un Arago, un Faraday, un Liébig ou un abbé Moigno."

Heureux ceux qui ne s'appliquent pas à se faire croire de pareilles lubies! Heureux les jeunes gens qui sortent du collège bien persuadés qu'ils n'ont fait que de défricher un petit recoin du vaste domaine de leur intelligence, bien convaincus que sans des efforts persévérants, l'ivraie ne tardera pas à étouffer les germes précieux qu'ils ont ensemencés avec tant de soins et de fatigues! Heureux ceux qui savent qu'ils ne savent rien!

Au sortir du collège, le jeune homme, s'il n'embrasse l'état ecclésiastique, voit s'ouvrir devant lui trois carrières, toutes aussi encombrées, toutes aussi ingrates l'une que l'autre. Trois carrières! voilà le cercle étroit dans lequel tournent toutes les ambitions du jeune Canadien instruit. Il faut qu'il se résigne à se faire ou notaire, ou médecin, ou avocat; hormis qu'il se destine à devenir d'emblée membre du Parlement Provincial.

Quoi qu'il en soit, jetons un coup d'œil rapide sur cette belle vie d'étudiant, fraîche oasis déposée au milieu du désert brûlant de la vie, halte bienfaisante, où l'homme a besoin de se retremper avant de s'élancer dans une carrière toute semée de ronces et d'épines, et dont le terme est l'inconnu.

Ah ! messieurs, que n'ai-je ici le pinceau d'un Raphaël pour dépeindre à vos yeux, dans toute sa splendeur, cette belle vie d'étudiant, telle qu'elle se pratique par toute l'étendue de ce pays privilégié !

Levés avant le jour, hiver comme été, nos étudiants canadiens n'ont qu'une seule ambition, celle d'acquérir les connaissances de leur état, qu'une soif, celle d'apprendre. Leurs compagnons, leurs amis, ce sont leurs livres. Qui pourrait ne pas leur payer un ample tribut d'admiration, lorsqu'on les voit renoncer, avec une abnégation au-dessus de tout éloge, à toutes ces distractions, à toutes ces fêtes, à tous ces plaisirs vers lesquels les entraîne si puissamment la faiblesse humaine, si faible à cet âge ? Si l'on me reprochait de charger le tableau, j'en appellerais au témoignage des étudiants eux-mêmes, sûr que leurs puissantes voix ne manqueraient pas de soutenir ces grandes vérités, toutes paradoxales qu'elles paraissent au premier abord.

Malheureusement, messieurs, le Canada n'est pas l'univers ; et combien n'est-il pas de pays où les choses sont loin de présenter un aspect aussi consolant ! Transportons-nous donc, par un effort d'imagination, dans une de ces tristes contrées ; voyons ce qui s'y passe.

Là, comme ici, il y a des disciples de Onjas, des disciples d'Hippocrate, bien d'autres disciples. Nous prendrons comme exemple un des premiers. Sur les dix heures du matin, on le voit se rendre à pas comptés, vers le bureau de ce personnage toujours si original qu'on appelle le *patron*. Ici, au milieu des in-folio, des codes civils, des codes criminels, de bien d'autres codes, s'étale avec nonchalance une chaise ample, soigneusement rembourrée, et qui, avec ses vastes

bras tout poussiéreux et son allure narcotique, invite puissamment au sommeil. C'est là que s'intronise notre étudiant. Un parfum de gazettes fraîches écloses attire d'abord son attention ; comme il n'a qu'à tendre la main pour s'en emparer, et qu'en outre, il est de strict devoir pour tout bon citoyen de suivre les événements de son pays, c'est par cette lecture qu'il commence tout naturellement sa journée. Cela le mène jusqu'à midi.

Il y a une heure pour tout, et l'heure de midi est, de temps immémorial, l'heure du dîner ; d'ailleurs, on sait que le travail est un puissant stomachique, et que rien n'aiguise l'appétit comme la lecture d'une gazette nouvelle. Notre étudiant va donc dîner. Sur les deux heures il retourne au bureau.....hormis que quelque affaire importante l'en empêche ; or, les affaires importantes qui empêchent d'aller au bureau ne sont pas rares. Mettons qu'il y aille. Il continuera l'ouvrage commencé le matin.....

Cependant, trois heures vont sonner bientôt. Le temps est si beau ! tant d'élégants, tant d'élégantes, sont occupés, à cette heure, à promener leur paresse sur les trottoirs ou dans les jardins de la ville ! Adieu donc gazettes, patron, codes et bureau !

Et c'est ainsi, messieurs, que, de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, s'écoulent gaie-ment, mais sans beaucoup de profit, les quatre ou cinq années de cléricature imposées par les règlements. Après des études aussi bien remplies, on subit des examens que quelque *communiqué* complaisant fait mousser sur les journaux, à grand renfort d'adjectifs, avec mille souhaits de bonheur au nouvel initié à la confrérie. Muni de ces souhaits, notre homme n'a

plus qu'à se mettre à l'affût de la veuve et de l'orphelin, sans oublier les veufs et les pères et mères.

Le tableau que je viens de tracer, messieurs, est fidèle; je puis en garantir la parfaite ressemblance. On aura peine à y croire, je le sais: tout cela est si loin de nous! si différent de ce qui se passe journellement sous nos yeux!

Cependant, on peut étayer toutes choses, même les plus mauvaises, avec ces appuis plus ou moins chancelants qu'on appelle des excuses; voyons quelles excuses on donne pour légitimer cette paresse coupable. L'étude, dit-on, n'est rien; les cours universitaires encore moins. Pour être bon avocat, excellent médecin, une chose, une seule suffit, la pratique, l'expérience!

La pratique de quoi?.....La pratique de la paresse évidemment.

La paresse est ingénieuse à s'abriter sous certains mots; et, parmi ces derniers, il n'en est pas dont elle fasse un plus mauvais usage que des mots *pratique* et *expérience*.

Mais, messieurs, autant il faut s'incliner respectueusement devant l'expérience de bon aloi, et se soumettre aveuglément à ses décrets, autant aussi il faut se défier de cette expérience mensongère à l'aide de laquelle tant de gens cherchent à dissimuler leur ignorance.

Il ne faut pas s'y tromper; si l'expérience accompagne souvent les cheveux blancs, les cheveux blancs seuls ne peuvent pas la donner. L'expérience ne s'acquiert que par beaucoup d'étude unie à beaucoup d'observation. L'étude, ou, comme on dit encore, la

théorie, qu'est-ce? sinon l'expérience ou la pratique des autres. Et l'expérience seule, ou la pratique sans étude, qu'est-ce, surtout dans l'exercice de certaines professions? sinon, presque toujours, une routine aussi invétérée que dangereuse. Voir et observer sont deux choses différentes: que de gens qui regardent et ne voient point! que de gens qui voient et n'observent point! *Oculos habent et non videbunt.*

Une autre excuse que l'on invoque souvent pour ne pas s'infliger le travail de l'étude, est la suivante: "Je suis trop vieux pour apprendre!"

Trop vieux pour apprendre! Jamais! car la dernière fin de l'homme est d'apprendre, c'est-à-dire, de connaître tout, de savoir tout, de saisir tout, *apprehendere*, c'est-à-dire, de savoir l'infini, de savoir Dieu!.....

Veut-on des preuves comme quoi l'on n'est jamais trop vieux pour apprendre, comme quoi aussi l'âge et l'expérience ne suffisent pas pour inculquer à l'homme les connaissances qu'il n'a pas? Voici des exemples.

Socrate, à un âge très-avancé, apprit la musique. Caton, à quatre-vingts ans, se mit en frais d'apprendre le grec. Plutarque, entre soixante-dix et quatre-vingts ans, commença l'étude du latin. Boccace avait trente-cinq ans lorsqu'il lui prit fantaisie de cultiver les lettres. Que de jeunes gens, beaucoup plus jeunes que Boccace, qui se meurent d'ennui, et se croient trop vieux pour commencer des études littéraires! A soixante ans, Colbert se mit à étudier le latin. Il me serait facile de multiplier ces exemples; je me hâte d'en citer un qui appartient à l'histoire toute moderne, et, qui plus est, à l'histoire de notre pays.

N'avez-vous pas vu, messieurs, il n'y a encore que

quelques mois, dans les salles de cet édifice, n'avez-vous pas vu de graves personnages, s'il en fût jamais, de dignes représentants de nos deux chambres, se mettre hardiment à l'étude des manœuvres militaires ? Ces messieurs ont compris que leurs connaissances professionnelles et politiques, que leur âge et leur expérience, n'avaient pu leur enseigner ce qu'ils n'avaient jamais appris. Je les ai vus à l'œuvre ; plus d'un avait les cheveux gris. J'ai admiré l'habileté avec laquelle ils apprenaient à mouvoir leurs pieds et leurs mains ; j'ai applaudi sans réserve. Sans compter les importants services que plusieurs d'entre eux pourraient rendre sur les champs de bataille, si l'occasion s'en présentait, ils ont donné là un exemple excellent à la jeunesse de leur pays ; et l'on n'entendra plus désormais, il faut l'espérer, des jeunes gens de vingt-cinq à trente ans, s'écrier avec suffisance : " Je suis trop vieux pour apprendre ! "

Mais ce n'est pas le travail, ajoute-t-on encore, ce n'est pas l'étude qui donne des clients, fait gagner son pain quotidien ; et l'on cite des exemples.

Cette dernière raison, malheureusement, n'a, en apparence, que trop de fondement. Que de jeunes gens instruits, capables, aimant l'étude, et qui, malgré les meilleures dispositions, végètent inconnus, sans clients, sans renommée, pauvres et délaissés. Combien, au contraire, qui, sans éducation, sans talent, sans capacité, fleurissent et cueillent des roses là où d'autres ne trouvent que des épines. Pourtant, soyons bien convaincus d'une chose : tôt ou tard le mérite vient à se faire jour. Si l'ignorance, si l'incapacité réussissent pendant quelque temps, à force de hableries, d'intrigues, de charlatanisme, à tenir le haut bout du

pavé, tôt ou tard elles viennent à se démasquer ; et la dégringolade est d'autant plus rapide, qu'elle se fait de plus haut.

C'est le privilège des gouvernements représentatifs comme le nôtre, de passionner beaucoup les jeunes gens pour ce qu'on est convenu d'appeler *la politique* ; et c'est là, pour plusieurs, la cause d'une grande perte de temps.

A Dieu ne plaise que je veuille rabaisser le mérite de ceux qui tiennent en mains les rênes de l'Etat, et dirigent les destinées de leur pays. Si beaucoup de reconnaissance peut alléger un peu le lourd fardeau qui pèse sur leurs épaules, la mienne leur est acquise d'avance. Néanmoins, laissez-moi vous dire toute ma pensée sur cette question si brûlante de la politique. Si c'est la recherche de la gloire qui anime vos démarches, inspire vos efforts, détrompez-vous : sur mille qui recherchent la gloire dans ces sentiers raboteux et difficiles, à peine un la trouve-t-il. En effet, la plupart de ces questions politiques qui émeuvent tant les contemporains, laissent à peine derrière elles une petite trace dans les annales de l'histoire. Cependant, si c'est là votre ambition, si vos goûts et vos aptitudes vous portent à embrasser cette carrière ingrate, croyez-moi, la meilleure préparation que vous puissiez apporter à ce genre d'étude, c'est, messieurs les Etudiants de toutes classes, de bien faire vos cours de littérature, d'arts, de droit, de médecine. Par ces études fortes, vous développez votre intelligence, vous mûrissez votre jugement, bien mieux que vous ne le pourriez faire avec toute la *politiquaillerie* du monde.

Il est une chose entre toutes qu'il est urgent de développer en ce jeune pays : c'est le goût, c'est la

passion de l'étude. Or, cette passion ne peut naître et se développer que par l'étude. Quel travail pénible n'est-ce pas que d'étudier, pour celui qui le fait sans goût, avec répugnance ! au contraire, quelle source de jouissances infinies n'est pas l'étude, pour celui qui est parvenu une fois à cultiver ce goût jusqu'à la passion ! De toutes les passions il n'en est pas de plus fortes, ni de plus tenaces, une fois qu'on est parvenu, par des soins intelligents, à lui donner son plein développement. Que sont pour l'amant de la science tous les plaisirs du monde, comparés aux sereines jouissances que lui donnent ses livres et ses bouquins ?

Vous avez dû rencontrer, un jour ou l'autre, dans le cours de votre vie, un de ces hommes privilégiés dont le palais délicat, par une éducation patiente et bien dirigée, est parvenu à acquérir cette sensibilité exquise, cette finesse d'appréciation qui lui donne la prééminence sur tous les autres sens.

Au seul nom d'un aliment aimé, au souvenir seul d'un fruit savoureux, le cerveau de ces hommes s'exalte, une transfiguration complète s'opère dans leur personne. Ils sortent de leurs rêveries : leur teint s'anime, leurs gestes se multiplient, ils deviennent loquaces. Un sentiment de satisfaction inexprimable s'épanouit sur leur figure, leurs lèvres se rapprochent instinctivement, vous entendez sortir de leur bouche de petits happements produits par le choc de leur langue contre le palais. L'illusion pour eux est complète ; ils dégustent de mémoire, par cœur, comme on dit.

A ce tableau, vous avez reconnu le gourmet.

Eh bien ! messieurs, je voudrais que chacun de nous portât le même amour à ce fruit de l'arbre de la science qui, Dieu merci ! n'est autre chose, en ce pays, que

l'arbre du bien. Je voudrais que chacun de nous apprît l'art de déguster un beau livre, comme le gourmet apprend à déguster un mets savoureux. Je voudrais que la lecture d'un beau chapitre, que le souvenir d'une belle page, fissent éclater sur vos figures ces rayons de contentement intellectuel, les plus beaux de tous les rayons ; je voudrais que vous fussiez des gourmets de la science.

Cependant, avouons-le, il faut à ceux qui cultivent les lettres, les sciences ou les beaux-arts, en Canada, une dose plus qu'ordinaire de patience, d'énergie, de patriotisme.

Ailleurs, la culture des œuvres de l'esprit mène souvent au chemin de la fortune, ou, ce qui vaut mieux encore, conduit souvent au sentier des honneurs et des distinctions. Ainsi, en France, la seule perspective de pouvoir attacher, dans un avenir même éloigné, un petit ruban rouge à sa boutonnière, fait faire des prodiges. Ici, le seul mobile qui puisse soutenir les courageux pionniers de la pensée, c'est l'espoir de contribuer un peu, peut-être, à rehausser la gloire de leur pays, et de laisser derrière eux un petit sillon de lumière qui puisse éclairer le sentier où marchera la postérité !

Parvenu à cette période de mon discours, je sens, messieurs, plus que personne, toute l'inutilité de mes paroles : on a beau dire, on a beau faire, la paresse a des charmes incomparables et rien ne saurait la dépouiller de ses séduisants attraits. La paresse tient enchaînés à son char doré tous les hommes, non-seulement avec leurs vices, mais un grand nombre même avec leurs vertus.

Le travail lui-même n'est bien souvent que l'esclave

de la paresse ; disons le mot, le travail n'est parfois que la paresse déguisée. Pourquoi cet homme dont vous ne cessez d'admirer le bouillant esprit d'entreprise, l'inépuisable énergie, pourquoi, tout entier à ses travaux, ne donne-t-il à son corps non plus qu'à son esprit ni trêve, ni relâche ? Ah ! c'est que dans le lointain, là-bas, au bout de la carrière, il voit poindre le mirage enchanteur de la paresse, avec sa brillante escorte de jouissances et de plaisirs. Il travaille aujourd'hui, afin d'être paresseux demain ; et plus la soif de la paresse le tourmente, plus il travaille, plus il s'agite.

Puis donc que l'on ne peut éviter les filets de cette enchanteresse, puisqu'on ne saurait résister à ses puissantes fascinations, tâchons, au moins, de tirer le meilleur parti possible de notre position critique ; et du mal même, s'il se peut, faisons sortir le bien.

La paresse a ses genres, elle a ses variétés ; et de même qu'elle se déguise souvent sous les apparences du travail, de même le travail peut endosser les livrées de la paresse, et avec profit ; je m'explique.

Il n'est rien de plus fatigant pour l'intelligence qu'une application constante, assidue à un même genre de travaux, de recherches. La variété en toutes choses est un véritable besoin pour l'homme ; et celui qui ne sait pas varier ses études, qui roule toujours dans le même cercle d'idées, finit nécessairement par *s'abestir*, comme a dit un ancien. Non ! la mission de l'homme en ce monde n'est pas de remplir, jusqu'à ce qu'il éclate, un seul de ces nombreux tiroirs qui, suivant la pittoresque expression de Bonaparte, partagent l'organisation du cerveau, et de laisser tous les autres vides. " Il faut s'astreindre à la loi d'intermittence

cérébrale," a dit Réveillé-Parise, même lorsqu'il en coûte beaucoup de s'arracher à une science que l'on aime, et que l'on aime d'autant mieux qu'on l'a plus approfondie. Le cerveau est comme l'estomac : tous deux s'accommodent mal d'un seul genre d'aliment ; et, avec un peu de vouloir et de prudence, on réussit facilement à faire supporter à l'un et à l'autre une nourriture pour laquelle ils ne sentaient d'abord que de l'inappétence.

A l'homme de science donc, au Physicien, au Botanique, au Chimiste, à l'Astronome, au Mathématicien, au Médecin, je conseillerais, à titre de variété, comme délassement, la lecture de l'histoire, l'étude de la philosophie, de la théologie, celle des lettres. L'étude des lettres ! voilà bien, pour celui qui cultive les sciences, la plus belle, la plus douce, la plus charmante de toutes les paresse ! Comme le cerveau se repose agréablement, lorsqu'après quelques heures consacrées à la solution d'un problème scientifique, il lui est donné de savourer à son aise quelques belles pages littéraires ! Ah oui ! il est bien vrai de dire que les muses sont les sœurs du dieu de la médecine ; et malheur aux disciples d'Esculape qui, tout en invoquant le secours de ses lumières, négligent de courtiser ses chastes sœurs !

Je l'ai souvent entendu dire, messieurs, et je n'ai nulle raison d'en douter, Justinien, Pothier, Domat, et *tutti quanti*, sans oublier les Statuts refondus, ont des attraits irrésistibles. Mais l'amabilité elle-même devient fastidieuse, si elle est monotone. L'homme de loi, le notaire, l'avocat, le juge, doivent donc, eux aussi, varier leurs études, et ne pas moissonner exclusivement pour un seul tiroir. Les lettres leur conviennent infiniment ; mais, à part les lettres, ils ne doivent pas

négliger les sciences. Parmi ces dernières, il n'y a que l'embarras du choix. L'Astronomie est là avec ses horizons immenses ; la Botanique les attend avec ses plantes et ses fleurs variées ; la Géologie, avec ses déductions qui étonnent l'esprit humain ; puis il y a la Physique, la Chimie, etc. Il n'est qu'une seule science à laquelle il ne leur est pas permis, non plus qu'aux autres profanes, de toucher ; et cette science, c'est celle de la médecine.

Comme on pourrait me faire le reproche que je prêche pour ma paroisse, je vais donner quelques explications.

La médecine est non-seulement une science, elle est un art, le premier de tous les arts. Les peintres, les musiciens, en disent autant de leur côté ; ce qui ne nous empêche pas, nous médecins, d'avoir raison.

Autant cet art est utile, exercé par des hommes experts, autant il est dangereux entre les mains des ignorants ou des demi-savants. Or, l'art tient de trop près à la science pour qu'une étude légère de cette dernière n'induisse pas fortement en tentation, et ne porte à l'exercice du premier. Le même danger n'existe pas pour l'étude du droit ; car, à part les avocats, on ne rencontre que peu de gens qui tiennent à courtiser la déesse aux yeux bandés. Il est bien vrai que, par-ci par-là, on voit quelques gros Jean se faire avocats de village et porter une main profane sur la balance de Thémis, mais c'est par exception. Quant à la médecine, tout le monde tient à honneur de l'exercer ; et, pour un avocat de village, vous trouvez cent charlatans des deux sexes et de tous états, qui ne craignent nullement de frapper d'estoc et de taille avec cette épée

à deux tranchants, qui est l'art d'Esculape. Ainsi donc, messieurs, l'étude de la médecine, de même que l'exercice de cette profession, doit être laissée aux médecins.

Quant à l'étude des sciences que j'ai mentionnées plus haut, à savoir, l'Astronomie, la Géologie, etc., il y a aujourd'hui, à l'usage des gens du monde, des livres admirablement bien faits sur chacune d'elles, livres dépouillés autant que possible d'expressions techniques, de calculs difficiles, et tellement clairs, qu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour les comprendre sans nul effort.

Parmi tous les moyens qui s'offrent à nous de pratiquer une paresse agréable en même temps qu'utile, il ne faut pas oublier les associations : associations littéraires, associations scientifiques, vastes systèmes d'éducation mutuelle qu'on ne saurait trop encourager.

Mais, pour que ces associations soient bien pour l'homme d'étude un véritable délassement, et pour qu'elles portent tous les fruits qu'on doit en attendre, il faut qu'elles remplissent certaines conditions. Ainsi, dans un pays jeune comme le nôtre, et où les sociétés ne peuvent compter qu'un nombre de membres fort restreint, les séances de ces réunions ne doivent pas, en général, être trop rapprochées. Pour suffire aux exigences de ces assemblées trop fréquentes, il faut que les membres s'imposent de véritables tâches. Dès lors, ils n'y trouvent plus le délassement qu'ils y cherchaient, mais bien une véritable fatigue ; de là naît la lassitude, le dégoût, et l'association meurt d'un excès de zèle quelques mois seulement après sa naissance. Un autre inconvénient très-grave de ces réunions multipliées, c'est que les essais qu'on y vient

lire se ressentent de la précipitation avec laquelle ils ont été écrits : de là, des compositions sans style, remplies de fautes grossières de grammaire et d'orthographe ; de là, des amplifications faites à coups de ciseaux, des replâtrages sur des sujets rebattus, épuisés, où l'on voit reproduites, en un très-mauvais style, des idées, des figures dérobées aux grands maîtres, et dans lesquelles on cherche, mais en vain, une idée propre à l'auteur, un trait original.

Quant aux *sociétés de discussion*, si elles peuvent rendre quelques services, ce ne peut être qu'à la condition expresse qu'on veille soigneusement à ce que les débats qu'on y suscite, ne dégénèrent pas en personnalités. En général, ces sociétés conviennent peu à des jeunes gens. Leur moindre inconvénient, c'est qu'après le premier jet donné, il faut nécessairement, pour la réplique, parler, comme on dit, par improvisation.

Or, les jeunes gens ne doivent pas improviser : car, pour apprendre à parler, il faut apprendre à penser ; et l'on n'apprend à penser qu'avec de l'étude, de la réflexion et de l'expérience.

Et pourtant, *l'ex-abrupto*, voilà le grand point de mire auquel visent la plupart des jeunes gens, ceux surtout qui, nouvellement sortis du collège, ont encore toute fraîche à la mémoire la fameuse improvisation de Cicéron, qui n'en fut probablement jamais une : *Quousquè tandem Catilina !*

Il est un mot bien vieux déjà dans la langue française, mais auquel on a donné, il y a quelques années, une signification nouvelle et des plus heureuses. Quand quelqu'un vient vous importuner, vous harceler, vous ennuyer, on ne dit plus comme autrefois :

c'est un fâcheux, un importun ; mais on dit : c'est un *scieur*, c'est une *scie*. Malgré sa vulgarité, ce mot restera dans la langue française avec cette signification ; car cette signification est juste, et le mot fait une image parfaite. Eh bien ! de tous ces scieurs qui semblent avoir pour mission de scier ce pauvre monde, il n'en est pas de plus sciants, à mon avis, que les personnages qui se donnent comme des *improvisateurs*. Hélas ! j'en ai vu.j'en ai entendu.....et vous aussi, sans doute ; que Dieu ait pitié de leurs âmes !

Un livre que tout le monde connaît, dit : “ Le sage doit tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant que de parler.” C'est le supplice auquel on devrait condamner ces parleurs, non-seulement avant chacun de leurs discours, mais avant chaque mot de leurs discours. Aux seuls hommes mûris par l'âge, nourris d'idées, et qui ont vieilli dans l'étude, il devrait être permis, suivant Plutarque, de parler sans préparation, et encore bien rarement, et surtout peu longuement. C'est ainsi que le comprenaient Démosthènes, Périclès, qui s'y entendaient, eux, en éloquence ; et à plusieurs reprises, on les a vus s'excuser devant les Athéniens de ne point prendre part aux délibérations, vu qu'ils n'étaient pas préparés. “ Les oraisons faites à l'improvu, dit Plutarque, sont pleines de grande nonchalance, et y a beaucoup de légèreté ; car ceux qui parlent ainsi à l'étourdie ne savent là où il faut commencer ni là où ils doivent arrêter.” Plutarque ajoute qu'on ne doit faire usage de ces improvisations que malgré soi, et qu'on ne doit en user que comme d'une médecine. Enfin les improvisations n'apprennent qu'une seule chose, la pire de toutes, qui est non pas *l'art de parler*, mais *le parlage*.

Je suis heureux, messieurs, de pouvoir dire toutes ces vérités devant vous ; d'autant plus heureux que, m'adressant à une société littéraire, je sais par ouï-dire que vous avez su éviter, avec une sagesse peu commune, tous les défauts que je signale en ce moment. Vos séances, me dit-on, sont remplies par des travaux écrits ; de plus, vous vous épargnez à vous-mêmes et à vos auditeurs le travail pénible d'apprendre et de débiter par cœur. Bien rarement vous vous permettez les improvisations, et encore ce n'est qu'à propos du procès-verbal. Or, il faut concéder quelque chose à la faiblesse humaine. Tout le monde sait que rien n'excite autant la verve et ne rend aussi verbeux, qu'un procès ; qu'est-ce donc quand il s'agit d'un procès-verbal ?

A ces conditions, messieurs, les associations, en même temps qu'elles seront un puissant moyen de reposer l'esprit, deviendront une source féconde d'enseignements.

On pourrait m'objecter que tous ces délassements de l'intelligence, faciles au sein de nos villes, où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes, où tout cela n'existe pas. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne le sont-elles pas dans nos campagnes, où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui ! Mais pourquoi donc les médecins, pourquoi les avocats, les notaires de nos campagnes, ne consacraient-ils pas, chaque année, une petite part de leurs revenus à l'acquisition de quelques volumes de leur goût ? *Timeo hominem unius libri* ; aussi, n'est-ce pas tant à la quantité qu'il faut viser qu'à la qualité.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher encore les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques, composées de livres à la fois instructifs et amusants ? Objectera-t-on les frais que ferait encourir une telle acquisition ? Mais que de dépenses inutiles ne font pas, tous les jours, même les plus économes ? Que les habitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des bibliothèques paroissiales, qui ne manqueront pas d'avoir les meilleurs effets sur l'esprit et le cœur de leurs enfants.

Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos campagnes ? associations dont les membres se réuniraient, de temps à autre, pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux-arts ou les arts industriels, sur la science agricole, avant tout. Remarquez bien, je dis sur la science agricole *avant tout* : en effet, dans les pays constitutionnels comme le nôtre, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique. Celui-ci tient pour la confédération, celui-là, pour l'annexion ; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'autre, je ne sais trop quoi..... Toutes ces grandes questions politiques ne m'occupent l'esprit que fort peu, d'autant que je n'y vois goutte. Aussi, tous ces problèmes n'ont-ils à mes yeux qu'une importance secondaire ; et, à cent coudées au-dessus d'eux, je place ma marotte à moi, qui est l'art agricole et la colonisation.

Ainsi donc, messieurs, je voudrais avant tout qu'il y eût dans ces réunions de nos campagnes des conférences sur l'agriculture. Des explications claires et lucides sur la germination des plantes, sur leur crois-

sance, sur l'action de l'air, de l'eau, de la terre, des engrais, apprendraient bien vite à nos cultivateurs à voir autre chose dans leur art qu'un concours fortuit de sécheresse, de pluie, de beau ou de mauvais temps.

Avant de clore cet entretien, sera-t-il permis à l'assistant-chirurgien du treizième d'effleurer, en passant, une question des plus importantes, et qui entre plus spécialement dans ses attributions ?

Tout en nourrissant l'esprit, messieurs, n'oublions pas les soins que réclame le corps. Il faut que l'enveloppe soit solide, si l'on veut que le contenu se conserve intact. Aussi, des soins hygiéniques convenables, un régime bien entendu, sont-ils de rigoureuse nécessité pour celui qui s'adonne aux travaux de l'esprit.

Combien de génies moissonnés avant le temps, parcequ'ils ont méconnu cette règle qu'on ne peut enfreindre avec impunité ! Parmi ces pertes douloureuses que notre pays a éprouvées depuis quelques années, il en est plus d'une que l'on peut attribuer entièrement à l'oubli complet des règles les plus élémentaires d'une saine hygiène.

Donc, régularité dans les repas et dans le sommeil, modération dans le boire et dans le manger, et surtout de l'exercice corporel, et encore de l'exercice.

On se fait une fausse idée, généralement, de la signification que l'on doit attacher à ce mot *exercice corporel*. Combien de jeunes gens de vingt à trente ans qui s'imaginent avoir pris un exercice suffisant, avoir fait beaucoup dans l'intérêt de leur santé, lorsqu'ils ont parcouru deux ou trois fois la distance qui sépare l'église cathédrale de la porte Saint-Jean. Cet exercice peut être suffisant pour les femmes, pour celles qui sont malades surtout, ou encore pour les vieil-

lards, mais pour les jeunes gens, pour les adultes, il faut plus, beaucoup plus.

Nulle part encore dans cette province, on ne voit établie sur des bases solides une seule de ces institutions si en honneur dans les autres pays, et dont le but est d'enseigner la science raisonnée des mouvements : je veux parler des gymnases. La force corporelle était tellement en honneur chez les anciens, qu'ils l'avaient divinisée ; nous modernes, nous tombons dans l'excès contraire. Espérons qu'avant peu il y aura des gymnases dans tous nos collèges, et qu'ils se multiplieront dans nos villes.

Tout cela n'empêche pas, pourtant, qu'on ne puisse se livrer, lorsque le goût y porte, à d'autres amusements moins fatigants pour le corps, et par cela même beaucoup plus en vogue. Ainsi, pour plusieurs, le jeu de cartes a des attrait irrésistibles ; pour d'autres, c'est le jeu d'échecs qui les enivre, ou bien les promenades en voiture, etc. Mais ce qu'il faut éviter soigneusement, c'est de faire de l'accessoire le principal.

Messieurs, depuis le jour où le Créateur a fait entendre aux oreilles du premier homme cette sentence irrévocable : " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front," depuis ce jour à jamais mémorable, le travail nous a été imposé à tous en punition de la première révolte de l'humanité.

Mais Dieu, dont l'infinie bonté égale la justice infinie, Dieu, qui, d'une main, abaisse la tête du coupable, et de l'autre, la relève, Dieu a voulu que ce châtiment nécessaire devînt pour ceux qui s'y soumettraient de bonne grâce, pour les hommes de bonne volonté, le plus grand des bienfaits, la plus douce des jouissances.

En effet, quels sont les heureux de ce monde?—Ce

sont ceux qui travaillent. Sans le travail, quel fardeau insupportable que le fardeau de la vie !

Le travailleur est toujours content de son sort. Pour lui, la vie est toujours trop courte, *vita brevis*, la mort trop hâtive, *ars longa*. Pour lui, jamais d'ennui, jamais de dégoût, jamais cette *haine du vivre*, cette grande plaie de notre époque, qui pousse tant de malheureux à abrégér leur existence, à ravir à la Divinité ce privilège dont elle est si jalouse, celui de nous retirer, quand il lui plaît, ce don inestimable de la vie qu'elle seule peut donner.

Il est un mot, il est un nom qui, sous tous les climats, sous toutes les latitudes, a le privilège d'enflammer les esprits des jeunes gens, de réchauffer les cœurs de vingt ans ; ce mot mille fois vénéré, ce nom mille fois béni, c'est le doux nom de la PATRIE !

La Patrie est une mère.

Parfois, vieille, décrépète, infirme, boiteuse, elle se présente avec des rides au front, avec tous les tristes attributs de la deuxième enfance. Trop souvent alors, ses fils ingrats, dénaturés, n'écoulant que les instincts d'un sauvage égoïsme, l'abandonnent à son pénible sort ; et la Patrie, mourante et délaissée, traîne, appuyée sur de faibles béquilles, la plus triste des existences, au milieu des pleurs et des déboires de toute nature.

Ailleurs, la Patrie est forte, puissante, dans toute la vigueur de l'âge adulte. Ses enfants, nombreux comme les sables du rivage, forts comme les lions du désert, se persuadent facilement que leur mère peut se passer de leurs services. Imbus de cette croyance, ils abandonnent à quelques esprits privilégiés le soin de pourvoir à son salut, l'honneur de veiller aux intérêts de sa gloire.

Ici, messieurs, en Canada, la Patrie s'offre à nos yeux avec tous les attraits d'une mère encore brillante de jeunesse et de beauté, d'une mère dont la couronne de fleurs d'oranger a subi à peine une légère flétrissure. Orpheline depuis hier, la face recouverte d'un crêpe funèbre, elle n'a pour tout appui que les bras de ses enfants !—Qu'un seul lui fasse défaut, et la Patrie souffre, elle pleure !

Pressons-la donc sur notre sein cette mère chérie, réchauffons-la de notre haleine ; apportons tous à ses pieds le salaire de la journée. En retour du *talent* qu'elle nous a donné en héritage, rapportons-lui dix talents. Que nos neveux et nos arrière-neveux ne puissent jamais nous reprocher notre insouciance, notre paresse !

Notre honneur est engagé, messieurs ; veillons à ce que la Patrie ne soit jamais obligée d'aller

“crier famine
“ Chez la fourmi, sa voisine,
“ La priant de lui prêter
“ Quelque grain pour subsister !...”

Faisons de notre mieux, pour que nos descendants ne nous fassent pas le reproche que

“ Quand la bise fut venue,”

la Patrie n'a pas même trouvé

“un seul petit morceau ”
“ De mouche ou de vermisseau !...”

III

LUXE ET VANITÉ

1869

Le dernier dimanche de l'Avent étant arrivé, M. le curé annonce au prône de sa paroisse qu'immédiatement après les vêpres il y aura, à la sacristie, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux.

A maintes reprises, dans le cours de l'année, pareille annonce a été faite du haut de la chaire, sans, cependant, créer aucun émoi : tout le monde sachant bien qu'à ces réunions périodiques, messieurs les marguilliers n'ont à s'occuper que d'affaires de routine ou d'autres : telles que la vente d'un banc, l'achat des objets nécessaires au culte, la liquidation de certaines dettes contractées par leurs prédécesseurs, etc. Mais l'assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, au dernier dimanche de l'Avent, a bien une autre importance. En effet, c'est alors que le marguillier en charge constate que le terme de ses fonctions est expiré, et que le fardeau des honneurs qu'il a porté avec autant de distinction pour lui-même que de profit pour les autres, pendant une année entière, doit passer à d'autres épaules.

La messe finie, des groupes se forment à la porte de l'église ; et, à l'animation qui règne dans les divers cercles, on pressent quel est le sujet de la conversation.

D'ordinaire, cette élection de marguillier se fait de la manière la plus paisible du monde ; c'est une affaire de famille qui se règle à l'amiable, sans la moindre anicroche. Mais une raison majeure se présente aujourd'hui pour troubler la paix et l'harmonie de la paroisse, et pour faire éclore une lutte ardente et passionnée.

En effet, trois mois se sont à peine écoulés depuis les élections générales, et il s'en faut que les partis soient réconciliés ; en outre il y a là, à l'affût, les cabaleurs de profession, qui trouvent toujours leur compte dans un brouhaha bien conditionné, et qui ne manquent pas d'attiser le feu encore mal éteint des passions. Bref, en aussi peu de temps qu'il en faut pour le dire, voilà que la paroisse se trouve divisée en quatre partis.

Il y a d'abord le haut de la paroisse, qui se pose contre le bas ; le bas, contre le haut. Le haut se scinde en deux camps : le haut du haut, le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait autant : et il y a le bas du bas, et le haut du bas.

Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans le banc de l'œuvre deux marguilliers de son arrondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de faire la nouvelle élection. Le bas, au contraire, soutient que le tour du candidat du haut n'est pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier des gens fort respectables, déjà même sur l'âge, à qui il ne faut pas faire de passe-droits. D'un autre côté, le haut du haut affirme qu'il y a trois ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en

justice son tour doit être venu ; sur quoi, le bas du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le bas du bas prétend que le candidat du haut du bas est déjà maire de la paroisse, et qu'il n'est pas juste que le même ait tous les honneurs.

Dans cet état des esprits, l'élection ne peut manquer d'être chaude : aussi, le candidat du bas du haut ne l'emporte-t-il à la fin que par deux voix de majorité.

Deux semaines de répit sont accordées au marguillier en exercice, après l'élection de son remplaçant ; et ce n'est qu'au jour de l'an que se fait l'installation du nouvel élu.

Il y a presque toujours chez ceux qui débutent dans l'exercice des fonctions imposées par une charge d'honneur, une certaine gêne dans les allures, une certaine roideur dans les mouvements, qu'on ne remarque pas chez ceux qu'une longue habitude a familiarisés avec toutes ces entraves. Chez une femme—si elle est jolie—ce petit air pudibond est plein de charmes ; mais chez l'homme, pour peu qu'elle dépasse certaines limites, la timidité donne un air gauche et guindé qui, pour le moins, frise le ridicule.

Toutes ces causes et quelques autres encore se réunissaient pour rendre pleine d'embarras et même cruelle la position du nouveau marguillier, lors de sa première apparition dans le banc de l'œuvre.

En effet, depuis le jour de l'élection, on n'était pas resté inactif à la maison de France Guérard,—puisqu'il faut décliner son nom—l'élu du bas du haut. Plus d'une emplette, dans cet intervalle, avait été faite chez le marchand de la paroisse, plus d'un compte avait été enregistré au débit du dignitaire. Femmes et filles avaient été constamment occupées durant tout ce

temps, et l'aiguille n'avait eu jour et nuit, ni cesse ni repos. Cela explique suffisamment comment il advint que France Guérard, l'homme simple et modeste jusque là, le cultivateur modèle qui n'avait encore jamais porté d'autres habillements que ceux d'étoffe ou de toile de son pays, cela explique suffisamment comment il advint que France Guérard fit son entrée au banc d'honneur, emmaillotté dans des vêtements de drap fin, depuis les pieds jusqu'à la tête, au grand ébahissement de toute la paroisse.

Ce n'est pas tout. Madame la *marguillière*, qui ne s'en serait jamais aperçue dans d'autres temps, a cru constater que sa mantille, qu'elle trouvait pourtant bien de son goût auparavant, était un peu râpée, passée de mode, nullement convenable. Les trois grandes filles de la maison se sont imaginé que des robes neuves, des chapeaux neufs, ne contribueraient pas peu à les mettre au niveau de leur position nouvelle, et à les rehausser dans l'estime des gens; enfin l'aîné des garçons s'est persuadé facilement que, pour mener son père à l'église désormais, il fallait un harnais argenté et un *sleigh* à la dernière mode.

Total des dépenses occasionnées par la nouvelle dignité et dûment entrées dans les livres du marchand de la paroisse, au débit du marguillier : 42 louis, 8 schellings, 6 deniers. O vanité ! voilà de tes coups ! ô luxe ! voilà de tes excès !

Si j'étais marguillier !

Si j'étais marguillier, et que je vécusse à la campagne, en bon et honnête paysan, — ce qui arrivera un jour, j'en ai le ferme espoir — et si, au dernier dimanche de l'Avent, la commune voix de ma paroisse venait à m'élever à ce poste de confiance, là, franchement, je me croirais grandement honoré.

Lorsqu'un semblable choix se fait d'une manière spontanée et sans cabale, c'est un brevet d'honnêteté, d'intégrité, d'intelligence, décerné par toute une paroisse à un de ses membres dont elle proclame, par là même, le mérite et les vertus. Aussi, ferais-je de mon mieux pour ne pas faire regretter à mes électeurs le choix qu'ils auraient fait ; je me mettrais en quatre pour leur donner l'exemple de la simplicité, de la modestie, de toutes les vertus chrétiennes et agricoles.

Une foule d'ambitions naîtraient alors dans mon esprit.

Je voudrais que mes labours, que mes hersages, l'entretien de ma terre, en général, fissent crever d'envie tous mes voisins à six lieues à la ronde. Je ferais en sorte que mes prairies, que mes pièces de froment, d'orge, d'avoine, de légumes, grâce à une culture sans reproche, me rapportassent un revenu quadruple de ce que des pièces de même étendue rapporteraient à mes voisins.

J'introduirais sur ma terre, et par là même dans ma paroisse, autant d'instruments agricoles perfectionnés que mes moyens pécuniaires me permettraient de le faire.

Je voudrais que tous les produits de ma ferme remportassent constamment les premiers prix aux expositions de mon comté. Mon plus grand plaisir serait de voir bondir autour de moi mes agneaux et mes brebis d'espèces nouvelles ou améliorées ; ma grande ambition, de montrer à mes électeurs mes belles vaches bien grasses et bien dodues.

A la tombée du jour, après une journée de sueurs et de fatigues, avec quelle jouissance je respirerais la douce senteur du foin fraîchement coupé ! avec quel

orgueil je contemplerais les belles gerbes qu'aurait moissonnées la faucille de mes serviteurs ! Plus tard, nonchalamment étendu sur l'herbe d'un petit promontoire—comme j'en connais un—d'où la vue se perdrait à l'horizon, avec quelles délices inexprimables je verrais se dérouler à mes pieds les grandes eaux du St. Laurent ! comme mon œil suivrait attentivement les navires aux blanches voiles, se croisant en tous sens dans le sillage de lumière tracé par la lune ! comme je prêterais une oreille jalouse au chant des matelots, aux mille bruits de leurs manœuvres, au frémissement de la brise, enfin à toutes ces belles grandes voix de la nature, dont l'admirable musique que nous venons d'entendre nous donne une si juste idée ! Ah ! si j'étais marguillier !

Comme témoignage de reconnaissance pour tout le bien que pourrait faire mon exemple, je demanderais à mes co-paroissiens une faveur, une seule : de ne jamais songer à moi pour remplir les postes de maire de la paroisse, ou de préfet du comté, et de passer à d'autres qu'à moi le calice amer de sous-voyer.

L'amour du luxe et des vaines parures, la recherche dans les habits, le désir de *paraître*, sont des traits qui nous distinguent. Qu'on n'aille pas croire que c'est un mal acquis, qui ne date que d'hier ; oh non ! c'est un mal dont l'origine est très-éloignée, un mal héréditaire. Écoutons le tableau que traçait Charlevoix de la société française de Québec en 1720.

“ On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage : car on y aime à s'y faire honneur de son bien, et presque personne ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si, avec cela, on peut avoir de quoi se bien mettre ; sinon, on se retranche

sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles (c'était le nom qu'on nous donnait alors). Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes."

Plus loin Charlevoix ajoute : " Il n'en est pas de même des Anglais nos voisins ; et qui ne connaîtrait les deux colonies que par la manière de vivre, d'agir et de parler des colons, ne balancerait pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il règne dans la Nouvelle-Angleterre une opulence dont il semble qu'on ne sache point profiter ; et dans la Nouvelle-France, une pauvreté cachée par un air d'aisance qui ne paraît point étudié..... Le colon amasse du bien et ne fait aucune dépense ; le Français jouit de ce qu'il a et souvent fait parade de ce qu'il n'a point. "

Dans une lettre en date du 12 juin 1756, adressée de Montréal par M. de Montreuil à un de ses amis, on lit la phrase suivante : " Il est incomparable combien le luxe règne dans ce pays-ci !..... "

Que le luxe, que la vanité soit une des grandes plaies de ce pays, cela ne fait doute pour personne. * Partout nos prédicateurs tonnent contre cet abus ; et, de temps à autre, il paraît à ce sujet dans nos journaux les articles les plus sensés. Mais il est, à mon avis, un côté de la question qu'on paraît rejeter dans l'ombre, ou qu'on feint d'ignorer.

Du moment qu'il s'agit du luxe, de la vanité, vite on s'attaque aux femmes ; c'est elles que l'on accuse, sur elles retombe tout le blâme. Je ne nie pas qu'on n'ait raison quelquefois. Mais, messieurs, la vanité des hommes, le luxe des hommes, c'est quelque chose aussi !

Qu'une fraîche paysanne de 18 ans attache un petit

ruban à sa chevelure, une aigrette à son chapeau, je **ne** vois là rien de répréhensible. La femme doit plaire, **c'est** son état; elle le sait... nous le savons! Si cette **aigrette**, si ce bout de ruban sont ajustés avec goût; **s'ils** font ressortir l'éclat de son teint, l'ébène de sa chevelure, quel mal y a-t-il? Il y a des gens que cela **scandalise**; moi, je trouve cela très-joli. Et il en faut **bien** de ces aigrettes, il en faut bien de ces bouts de ruban pour grossir la note du marchand! Mais qu'un **faraud** campagnard, qu'un jobard de 25 ans se mette **en** tête de singer les modes des villes, qu'il s'affuble de **vêtements** élégants, dispendieux, alors c'est pire que **mal**, c'est ridicule. C'est un luxe non-seulement **dé-placé**, mais mal placé. Et si l'esprit de vanité le porte, **comme** cela arrive très-souvent, à faire de folles dépenses pour l'achat de chevaux de luxe, de voitures de promenade, alors soyez sûrs que la ruine est près **d'entrer** dans cette maison: ces objets de parade coûtent **cher**, trop cher pour que nos cultivateurs s'en paient la fantaisie.

Ce qui est luxe, excès pour l'un, peut très-bien n'être que simplicité, modestie chez un autre; le tout est subordonné au degré de fortune, à la position sociale, **etc.** Mais, aujourd'hui, tous les rangs sont confondus; et l'esprit d'imitation fait de tels ravages, que si, par **hasard**, un pauvre diable se met à imiter un grand personnage, il y en aura bientôt dix qui imiteront et le grand personnage et le pauvre diable. C'est ce qu'on voit tous les jours. La servante s'habille aussi bien, souvent mieux que sa maîtresse; vous croyez parler au maître, et vous adressez la parole au domestique, au palefrenier.

Parmi les innombrables mauvaises choses qui sont au

dedans de nous et au dehors de nous, il en est peu qui soient si mauvaises dans leur essence, si ingrates par leur nature, qu'elles n'offrent au moins quelque bon côté. Les poisons les plus subtils sont bien souvent les médicaments les plus précieux, et il n'est guère de bêtes si féroces qui ne présentent quelque bonne qualité qui les distingue. Il en est de même des passions de l'homme : presque toutes, avec une bonne direction, peuvent conduire à bien. Mais, de quelque façon que l'on tourne et retourne la vanité, on ne lui trouve jamais que des dehors détestables. L'orgueil, cousin germain de la vanité, a un meilleur partage. Au mot orgueil on accole souvent des épithètes excellentes ; ainsi, l'on dit : noble orgueil, orgueil des grandes âmes, orgueil des belles actions, orgueil du bien, orgueil de la vertu. Il y a même un orgueil sublime, l'orgueil de la croix ! Le Tout-Puissant s'est proclamé un Dieu jaloux ! or, la jalousie ne va pas sans orgueil.

Il y a bien des espèces de vanité ; la mieux connue est la plus sotte, c'est celle qui s'affiche, qui s'impose ; cette vanité court les rues. Une autre espèce, moins apparente parce qu'elle est pleine de ruses et de fourberies, est la vanité qui se cache, qui se dissimule ; on pourrait donner à cette dernière le nom de *vanité modeste*. En voici un exemple : Un homme fait une bonne œuvre, une belle action qui, nécessairement, s'accompagne d'un certain éclat ; vous l'en félicitez cordialement, que doit-il faire ? Vous remercier de votre bienveillance, se féliciter lui-même et franchement de ce que cette bonne action a pu contribuer au bien-être de ses semblables ? Tel n'est pas le rôle du vaniteux modeste. Au premier mot d'éloge il vous arrête, il

rougit, paraît confus, dissimule enfin le contentement qu'il éprouve, parce qu'à la vanité de la bonne action il en veut joindre une autre, la vanité de la modestie.

Le luxe est mieux partagé que la vanité, et, comme l'orgueil, il présente plus d'un bon aspect. Que de pauvres gens à qui le luxe des riches et des puissants distribue le pain de chaque jour ! Le millionnaire qui vit sans luxe doit être extrêmement vertueux, si sa modestie n'est pas de l'avarice. Il faut que sa main droite soit bien largement ouverte, pour que la gauche ne l'accuse pas de lésinerie. Ne pas vivre dans le faste, lorsqu'on commande à des millions, est le comble de l'héroïsme ; et le comble de la vertu, c'est de commander à des millions, et de faire partager sans bruit ce que l'on a avec ceux qui n'ont pas.

Le luxe des grands, bien que très-légitime, offre cependant plus d'un danger, surtout le danger de l'exemple.

Mais il est d'autres genres de luxe qui non-seulement sont tolérables et permis, mais même commandés par la bienséance et qui sont de rigueur absolue : je veux parler du luxe que déploie la Patrie aux jours de ses grandes fêtes, du faste et de l'éclat dont s'entoure la religion lorsqu'elle célèbre ses grands solennités.

J'aime, aux jours de nos fêtes nationales,—que ces fêtes s'appelle la St. Patrice, la St. George ou la St. Jean-Baptiste—j'aime à voir ces belles et longues processions qui défilent par nos rues toutes pavoisées, avec déploiement d'étendards ornés de belles devises, au son de ces musiques guerrières qui répètent les chants populaires et nationaux. Le peuple alors revêt ses habits de fête, le peuple se fait beau. Encourageons de toutes nos forces ces belles démonstrations :

les fêtes nationales sont les fêtes du peuple, et le peuple n'a pas trop de fêtes.

J'aime encore le faste et le luxe dont s'entoure la Patrie, lorsqu'à l'ouverture de nos Parlements, une double haie de soldats sous les armes borde nos rues, pendant que le canon tonne et que la musique militaire fait entendre ses joyeuses fanfares. J'aime alors l'éclat des brillants uniformes, le luxe déployé dans l'ornementation des voitures de gala. Cette fête est encore une fête de la Patrie; ce luxe, le luxe de la Patrie. Or, ma Patrie, — ne fût-elle qu'une petite paysanne — comme elle est belle dans ses brillants atours! comme elle relève fièrement son front coquet, sur lequel je vois briller ces deux étoiles qui ont noms : Foi et Espérance!

J'aime le luxe, lorsqu'aux grandes solennités religieuses, je vois notre vieille cathédrale de Québec revêtir ses ornements pompeux. Alors, rien n'est de trop : l'or brille de tous côtés, les pierres précieuses jettent mille feux éblouissants, pendant que l'encens s'élève vers la voûte, en spirales odoriférantes, et que l'orgue, avec ses torrents d'harmonie, dilate l'âme, l'élève, l'agrandit. J'aime ce luxe, parce que ce luxe est celui de ma religion, et qu'il me donne un avant-goût des splendeurs du ciel..... le ciel! qui n'est autre chose que le luxe de Dieu!

J'ai donné, plus haut, un exemple de la manière dont le luxe naît et se propage dans nos campagnes; il n'est que juste que nous fassions à présent un petit retour sur nous-mêmes, citadins fort peccables, et que nous voyions si, par hasard, notre conscience est bien à l'abri de tout reproche, si notre conduite ne prête absolument aucune prise à la censure.

Si quelqu'un de mes auditeurs veut bien se donner la peine d'aller faire un petit tour dans la paroisse de St. Régis, comté de Bonaventure, il pourra lire à la page trente-deuxième, du vingtième volume des registres de baptême, l'acte de naissance suivant :

“ Ce jour, 15 septembre, nous avons baptisé Jean-Baptiste, enfant légitime de François-Xavier Brindavoine et de Dame Angélique Brisson.”

Au bas de l'acte se voient la signature du curé et les marques du parrain et de la marraine, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Aucun événement extraordinaire ne vint troubler l'enfance et la jeunesse de Jean-Baptiste. Vacciné à six mois, jusqu'à l'âge de sept ans il eut à lutter contre la pousse des dents, la coqueluche, la scarlatine, la rougeole; toutes maladies que le jeune Brindavoine surmonta bravement, grâce à une constitution hors ligne; grâce aussi, il faut bien le dire, à l'éloignement du docteur de l'endroit, qui, fixé à plus de trois lieues du domicile de M. Brindavoine, père, ne put faire parvenir au jeune malade qu'une seule de ses poudres. De 7 à 15 ans, le martinet du maître d'école eut à peu près seul le privilège de jeter un grain de variété dans la monotonie de l'existence du jeune homme, et vint lui donner de temps à autre des preuves palpables comme quoi les libertés—surtout celle de ne pas apprendre ses leçons—ne sont pas toujours absolument libres. A 20 ans, pour une cause ou pour une autre, Jean-Baptiste fut pris d'un souverain dégoût pour la vie des champs, et vint s'engager comme garçon de peine chez un riche marchand de Québec.

Devenu, d'un seul bond, un monsieur de la ville, notre héros comprit que son premier soin devait être

d'échanger sa toilette toute campagnarde pour une autre plus conforme à sa nouvelle position. L'acquisition de ces divers objets se fit à l'enseigne "*Second hand clothing bought and sold here.*" Somme ronde pour cette première dépense : six mois de salaire.

Les affaires de Jean-Baptiste se mirent à prospérer, à tel point que, lorsqu'il fut parvenu à l'âge de pleine maturité et de raison, c'est-à-dire à 25 ans, il résolut de se marier : c'était une idée comme une autre. L'objet de sa convoitise était la cuisinière du coin. Il y eut des pourparlers, de petites façons, de petites moues suivies de réconciliation, enfin tout le chapitre ordinaire de péripéties en pareille occurrence. Mais tout va bien qui finit bien ; le mariage fut décidé, et la noce fixée au 20 de juillet.

Ce jour-là, Phébus se leva brillant et radieux, et n'eut rien à envier au soleil d'Austerlitz.

Les carrosses de louage, retenus longtemps d'avance, arrivent quelques minutes avant l'heure prescrite. Des pompons blancs sont attachés aux oreilles des chevaux, aux fouets des cochers, et à chacun de ces derniers on fait largesse d'une paire de gants blancs. Mais les gueux de cochers, habitués à ce genre de spéculation, glissent sournoisement dans leurs poches ces gants tout *flambant* neufs, et les remplacent par d'autres déjà salis et usés, et qui ont servi à une demi-douzaine et plus de mariages vulgaires.

Il y a trois garçons d'honneur, trois filles d'honneur. Un certain nombre de spectateurs et de spectatrices se pressent, aux abords de l'église, pour jouir du spectacle. Enfin, pour piquer au plus court, le *oui* sacramentel est prononcé, et, la cérémonie conclue, on se rend chez M. Phelippeaux, oncle de la mariée, où

a lieu le déjeuner. On y mange maintes choses, on y boit un petit coup. M. Phelippeaux fait un discours ; Madame Phelippeaux, vieille dame sur le retour, chante une complainte, la même qu'elle avait chantée le jour de ses noces. Ce qu'entendant, M. Phelippeaux, échauffé par trois petits verres d'absinthe, ne peut s'empêcher de prendre un air mélancolique. Après le déjeuner, on part de nouveau en carrosse pour se promener par les rues de la ville, et à 4 heures P. M. l'heureux couple, pour suivre l'usage du grand monde, s'embarque dans le *Québec*, en route pour l'Ouest.

Ils s'arrêtèrent aux Trois-Rivières, où ils passèrent huit jours à admirer les monuments de cette grande ville. (M. Brindavoine m'a avoué depuis que, même à cette époque reculée, il avait pressenti qu'un jour viendrait où l'on construirait le chemin de fer des Piles.)

Le lendemain, les journaux annonçaient le mariage de Jean-Baptiste Brindavoine, écuyer, et de demoiselle Josephte Grillarde.

Total des dépenses pour toute la cérémonie : 25 louis, c'est-à-dire un an des revenus du pauvre hère. Compensation : il a brillé pendant un jour ; pendant un jour, il a fait parler de lui.

Que de pauvres gens, même parmi ceux qui ne sont pas domestiques, se livrent à de pareilles extravagances que ne justifient ni leurs moyens, ni leur état social !

Cependant le mariage de M. et de Madame Brindavoine fut béni..... et 18 ans plus tard, Mlle Jane Brindavoine, riche de ses dix-sept ans, sortait du couvent où elle venait de compléter son éducation.

Mademoiselle Jane est déjà lancée dans le monde,

ce qu'attestent suffisamment les deux albums richement reliés qui reposent sur une des tables du salon. Il y a un album littéraire, il y a un album de photographies ; à défaut d'autres choses, je crois que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de les feuilleter. Du reste, nous avons ici une mine inépuisable pour le sujet qui nous occupe. Ouvrons d'abord l'album littéraire. Sur la première page, je lis les vers suivants :

“ Sur cette page blanche où mes vers vont éclore
 “ Qu'un regard quelquefois ramène votre cœur
 “ De votre vie aussi la page est blanche encore
 “ Que ne puis-je y graver un seul mot : le bonheur. ”

Signé : ALPHONSE PITOU.

O Alphonse de Lamartine !

Sur la deuxième page, sur la troisième, la quatrième et jusqu'à la dixième, des vers anglais, remplis de *Oh !* de *Ah !* de *hearts !* de *skies !* de *moonlights* et de *stars !* Le tout signé de noms d'auteurs à qui la langue de Racine ne suffit pas, et qui, pour se donner du ton, ont cru devoir emprunter l'idiome de Shakespeare !

Sur la douzième page, et, par-ci par-là dans le volume, deux amoureux féroces qui épanchent tour à tour leur âme en vers de quatorze et de quinze syllabes, à grand renfort de *délire* qui rime avec la *lyre*, d'*amour* qui rime avec *l'astre du jour !*

Passons à l'album de photographies.

Pour les personnes modestes et sans prétentions, faire prendre son portrait est la chose la plus simple du monde : elles posent comme elles sont, et, par là même, leur photographie est naturelle, c'est-à-dire bonne, ressemblante. Mais, pour les personnes vaines et entichées d'elles-mêmes, poser pour la photographie, c'est une affaire d'état. Longtemps d'avance elles s'examinent, consultent leur miroir, étudient leur pose,

l'air qu'elles vont se donner : c'est justement le moyen d'avoir un affreux portrait.

• Voici les père et mère de Mlle. Jane en groupe. Ils sont là..... les paupières demi-closes, la main droite de l'un dans la main gauche de l'autre ; les deux autres mains, roides au bout des bras, avec les doigts largement écarquillés, font patte d'oie sur les genoux respectifs des deux conjoints. A la droite de Monsieur, sur une table, est un gros livre avec un encrier et une plume, à gauche de Madame, un livre et un pot de fleurs.

Une des amies de Mlle. Jane, la crayache en main, pose en amazone ; une autre est en costume d'hiver, avec une infinité de dorures au cou, aux bras, aux oreilles et aux doigts.

Les beaux, eux, affectent toutes les poses imaginables.

En voici un dont le coude est appuyé sur une table ; sa tête repose dans sa main. Ses regards langoureux ont l'air d'aller se perdre là-bas, bien loin, dans les plaines fleuries du Tendre. Il pose pour la statue de la Mélancolie.

En voici un autre dont le regard est fier, le front menaçant. Il a le sourcil froncé, la moustache en croc ; sa main droite est sur le point de se lever pour imposer un commandement. C'est mon frère d'armes un milicien du treizième bataillon sédentaire dont je suis l'assistant-chirurgien ! il pose pour la statue de Mars.

Enfin, en voici un qui, pour se donner des airs de sans-façon, est à cheval sur un caillou. Il porte un paletot de fourrure, un gros casque d'hiver, pendant

que le paysage qui fait le fond du tableau représente des arbres garnis de la plus belle verdure, des plantes épanouies aux chauds rayons du soleil de juillet.

Lorsque la vanité et le mauvais goût tirent un tel parti de la photographie, je me demande si l'on a bien lieu, vraiment, de se féliciter de l'invention de Daguerre.

J'arrête, et cependant mon sujet est loin d'être épuisé. Gâté par votre bienveillance et par vos applaudissements, si c'était à recommencer, Mesdames et Messieurs, il est un chapitre que je me garderais bien d'omettre ; ce chapitre serait intitulé : "La vanité du Lecteur Public."

IV

NOTAIRES, AVOCATS, MÉDECINS

CONFÉRENCE FAITE À LA DEMANDE DE L'INSTITUT CANADIEN

1870

On est notaire, ou on ne l'est pas. Quand on n'est pas notaire, eh bien ! on peut être autre chose : arpenteur, avocat, médecin..... Mais, une fois qu'un homme est devenu notaire, du moment qu'un fatal parchemin armé d'un grand placard de cire rouge est venu lui donner plein pouvoir d'agir, instrumenter, faire et parfaire ès qualités d'icelui, dans et pour la Province de Québec, dans et pour la Puissance du Canada, ah ! alors, malheur à cet homme, car..... il est notaire !

Tout autour de lui, il trace un cercle étroit dans lequel je lis : donations, obligations, quittances, inventaires, partages, testaments, codicilles, cessions, protêts, et le reste. Dans ce cercle maudit, j'aperçois toute une kyrielle à n'en plus finir de susdits, de soussignés, de cédants, de cessionnaires, de donateurs, de donataires, de testateurs, de préciputs, dont acte : un fatras inintelligible de mots n'appartenant plus à aucune langue morte ou vivante : un tohu-bohu de phrases interminables, séparées par des virgules, au bout desquelles je cherche, mais en vain, ce point, ce bien-

heureux point que les grammairiens appellent *point final* ; ce point consolateur qui vous permet, enfin, de respirer, de reprendre haleine, et qui vous sauve de l'asphyxie.

Triste existence, hélas ! que celle d'un homme qui ne peut faire son affaire qu'en s'occupant constamment de celle des autres. En cela, pourtant, le notaire partage le sort commun de tout le monde, ou à peu près, le sort du médecin, celui de l'avocat.

La profession d'avocat, celle de la médecine ont eu une origine céleste : toutes deux ont eu des représentants dans l'Olympe. En vain j'ai cherché le dieu ou la déesse du notariat ; je ne l'ai pas trouvé.

Ce n'est pas que les notaires n'aient fait des efforts très-louables pour reporter leur origine jusqu'à une époque très-reculée ; tous ces efforts n'ont abouti qu'à établir un fait qui, à la rigueur, pourrait être discuté : c'est qu'Aristote, dans ses écrits, a dit un mot de cette institution. Or, Aristote, précepteur d'Alexandre-le-Grand, vivait quatre cents ans avant J. C. Reste à savoir ce qu'étaient ces notaires dont parle Aristote, quelles étaient leurs attributions.

Le mot *notaire* vient du latin, *notæ*, notes, parce qu'autrefois les Notaires, qu'on appelait *Notarii*, rédigeaient les conventions des parties par notes ou abréviations. A Rome, sous la royauté et sous la république, le notariat fut exercé par des esclaves ; il en fut de même, pendant longtemps, de la médecine.

Dans les premiers temps de Rome, les citoyens romains étaient ou agriculteurs, ou soldats. On craignait que l'étude des arts libéraux n'introduisît dans l'Etat le

luxe et la mollesse; et l'exercice des arts était laissé aux esclaves.

Sous l'empire, le peuple-roi dégénéré était devenu un peuple de fainéants. A part les personnages et les fonctionnaires qui vivaient de rapines et de concussions, on peut dire que le peuple romain vivait de l'aumône que lui distribuaient ses empereurs. Or, pour subvenir aux besoins de ce peuple famélique, l'univers entier était mis à contribution, et payait de lourds impôts. N'étant pas astreint à gagner son pain quotidien, le citoyen romain, *civis romanus*, n'avait nul intérêt à cultiver l'étude des professions libérales, qui devenaient le partage des esclaves et des affranchis. De là, aussi, l'importance qu'acquirent ces esclaves et ces affranchis, qui ne tardèrent pas à devenir les maîtres de leurs maîtres. Cependant, il faut le dire, sous l'empire romain, le notariat fut exercé souvent par des hommes libres, et même par des patriciens.

Les actes des martyrs chrétiens furent rédigés par des notaires qui s'appelaient *Regionarii*, *Scriniarii*. Plus tard, ces notaires prirent le nom de protonotaires apostoliques.

De Rome, le notariat a passé aux diverses contrées de l'Europe, à la France spécialement; de la France, il ne pouvait tarder de s'implanter en Canada: c'est ce qui arriva dans les premiers temps de la colonie.

On a dit, et répété jusqu'ici, que le premier notaire de la Nouvelle-France a été Audouart, dont le premier acte fut passé à la date du 10 juillet 1686. Cet acte est intitulé comme suit "Concession par Charles Huault de Montmagny, gouverneur, à Jacques Sevestre, de 9 arpens de terre en la Banlieu de Québec." La minute de cet acte est au greffe de cette ville. Ce-

pendant, d'autres actes notariés avaient été passés avant celui-là. Ainsi le Testament de Champlain fut fait en 1635 ; le partage des biens de la famille Hébert, en 1634. Ces deux actes ont été rédigés par deux greffiers, dont l'un—celui qui a rédigé le testament de Champlain — s'appelait De la Ville ; et l'autre — celui qui a fait le partage des biens de la famille Hébert—portait le nom de Duchaine.

Il est donc vrai de dire que le premier notaire *royal* de la Nouvelle-France a été Audouart ; mais d'un autre côté, les deux premiers notaires qui ont instrumenté dans la Nouvelle-France ont été les deux greffiers Duchaine et De la Ville. Les greffiers étaient des notaires.

J'ai lieu de croire que l'acte passé par le greffier Duchaine a été le premier de ce genre fait en ce pays.

Le plus ancien acte passé à Montréal paraît avoir été une quittance, par Me. L. Clausse, Notaire royal, en 1648. Le plus ancien acte conservé aux archives des Trois-Rivières est un contrat de mariage, passé devant Sévère Ameau, le 7 août 1650.

Le nom du deuxième notaire, par ordre de date, dont les minutes reposent aux voûtes des Trois-Rivières, est celui de Guillaume de la Rue, Notaire royal et juge à Champlain.

Ce Guillaume de la Rue est mon ancêtre. De lui, la maladie du notariat a passé à sa descendance comme une affection héréditaire. J'espère que le germe de cette affection est éteint ; je rends grâces au ciel d'y avoir échappé, d'autant plus que mon tempérament m'y prédisposait.

Les ambitions du notaire dérivent tout naturellement de son genre d'occupations ; ces ambitions se

meuvent, conséquemment, dans un cercle fort restreint. Les questions d'argent, de possession, de propriété, d'acquisitions, qui s'agitent constamment sous ses yeux, ont l'effet inévitable d'imprimer à son caractère une marque distinctive. Aussi, les notaires sont-ils remarquables par leur esprit d'ordre et de sage économie.

Une particularité physique que j'ai cru remarquer chez eux, c'est la maigreur du corps. Les exceptions sont rares. S'il existe quelque part un notaire replet soyez sûrs qu'il exerce d'autres fonctions que celles de son état. Celui-là doit-être membre du parlement ou conseiller législatif, registrateur, ou, tout au moins, agent des Terres de la Couronne.

Amis de l'ordre et du repos, prudents par intérêt et par habitude, les notaires n'ont jamais, que je sache, troublé l'ordre social, ni suscité de révolutions. De temps à autre on en a vu s'éprendre pour la carrière des armes; mais, à beaucoup de sagesse joignant une prudence consommée, les notaires guerriers savent mettre des bornes à leur ambition. Leurs vœux sont pleinement satisfaits, lorsqu'ils ont obtenu le grade de major ou celui de lieutenant-colonel dans la milice de réserve. J'en ai connu cependant—c'étaient des notaires déclassés évidemment—qui se sont lancés dans le tourbillon de la milice active. Ceux-là sont devenus féroces, d'une fougue à tout rompre. Quelques-uns ont été vus chevauchant, en grande tenue militaire, dans nos paisibles paroisses, allant passer des contrats de mariage le képi sur la tête, le sabre au côté, la plume derrière l'oreille, à la grande terreur des futures épouses, peu familiarisées avec l'aspect des officiers de sa Majesté.

Entre toutes les vertus qui sont l'apanage du notariat, aucune ne brille d'un plus vif éclat que la vertu de la patience. Si l'on veut se faire une idée de la longanimité qu'un notaire peut apporter dans l'exercice de ses pénibles devoirs, il faut le voir à l'œuvre; il faut aller, dans quelque une de nos paroisses, assister à la passation d'un acte de donation, par exemple, ou encore à celle d'un contrat de mariage. Et vraiment, puisque l'occasion s'en présente, je ne vois pas pourquoi nous nous refuserions ce plaisir.

Mais d'abord, un contrat de mariage ne se fait pas tout à fait comme cela; une foule de petites péripéties se déroulent auparavant, qui ont bien leur piquant, leur intérêt; ces péripéties portent, depuis Adam et Eve, le nom d'amourettes.

Pour les raffinés des villes, les amourettes, ça débute par un mot glissé adroitement à l'oreille, durant la chaîne des dames, par un bouton de rose cueilli par hasard, offert de même, enfin par une foule d'autres petites recettes que j'oublie, mais que plusieurs connaissent... Le lendemain, il y a rencontre, rencontre fortuite, bien entendu. Si cette rencontre va jusqu'à une promenade dans la rue St. Jean; si cette promenade se répète deux ou trois fois dans l'espace d'une quinzaine, ah! alors, c'est une affaire bâclée!.....Je connais des jeunes gens qui ont été mariés dix fois comme cela; des jeunes filles, vingt fois; ni les uns ni les autres ne s'en trouvent plus mal.

Mais, quand un amoureux de campagne a une fois décidé de se marier, voici à peu près l'ordre dans lequel les événements se déroulent.

De deux choses l'une: ou c'est en hiver, ou c'est en été que le *sentiment* éclôt. Si c'est en hiver, les occa-

sions qui le font naître sont une partie de cartes, une veillée de famille, une fête à la *tire*, dans le temps de Noël, ou dans les jours gras, dans les jours gras surtout. Si c'est en été, les choses se passent comme suit :

Un bon dimanche, pour une raison ou pour une autre, qu'elle n'ose pas trop avouer à elle-même, encore moins aux autres, la jeune brunette refuse de revenir de la messe en voiture. Elle aime mieux aller à pieds : il fait si beau ! et un peu d'exercice le dimanche fait du bien.

La voilà donc allant son chemin, trottinant seulette et rêveuse..... Mais voici venir derrière elle, à pas précipités, un gaillard que quelque lutin semble pousser ; on le dirait mû comme par des ressorts. A dix pas derrière la belle, il ralentit sa marche un peu ; bientôt il reprend courage, puisun coup de chapeau, et l'abord a lieu. Alors, d'un consentement commun, la marche se ralentit ; c'est le moyen de prolonger le doux entretien.

Le beau qui avait prévu cette rencontre—comment, je ne sais trop—a une toilette recherchée. De la poche de son gilet s'élance le tuyau tout blanc d'une pipe encore vierge, la pipe des dimanches ; de la poche de sa redingote pointe sournoisement le coin d'un mouchoir de soie rouge ; son chapeau, incliné sur le côté de la tête, se rabat sur une des oreilles. S'il est un peu au fait des belles manières, s'il n'en est pas à ses premières armes dans ce genre d'exploits, il ne manque pas de s'emparer du parasol de la fillette qu'il porte triomphalement.

Quant à ce qui se dit et se trame dans ces doux épanchements, nous n'avons pas à y voir. La conversation entrecoupée, par-ci par-là, de silences pleins de

charmes, ne cesse qu'au moment où la jeune créature franchit le seuil de la maison paternelle.

Si cette manigance se répète au sortir des vêpres ; si, le dimanche suivant, le faraud conduit la belle à l'église dans sa calèche neuve, avec son harnais argenté ; s'il arrive à son poteau, en face de l'église, à bride abattue, sans plus de soucis des règlements de la municipalité que s'ils n'existaient pas ; ah ! alors il n'y a plus de doute ; et, au dîner, les mille cinq cents bouches des mille cinq cents communiant proclameront que Joseph à Jacques épouse la petite Françoise à Charles, que même la grand'demande est sur le point de se faire, et que, dans quelques semaines, les bans seront mis à l'église.

Tel est, en raccourci, le petit tableau des nombreuses péripéties qui se sont déroulées avant la passation du contrat de mariage, auquel je vous convie maintenant d'assister.

Les parties se présentent sans avoir nullement discuté, à l'avance, les conditions du contrat ; et alors s'engagent une lutte ardente, des discussions passionnées, capables de lasser vingt fois la patience la plus robuste ; au milieu de tout cela, le notaire est admirable par son sang-froid et son impassibilité.

A peine un point semble-t-il convenu que mille objections surgissent. Tous parlent à la fois, faisant valoir, bien souvent, mille arguments qui prouvent tout le contraire de ce qu'ils veulent démontrer.

Ce que le notaire a de mieux à faire au milieu de tout ce brouhaha, c'est de laisser passer l'orage. Quand les parties semblent enfin épuisées, à bout de ressources, pour peu qu'il y mette de tact, le notaire ne manque pas

de trouver quelque terme-moyen, de formuler quelque clause habile qui satisfait tout le monde et les met d'accord. Mais alors, qu'il se hâte de confier bien vite cette clause au papier, s'il ne veut pas que la question revienne sur le tapis, et que toute la discussion recommence.

Enfin, après deux ou trois heures de ce pénible travail, le contrat est fini. Bien souvent, c'est non-seulement un contrat de mariage, mais encore une donation, un partage, un testament. Lecture de l'instrument est donnée au milieu d'un profond silence, à haute et intelligible voix.

A la lecture des deux mots *donation mutuelle* surgit un incident fort remarquable. A ces mots, le notaire, quelle que soit sa gravité, quelle que soit la rigidité de ses mœurs, a le droit de prendre certaine liberté qui lui serait refusée une seconde avant, une seconde après. Ce droit, pourtant, pour peu qu'on y mette de bonne volonté, peut lui être escamoté.

Les notaires se plaignent, et avec raison, je pense, que leur profession a baissé dans l'estime des gens, qu'elle n'est plus entourée de ce prestige qui la rendait si honorable autrefois. Il en est du notariat comme de toutes les autres professions : l'encombrement a amené la gêne, la pauvreté ; cette gêne et cette pauvreté donnent lieu à une compétition extravagante et peu honorable.

Un pas a été fait, ces années dernières, dans la bonne direction. Au lieu de cette foule de chambres de notaires qui se faisaient une folle gloire d'admettre le plus grand nombre de candidats possible à l'étude et à la pratique du notariat, il n'y aura plus, à l'avenir, qu'une seule chambre. Si cette chambre s'organise

bien, sur des bases solides, nul doute qu'elle ne rende de grands services à cette utile profession ; et le notariat verra encore de beaux jours. Les notaires canadiens réclament comme un des leurs un des plus grands hommes qui aient vu le jour en ce pays : F. X. Garneau !

Les notaires, comme nous l'avons vu, ne peuvent pas reporter leur origine plus loin qu'à l'époque d'Alexandre-le-Grand. Les avocats et les médecins, plus favorisés, avaient des représentants dans le séjour des dieux. Thémis était la déesse de la justice ; Apollon et Esculape, les dieux de la médecine.

Thémis, fille du ciel et de la terre, était représentée, chez les anciens, avec une balance dans une main, un glaive dans l'autre, et les yeux bandés. Assurément, il n'y a rien aujourd'hui qui puisse nous engager à modifier cet emblème satyrique. La déesse Thémis frappe comme autrefois, en aveugle, et ne paraît guère être plus en état de voir de quel côté penche le plateau de la balance.

Malgré tout, c'est une belle profession que celle d'avocat.

Le jeu continu des discussions chaleureuses qui surgissent à tout instant, doit faire naître des émotions pleines de charmes. Il faut être toujours sur le qui-vive, prompt à la riposte ; il faut savoir flatter, s'indigner à propos, tâter le terrain, trouver le point faible des juges, appeler tour à tour, à son aide, le raisonnement, le sophisme, les passions.

Les avocats ont un passé bien glorieux. Ils ont eu, parmi leurs prédécesseurs, Démosthène, Eschyle, Cicéron, une foule de noms célèbres dans l'antiquité. De nos jours, le barreau français compte les hommes

les plus distingués, en tête desquels figure le nom du grand Berryer. Nombre de juristes anglais sont célèbres par leur savoir et par leur éloquence.

En tout temps, le barreau canadien a donné à ce pays ses premiers hommes d'Etat.

Quiconque aime le drame, quiconque se sent un faible pour la comédie, n'a pas besoin de fréquenter les théâtres pour satisfaire ses goûts. Nos Palais de Justice sont là : dans leur enceinte se déroulent journellement une foule de drames de la vie réelle, mille fois plus intéressants que toutes les pièces de théâtre les plus habilement agencées. Il y en a pour tous les goûts ; voici quels sont les miens.

A la Cour de Police, à la Cour du Recorder, il y a un peu de monotonie. Ce sont toujours des larcins, commis avec plus ou moins d'habileté ou de gaucherie ; toujours des horions, donnés ou reçus suivant les règles de l'art, ou en dépit de ces règles ; ou bien de pauvres diables, qui, à bout de ressources, viennent implorer piteusement qu'on les loge, vêtisse et nourrisse aux frais de Sa Majesté, avouant candidement qu'ils ont des habitudes désordonnées et vagabondes, ou mieux, en bon anglais, qu'ils sont *idle, loose and disorderly*.

A la Cour Supérieure, on est trop savant ; à la Cour de Révision, les juges se plaisent trop à jouer le rôle d'avocats ; à la Cour d'appel, on pose beaucoup. A mon avis, donc, la Cour par excellence, celle où l'on trouve en même temps instruction et amusement, celle que choisirait aujourd'hui Molière, en place de sa boutique de barbier, pour faire des études de mœurs, c'est la Cour de Circuit.

Ici, pas de gêne, pas d'embarras ; les choses vont

rondement. Les avocats sont muets, autant qu'ils peuvent l'être ; ce sont les témoins qui font les discours.

Chaque témoin s'en vient, à son tour, déposer dans la boîte, suivant l'expression reçue au barreau canadien ; et, aux allures que ces témoins se donnent, on voit qu'ils sont pénétrés de l'importance de leur rôle.

—“ Témoin, racontez les faits.”

Sur cette invitation, le témoin part. Il part de loin, bien souvent ; n'importe, laissez-le filer, c'est le plus sûr moyen d'arriver. Il arrivera toujours, tard peut-être, mais il arrivera. Gardez-vous bien de l'interrompre, vous l'embrouilleriez à tout jamais. Son discours est fait ; depuis longtemps il y a pensé, réfléchi ; il en a pesé chaque mot. C'est son discours à lui ; pourquoi ne le déviderait-t-il pas ? Vous en avez dévidé bien d'autres, vous.

Sur les lèvres de certains juges, vous saisissez un sourire ; un même, que je connais, rit aux éclats. Un sourire, un éclat de rire d'un juge—sur le banc,—c'est quelque chose qui a son prix. Cela démontre que, même sur le banc, un juge ne cesse pas d'être un homme.

Le nombre des petites affaires qui peuvent s'expédier en une seule journée, à la Cour de Circuit, est incroyable. Petites affaires ! et pourtant il est plus d'une de ces petites affaires qui font rire de pitié avocats, juges, assistants, et qui ont occupé sérieusement l'attention de toute une paroisse pendant des mois entiers, créé des inimitiés mêmes qui ne s'éteindront qu'avec peine aux Pâques prochaines.

C'est au terme de juin qu'il faut aller voir ces débats. Il y a alors quatre semaines que les locataires, dans

les villes, ont pris possession de leur logement nouveau. Si vous voulez vous faire une idée des mille et mille raisons qui peuvent rendre un escalier défectueux, un passage incommode, une porte de communication embarrassante; si vous voulez vous bien pénétrer de l'importance qu'il y a de noter, à heure fixe, la direction et la violence du vent, l'épaisseur de la neige ou de la glace dans une cour de maison; si vous voulez connaître jusqu'à quel point les locataires du deuxième ont ou n'ont pas le droit de jeter leurs eaux sales sur la tête des locataires du premier, c'est au terme du mois de juin de la Cour de Circuit que vous vous édifierez sur tous ces points.

Les jeunes avocats débutent par la Cour de Circuit; c'est là qu'ils font leurs premières armes. Peu aguerris encore, ils mettent de la forme dans leurs discours; cela sent un peu le Démosthène, et ce n'est pas un mal.

A ce début, c'est bien le moins que le jeune avocat se flatte de jeter les juges dans l'étonnement. Il faut qu'il y prenne garde, pourtant; si les juges s'en apercevaient, ils deviendraient rébarbatifs.

Le débutant à la Cour de Circuit fait son entrée dans la salle des délibérations avec une certaine pompe. Une cravate immaculée—la cravate de la première cause—s'épanouit sur sa gorge; une robe fraîche sortie des mains de la couturière, et dont les plis ne sont pas encore effacés, fait entendre un frôlement grinche.

Le jeune avocat qui a entrepris de se faire valoir et de faire son chemin, celui qui est bien déterminé à ne pas laisser sous le boisseau ce flambeau lumineux dont il se croit le porteur, et qui doit éclairer et guider le monde des clients, celui-là se reconnaît au premier coup d'œil. Il est soucieux, occupé, affairé; les po-

ches de son paletot sont remplies de paperasses volumineuses qu'il exhibe, déploie, déroule, reploie, enroule de nouveau. Il passe comme un trait dans les corridors du palais ; il ne vous reconnaît pas, tant il est préoccupé d'affaires de la plus haute importance.

La médecine et les médecins ! Les médecins et la médecine ! ce n'est pas la même chose : aussi je les sépare complètement dans cette étude.

La médecine est la plus belle entre toutes les sciences ; toutes lui sont tributaires, toutes lui apportent le contingent de leurs découvertes. Après la science du salut, qui est le sauvetage de l'âme en péril, vient la science de la médecine, qui est le sauvetage du corps. Or, le corps, ce vil composé d'atomes grossiers, comme on tient à sa conservation ! On a beau le dédaigner, le mépriser, chercher à l'avilir au profit de l'âme, il tient toujours une place considérable dans nos affections ; on l'aime, on le cajole. C'est qu'un jour, lui aussi doit ressusciter, *carnis resurrectionem* ; un jour il doit revêtir un manteau d'immortalité, trôner dans un royaume qui ne finira point.

C'est, sans doute, ce pressentiment d'immortalité corporelle qui engage notre âme à faire tant d'efforts pour conserver cette enveloppe matérielle formée de terre et de boue, disent les théologiens, composée de carbone, d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, et de quelques sels, disent les chimistes ; composée de cellules, au dire des physiologistes.

Mais laissons de côté la science et l'art véritable de la médecine ; occupons-nous du côté prosaïque et matériel de la profession, parlons du métier.

Le métier consiste à gagner, à enrôler des clients, et, une fois enrôlés, à les conserver.

Pour cela, le médecin doit jouer un rôle ; ce rôle est multiple.

Il est deux de ces rôles qui sont vieux comme les chemins, par cela même, très-vulgaires, mais qui réussissent à merveille : c'est celui du médecin "Tant mieux," et celui du médecin "Tant pis."

Le médecin "Tant mieux" est toujours sûr de son fait ; votre guérison est assurée : il vous le promet, il vous le jure, pourvu seulement que vous vouliez bien vous mettre sous ses soins, et le laisser faire.

Si votre maladie a une heureuse issue, alors il vous l'avait bien dit. Si elle en a une funeste, il ne craint guère vos reproches. Aux reproches de vos parents, de vos amis, il a mille arguments à opposer : tels que le retard apporté au traitement, le manque de soin dans l'exécution des ordonnances, la rapidité inouïe avec laquelle la mort est arrivée, ce qui n'a pas permis aux remèdes d'avoir leur plein effet. Si, seulement, le défunt avait eu le bon esprit de mourir deux heures plus tard . . . il était sauvé !

Le médecin "Tant pis" est sombre, renfrogné. Une fluxion ordinaire, un léger mal de tête, un rhume de cerveau, c'est, à ses yeux, une maladie pleine de gravité, de dangers. Il vous en explique toute la pathologie, toute la séméiologie ; il ne vous fait grâce ni du diagnostic, ni du pronostic ; il fait si bien, qu'en fin de compte vous restez vous-même pleinement convaincu que vous êtes dangereusement malade ; et vous prenez le lit. Mais, grâce aux soins du médecin "Tant pis," grâce à un spécifique dont lui seul a le secret, et qu'aucun de ses confrères ne connaît, au bout de deux jours vous êtes pleinement rétabli. Ce rhume de cerveau qui avait pris, à ses yeux et aux vôtres, toutes les

proportions d'une phthisie galopante est éteint ! Vous devez une belle chandelle au médecin "Tant pis" et à son spécifique !

Deux autres types bien ordinaires et qu'on voit en tous pays, sont le médecin hardi et le médecin timide.

Le premier a toutes les allures d'un gendarme. Il frappe brusquement à la porte, fait résonner ses talons sur le plancher, pénètre dans la chambre du malade, le fouet à la main, jette à peine un regard sur les assistants, parle haut et par monosyllabes, fait une courte visite, et sort comme il est entré.

Le médecin timide est plein de façons. Il marche légèrement et chapeau bas, s'incline devant tous les assistants, rougit, balbutie, n'a pas l'air d'être trop sûr de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit, répond d'une manière évasive aux questions qu'on lui pose, se réservant toujours prudemment une porte de sortie.

Autant le premier inspire de confiance par sa hardiesse et son assurance, autant le dernier gagne les cœurs par son air aimable. Au premier on reproche de la brusquerie dans les manières, de la rudesse ; au second, son hésitation, son irrésolution. Le médecin hardi plaît mieux aux femmes, qui ont toujours un faible pour l'air dégagé, cavalier ; le second a plutôt l'estime des hommes.

Le comble de la perfection pour l'homme du métier, c'est de pouvoir, au besoin et suivant les cas, jouer l'un ou l'autre de ces quatre rôles. Mais pour cela, il faut avoir fait une longue étude du cœur humain, bien connaître le faible de chaque individu. Quelques médecins y réussissent à merveille ; ceux-là font une riche récolte de clients.

L'art et la pratique de la médecine ont subi de grands changements depuis quelques années.

Au lieu de cette médecine perturbatrice et ferrailleuse qui se prenait corps-à-corps avec les maladies, et s'imaginait pouvoir les combattre, les vaincre, les désarmer à l'aide d'un arsenal thérapeutique formidable, on a aujourd'hui une médecine sage et rationnelle, qui fait le plus grand cas de toutes les ressources de l'hygiène, s'aide, au besoin, des secours fournis par le petit nombre des médicaments dont la valeur est hors de doute, restant bien convaincue que, dans un très-grand nombre de cas, la nature finit par triompher seule de la maladie, pourvu que le médecin ne lui suscite pas d'entraves avec ses drogues.

Ce système fait l'affaire du malade, bien peu celle des médecins qui le suivent.

En effet, on se fait peu à l'idée qu'une maladie puisse guérir d'elle-même sans l'aide de médicaments. On croit généralement que pour chaque maladie il doit y avoir un remède, un spécifique correspondant ; le grand art du médecin consisterait à connaître ce spécifique et à le donner. Aussi le praticien qui connaît bien et pratique bien toutes les ressources du métier, a-t-il toujours devant les yeux l'adage suivant : " Ne jamais traiter un malade sans remèdes ! "

Mais ce n'est pas tout que de donner des médicaments ; il faut savoir les combiner, les varier à propos.

Les grosses poudres, d'abord, ont plus de succès que les moyennes ; les moyennes, plus que les petites.

Les poudres blanches, qui n'ont pas de saveur, réussissent fort peu. Les poudres jaunes ou rouges font des miracles. Mais le grand art, le *nec plus ultra* du

savoir-faire, consiste à varier, à donner, un jour, des poudres rouges, un autre jour, des poudres jaunes, par-ci par-là, quelques poudres blanches ; mais celles-ci, avec réserve toujours, et seulement pour rompre la monotonie.

Après les poudres viennent les liquides et les fioles. Ici encore, il faut bien connaître les ficelles du métier.

De même que pour les poudres, les liquides colorés valent mieux ; mais il faut savoir passer habilement du jaune au rouge, du rouge au jaune : sans quoi on vous accuserait de donner toujours le même remède, ou, ce qui pis est, on vous reprocherait de n'avoir pas confiance dans l'art que vous exercez ; comme si avoir foi dans *la* médecine, et avoir foi dans *les* médecines était une seule et même chose. Quand une fois vous avez épuisé toutes les matières colorantes de l'art du teinturier, vous vous retranchez sur les doses. Vous commencez par des gouttes ; des gouttes vous passez aux cuillerées à thé, puis aux cuillerées à soupe, pour revenir aux gouttes encore, etc.

On s'étonne, parfois, des succès de l'homœopathie ! Mais quel système fut jamais mieux inventé pour mettre la médecine à la portée de toutes les intelligences ? Vous éprouvez quelques symptômes !..... Feuilletez un petit formulaire homœopathique ; vos symptômes s'y trouvent décrits à chaque page. Il est bien vrai que les mêmes symptômes se rencontrent dans vingt maladies différentes ; cela n'importe nullement.

De là au traitement, la transition est facile. Ce traitement se fait à l'aide de jolies petites pilules su-crées, enfermées dans de jolis petits flocons à étiquettes

très-mignonnes ; le tout est contenu dans de petits bijoux de boîtes. Qui pourrait résister à tant d'attraits ?

Si, à une de vos visites, une dame se présente qui éprouve le besoin de vous communiquer les résultats étonnants obtenus par une de ses recettes, par un de ses emplâtres, gardez-vous de faire la sourde oreille ; gardez-vous d'accueillir ses révélations avec un air d'incrédulité. Au contraire, prenez votre temps alors ; asseyez-vous, causez, et, surtout, écoutez. Prenez copie de la recette ; assurez bien madame qu'à la première occasion, vous en ferez l'essai sur quelqu'un de vos malades.

A une prochaine rencontre, ne manquez pas de vanter les effets du *nostrum*, effets extraordinaires, mirobolants, inattendus. Une conduite aussi sage peut vous valoir beaucoup par la suite dans le monde des clients.

Au médecin à la recherche d'une clientèle il faut... un cheval ! Un médecin sans cheval ni voiture n'inspire aucune confiance. En effet, il faut qu'il ait bien peu à faire ce médecin qui va à pied, puisqu'il a le temps de voir tous ses malades dans la journée. Les yeux viennent tellement à se familiariser avec l'aspect du cheval, que, bientôt, cheval et médecin ne font plus qu'un dans l'esprit des clients. On le voit aux portes des maisons, on le voit circuler dans les rues, on le voit un peu partout ; de sorte que, quand l'occasion d'appeler un médecin se présente, le souvenir du cheval rappelle, à l'instant même, le souvenir du médecin.

Un de mes confrères et amis me déclarait que, pendant dix années, il n'avait fait que végéter ; la clientèle se tenait prudemment à l'écart. Il s'est mis en tête

d'avoir cheval et voiture ; depuis, les clients abondent, il en a à revendre.

Avec tout cela, c'est un terrible apostolat que celui de la pratique de la médecine ! Il faut faire le sacrifice plein et entier de sa liberté, renoncer à toutes les jouissances ordinaires de la vie. Le médecin ne s'appartient pas, il n'appartient pas non plus à sa famille, il appartient à tout le monde.

Il faut qu'il soit toujours prêt : la nuit comme le jour, par beau comme par mauvais temps, en mauvaise comme en bonne santé. Sur un seul mot d'avertissement, il faut qu'il parte et aille prêter les secours de son ministère à tous ceux qui les réclament, au riche dans son palais, au pauvre dans son taudis.

Toujours au milieu des misères et des souffrances humaines, toujours parmi les morts ou les mourants, il ne faut pas demander pourquoi des rides profondes s'incrument avant le temps sur son front, pourquoi ses cheveux blanchissent avant l'âge ! Les médecins, qui ont pour mission de prolonger la vie des autres, usent vite leur propre vie. De toutes les professions libérales, c'est celle dont la longévité est la plus courte.

C'est à la campagne, surtout, que l'exercice de la médecine est fatigant, ennuyeux, plein de responsabilité.

Au sein des villes, on peut, dans les cas graves et douteux, s'aider des lumières d'un confrère, partager avec un autre la responsabilité d'un traitement héroïque, d'une opération formidable. Au médecin de la campagne cette consolation est bien souvent refusée : les confrères sont loin, le cas presse ; il faut agir sur le champ, seul avec sa conscience et sous le regard de Dieu ! Effrayante responsabilité !

LE DÉFRICHEUR DE ~~LANGUE~~

TRAGÉDIE-BOUFFE

EN TROIS ACTES ET EN TROIS TABLEAUX

PAR

ISIDORE DE MÉPLATS

EXPLICATION.

La pochade suivante serait inintelligible sans un mot d'explication.

En 1859, M. H. Emile Chevalier, Français réfugié depuis quelques années à Montréal, se mit en frais de publier une revue mensuelle ayant pour titre : LA RUCHE LITTÉRAIRE.

Cette publication se signala, dès le début, par des écrits d'une singularité extrême. C'est un de ces écrits que l'auteur a parodié dans "*Le Défricheur de Langue*."

L'unique point à gagner était que la parodie fût, au moins, l'égale du modèle ; et ce modèle est l'extrait de la Ruche Littéraire reproduit plus bas et intitulé "*La Langue française et la Nationalité canadienne*."—Pour comprendre le "*Défricheur de Langue*," il faut d'abord lire cet extrait. Les mots en italiques sont reproduits dans la parodie ; c'est assez dire pourquoi certains vers pèchent contre les règles de la versification.

Sur le même numéro de la Ruche parut une lettre de M. Félix Vogeli, autre Français, vivant quelque part dans le voisinage de Montréal, et médecin vétérinaire. Cette lettre avait pour titre : "*Histoire d'une bonne poésie.*" Et la bonne poésie dont l'histoire était ainsi racontée par M. Vogeli, était une poésie de M. Vogeli lui-même. Il faut aussi lire cette lettre pour comprendre le "Défricheur de Langue."

Plusieurs vers sont de la plume de M. J. C. Taché, ils sont marqués d'une astérique. L'Acte II, en prose, est aussi de M. Taché.

EXTRAIT DE LA "RUCHE LITTÉRAIRE."

LA LANGUE FRANÇAISE ET LA NATIONALITÉ CANADIENNE.

"Langue et Nationalité, ces deux termes ne sont pas *homonymes*, pas *synonymes* ; mais ne vous semble-t-il pas qu'ils soient *ce que la mère est à la fille, et qu'un peuple soit toujours là pour légitimer les liens qui les unissent* ?

"C'est la langue qui enfanta la *nationalité* ; c'est elle qui l'a *allaitée*, c'est elle qui la soutient, et c'est elle qui la fait et la fera prospérer dans le cours des âges. Depuis la *destruction de Babel* jusqu'à nos jours, les hommes se sont toujours réunis aux hommes qui entendaient les mêmes *signes* qu'eux et y répondaient.

Ensuite sont venues les *distinctions des genres*. Rares, obtuses dans les langues primitives, peu accentuées dans celles que la délicatesse des sentiments n'a point polies, ces *distinctions* nous paraissent le comble du perfectionnement de notre espèce

"La langue française séduit, alors même que ses sœurs ne font qu'agiter. *En habit de cérémonie, elle est intraitable, comme Marie-Thérèse*, sur les lois de l'étiquette ; mais en négligé, vous la trouvez *souple* comme l'Esméralda, puis *rieuse* à l'excès, *piquante* si vous le voulez, *amoureuse* pour vos caprices et toujours *bonne fille*, quand vous lui laissez le champ libre.

".....
Oui, mais les dialectes sont divers. *Athènes a son accent ; Thèbes, son euphonie ; Lacédémone, sa tournure particulière.* Ainsi des autres cités. Et l'homogénéité est brisée, autant *par la disparité* des dialectes que *par l'autonomie* ; l'harmonie manque à l'intérieur ;

la nationalité grecque appartient au genre neutre. Elle n'a pas de sexe. Pièce à pièce vous la voyez tomber. Aussi les Grecs, forts à la résistance, sont-ils mous à l'agression. Ce peuple n'est point initiateur. Il ne transporte pas le flambeau de la civilisation ; il se le laisse enlever. Pourquoi encore ? C'est que sa langue propre, c'est-à-dire sa nationalité, a été inhumée sous le tombeau d'Homère dans le linceul d'Hésiode !

"

Dans ses harangues contre Verrès, Cicéron pouvait opposer à ce gouverneur le cri de *civis romanus sum* ; mais aussi bien que César, il eût passé le Rubicon en disant : *Alca jacta est !*

"

Virgile chanta le dernier chant de la métropole du monde. Il fut appelé le *Cygne de Mantoue*.

" Méprisé, (le peuple juif) proscrit, disséminé sur la surface du globe, morcelé, réduit à son infiniment petit, il cherche encore, mais vainement à se rapprocher, à reprendre corps, nationalité.

" Ainsi font les tronçons des reptiles. Et le peuple juif est en servitude !

" D'un accès facile à la conversation, aux arts, *la langue latine boudait la technicologie de la mécanique*.

" L'Ecosse, l'Irlande, sont aussi là pour nous dire ce que peut pour la nationalité le culte sacré d'une langue, fût-elle même illégitime !

" Il suffit d'une heure, d'un décret pour immoler une nationalité politique. On ne peut jamais préciser le moment où on *immolera une langue*.....

" La langue latine, comme son institutrice, la langue grecque, n'allait guère au-delà de l'*idéalisme*. La langue française accepte le *réalisme* de la langue anglaise, quand elle ne l'exporte pas elle-même.

" Le réalisme est, on le doit reconnaître, la route vers laquelle se dirige l'esprit public.

" Aussi la langue américaine,—qui, langue parlée principalement, *n'est pas la langue anglaise*, tant s'en faut—la *langue américaine*, rétive à la grammaire, *rechignée pour les artistes*, a-t-elle des *tendresses infinies pour les machinistes*, les fabricants, les réalisateurs de tout genre. Elle les traite en enfants gâtés.

“ Aussi encore les Etats-Unis, qui comptent peut-être à eux seuls autant, sinon plus, de journaux qu’il y en a dans toute l’Europe, n’ont-ils presque pas d’hommes de lettres. Chez eux *on incorpore la pensée dans des mots, on ne la coule pas dans le moule* de la langue raisonnée.

“ *Le besoin de faire et de faire vite* a banni de l’expression et la richesse, et la convenance, et la loi antique. Quand les Gaulois portaient la cognée dans les vieilles forêts de la France actuelle, ils parlaient un jargon obscur, indéfini, libre dans ses écarts, parce qu’il n’avait pas le charme de la contrainte. Quand l’Américain aura déposé son *bâton de pionnier*, il parlera une langue belle, plus soignée, plus coulante, plus noble et plus luxueuse que l’anglais.

“ Parce qu’elle sera formée des ingrédients multiples qui constituent sa nationalité. *L’Américain a besoin de substantifs* aujourd’hui. Que ses immenses territoires soient peuplés, et *il courtisera la forme, après avoir longtemps violé la règle*. Les Romains commencèrent par *violenter les Sabines* avant de finir par adorer les femmes. *Romulus ravit une fille d’Ausonie; Marc-Antoine perd la bataille d’Actium*, et se tue pour Cléopâtre. Quand l’Amérique sera défrichée et colonisée, la *langue sera défrichée*, qu’on nous pardonne le terme ! Plus réaliste encore que l’anglais, le langage américain s’idéalisera au milieu de l’allemand, du français et de l’espagnol.

“
Les généraux n’ont-ils pas coutume de dire qu’il vaut mieux se gagner un allié que de perdre dix déserteurs ?
.....

“ En dépit des puristes, nous ne craignons pas de dire que l’idiome *vernaculaire*, au Canada, tout altéré qu’il paraisse, a sur les *langues vierges* un avantage marqué : il formule plus brièvement et plus exactement. ”

(Signé)

“ H. EMILE CHEVALIER.”

HISTOIRE D’UNE BONNE POÉSIE.

“ *Mon Cher M. Chevalier,*

“ Nous avons eu tous les deux l’honneur de porter *les armes pour la France, nos cœurs ont battu sous l’uniforme* de ses régiments.

“ Si donc nous souffrons pour nos droits méconnus, niés et foulés aux pieds, nous avons aussi conscience de nos devoirs et nous les accomplissons.

“ Je ne veux pas attendre que vous fassiez sonner l'appel pour répondre : “ *présent !* ” Me voilà et voilà aussi *la première cartouche de ma giberne*. Elle est vieille, elle date de 1843 ; mais puisqu'elle existe, c'est qu'elle n'a pas été brûlée. Elle n'est pas éventée non plus : je l'ai toujours précieusement conservée à l'abri des injures du temps, des appréciations des hommes, surtout de celles des Aristarques, qui, toujours et partout, dénaturent les meilleures intentions et flétrissent tout ce qu'ils touchent. Je vous demande la permission de vous faire son histoire.

“ La pièce de vers que j'ai l'honneur de vous adresser a été composée par moi, dans les circonstances suivantes :

“ Un homme du nom d'Edouard Lentz, se donnant à moi comme officier du *Génie* de l'armée Bavaroise et réfugié politique, vint frapper à ma porte, à l'époque dont je vous ai dit le chiffre :—Monsieur, me dit-il, on m'a dit que vous sortiez de l'armée française, je sors de celle du roi de Bavière.—Vous êtes libéral et je suis proscrit politique, ancien officier du *Génie*. Je cherche à vivre maintenant de mes talents comme musicien et compositeur, mais je suis dans le plus absolu dénûment à cette heure, et je viens *frapper à votre cœur*.

“ Hélas ! je n'étais pas assez riche pour tirer cet homme de la misère avec ma bourse seulement, et je lui dis Vous avez, dites-vous, du talent comme musicien, je me souviens que Rouget de l'Isle fut aussi officier du *Génie* avant d'être l'auteur de la *Marseillaise* qui immortalise son nom ; je rimaille parfois, je vais vous écrire quelques stances, mettez-les en musique ; j'emploierai la modeste somme que je peux vous offrir à faire élégamment relier notre œuvre collective, et *envoyez-le tout à la Reine Marie Amélie* : elle est bonne et bienveillante, son secours vaudra pour vous mieux que le mien. En attendant sa réponse, je pourvoirai à vos besoins.

“ *Le proscrit Bavaois* accepta mon œuvre, fit de la musique pour les paroles que je vous envoie, et, les choses ayant été faites comme je l'avais projeté, la veuve actuelle de Louis-Philippe, exilée aujourd'hui, mais alors Reine des Français, *envoya 500 francs au proscrit de Louis de Bavière*.

“ M. E. Lentz, heureux de cet envoi, paya ses dettes criardes et quitta Chartres sans me donner la seule chose que je lui eusse demandée, c'est-à-dire une copie de sa musique. Cependant je l'ai entendue deux fois, exécutée par l'auteur sur l'orgue de l'Eglise St. André à Chartres, et je m'en souviens avec bonheur.

“ Puissent ces quelques stances et cette histoire de leur enfantement vous être agréables, et puisse votre *Ruche* n'avoir à essaimer que pour envoyer sur tous les points du pays *son miel*, *sa cire* et ses abeilles. *Son miel*, destiné à adoucir par le commerce et par la pratique des lettres les mœurs et le langage ; *sa cire*, appelée à faire des *flambeaux* brûlant ailleurs que *sous la mesure à blé*, et ses abeilles, allant partout et toujours butiner sur les fleurs, c'est-à-dire quêtant à la porte de tous les esprits cultivés pour vous rapporter une riche moisson.

“Il se trouve aujourd'hui que :

“ L'auteur est proscrit ;

“ Celui au profit duquel elle a été faite est resté proscrit ;

“ La Reine qui l'a accueillie est proscrite ;

“ Et celui auquel je la communique aujourd'hui est un proscrit aussi.

“ Quand donc n'y aura-t-il plus de proscrits sur la terre ?.....

“ Tout à vous de cœur et de pensée.

(Signé)

“ FÉLIX VOGELI.”

LE DÉFRICHEUR DE LANGUE

TRAGÉDIE-BOUFFE

EN TROIS ACTES ET EN TROIS TABLEAUX

PAR

ISIDORE DE MÉPLATS

PERSONNAGES DE LA PIÈCE

M. CHEVALIER,—Membre de la *Société de Sphragistique*, et Défricheur de langue.

M. VOGELI,—Lieutenant du premier.

LA LANGUE GRECQUE,—Grande Dame sur le retour.

L'AMÉRICAIN,—Pionnier et découvreur.

UN DOMESTIQUE,—

LES GENS DU TEMPS DE M. PÉRICLÈS,—Pantomimes.

LE CHŒUR se compose d'un *Iroquois* qui donne l'air, du *Pirate*, de *La Huronne*, d'*Oroboa*, de l'*Héroïne* et d'un *Trappeur*. *

Il est en outre beaucoup parlé, dans les récits, de la *Langue latine*, une bouseuse ; de la *Langue française*, une grande dame et bonne fille ; d'un *Sorcier* de la Baie d'Hudson et de plusieurs autres personnes.

* Noms de plusieurs romans publiés par M. Chevalier, durant son séjour à Montréal.

ACTE I.

SCÈNE 1ÈRE.

MM. CHEVALIER ET VOGELI.

M. Vogeli.

“ Je viens, selon l'usage antique et solennel,”
Vous apporter, seigneur, *et ma cire et mon miel* ;
A vous qui, rayonnant sur la terre et sur l'onde,
Pouvez seul dissiper les ténèbres du monde !
Que les temps sont changés ! jadis, aux fiers combats
Quand la France appelait ses plus braves soldats,
Leur promettant à tous une moisson de gloire,
Et pour prix de leur sang l'éclat de la Victoire ;
Combien de fois alors nous sommes-nous battus,
Pour venger la Justice et *nos droits méconnus* !
Où sont-ils donc ces jours où *la Reine Amélie*
Savait si justement de *bonne poésie*
Connaître la valeur, se soumettre à ses lois,
Et *payer cinq cents francs au proscrit Bava-rois* !
Alors, ô Vogeli, chéri de la Fortune,
Tu n'allais pas encor, d'une main opportune,
Des animaux divers de la Création
Régler l'économie et la digestion !
Dans ta *giberne* alors pas de *vieille cartouche*.
Des vers ?...Pour les rois seuls ! point de mors à ta
[bouche !

Et de l'esprit non plus, non, jamais le flambeau
Ne fut par toi *caché* sous l'ignoble *boisseau* !

* *Ton cœur* à deux battants s'ouvrait pour le Génie

* Que chassait de Munich l'affreuse tyrannie !

M. Chevalier.

Mon cher, console-toi, calme tes sens troublés ;
 Par la gloire bientôt nous serons couronnés :
 Car enfin j'ai trouvé, sur ce sol d'Amérique,
La Technicologie servant la Mécanique.
 J'ai cherché bien longtemps, mais enfin je les tiens
 Ces trésors précieux qu'unissent de doux liens ;
 Le dirai-je ? ...ce mot, du mot langue *homonyme*,
Nationalité, cet heureux *synonyme* :
 Eh bien ! j'ai son histoire...écoute et sois discret :
 Je ne dis pas à tous un semblable secret !
 Et surtout que jamais, non que jamais ta bouche,
 Quand elle vieillirait autant que ta *cartouche*,
 N'en dévoile un seul mot...Tu vois ? c'est important.

M. Vogeli.

Maître, sonnez l'appel, et je réponds : "*Présent*,"

M. Chevalier.

* Suffit : de ton grand cœur c'est bien là le langage !
 * Mais d'une vision écoute le présage
 " C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit,"
 L'ombre voilait le ciel, la terre était sans bruit.

.....
 Tout à coup à mes yeux, à mon âme étonnée,
 Une tour devant moi s'est fièrement dressée.
 Son pied touchait le sol, son front audacieux
 S'élançait dans les airs et menaçait les cieux !
 C'était *Babel* !...Et puis d'étranges Créatures
 S'agitaient tout autour, échangeaient *des figures*,
Des genres comprenaient l'âpre *distinction*,
Ce qui de notre espèce est la perfection...
 Et une grande femme, aux allures étranges,

Tenait dedans ses bras, enveloppé de langes,
 Un tout petit enfant qu'elle avait *allaité* !
 Je m'écriai :—c'est toi, Nationalité !
 Car je vois, dans cet œil qui s'illumine et brille,
 Tout ce qu'est pour *la mère* un coup d'œil de sa *fille*.
 Et les regards fixés sur ce charmant tableau,
 Je me berçais toujours en un rêve si beau,
 Lorsque bientôt, ô ciel ! tout *en cérémonie*,
 Comme *Marie-Thérèse* en grande compagnie,
Notre Langue apparaît, belle comme le jour,
 Aux regards étonnés d'une brillante cour,
 Et me dit : " Mon Emile, en ce jour *amoureuse*,
 Demain je serai *fière*, après demain *rieuse*,
 Et *souple* vendredi, comme l'*Esméralda* !"
 Et dire, ô mon Félix, que j'ai rêvé tout ça ! †

 SCÈNE 2ÈME.

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE.

Le Domestique.

Une dame pleurant, de blancs habits vêtue,
 Pour vous parler, seigneur, tout exprès est venue.

M. Chevalier.

(*Au domestique.*)

(*à M. Vogeli.*)

- * Faites entrer... Mon cher, prête-moi ton concours.
- * Quelquefois un grand bien vient d'un petit secours !
- * Car à nous deux, Félix, nous ferions la prouesse
- * De réduire à *quia* les sept sages de Grèce !

† Ce vers est du Dr. Wells.

- * Qui, plus que nous, jamais fronda les préjugés ?
 * Aussi les vois-tu tous contre nous insurgés !

SCÈNE 3ÈME.

MM. CHEVALIER ET VOGELI, LA LANGUE GRECQUE.

La Langue grecque.

Seigneur, pardonnez-moi, je suis la *Langue grecque* ;
 Et j'arrive à l'instant par le port de Québecque.
 Des amis m'ont appris le trop pénible sort
 Que la *Ruche* m'a fait !...mieux vaut cent fois la mort !

(Avec indignation.)

Me rendre *neutre*, moi ! Jamais, jamais !

*(Elle pleure.)**M. Chevalier.*

Qu'y faire ?

La Langue grecque.

Le linceul d'*Hésiode* au grand tombeau d'*Homère*,
 Avant que le soleil descende à l'horizon,
 Voilera mes *débris* sous l'humide gazon !
 Pour avoir si longtemps brillé par l'*harmonie*,
 Par la *disparité*, par mon *autonomie*,
 Vous m'enlevez mon *sexe* !...O Destin trop cruel !

(Implorant le passé de la Grèce.)

Démosthène, au secours !...Debout, noble archipel !!

La Langue grecque s'évanouit.

M. Chevalier.

Pourtant, si l'on pouvait lui conserver la vie !

(Voyant la chose impossible.)

Athène a son accent ; Thèbes, son euphonie !

Que diantre voulez-vous ? Même *Lacédémone*,
 La patrie des guerriers que la gloire couronne,
A sa tournure aussi... *Nationalité*,
 C'est toi qui poursuis tout de ta fatalité,
 Depuis que tu conduis le char de l'*Homonyme*,
 Qu'à tes genoux l'on voit le brillant *Synonyme*.

(*La Langue grecque meurt, et la toile tombe.*)

ACTE II.

(*Pantomime.*)

SCÈNE 1ÈRE.

Sur le rivage de la petite île d'Ios, l'une des Cyclades, on voit les Muses tristement occupées à ensevelir le corps de *La Langue grecque* dans le linceuil d'*Hésiode*. Pendant qu'elles rendent ce triste et dernier devoir à leur amie de prédilection, les Grâces inondent leurs joues, d'ordinaire si riantes, de larmes amères.

SCÈNE 2ÈME.

Le char funèbre s'avance traîné par Pégase, à qui on a rogné les ailes, crainte d'accident ; il est entouré d'une foule de gens de l'ancienne Grèce. C'est Hiéron qui conduit par la bride le coursier difficile, ce qui fait sourire, à travers sa tristesse, le bon Pindare. On voit là Appelle, Parasius, Phidias, Praxitèle, Socrate, Zénon, Epaminondas, Xénophon, Démosthènes, Eschyle, Sophocle, Euripide et une foule de personnages : entre autres, Diogène, qui se promène au milieu des groupes, avec une lanterne à la main.

Le corps de *La Langue grecque* est mis sur le char par les vainqueurs des dernières olympiades. Alors s'avancent, Léonidas, qui, s'emparant des coins du poêle, a l'air de dire : "Viens le prendre ;"—Platon, qui, passant près de Diogène, lève les épaules en prenant l'autre coin, comme pour s'écrier : "Avec un autre orgueil !" —Thémistocle, qui, menacé du bâton par Eurybiade, déclame : "Frappe, mais écoute ;" ce qui rétablit l'*harmonie* entre eux deux et fait qu'ils prennent les deux derniers coins du drap funèbre. Le convoi se met alors en marche vers le tombeau d'*Homère*.

SCÈNE 3ÈME.

On dépose avec respect le corps de *La Langue grecque* sous le tombeau d'*Homère*. Alors un prodige étrange vient prouver que *la langue* est véritablement *la mère de la nationalité*, et qu'il faut nécessairement qu'un peuple soit toujours là pour légitimer les liens qui les unissent. On voit la *Nationalité grecque*, enveloppée dans un lambeau du Parthénon, venir expirer sur le tombeau qui recouvre à la fois *Homère*, le linceul d'*Hésiode*, et *La Langue grecque*.

ACTE III.

SCÈNE 1ÈRE.

M. Vogeli, seul.

(Tenant à la main sa cartouche.)

Enfin je te revois, *cartouche* bien-aimée,
Je te revois encor, tu n'es pas éventée !

Mais tu vieillis pourtant !... Mon amour, autrefois
 Tu connus un ami, jeune homme *Bavarois*,
 Un ami véritable, et plus *fort en musique*
 Que tous les *ménestrels* de la jeune Amérique.
 Mais il a disparu cet illustre *flambeau*,
 Et sa *cire brûlante éclaire le boisseau* !
 Oui, tous deux maintenant, *proscrits comme Amélie*,
 Expiant le malheur d'avoir trop de génie,
 Nous errons par le monde ignorés, méconnus,
 Avec tous les mortels sottement confondus.
 Pour moi, sort trop cruel, l'inconstante nature
 M'a relégué bien loin, sous un ciel de froidure,
 Où le soleil jamais ne brille à l'horizon,
 Où les chiens sont des ours, et chaque homme un Huron.
 Là, jamais de printemps ; un hiver éternel
 Convertit en frimas la douce ondée du ciel.
 Là jamais du canon la voix retentissante
 N'appelle aux fiers combats la foule frémissante ;
 Mais chacun, dans son cœur, sous ce froid horizon,
 Sent le dur battement d'un énorme glaçon.

.....
 Sors donc en bouillonnant, ô doux *miel*, de ma cruche ;
 Envole-toi bien loin sur l'aile de la Ruche,
 O *flambeau* de mon cœur, sous la mesure à blé
 Injustement, hélas ! par le Destin *caché* !

SCÈNE 2ÈME.

MM. CHEVALIER ET VOGELI.

M. Chevalier.

(*Arrivant aux derniers mots prononcés.*)

Mon cher, d'où te vient donc cette exclamation ?
 Ne t'aurais-je pas dit que la *perfection*

De toute la nature et de l'espèce humaine
 N'est plus pour moi cachée, mais chose bien certaine ?
 Des *genres différents* l'énumération
 N'honore-t-elle pas et ma plume et mon nom !
 Et ma Huronne fière et mon Ile de Sable
 N'en sont-elles donc pas une preuve palpable ?

SCÈNE 3ÈME.

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE.

Le Domestique.

- * La Grammaire, en dépit de votre instruction,
- * Veut pénétrer, seigneur, dedans cette maison.

M. Chevalier.

- * Qu'on la chasse à l'instant ! Je ne puis me soumettre
- * A ses règles, ses lois.—En digne *gens de lettre*,
- * Dans de larges sentiers je m'avance effaré,
- * Et contre la science ai le *couteau tiré*.

(Avec reproche au domestique.)

Ne t'ai-je donc pas dit que de l'*Idéalisme*
Le langage latin, boudant le *Réalisme*,
 Pour avoir du *Sabin enlevé la moitié*,
 Avait pendant longtemps, mais vainement, cherché
 En Asie, en Europe, ainsi que dans l'Afrique,
 La *Technicologie* servant la *Mécanique* ?

A. M. Vogeli.

Vois, mon cher Vogeli, de quels tourments divers,
 Quand je travaille, hélas ! pour ce triste univers,
 Mon cœur est inondé !...

*(Apostrophant le passé.)**Fille de l'Ausonie**Par le roi Romulus injustement ravie,*

Et toi, puissant Consul, dont le sensible cœur
Pour une reine épris, sacrifia l'honneur,
Quand, fuyant lâchement *les plaines d'Actium*,
Les dieux durent venger sur toi les maux de Rome :
Jamais, oh non ! jamais, tous vos pleurs réunis
Ne sauraient exprimer l'horreur de mes ennuis.

SCÈNE 4ÈME.

LES MÊMES, LE DOMESTIQUE REVENANT, UN AMÉRICAIN
SUIVANT LE DOMESTIQUE.

Le Domestique.

Seigneur, un grand vieillard, personnage important,
Voudrait s'entretenir avec vous un instant.
S'il viole la règle, il courtise la forme,
* Car son chef est couvert d'un bolivar énorme.

L'Américain (entrant d'un air affairé.)

Le grand besoin de faire et puis de faire vite,
Fait que mon bras s'épuise et que mon cœur palpite.
Du matin jusqu'au soir, depuis un siècle entier,
Je brandis mon *bâton*, glorieux *pionnier* !
* Les progrès matériels ont bien un certain lustre,
* Mais avec cela seul un peuple n'est qu'un rustre.
Je veux donc *défricher* mon langage *rétif*,
Et pour cela je cours après le *substantif* !
Tantôt incorporant un mot dans la pensée,
Tantôt une parole au grand moule coulée !
Et, pour dompter ma langue et forcer le Destin,
Je m'épuise en efforts et je travaille en vain.
Car, toujours *rechignée*, *rebelle* pour l'artiste,
Elle tient ses levers pour le seul *machiniste*,

Cette dame *rélive*, aux incultes atours,
Que je voudrais parer ainsi que les amours !
A ce portrait frappant d'une républicaine,
Reconnaissez, seigneur, la *Langue américaine*.
Car ce n'est pas l'anglais, avec tous ses goddons,
Non, ce n'est pas l'anglais, morbleu ! que nous parlons.

INTERMÈDE.

Ici l'Américain est interrompu par le Chœur qui entre
en chantant et en dansant.

L'Iroquois (donnant le ton.)

" J'ai trouvé le nicque du lièvre,
" Mais le lièvre n'y était pas ;
" Le matin, quand il se lève
" Il emporte le lit, les draps ! "

Le Pirate.

J'ai vogué sur le grand fleuve
Dans un beau brick à trois mâts !
Moi, d'eau de mer je m'abreuve !
J'ai vu bien d'autres climats.

La Huronne.

* On dit q'mon Histoire est bonne,
* Mais aucun ne le croira.
* Je m'appelle " La Huronne,"
* Ma sœur est Oroboa.

Oroboa.

Je suis allée à la nage
De Montréal à Québec :

En arrivant au rivage,
Mon jupon était tout sec. (*)

(*Le Chœur se retire.*)

—
L'Américain (reprenant son discours).

Pour reprendre, seigneur, le fil de mes discours,
Les jours suivent les nuits, les nuits suivent les jours;
Et, toujours poursuivant ma course vagabonde,
Bien vite j'atteignis jusqu'aux confins du monde,
Où devant mes regards se montre un horizon
Jusqu'alors inconnu...c'était *la Baie d'Hudson*.
Un Trappeur vint à moi : à sa mine glacée,
Je crus qu'il méditait quelque sombre pensée.
Depuis la tête aux pieds, et du haut jusqu'en bas,
Il n'était que glaçons, neiges et blancs frimas.
* Je frissonnai de peur ; et, sous mon large feutre,
* Moi, fils de Washington, je tremblai comme un pleutre !
* Je vois encore ses yeux et ses perçants regards ;
* Ils auraient fait trembler le plus grand des Césars !
Au rebord éclatant d'une vaste banquise,
Il déposa son casque, et garda sa chemise :
" Je suis sorcier, dit-il, je connais tes labeurs,
Je connais tes soucis, je connais tes douleurs :
* Instruit dans la Cabale et la Nécromancie,
* Rien d'ignoré pour moi dans l'art de la Magie,
* Dans la graisse de l'ours, le sang du veau marin ;
* Je l'ai bien découvert, tu es Américain.
* Point n'est du tout besoin que ta bouche m'explique
* Ce qui fait le sujet de ta longue supplique !
* A ta chique, mon vieux, à ton aspect *rétif*,

(*) Dans un de ses romans, M. Chevalier a fait traverser à gué, par une de ses héroïnes, le fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Longueuil.

- * Je l'ai bien deviné, tu veux le *substantif*.
- * C'est Chevalier qui l'a : cours à ce puits de science,
- * Et ne perds pas ailleurs ton temps, ta patience.
- * Mais, avant ton départ, permets qu'agenouillé
- * Je baise ton drapeau d'étoiles constellé.
- * Des bandes de couleurs en marquent l'envergure ;
- * Il est fait d'un morceau, n'ayant pas de couture ;
- * Quarante astres brillants en ornent le coton,
- * Au point où le tissu s'attache à son bâton."

.....
Il cesse de parler...tout à coup un nuage

A mes yeux étonnés dérobe son visage.....

* Puis alors je le vois s'élever dans les airs :

* Ainsi défunt Neptune allait de par les mers !

Deux phoques, revêtus de brillants uniformes,

Guident son char traîné par deux ours blancs énormes !

J'abandonnai bientôt ce pays du Frisson,

Pour m'en venir, seigneur, vous décliner mon nom.

* Je ne regrette point mon long pèlerinage,

* Puisqu'au bout du chemin je vois votre visage.

Veillez donc à ma voix, de grâce, ôtre attentif ;

Oh ! veuillez me donner cet heureux *substantif*.

M. Chevalier.

Que les pins des forêts tombent sous ta *cognée*,

Que la *terre* par toi bravement *défrichée*,

De son sein maternel, déchirée par le soc,

Fasse croître l'épi, même au milieu du roc !

* Quand tu verras pousser dans ton champ la patate,

* Tu verras s'amender ta langue disparate.

* Quand la rose naîtra des pousses du chardon,

* La bouche au lieu du nez chez toi prendra le ton.

* Retourne, ô mon ami, vers ta native plage,

Le *substantif* y est, au fond du défrichage.

(Tous se retirent.)

SCÈNE 4ÈME.

—
M. Chevalier (se parlant à lui-même.)

- * Au pilori des temps le génie est cloué !
- * Comme mes devanciers, aux tortures voué,
- * Je m'agite, ô Talent, sur ta pénible grille,
- * Et je sens tout mon corps qui gémit et frétille.
- * En vain résisterais-je à ce feu dévorant,
- * Que le destin fâcheux a fait mordre à mon flanc ;
- * “ *Alea jacta est,* ” il faut rouler sa bosse,
- * Dût-on, sous le fardeau, crever comme une rosse.

ELOGE FUNÈBRE

DE

M. L'ABBÉ LOUIS-JACQUES CASAULT

PREMIER RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL

8 JANVIER 1863.

Monseigneur, Messieurs,

Déjà huit mois se sont écoulés depuis le jour où l'Université-Laval en deuil allait déposer dans leur dernière demeure les restes mortels du grand citoyen, du prêtre vertueux qu'elle n'a cessé de pleurer depuis, et qu'elle pleurera toujours... Alors le pays entier s'est associé à cette grande et si légitime douleur, et, dans quelques instants, nous assisterons à la bénédiction d'un humble monument funèbre consacré à la mémoire de M. l'abbé LOUIS-JACQUES CASAULT, premier Recteur de l'Université-Laval : monument érigé par la reconnaissance et la libéralité toute spontanée d'un grand nombre de ses concitoyens de toutes les parties

de la province et de toutes les origines. Avant de dire un dernier adieu à cette tombe, reportons encore une fois nos regards vers le passé ; tâchons de ranimer d'un dernier souffle de vie ces cendres à peine refroidies : elles sont fécondes en précieux enseignements pour l'avenir.

Quelque peine qu'ait prise M. Casault, dans tout le cours de sa vie, pour se dérober aux regards et à la louange des hommes ; quelque soin qu'il ait apporté pour conserver cette précieuse obscurité qu'il chérissait avant tout ; néanmoins, dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue, d'un bout à l'autre de cette partie de la province, un douloureux cri de regret, mêlé à la plus vive admiration, n'a pas tardé à se faire entendre.

C'est ainsi qu'une nation s'honore elle-même, en honorant la mémoire de ses grands hommes ; c'est par un deuil public qu'elle pleure ceux dont les noms seuls constituent ses plus beaux titres de gloire.

Aussi les journaux ont-ils, à l'envi les uns des autres, rapporté tous les détails des derniers moments du premier Recteur de l'Université ; tous se sont plu à raconter ce qu'ils connaissaient de sa vie et de ses grandes qualités ; et, dans l'espace de quelques semaines, deux notices biographiques sont venues donner des détails circonstanciés sur la vie de cet homme illustre, dont la gloire et la renommée n'ont réellement commencé qu'à la tombe.

Ces deux notices biographiques, dues à la plume de deux écrivains distingués, nous apprennent que M. L.-J. Casault naquit à St.-Thomas, comté de Montmagny, en 1808.

Quelle fut son enfance ? Il n'est pas besoin de le dire :

elle s'écoula pure et simple comme celle de tous les enfants qui ont le bonheur de naître et de grandir au sein de nos campagnes canadiennes. D'abord les soins bénis d'une de ces mères chrétiennes et vertueuses qui savent déposer avec tant d'art, dans les jeunes âmes confiées à leur sollicitude, ces germes précieux dont les racines vivaces savent résister plus tard, et malgré les orages des passions, au souffle destructeur des plus mauvaises doctrines; ensuite la fréquentation de cette modeste maison d'école, dont on aime tant, à un certain âge, à se rappeler les bons souvenirs; puis les instructions du catéchisme, cette science, la base de toutes les sciences; enfin quelques-unes de ces joyeuses fêtes de famille qui, de temps à autre, dans nos paisibles paroisses, réunissent au même foyer plusieurs générations de parents et d'amis: tels sont, messieurs, les points saillants qui ont marqué dans l'enfance d'un grand nombre d'entre vous; telles furent aussi les seules émotions qui troublèrent le calme de l'enfance de M. Casault.

En 1822, M. Casault fut placé au Séminaire de Québec: il avait alors 16 ans. On sera peut-être curieux de connaître les motifs qui engagèrent M. Casault, père, à mettre son fils dans cette institution. C'est que le jeune Louis était d'une santé si délicate; c'est que dans tous les exercices manuels il déployait si peu d'ardeur, si peu d'activité, que son père crut véritablement qu'il ne serait jamais propre aux pénibles travaux de la ferme.

C'est heureux pour nous qu'il en ait été ainsi!

En effet, dès sa première année de collège, le jeune Louis ne manqua pas de satisfaire pleinement aux justes exigences de l'amour paternel, tout en dessil-

lant les yeux de ses jeunes compagnons, que l'air timide et réservé du *nouveau* n'avait pas manqué d'égayer. Entré dans l'automne de 1822, il terminait ses études en 1828 : de sorte que, dans l'espace de six années, cette intelligence puissante s'était rendue maîtresse de toutes ces matières difficiles dans l'enseignement de nos colléges, qui exigent ordinairement sept ou huit années d'application constante et de travaux assidus.

Malgré ses bonds prodigieux, M. Casault conserva toujours les premières places dans ses classes, et remporta constamment les premiers prix ; et pourtant, parmi les nombreux compétiteurs contre lesquels il lui fallait chaque année soutenir une lutte nouvelle, on comptait une foule de talents distingués.

L'on se tromperait étrangement si l'on croyait que les succès remarquables de cet enfant timide et tout honteux de la campagne constituent un fait isolé, exceptionnel, dans les annales de nos colléges. Non : les hommes dévoués qui président à la régie de nos belles institutions, savent que de tels exemples se rencontrent tous les jours ; ils savent que les plus belles d'entre ces nombreuses couronnes qui se distribuent à la fin de chaque année scolaire comme les justes récompenses dues aux talents et au mérite, sont remportées ordinairement par les enfants de simples cultivateurs ; ils savent que ces derniers ont l'inestimable avantage d'apporter avec eux ces précieuses habitudes d'ordre et de travail qu'ils ont contractées de bonne heure, à la maison paternelle.

Parmi cette foule d'hommes distingués qui occupent aujourd'hui les postes d'honneur dans notre jeune société, il est plus d'un nom que je pourrais citer à

l'appui de cette vérité : car presque tous doivent en partie à l'humilité de leur naissance la haute position qu'ils se sont faite au milieu de nous. Aussi, appuyé sur l'expérience du passé, peut-on affirmer avec certitude qu'un grand nombre de ceux qui, dans vingt ou trente ans d'ici, présideront par leur savoir et leur sagesse aux destinées de notre pays, sont occupés aujourd'hui même aux paisibles travaux de la campagne, et ne se doutent guère de l'importante mission que plus tard ils auront à remplir.

Ce fait que me fournit l'exemple du grand homme que nous regrettons, méritait de n'être pas passé sous silence ; c'est là, me semble-t-il, le plus bel éloge qu'on puisse faire de notre jeune patrie. La campagne, dit-on souvent avec autant de justesse que de raison, c'est le pays ! Et comment pourrait-on désespérer de l'avenir d'un peuple dont la classe la plus nombreuse et la plus importante, bien que souvent la plus négligée, apporte au soutien de l'Etat une si abondante part d'intelligence et de lumière.

Aussitôt ses études classiques terminées, M. Casault devint élève du Grand-Séminaire. Passons rapidement sur ces années d'épreuves et de recueillement pendant lesquelles le jeune homme, après avoir rompu avec tous les liens qui le rattachaient au monde, se prépare, dans le silence et sous l'aile sacrée de la religion, à remplir dignement les hautes et laborieuses fonctions de la vie sacerdotale. Je ne dirai rien non plus des trois années durant lesquelles il exerça le saint ministère comme vicaire du Cap-Santé : cette paroisse en a conservé toujours le meilleur souvenir.

Rappelé au Séminaire de Québec en 1834, M. Casault eut bientôt pour mission de diriger la dernière classe

de philosophie, charge qu'il a remplie pendant plus de vingt ans.

Rien de plus facile aujourd'hui pour les jeunes gens qui se livrent à l'étude, que de soulever ces voiles mystérieux sous lesquels la nature et les sciences aiment tant à se dérober. Nos cabinets scientifiques renferment les appareils les plus modernes et les plus perfectionnés, ils sont remplis des échantillons les plus rares et les plus nombreux. Mais songeons un peu à ce qu'il leur a fallu de veilles, de travaux, de persévérance, à ces savants dignes de tous nos éloges et de toute notre reconnaissance, à ces Demers, à ces Holmes, à ces Casault, pour acquérir ces vastes trésors de connaissances qu'ils n'ont cessé de déverser, avec autant de dévouement que de modestie, sur la jeunesse qui leur était confiée. Ils n'avaient pas traversé les mers, eux, pour aller dérober aux institutions séculaires de la vieille Europe les secrets de leur enseignement. Tout ce qu'ils ont appris, ils l'ont appris par eux-mêmes ; tout ce qu'ils ont enseigné a été le fruit unique de leurs efforts et de leur labeur.

Aussi retrouve-t-on à tout instant, dans nos cabinets et dans nos laboratoires, les appareils les plus compliqués dus au travail de leurs mains : appareils confectionnés avec tant d'art et d'habileté, qu'ils étonnent à bon droit ceux à qui incombe la tâche difficile de remplacer des maîtres aussi habiles.

Comme professeur des sciences physique et chimique, M. Casault, par ses explications claires et précises, par sa manière de développer les choses, savait rendre la science aussi utile qu'attrayante. Il n'épargnait aucune peine, ne négligeait aucun soin pour préparer ces nombreuses expériences qui, tout en présentant

la science sous ses plus rians aspects, parlent plus à l'intelligence des élèves que les explications orales les plus développées.

En 1844, M. Casault fut nommé directeur du Petit-Séminaire. Durant les huit années qu'il remplit ce poste important, il sut, par sa fermeté unie à la plus grande bonté, forcer en même temps le respect et l'amour de ses nombreux élèves : deux points, comme on sait, qu'il importe tant à un supérieur de savoir concilier, et qu'il est si rare de pouvoir réunir.

Mes anciens condisciples, qui ont eu comme moi le bonheur de vivre sous sa direction, doivent se rappeler que la plus grande punition qui pût être infligée à l'un de nous, pour ces nombreuses peccadilles auxquelles la faiblesse des écoliers les expose si souvent, était, comme on disait alors, d'*aller chez M. Casault*. Rarement, pourtant, ces visites étaient-elles suivies de châtement. Parfois quelques avis tout paternels, parfois aussi quelques mots brefs et énergiquement accentués, renvoyaient tout confus l'écolier même le plus hardi, qui ne subissait jamais une telle épreuve qu'en tremblant. Et pourtant il est inouï qu'aucun de nous ait osé jamais proférer une seule parole de reproche, un seul mot de blâme à l'adresse de notre bien-aimé directeur ; et celui-là même qui avait mérité un tel châtement—je puis en parler d'expérience—n'en aimait pas moins cet homme habile, qui savait commander autant d'amour que de respect.

Avant tout, maintenez la règle : tel était l'ordre qu'il ne cessait de répéter aux maîtres chargés de surveiller la conduite des élèves. Et ceux qui connaissent les nombreuses difficultés qui surgissent à chaque pas dans la pénible carrière de l'éducation de la jeunesse,

ceux-là savent aussi combien il est important que les règlements d'un collège soient maintenus avec la plus scrupuleuse exactitude. L'esprit humain est si impatient de tout joug, les abus se glissent avec tant de facilité, que, si l'on fléchit un seul instant, même sur un point de minime importance, bientôt l'esprit d'insubordination ne tarde pas à empiéter, bientôt les plus graves désordres naissent de toutes parts.

Mais, d'un côté, s'il est nécessaire que la règle des collèges soit maintenue avec fermeté, de l'autre, il n'est pas moins important d'en adoucir les rigueurs par certaines compensations judicieuses, et de la faire accepter de bon cœur par les élèves, en les convainquant eux-mêmes de sa nécessité. Aussi M. Casault ne laissait-il passer aucune occasion favorable de procurer aux écoliers ces amusements qu'ils recherchent toujours avec tant d'avidité. Personne, non plus, ne savait mieux que lui combien une surprise ménagée avec art augmente le prix d'une chose agréable, mais inattendue.

Enfin on était en 1851 ; M. Louis Gingras sortait d'office comme supérieur du séminaire, et M. Casault était appelé à lui succéder.

Déjà, depuis quelque temps, Mgr. de Montréal, avec cet esprit d'initiative qui le distingue, avait réveillé l'idée de la création d'une Université française et catholique en ce pays. Cette idée avait germé antrefois dans l'esprit de quelques-uns de nos évêques ; et un prêtre éminent de cette maison, sur lequel, hélas ! la tombe s'est fermée trop tôt au gré de nos vœux, s'était occupé de ce sujet d'une manière toute spéciale.

Il s'ensuivit une correspondance assez active entre Mgr. de Montréal, d'un côté, et Mgr. l'Archevêque et

le Séminaire de Québec, de l'autre. Quelques mois plus tard, le Concile Provincial prenait ce projet sous sa puissante égide, et, le 20 mars 1852, le Séminaire de Québec acceptait la mission de créer cette université.

Plus d'une difficulté sérieuse, ainsi que nous l'apprend le *Mémoire* de l'Université, se présentait pour entraver l'exécution de cette grande entreprise. D'abord, il fallait obtenir de l'Angleterre les privilèges ordinaires accordés à de semblables institutions, et on sait qu'à cette époque même l'Université de Dublin sollicitait, mais en vain, une charte d'incorporation. Ensuite la fondation d'une chaire de théologie exigeait l'autorisation du Souverain Pontife, et on sait que la Cour de Rome n'accorde qu'à bon escient une telle faveur. M. Casault, alors supérieur du Séminaire, fut député en Europe, muni des recommandations de Lord Elgin, ce gouverneur bien-aimé dont le nom sera à jamais béni parmi nous.

Il y avait déjà longtemps que M. Casault sentait le besoin d'une institution de ce genre ; il y avait longtemps qu'il étudiait dans le silence du cabinet le fonctionnement des universités européennes ; et, si l'on veut bien parcourir les numéros de l'*Abeille* de 1847 ou de 1848, on y verra une suite d'articles remarquables sur les Universités d'Oxford et de Cambridge, qui parurent à sa demande. Combien de personnes en Canada ignoraient alors la signification même du mot université !

La mission de M. Casault fut couronnée d'un plein succès : dans son voyage, il visita les universités et les écoles de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la Belgique, recueillant partout des notes

précieuses sur les règlements de ces grandes institutions.

Persuadé que dans un pays neuf comme celui-ci, il était imprudent de viser à une fausse originalité, et qu'il valait bien mieux emprunter aux vieilles universités de l'Europe leurs constitutions toutes faites, tout élaborées et sanctionnées du sceau de l'expérience, l'unique ambition de M. Casault fut de s'approprier tout ce qu'il trouva de bon à l'étranger, et d'éviter tout ce qu'il y rencontra de défectueux.

Telle avait été, du reste, l'étendue de ses études préalables, que ce simple prêtre, qui jusque-là avait à peine mis une fois le pied hors de son diocèse, connaissait déjà à fond, avant son départ, les monuments des principales villes qu'il allait visiter. Aussi, avec quel merveilleux discernement sut-il profiter de son voyage ! Il faut être initié aux complications sans nombre, il faut connaître les rouages sans fin d'une organisation universitaire, pour bien comprendre de quelle ampleur d'intelligence, de quelle hauteur de vue cet homme était doué pour créer et coordonner avec une telle perfection et en si peu de temps tous les matériaux d'une si grande entreprise. Arts, Sciences, Lettres, Théologie, Droit, Médecine, rien ne lui avait échappé des besoins si divers de toutes ces branches.

Aussitôt après son arrivée, on se mit activement à l'œuvre. La faculté de médecine existait déjà, il n'y eut qu'à l'incorporer et à la compléter. Il fallut créer de toutes pièces les facultés de Droit et des Arts. Dès 1854, on commençait à construire l'Ecole de médecine et le Pensionnat. C'est à M. Casault que sont dus les plans du premier de ces deux édifices, et c'est un modèle du genre.

La même année, l'édifice principal de l'Université sortait de terre comme par enchantement. Combien de gens n'ont-ils pas été étonnés des proportions gigantesques de ces constructions ! combien ne se sont-ils pas demandé quel esprit de vertige s'était emparé soudain des Directeurs du Séminaire, surtout quand ils apprenaient que le nombre des élèves de l'Université ne dépassait pas alors le chiffre de quinze ! Aussi il faut avouer que c'était là un genre d'opérations financières auxquelles esprits étaient fort peu habitués en ce pays.

Trois années s'étaient à peine écoulées depuis la fondation de l'Université, et déjà, dès 1859, les cours publics étaient en pleine opération. Au deuxième terme de cette année, le savant professeur d'Histoire du Canada déroulait devant un auditoire avide ces trésors de découvertes précieuses, acquis au prix de tant de labeurs et de patientes recherches, sur cette brillante épopée dont nous sommes fiers à bon droit, et que nous appelons l'*Histoire de la Nouvelle-France*. En même temps, un cours de Physique, le plus soigneusement élaboré qui se soit jamais donné en ce pays, était délivré par un jeune professeur auquel ses talents distingués ont créé déjà une place honorable parmi nos savants. Enfin, l'année suivante, un éminent jésuite, venu exprès d'Europe, à la demande de l'Université, donnait ces savantes leçons de philosophie qu'un si grand nombre d'auditeurs ont suivies avec tant d'intérêt. Il y a deux ans, le révérend Père Tailhan retournait dans son pays natal, au grand regret de tous ceux qui ont été à même d'apprécier l'aménité de son caractère, l'étendue de ses connaissances.

Voilà, messieurs, au moins en partie, ce qui s'est fait

pour le bien de la jeunesse et pour l'avenir de ce pays, sous le rectorat de M. Casault, c'est-à-dire depuis 1852 jusqu'à 1860 ; et tout cela sans bruit, sans éclat ; car, comme l'a dit un écrivain avant moi, " les hommes qui font ces choses les font pour Dieu et pour la patrie, sans vaine gloire, sans calcul, sans ostentation."

Cependant, dans ce concert d'éloges que le pays aime à rendre au génie créateur et à l'habile administration de M. Casault, ce serait faire une grave injure à sa mémoire que d'oublier ses dignes collègues et zélés collaborateurs, MM. les Directeurs du Séminaire de Québec. Si, par la position qu'il occupait alors dans la maison, si, par ses études toutes spéciales, M. Casault a été comme l'âme, l'architecte principal de cet édifice national élevé à la gloire de son pays, il faut aussi donner leur juste part à ceux qui l'ont si admirablement secondé de leurs conseils, aidé de leur désintéressement. L'Université n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais bien l'œuvre collective des Directeurs du Séminaire : car, dans une corporation de ce genre, les idées d'un seul ne peuvent rien, si la volonté générale ne concourt à l'œuvre commune.

Parmi toutes ces œuvres conçues et exécutées en si peu de temps et avec une telle perfection, il en est une surtout que M. Casault chérissait d'un amour tout particulier, et dans laquelle il reposait une confiance illimitée : c'est le Pensionnat.

Ce Pensionnat a soulevé dans le temps et soulève même aujourd'hui bien des récriminations ; mais les esprits sages ont su tenir compte des sacrifices que le Séminaire s'imposait dans la création de cet établissement, et en ont compris, dès le début, toute la haute portée.

Jeunes élèves qui m'écoutez, si, dans le cours ordi-

naire des événements, il ne m'est guère permis d'invoquer le secours tout-puissant des cheveux blancs pour ajouter plus d'autorité à mes paroles, ici, au moins, je me sens sur mon terrain, car la vie d'étudiant entre dans le domaine de ma jeune expérience.

Il est tout naturel qu'à votre âge le cœur soupire immensément après cette liberté sans limites, dont le mirage trompeur vous apparaît dans le lointain comme le plus grand de tous les biens, et qui n'est presque toujours, comme on l'a dit bien des fois, que le plus grand des châtiments. Il faut à l'intelligence des moments de répit, c'est vrai; il faut que des intervalles de récréation et de repos viennent interrompre de temps à autre les travaux de l'étude: car les ressorts de l'esprit s'useraient vite, s'ils étaient maintenus dans un état de tension permanente. Mais d'un autre côté, croyez-moi, ce n'est pas sur les banquettes d'un théâtre que l'étudiant en droit apprendra les secrets de cette science compliquée dont la noble mission est de veiller au maintien et à la défense de nos droits; ce n'est pas dans un salon de danse que l'étudiant en médecine pénétrera les mystères de l'organisation humaine, apprendra l'art difficile de guérir les maladies, ou de fouiller jusque dans les replis les plus profonds de nos organes pour en extirper le mal qui nous ronge. Il entre dans la mission de ce dernier, surtout, de contempler plus de misères que de grandes fêtes, de visiter plus de chaumières que de salles de spectacle.

Laissez donc se désoler tout à leur aise ces âmes compatissantes qui s'apitoient douloureusement sur le sort de *ces pauvres jeunes gens*, auxquels on ne permet pas, comme on dit, de *connaître le monde* ! Connaître le monde ! c'est le dernier des souhaits que j'oserais

vous faire. Mais puisque par votre éducation et votre genre de vie vous êtes nécessairement appelés à faire cette triste connaissance, croyez-moi, feuillotez vos volumes, pâlissez sur vos livres : et une heure de lecture solide et sérieuse vous en apprendra plus sur le monde que toutes les figures de quadrille, lors même que vous y brilleriez avec le plus d'éclat.

Après le pensionnat que M. Casault regardait, et avec raison, comme le seul moyen efficace de sauvegarder la moralité de la jeunesse, un des grands points de son ambition a toujours été de favoriser le développement des études classiques, et de relever par là le niveau des études professionnelles.

Les professions sont encombrées, ne cesse-t-on de répéter tous les jours, et on a grandement raison. Mais il est un mal plus grand encore, conséquence inévitable du premier, que les esprits clairvoyants s'avouent parfois à eux-mêmes, mais dont ils ne proclament pas assez haut la triste réalité : c'est que le niveau des professions libérales en Canada est loin d'être à la hauteur qu'il devrait occuper. Je le demande, quel discernement peuvent apporter plus tard, dans l'exercice de leurs fonctions, cette foule de jeunes gens qui se lancent chaque année dans l'étude de ces sciences difficiles ; les uns par caprice, les autres par simple vanité ou par pure indifférence, et dont tout le bagage de connaissances se borne à la lecture, à l'écriture, et à quelques notions imparfaites de l'arithmétique et de la géographie !

L'esprit s'effraie vraiment à contempler les résultats funestes de notre indifférence sur un sujet d'une importance aussi vitale ! aussi, en posant les bases de cette université, ses fondateurs eurent-ils l'intention

bien arrêtée de créer une institution sérieuse et non une manufacture de diplômes.

Messieurs, ces paroles, je le regrette, blesseront peut-être quelques susceptibilités; mais assez d'autres ont célébré les grandes qualités qui nous distinguent et qui font notre légitime orgueil; assez d'autres ont vanté notre amour de la patrie, cet attachement fidèle à notre foi et à notre belle langue, qui font notre force et notre vigueur, pour que nous ne craignions pas de sonder, de temps à autre et d'une main ferme, les plaies nombreuses qui rongent notre corps social.

Ainsi, je le répète, le niveau des professions libérales n'est pas ce qu'il devrait être en ce pays; et, sans de prompts et efficaces remèdes, ce niveau n'aurait fait que s'abaisser de plus en plus. La grande, l'unique ambition d'un jeune homme, c'est d'obtenir un brevet, un diplôme; et ces diplômes, on sait avec quelle coupable facilité ils s'obtiennent. Et malheureusement, puisqu'il faut tout dire, nos lois elles-mêmes sont loin de réprimer de tels abus.

Pour opposer une barrière efficace à tous ces désordres, on comprend qu'il fallait une dose plus qu'ordinaire d'énergie et de persévérance. L'Université-Laval, sous l'inspiration de son chef, n'a pas cru la tâche au-dessus de ses forces, et, dès son début, elle a frappé un grand coup. Elle n'a qu'à se féliciter aujourd'hui de sa détermination; et l'importance que l'on attache à la valeur de ses diplômes, dans toute la Province, est sa plus belle récompense.

Pour bien comprendre, messieurs, toute l'importance du service que le Séminaire a rendu au pays, par la création de cette université, il faut bien saisir d'abord toute l'étendue de l'influence qu'elle est ap-

pelée à exercer sur nos destinées futures ; et c'est peut-être à quoi l'on ne songe pas assez.

Sur cette terre d'Amérique, où le commerce et l'industrie ont pris un essor si considérable, et acquièrent tous les jours des développements si prodigieux, la construction d'un chemin de fer, l'érection d'un pont, suffisent pour réveiller l'attention publique, créer une espèce d'enthousiasme. Loin de moi la pensée de vouloir déprécier le mérite ou l'opportunité de toutes ces œuvres ; mais prenons-y garde, pourtant : ni les unes ni les autres n'ont jamais suffi pour rendre un peuple grand, et lui assurer une place honorable dans le souvenir des nations : les œuvres de l'esprit seules, comme on l'a dit tant de fois, peuvent fournir à un peuple une base solide et durable pour y asseoir l'édifice de sa gloire.

Nous devons donc cultiver avec ardeur les sciences, les lettres, les arts. Nous devons imprimer, dès le début, une sage direction à tous nos efforts, prêter un secours efficace à toutes nos institutions scientifiques, à cette université surtout, qui, ne pouvant se soutenir honorablement que par les éléments qu'elle puisera dans tous nos collèges, doit être considérée comme l'œuvre commune de ces diverses institutions. C'est un édifice national auquel chacun est tenu d'apporter sa pierre.

Telle a été, du reste, dès le commencement, l'unique pensée de M. Casault ; telle a été aussi la louable ambition qui a présidé à tous les travaux, à tous les sacrifices du Séminaire de Québec ; et des règlements sages et soigneusement élaborés pourvoient à ce que chaque collège de la province ait dans l'Université sa juste part d'influence et de privilèges.

Bien plus, l'Université a même semblé jusqu'ici ac-

corder une plus large part de ses faveurs aux élèves des collèges étrangers qu'à ceux de son propre séminaire. Quelques faits suffisent pour le prouver d'une manière évidente.

Ainsi, par exemple, aucun élève du Séminaire de Québec ne peut obtenir son inscription sans avoir subi deux examens très-sévères; aux élèves des autres collèges cette faveur a été accordée, jusqu'à ce jour, sans examen préliminaire, sur la simple présentation d'un certificat d'études complètes et d'un certificat de moralité.

Le nombre des élèves auxquels l'Université a accordé jusqu'à ce jour le diplôme de Licencié est de huit seulement : preuve qu'elle n'est pas prodigue de ses parchemins; de ces huit licenciés, quatre sont de Québec, les quatre autres, de collèges étrangers.

Depuis quelques années, deux jeunes élèves, remarquables par leurs talents et leur amour du travail, ont été envoyés en Europe par l'Université, pour y étudier l'un le droit, et l'autre la médecine; ils reviendront bientôt occuper chacun une chaire dans leurs facultés respectives: tous deux sont de Montréal, et ont fait leurs études classiques dans des collèges étrangers.

Peu de temps avant la mort de M. Casault, le Séminaire de Québec créait vingt demi-pensions pour les élèves pauvres: des 19 élèves qui jouissent cette année même de ce privilège, cinq seulement sont du Séminaire de Québec, les 14 autres sont des élèves de collèges étrangers.

Voilà, messieurs, comment l'Université a compris sa mission depuis le commencement; et s'il y a eu quelque part un peu de refroidissement ou trop peu de zèle, ce n'a pu être évidemment que l'effet d'un mal-

entendu ; néanmoins, je suis heureux d'annoncer que toutes les difficultés sont aujourd'hui en voie de s'aplanir. Presque tous les collèges de la Province ont compris que leur propre intérêt, de même que l'intérêt de l'Université, de même que l'intérêt bien compris de notre nationalité française et essentiellement catholique, exigent impérieusement que toutes les forces dont ils peuvent disposer soient réunies en un seul et unique faisceau. Par l'affiliation, chacun de ces collèges conserve son individualité, son indépendance propre : chacun d'eux, comme par le passé, dirige le programme de son enseignement comme bon lui semble ; seulement les directeurs de ces collèges encouragent leurs élèves, une fois leurs études terminées, à venir subir ici leurs examens pour l'inscription et le baccalauréat : et ces élèves, en retour, peuvent profiter des avantages considérables que leur offre l'Université, tant sous le rapport des demi-pensions que de l'étude. Une noble émulation, il faut l'espérer, ne manquera pas de s'établir bientôt entre les divers collèges de la Province ; et les effets de cette émulation, on le conçoit, devront être immenses pour le bien du pays.

Avec quel amour tout particulier M. Casault ne caressait-il pas ce beau rêve de l'affiliation de nos collèges ! Hélas ! pourquoi la mort ne lui a-t-elle accordé un sursis, au moins jusqu'à ce jour !

Jusqu'ici, messieurs, nous avons suivi M. Casault dans sa carrière publique, si je puis m'exprimer ainsi ; nous l'avons considéré dans l'accomplissement de cette grande œuvre à laquelle son nom restera infailliblement attaché.

Nous allons maintenant le voir sous un nouvel as-

pect ; nous allons étudier l'homme privé, tâcher d'esquisser les principaux traits de son caractère.

Sous des dehors sévères et imposants, M. Casault cachait une bonté d'âme, une sensibilité de cœur peu commune. Le premier abord du vénérable Recteur était bien propre assurément à inspirer une certaine gêne, un peu de malaise même, et son aspect sévère était encore beaucoup augmenté par une vue très-basse qui l'affligeait depuis sa naissance. Mais à peine vous avait-il reconnu, que son visage prenait un air de douceur remarquable, cet air de bonté et de finesse qu'un de nos artistes a fait revivre sur la toile avec un si grand talent.

Peu communicatif par sa nature, écoutant beaucoup, parlant peu, il était un sujet pourtant qui avait le mérite de l'intéresser vivement, et le mettait facilement en verve : c'était l'Université. Alors son visage s'illuminait, ses yeux prenaient un air d'animation toute particulière, et avec quel abandon complet vous communiquait-il ses craintes et ses espérances pour l'avenir !

Dans ces conversations si pleines de charme et de douce familiarité, on eût dit que son plus grand désir était de soumettre ses idées au creuset de la discussion. Ce n'était pas tant votre approbation qu'il cherchait à gagner, que l'aveu franc et net de toutes les déficiences qui vous frappaient dans ses projets ; et plus vous lui posiez d'objections, plus il semblait goûter de charmes dans votre entretien !

Il mûrissait ses plans avec une sagesse peu commune. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'accomplissement de quelques-uns de ses projets dont il avait

parlé plusieurs années auparavant, et dont on avait tout lieu de croire l'exécution complètement abandonnée !

La prudence extrême avec laquelle il se gardait contre l'orgueil et tout esprit de vanité, ressort pleinement par le fait suivant : on a trouvé sur lui, après sa mort, une demi-feuille de papier sur laquelle étaient écrites les résolutions de sa dernière retraite, on y lisait ces mots : *“ Me conserver toujours dans la plus grande humilité. ”*

Sa modestie, du reste, était à l'épreuve de tous les traits empoisonnés de la flatterie ; et, si quelqu'un eût osé lui adresser quelques éloges, son regard sévère n'aurait pas manqué de l'arrêter aux premiers mots.

Sa charité et sa libéralité envers les pauvres n'étaient pas moins grandes. Jamais aucun d'eux ne frappa à sa porte inutilement. Il leur distribuait non-seulement le montant entier de ses petites épargnes, mais, qui plus est, à l'époque de sa mort, il avait contracté, à leur seul profit, une dette de près de soixante louis : le seul héritage qu'il ait laissé, lequel a échu à un membre de sa famille. En un mot, il faisait la charité à crédit, et, lorsqu'il avait dépensé tout son faible avoir, il contractait des dettes chez les marchands de la ville pour venir en aide aux indigents.

Lorsqu'il s'agissait de l'avenir de quelque élève pauvre de l'Université, veut-on savoir jusqu'où M. Casault et ses dignes collègues du Séminaire poussaient l'esprit de désintéressement ? Voici un fait qui est venu à ma connaissance depuis quelques mois et que je crois devoir faire connaître.

Il y a quelques années, certains jeunes élèves de l'Université chez qui, comme il arrive souvent, les

grands talents égalaient l'extrême pauvreté, se trouvaient dans l'impossibilité de continuer leurs études, faute de moyens pécuniaires. Or, on sait que toute la rémunération des Directeurs du Séminaire de Québec pour cette vie de sacrifices et d'abnégation à laquelle ils se sont voués, se borne à la nourriture, aux vêtements, plus à la modique somme de cinq louis par année, à laquelle chacun a droit par les règlements pour les besoins des vacances. Eh bien ! cette somme de cinq louis, sait-on à quel usage elle a été employée depuis quelques années ? Elle a été consacrée en partie à créer des pensions pour les élèves pauvres. Un tel acte de sublime abnégation ne devait pas être perdu pour la postérité.

Pourquoi faut-il, messieurs, que la vie des hommes de bien soit parfois si mal comprise, et que leur dévouement même et leurs sacrifices deviennent si souvent la source de leurs déboires et de leurs tourments !

Quel bonheur ne serait-ce pas aujourd'hui pour nous, quelle consolation pour la postérité, si les derniers jours du fondateur de l'Université s'étaient écoulés dans ce calme et cette paix qu'aurait dû lui assurer une existence aussi bien remplie ! Malheureusement, il n'en a pas été ainsi. Il m'a été donné de le voir cet homme auquel j'avais voué un culte tout particulier depuis que j'avais le bonheur de le connaître, et une reconnaissance sans bornes depuis le jour où sa main bienveillante avait daigné m'élever au poste honorable que j'occupe aujourd'hui malgré mon faible mérite, il m'a été donné de le voir la veille même du jour où sa dernière maladie l'a frappé.

Il était faible, pâle et souffrant.

Je m'aperçus bientôt que la douleur physique n'é-

tait pas sa plus grande douleur ; je vis que son âme était rongée par de nombreuses inquiétudes, et que tout repos lui était refusé, ce repos si nécessaire pour réparer ses forces anéanties. Je compris qu'au lieu d'un sommeil réparateur, les nuits ne lui apportaient que de cruelles insomnies. "*Il faudra donc toujours lutter !*" me dit-il avec un accent inexprimable.

Mais la lutte était finie, au moins pour lui. Depuis longtemps, d'ailleurs, M. Casault prévoyait sa fin. Un pressentiment des plus remarquables lui avait fait déclarer à maintes reprises que cette année serait pour lui la dernière ; et, dans tout ce qu'il projetait pour un avenir même rapproché, il ajoutait souvent ces mots : "Si je vis !"

Si au moins, lorsque, pressés autour de ce lit de douleur, ses collègues et les professeurs de l'Université attendaient avec anxiété la moindre lueur qui pût faire renaître quelque espérance ; si, au moins, il eût pu, par quelques signes non équivoques, par un seul serrement de main, répondre aux nombreuses questions qui lui étaient adressés ; s'il eût pu nous dire quelques-unes de ces bonnes paroles qui semblent comme un écho affaibli des grandes voix de l'éternité, et dont les mourants seuls ont le secret ! Mais non, il ne sembla se réveiller un peu de sa stupeur léthargique qu'au moment où l'huile sainte coula sur son front. Il fallait un grand coup pour détendre les ressorts d'une pareille intelligence, et ce coup, la mort l'a frappé dès le début.

Messieurs, il est des hommes de bien et de génie dont le mérite se fait jour avant la mort, et à qui leurs œuvres rapportent dès cette vie une ample moisson de gloire et de bonheur. M. Casault se serait bien

gardé de la rechercher : il aurait cru par là affaiblir la part qui l'attendait dans un monde meilleur. Aussi sa mort a-t-elle été le digne couronnement de sa vie ; et, jusqu'à son dernier moment, il a mis autant d'empressement à se dérober aux regards des hommes que d'autres en mettent à les rechercher.

Si donc il ne nous a pas été donné de le voir heureux et glorifié en ce monde, s'il nous a été refusé de jouir de son bonheur ; au moins, pour dernière consolation, son œuvre nous reste, ainsi que l'exemple de ses vertus. Et enfin, si les fleurs et les couronnes que l'on jette sur la tombe sont parfois un peu tardives, il est consolant d'ajouter que ce ne sont pas toujours celles qui se fanent le plus vite.

DISCOURS DE FIN D'ANNÉE

1868.

J'ai l'indicible plaisir d'annoncer qu'enfin l'heure si impatiemment attendue des vacances va sonner son joyeux appel. Nous ne serons pas sourds à cette voix amie ; et pour ne pas vous faire perdre, non plus qu'à moi, une seule minute de ce temps précieux, j'ai pris mes mesures pour que ce discours de fin d'année soit aussi bref que possible.

Que signifie le mot *vacances* ? Dans un des dictionnaires les plus en renom, on trouve de ce mot la définition suivante : " C'est le temps pendant lequel les classes vaquent, les études cessent dans les collèges, dans les institutions, dans les écoles."

Il n'est guère à craindre que l'on se méprenne jamais sur la valeur de cette belle définition, ou qu'on essaie d'en amoindrir la portée. Elle est claire et précise, et rédigée dans le plus beau style de M. Bescherelle. Elle ne contient pas un mot de trop, et chaque mot est rigoureusement à sa place ; pour tout dire, enfin, c'est une définition modèle, et je ne crains nullement de vous fatiguer en la répétant une deuxième

fois : "C'est le temps pendant lequel les classes vaquent, les études cessent dans les collèges, dans les institutions, dans les écoles."

L'origine des vacances ne date pas d'hier : car, suivant une autre acception qui lui est propre, ce mot s'emploie encore pour désigner le temps qu'on donne à son repos, à son plaisir, après de longs jours de travail. A ce dernier titre, il est évident que les vacances étaient connues bien longtemps avant l'établissement des écoles, des collèges, des universités : de fait elles ont pris naissance avec la naissance du premier homme. Adam avait été créé et mis au monde pour jouir de vacances perpétuelles ; on sait comment Adam a perdu ce bonheur inappréciable. Si c'était à recommencer !...

Après la chute d'Adam, les vacances ne furent pas entièrement abolies ; il en resta quelque chose, mais si peu..... juste assez pour nous faire regretter à jamais la désobéissance de notre premier père.

Des sept jours de la semaine, les Hébreux en avaient consacré un au repos. Cependant, on voit que de temps à autre, comme à l'occasion des grandes solennités religieuses, les Hébreux savaient se donner des vacances plus étendues. Ainsi, à propos de la dédicace du temple de Salomon, il y eut sept jours et sept jours de fêtes et de réjouissances, c'est-à-dire quatorze jours. Et non-seulement tout Israël s'empressa de jouir de ce bienfait, mais aussi une grande multitude accourue depuis l'entrée d'Emath jusqu'au fleuve d'Egypte.

Chez les Grecs, l'institution des vacances était connue longtemps avant le siège de Troie ; et durant ce siège à jamais mémorable, Homère se plaît souvent à nous montrer ses héros faisant diversion aux fatigues

et aux pénibles travaux de la guerre par quelques jours consacrés au délassement, au repos. Ainsi, pour l'offrande d'une hécatombe—et ces offrandes se répètent souvent—il ne faut pas moins d'un grand jour de congé. Durant ce jour les guerriers égorgent les taureaux, les succulentes brebis, les porcs florissants de graisse; ils les font rôtir sur des rameaux secs ou dans l'ardent foyer; ils disposent le festin, et surtout ils le savourent de façon que nul en son âme ne puisse se plaindre de n'en avoir point une juste part. "Dès qu'ils ont chassé la faim et la soif, ajoute Homère, les jeunes gens couronnent de vin les urnes, et les distribuent à tous les convives à pleines coupes. Durant tout le jour les jeunes gens se rendent le dieu propice par leurs chants." Tel est le tableau que nous fait Homère d'un jour de grand congé aux temps héroïques; on a beau dire, les hommes ne changent guère; et quant à moi, je me rappelle en avoir bien connu de ces jeunes Grecs qui terminaient les festins par des chants.

Durant les premiers siècles de leur existence, les Romains, toujours en guerre avec leurs voisins, toujours en haleine, ne connaissaient d'autres jours de repos que ceux consacrés aux fêtes de leurs dieux. Ils avaient les Lupercales, les fêtes en l'honneur de Palès, celles du dieu Consus et quelques autres. Mais plus tard, lorsque le succès de leurs armes eut fait pénétrer dans Rome, avec le luxe et les richesses de l'Orient, la mollesse et l'oisiveté, les vacances n'eurent plus, pour ainsi dire, ni commencement ni fin; et les Romains dégénérés passaient les jours entiers et les nuits même soit aux bains soit aux théâtres. Ce fut pour se

donner une heure de récréation agréable que Néron, un jour, mit le feu aux quatre coins de la ville éternelle.

Le moyen-âge, cette époque classique des clercs et des étudiants, a conservé avec un soin tout particulier le dépôt précieux des vacances, lui a donné une dernière consécration en le légalisant dans les écoles et dans les universités, et l'a transmis ainsi amélioré aux nations modernes ; et certes, ce n'est pas nous, messieurs, qui permettrons que des barbares et des ennemis du repos de l'homme portent jamais une main profane sur l'arche sainte qui renferme une des institutions les plus chères à l'humanité souffrante.

Aujourd'hui, partout où il y a des écoles, partout où il y a des collèges, des universités, il y a des vacances ; c'est assez dire que ce mot de vacances est presque synonyme des mots progrès, civilisation. Comme ce serait me laisser entraîner beaucoup trop loin que de faire l'examen de ce qui se passe dans les corps enseignants des autres pays, je me hâte d'en venir à nos institutions canadiennes, jalouses, elles aussi, à l'excès, de maintenir dans toute son intégrité la belle définition de M. Bescherelle.

Dans nos collèges et nos séminaires canadiens, les vacances ont toujours été l'objet d'un culte chaleureux. Nulle part il n'est consigné dans nos anciennes annales que les écoliers aient jamais adressé des requêtes à la législature, des suppliques à leurs supérieurs pour obtenir l'abolition des vacances.

Dans nos collèges et dans nos couvents, la durée des vacances d'été est de six semaines ; dans cette université, elle est de deux mois.

Ces vacances de l'été sont de rigueur ; non-seulement elles sont tolérées, permises, mais même elles sont imposées par les règlements. A part ces vacances de l'été qu'on pourrait qualifier du titre de vacances officielles, il ne faut pas oublier qu'il y a, par-ci, par-là, dans le cours de l'année académique, certains jours privilégiés qui viennent fort à-propos rompre la monotonie de la vie des maisons d'éducation. Ainsi, par exemple, sans mentionner le congé obligatoire du jeudi, il y avait de mon temps, au séminaire de Québec, le jour de la fête de Mgr. l'Archevêque, l'anniversaire de la naissance de M. le Supérieur, qui nous accordaient chacun un congé plein et entier. La fête de M. le Directeur, celle de M. l'Econome, nous ménageaient aussi quelques douceurs ; j'ai tout lieu de croire que ces excellentes coutumes ont été pieusement conservées. Enfin, il n'y avait pas jusqu'à la fête du maître de classe qui ne nous réservât quelques bons et vigoureux *Deo Gratias*.

Le *Deo Gratias* ! il ne faut pas l'oublier dans l'énumération de ces rares instants de bonheur sur lesquels l'imagination, une fois désabusée, aime tant à revenir.

Parler et rire durant la récréation, en pleines vacances, cela n'a pas toujours grand sel, parfois même c'est très-ennuyeux. Mais pouvoir parler à son aise, pouvoir rire à gorge déployée, et sans avoir la crainte des pensums devant les yeux, durant le temps consacré au silence et à l'étude, quelle source de jouissances inexprimables !

Messieurs, il ne suffit pas que l'institution des vacances soit consacrée par le temps, garantie par l'usage de tous les peuples, assurée par les règlements de nos

corps enseignants, il faut encore que chacun sache tirer de ce temps de liesse le meilleur parti possible ; et ce serait un malheur grandement à déplorer qu'il s'en trouvât un seul parmi nous qui ne sût pas mettre à profit tous les instants de cette époque de prédilection. Voyons donc quelles sont les conditions des bonnes vacances, quelle est la meilleure préparation à y apporter.

Après une étude théorique et bien pratique de ce sujet, je trouve que pour bien jouir de ses vacances il faut satisfaire à deux conditions principales. Première condition : se bien rappeler, ne pas oublier un instant que les vacances sont "le temps pendant lequel les classes vaquent et les études cessent."

Ce n'est pas que je pousse le rigorisme jusqu'à proscrire absolument l'usage des livres, à Dieu ne plaise ! Il faut une nourriture aux esprits cultivés, et la lecture est pour ces esprits un délassement autant qu'un besoin. Mais je ne veux et ne tolère, durant les vacances, que les lectures qui recréent l'âme tout en la fortifiant. L'hygiène de l'esprit condamne absolument, pendant cette époque, toute espèce de travaux intellectuels, tout genre d'études qui imposent de la contrainte, de la fatigue. Ainsi, pas de latin, pas de grec, encore moins l'étude des sciences comme les mathématiques, la physique, la chimie. Les jeunes élèves de la septième, de la sixième, de la cinquième, doivent mettre de côté l'Homond, la Syntaxe, la Méthode, rompre entièrement avec la règle si déréglée des participes français. Aux étudiants en médecine l'étude de la science d'Esculape est rigoureusement interdite ; les étudiants en droit doivent mettre sous clef Pothier

et Justinien ; tous doivent se refuser le plaisir—en d'autres temps bien légitime—de revoir les notes qu'ils ont prises avec tant d'amour aux leçons de leurs professeurs.

La deuxième condition à remplir pour bien profiter de ses vacances, c'est le travail assidu, l'étude consciencieuse durant l'année académique.

Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à cette université, on sait jusqu'où cette condition est bien remplie. Les épreuves du Baccalauréat-ès arts et de l'Inscription sont de rudes épreuves ; et à ceux qui ont gagné leurs éperons dans ces joûtes difficiles, je n'ai qu'un mot à dire : " Allez en paix, vous êtes parfaitement bien préparés à jouir de vos vacances."

Que se passe-t-il dans la Faculté de droit ? Je n'en sais trop rien. Le principe de non-intervention est de rigueur dans cette université, et chaque Faculté est tenue de ne s'occuper strictement que de sa besogne. Cependant, si l'on en croit la rumeur, les étudiants en droit font merveille, et remplissent parfaitement bien toutes les conditions qui peuvent leur assurer de bonnes vacances. Dans cette noble Faculté, le travail est vif et soutenu, le zèle très-brûlant.

Si nous portons nos regards sur les faits et gestes de la Faculté de Médecine, quel consolant spectacle s'offre à nos yeux ! Cette Faculté est une ruche industrieuse où l'on ne rencontre que des abeilles, pas un seul frelon. Aussi il faut voir comme le miel de la science y est soigneusement élaboré !

De tout cela il ressort clairement que si les élèves des autres institutions peuvent regarder les vacances

comme un bien légitimement acquis, les élèves de l'Université-Laval ont bien le droit de jouir de ce bien dans toute sa plénitude et sans aucun scrupule de conscience.

Messieurs, je termine par un souhait : c'est que personne n'oublie que les vacances "sont le temps pendant lequel les classes vaquent et les étudiants cessent !"

UN NAUFRAGE

DANS

LE GOLFE SAINT-LAURENT

1866.

Un soir de l'automne de 1855, un pilote de mes amis me fit le récit suivant : *

Il y a de cela vingt ans ; c'était en 1833, l'année d'après le deuxième choléra. On était au premier décembre, et à cette date, comme vous savez, on peut compter sans peine le nombre des navires qui flottent dans le port de Québec.

Ce jour-là, la goëlette " Sir John Goldenspring " capitaine Gardner, appareillait, et moi, pilote, je devais la conduire jusqu'au bas du fleuve.

Nous partons. Temps sec et froid ; il y a deux pouces de glace sur le pont et sur les cordages, qui

* Tous les détails contenus dans cette narration sont de la plus stricte vérité.

brillent comme des diamants; cependant une belle brise de vent d'ouest nous mène en route jusqu'à l'Ile-aux-Oies. Ici, comme il se faisait tard, nous mouillons.

Durant la nuit, il fit un froid intense, tellement que le lendemain matin, à notre réveil, le fleuve était tout couvert de glaçons: nous aurions pu sans difficulté nous rendre à pied depuis notre navire jusqu'à l'Islet.

Malgré ce contre-temps nous appareillons.—Pendant deux jours et deux nuits, notre bâtiment resta pris dans les glaces, allant et venant au gré de la marée. Nous n'osâmes pas jeter nos ancres, craignant que notre bâtiment ne fût coupé en deux.

Au bout du deuxième jour, le vent tourne encore à l'ouest; nous nous trouvons alors à la hauteur de Kamouraska. Comme le chenal du sud était complètement obstrué par les banquises, nous filons par le nord des îles.

Au cap Sainte-Anne, un coup de vent emporte une partie de nos voiles; malgré cela, nous atteignons l'île d'Anticosti. Ici le vent tourne à l'est, et nous hélons un bâtiment en détresse, le *Columbus*;—quelques jours auparavant, ce bâtiment était avec nous dans la traversée de Saint-Roch.

Nous recueillons l'équipage, et prenons au navire abandonné les voiles qui nous manquent.

Le lendemain, une tempête de sud-ouest, accompagnée d'une furieuse bordée de neige, nous pousse nous ne savons trop dans quelle direction. Vers dix heures du soir, le temps s'éclaircit, et, à notre grande surprise, nous nous trouvons tout près de terre, par le travers

d'une grande baie que nous avons appris plus tard être la baie Saint-Georges, Terre-Neuve.

Ici une grande discussion s'élève : l'un veut aller au sud, l'autre, au nord ; celui-ci, à l'est, celui-là, à l'ouest. Le capitaine Gardner était malade, et cloué à son lit. Comme nous avions dépassé la limite du pilotage, la charge du bâtiment était tombée aux mains du capitaine, que nous avions recueilli. Or, ce capitaine n'était pas de la tempérance totale.....au contraire, il levait souvent le coude. Ajoutez à cela qu'il en était à son deuxième voyage en Canada, et vous aurez une idée des connaissances de ce garnement.

Après avoir longtemps discuté, argumenté, moi qui n'avais pas clos l'œil depuis sept jours, et qui avais la tête pas mal pesante, je descends à ma chambre et m'endors, non sans avoir bien recommandé à mon apprenti de rester sur le pont, et de m'avertir s'il survenait quelque chose.

Je dormais depuis quelques minutes seulement, quand tout à coup une secousse violente m'éveille en sursaut ;—je saute à bas de mon lit, et tombe.....dans l'eau jusqu'aux genoux.

Je regarde en haut, et par l'ouverture pratiquée au plafond de ma chambre, je crie à mes gens de venir à mon aide ; ils me saisissent par les bras, et me hissent sur le pont, moi et un chat, qui, se trouvant par hasard dans ma chambre, avait cherché un refuge sur mes épaules.

A peine suis-je rendu sur le pont, que le navire s'ouvre en deux.

Nous n'étions qu'à un arpent et demi de terre à peu près, mais l'eau était très-profonde. Quelle nuit, grand

Dieu ! de l'eau, de la neige, de la glace partout ! Chacun se lamente à sa manière ; l'un prie, l'autre jure. Patrick, le seul Irlandais catholique de l'équipage, prie avec une ferveur à faire sortir les larmes ; le capitaine, au contraire, (celui que nous avons recueilli) pousse des blasphèmes capables d'épouvanter les cieux. " Tais-toi donc, criait-il à Patrick, crois-tu que le bon Dieu peut nous voir ici, derrière ce maudit cap qui est là ? " En disant ces mots, il se jette à la mer et gagne terre à la nage. Chacun en fait autant. Dans l'espace d'une demi-heure, le bâtiment avait été réduit en pièces, et nous ne restions plus que deux cramponnés à un des débris du navire : le capitaine Gardner et moi.

Nous tenons conseil. Le capitaine veut que je me jette à l'eau : " C'est bien aisé, lui dis-je, je ne sais pas nager, et vais gagner le fond comme une ancre." Quant à lui, il ne fait ni un ni deux, il s'élance à la mer....Je le vis s'enfoncer sous l'eau pour ne plus revenir.

Me voilà seul. Il n'y a pas de temps à perdre, et bon gré mal gré, il faut prendre mon parti. Je regarde autour de moi, et tout à coup j'aperçois, derrière le bâtiment, une ligne blanchâtre où la mer vient déferler. " Il faut que ce soit là, me dis-je à moi-même, ou un rescif, ou un ras de courant." J'examine encore, je jette une pièce de bois dans cette raie blanche ; et voyant qu'elle reste stationnaire, sans monter ni descendre, je conclus que c'est une ligne de rochers. Je lâche les cordages, et me laisse glisser.....Heureusement j'atteins le fond, ayant de l'eau jusque sous les bras.

Je suis la ligne blanche, sondant le terrain à l'aide d'un bâton qui m'était tombé sous la main, je ne sais

trop comment, et m'appuyant solidement sur mes deux jambes, à chaque vague, pour n'être pas jeté sur le côté. Enfin, avec la grâce de Dieu, j'atteins le rivage.

Ici nous nous comptons. Trois manquent à l'appel : le capitaine Gardner, que j'avais vu se noyer sous mes yeux, un homme de l'équipage qui s'était noyé également, et le maître d'hôtel que nous parvînmes à retirer de l'eau avec la plus grande difficulté, mais qu'à cause de son épuisement nous laissâmes mourir tranquillement sur un rocher. Nous étions vingt-cinq avant le naufrage; notre nombre se trouvait donc réduit à vingt-deux, sans abri, sans nourriture, dans la neige jusqu'aux genoux, ne sachant où nous étions, encore moins de quel côté nous diriger.

Devant nous un cap haut de cinq-cents pieds, tout couvert de neige; derrière nous, la mer ! Pour tous vêtements, j'avais des bas aux pieds, des caleçons aux jambes, l'épaisseur de ma chemise toute mouillée sur les épaules; du reste nu-mains, nu-tête.

Nous nous décidons à gravir le cap; ce n'était pas chose facile. Pour mon compte, je le redescendis deux fois, roulant avec la neige, et ne m'arrêtant à chaque fois que quand j'avais l'eau sous les bras. Enfin, après une troisième tentative, je parviens au sommet : cette ascension m'avait coûté la perte de mes bas.

Une fois sur le cap, une nouvelle question se présente. De quel côté faut-il se diriger ? Comme la brise était très-forte, et qu'elle soulevait une *poudrerie* à nous aveugler, nous décidons de gagner la forêt, qui nous promet au moins un peu d'abri.

Nous voilà donc en route, et nous marchons.....mar-

chons.....marchons encore, pendant trois mortels jours et autant de nuits, toujours au milieu de la neige, n'ayant pour réparer nos forces épuisées que quelques grappes de *pimbina* que nous trouvons çà et là dans la forêt. Enfin, au bout de la troisième journée, nous nous pensions bien loin du lieu de notre naufrage, sur le point de découvrir quelque habitation peut-être, lorsque— jugez de notre désespoir—nous venons aboutir juste à l'endroit d'où nous étions partis ; vous savez que c'est là ce qui arrive souvent aux personnes non habituées à marcher dans les bois. Quelques-uns de nous, entre autres mon apprenti, se rendent au bâtiment, dans l'espoir de retrouver quelques provisions ; ils ne découvrent qu'un os de bœuf dont ils sucent la moelle, et deux ou trois biscuits trempés d'eau salée ; —j'en eus un pour ma part.

Reprenant notre courage à deux mains, nous nous mettons de nouveau en route. Durant les quatre jours précédents, pas un de nous n'était mort ; le cinquième jour, six moururent, et j'ai remarqué que tous ceux qui ont cédé au sommeil ont eu le même sort, à l'exception de moi et de deux autres dont je vous parlerai tout à l'heure.

Ce fut ce jour-là même que mourut ce pauvre Patrick, avec qui je m'étais associé comme compagnon de route. Pauvre Patrick ! je me rappelle encore toutes les circonstances de sa mort, comme si c'était aujourd'hui ; il me semble le voir encore ;tout à coup il se jette par terre et me dit : " Pilote, je vais mourir !... Quand je ne serai plus, tu prendras mon gilet, mes souliers et mon casque, tu me tourneras la tête vers le nord, tu recouvriras mon corps de branches....."—Ce

furent là ses dernières paroles ; l'instant d'après il avait rendu le dernier soupir.

Épuisé de fatigue, je m'étends sur son cadavre et m'endors. Je me réveille au bout de je ne sais combien de temps ; et, à mon réveil, je suis tout étonné de voir mes pieds et mes jambes roides comme des barres de fer.

Je m'empare du casque de Patrick, dont je coupe les attaches avec mon couteau, je lui enlève son gilet et ses souliers. Je fais des efforts pour lui tourner la tête vers le nord, ainsi qu'il me l'avait si bien recommandé ; je veux casser des branches pour recouvrir son cadavre ; je ne le puis, les forces me manquent.

Ce jour-là, notre chien mourut ; c'était un gros dogue, qui n'avait fait que pousser des hurlements plaintifs depuis notre naufrage, et qui succomba à la fatigue et à l'épuisement.

A partir de ce moment, il me passa de drôles d'idées par la tête ; j'avais l'esprit tout troublé. Tantôt il me semblait voir se dresser devant moi des châteaux magnifiques ; tantôt je croyais entendre les chiens aboyer ; tantôt encore je voyais la fumée sortir des cheminées, et me flattais de voir bientôt un terme à nos souffrances. Vaine illusion ! c'étaient des têtes de sapins et d'épinettes que je prenais pour des châteaux.

Cependant nous marchons toujours.....et huit grandes journées se sont écoulées depuis notre naufrage. Deux matelots, deux beaux-frères, demandent comme une faveur qu'on les étende l'un en face de l'autre, qu'on les recouvre de neige jusqu'au cou, et qu'on les laisse mourir ; c'est ce que nous faisons.

Vers la fin de cette journée, nous trouvons une hache dans le bois ; un peu plus loin nous apercevons une grange remplie de foin, et dans laquelle nous découvrons un morceau de beurre et quelques biscuits ; je veux rester là, déclarant à mes compagnons que je n'ai pas la force d'aller plus loin.

C'est alors qu'un jeune matelot de l'équipage, d'une force et d'un courage plus qu'humains, vint à mon aide, et me força de le suivre, me disant que tant qu'il me resterait un souffle de vie, il m'obligerait à marcher. Sans ce jeune homme, qui répondait au nom de Tom, pas un de nous n'aurait survécu, tant notre découragement était profond.

En effet, à partir de cette grange, pas moins de trois rivières viennent coup sur coup s'opposer à notre passage. Tom se met à l'œuvre, construit de petits radeaux avec des branches, et nous traverse les uns après les autres, tantôt poussant ces radeaux avec une perche, tantôt se jetant à l'eau jusqu'au cou et les conduisant avec ses bras.

Après avoir ainsi passé la troisième rivière, nous apercevons quelques vaches dans un bois ; évidemment nous ne sommes pas loin des habitations. Nous forçons ces vaches à marcher et nous les suivons. L'instant d'après nous frappons à la porte d'une cabane ; il était environ huit heures du soir. En arrivant à cette cabane, je tombe dans une de ces fontaines semblables à celles que nos gens ont quelquefois auprès de leurs maisons, et je faillis m'y noyer. Cette demeure était occupée par une famille écossaise, qui parut bien contrariée de notre visite, attendu la brèche que nous

devions faire à ses provisions plus que précaires, et déjà même fortement entamées.

A quelque distance de cette première cabane s'en trouvaient deux autres. Les habitants de ces trois maisons se réunissent donc, et, après conseil tenu entre eux, ils nous divisent en deux bandes : ceux pour qui il y a encore quelque espoir de salut sont envoyés à un village plus considérable, situé à une distance de quelques milles ; moi et deux matelots de l'équipage, on nous enferme dans une hutte, au milieu de laquelle on allume un grand feu. On nous dit que tenter de nous sauver est peine perdue, et qu'il serait inhumain de vouloir manger les provisions qui profiteront si bien à ceux pour qui il y a encore espoir. En conséquence de toutes ces raisons, on nous fait don à chacun d'un hareng fumé et de deux pommes de terre, puis on nous souhaite une bonne nuit, et..... un bon voyage !

A peine sommes-nous ainsi installés, que voilà un de mes compagnons qui entre dans un délire furieux. Il saisit un banc qui se rencontre sous sa main, et se met à me frapper à la tête, en me disant : "Pilote, je vais te tuer, c'est toi qui nous as fait faire naufrage." Enfin notre homme fait si bien, qu'il passe au beau milieu du feu, et que le feu prend à ses bas. Ses bas brûlent, ses jambes brûlent, et il ne le sent pas. Craignant qu'il ne mette le feu à la cabane et ne nous fasse rôtir tous trois, je me traîne comme je puis, sur les genoux et les coudes ; je le pousse et parviens à le mettre dehors. Le lendemain, on le trouva mort, dans une mer de melle. Notre homme avait aperçu une tonne dans un coin, et croyant y trouver autre chose que de la melle, il s'était couché, la bouche tendue dans la direc-

tion de la champelure ; puis il avait ouvert cette dernière et n'avait pas eu la force de la refermer.

Deux jours plus tard, mon autre compagnon mourut.

Je demeurai trois jours entiers dans cette hutte maudite, n'ayant mangé, durant tout ce temps, que les trois pommes de terre qu'on m'avait données, le hareng étant immangeable.

J'étais donc là, faible à ne pouvoir plus remuer, et me préparant de mon mieux à mourir. Tout à coup la porte de ma cabane s'ouvre, et je vois entrer deux grands et gros garçons qui viennent droit à moi et me demandent si je suis français. Sur ma réponse affirmative, ils m'annoncent qu'ils viennent me chercher ; qu'ils ont été envoyés à cet effet par leur grand'mère, vieille Française qui demeure à quelques milles de là, laquelle a entendu parler de moi, et s'intéresse à mon sort ; — je ne me le fais pas dire deux fois, et je pars avec eux.

Ils me portèrent dans leurs bras, et, après quelques heures de marche, nous parvînmes à un village assez considérable où je retrouvai mes anciens compagnons, plus les deux beaux-frères que nous avions ensevelis sous la neige ; on était allé à leur recherche le troisième jour après que nous les eûmes laissés sur la route, et, chose que je n'ai jamais pu m'expliquer, ils vivaient encore.

Je fus l'objet de toutes sortes de bons soins et d'attentions délicates de la part de ma famille adoptive, que je prie Dieu de bénir.

Cependant je n'étais que depuis quelques jours dans leur maison, lorsque tout à coup, et à quel propos ? je n'ensais trop rien, un Français qui se trouvait dans ce village, par hasard, se prit d'une passion étrange

pour la chirurgie. Le fait est que chacun de nous avait quelque partie du corps plus ou moins gelée : l'un, les pieds, l'autre, les mains ; celui-ci, la jambe, un même, la cuisse.

De gré ou de force, notre homme s'emparait, chaque jour, de quelque pauvre misérable, et le soumettait à ses barbares opérations.

Un jour je le vis à l'œuvre, et les cheveux m'en redressent sur la tête, rien que d'y penser. Sur une table étaient rangés un ciseau de menuisier, un maillet, une écorce de cèdre, un plat d'eau et du linge. Avec l'écorce il ceignit le bras fortement ; le ciseau fut appliqué sur le poignet, et en trois coups la main était d'un côté, le bras, de l'autre. " Est-ce comme ça, lui dis-je, que vous faites les opérations dans ce pays ? "

— " Est-ce que par hasard vous y trouvez quelque chose à redire ? " reprit mon homme ; " préparez-vous, votre tour arrive. "

Le lendemain, notre docteur amputa une cuisse ; c'était celle d'un de ces deux matelots que nous avions laissés dans le bois, et recouverts de neige. L'opération fut faite à l'aide d'un couteau de cuisine et d'une égoïne ; elle fut si bien faite, que l'opéré mourut quelques heures après. Deux autres perdirent encore, le même jour, l'un, des doigts, l'autre, des orteils, toujours avec le ciseau et le maillet. Enfin, mon tour avait été fixé au dimanche.

Ce jour-là, je me levai de grand matin. Je demandai un couteau et une pierre. J'aiguistai mon couteau, et me mis en frais de m'opérer moi-même. Aidé d'un des garçons de la maison, je m'amputai neuf orteils..... c'est depuis ce temps-là que je boite en marchant !

Je demeurai dans la cabane de cette vieille Française ou *Jersiaise* (car la vieille ne connaissait pas trop son origine), jusqu'au 15 mai. Alors je dis adieu à mes hôtes, et m'embarquai à bord d'une goëlette venue dans ces parages pour la pêche aux loups-marins, et qui faisait voile vers les Iles de la Madeleine.

Rendu aux Iles de la Madeleine, on me débarque sur la grève ; et je me mets à me promener sur le rivage, ne sachant trop à quelle porte aller frapper, lorsque tout à coup un vieillard m'aborde et me dit : "Étranger, je vous offre ma maison pour abri, mais malheureusement je ne puis vous offrir rien à manger. Depuis plusieurs jours, ma famille et moi nous n'avons pour toute nourriture que de l'eau de foin bouilli."

Le fait est qu'une disette affreuse régnait dans l'Ile. Une goëlette qui devait apporter des provisions à ces pauvres gens l'automne d'auparavant n'était pas venue, de sorte qu'ils étaient réduits à la dernière extrémité.

J'acceptai l'offre de ce bon vieillard, et heureusement, comme vous allez voir, je pus me rendre utile à lui et à sa famille, ainsi qu'à plusieurs autres de l'endroit.

Au large des Iles de la Madeleine se trouvaient un assez grand nombre de barques de pêcheurs américains. Or, à cause de l'inimitié qui existait entre ces Américains et les habitants des Iles, les premiers ne voulaient fournir aux insulaires aucune provision ; je me décidai d'y aller.

À peine leur eus-je dit que j'étais Canadien et pilote, qu'ils m'accueillirent à bras ouverts ; ils chargèrent mon canot de provisions, que j'allai distribuer aux gens de l'Ile. Je fis de nouveau plusieurs visites à ces Américains, et toujours avec le même succès.

Après un séjour de trois semaines dans ces lieux, je m'embarquai à bord d'un bâtiment qui faisait voile vers Québec; M. Brossard, curé de l'endroit, eut la générosité de me prêter cinq piastres.

J'arrivai à Québec avec mon apprenti (qui est aujourd'hui pilote), le 29 juin. J'eus beaucoup de peine à me faire reconnaître des miens, qui me croyaient mort et enterré depuis longtemps.

.....

.....

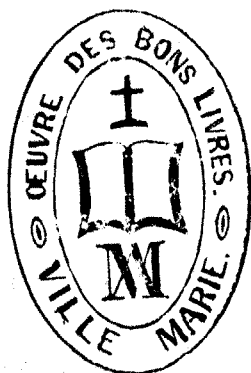
Trois années s'étaient écoulées depuis ces événements, lorsqu'un jour, un Anglais, se donnant comme étranger, vint me demander à ma résidence, rue St. Joseph. Jugez de ma surprise, lorsque je reconnus l'ancien capitaine du *Columbus*! Inutile de vous dire que nous passâmes un plaisant quart d'heure ensemble, et que la conversation ne languit pas. Il partait, sous quelques jours, pour l'Angleterre, avec un bâtiment dont il avait le commandement, et me demanda de vouloir bien le piloter; ce que je fis.

Lorsque je le quittai, au Bic, j'eus malgré moi un serrement de cœur. En effet, son bâtiment était un des plus vieux et des plus usés que j'aie jamais vus; je n'aurais jamais voulu affronter les tempêtes de l'océan avec une pareille bicoque. Malheureusement mes pressentiments se sont réalisés: le pauvre capitaine fit naufrage durant la traversée et se noya.

Je n'ai jamais revu aucun de mes autres compagnons; seulement quelques matelots, de passage à Québec, sont venus de temps à autre frapper à ma porte, disant qu'ils avaient fait autrefois un naufrage avec moi et

qu'ils désiraient bien de me voir; malheureusement j'étais toujours absent dans ces circonstances. A plusieurs reprises, d'autres pilotes m'ont dit avoir vu des matelots qui demandaient de mes nouvelles, et leur parlaient de cette aventure: il n'y a pas plus de trois ans que l'un d'eux s'informait si je vivais encore. Enfin, deux ans après mon retour, j'ai revu, à Québec, un des petits-fils de cette vieille femme qui m'avait hébergé sur l'île Saint-Georges: le pauvre jeune homme, je l'ai fêté de mon mieux."

Tel fut le récit de mon vieil ami.



LES " MÉMOIRES " DE M. DE GASPÉ

1866.

M. De Gaspé a soixante-dix-neuf ans, et il paraît bien étrange qu'il ait pu mériter le bel éloge que faisait de lui M. Hector Fabre, dans le cours de l'hiver dernier, à savoir : qu'il est *le plus jeune* de nos écrivains canadiens.

Ce fait, pourtant, peut s'expliquer.

M. De Gaspé en est rendu à cet âge où il referme le cercle de sa vie. A mesure qu'elles semblent s'éloigner, les deux extrémités de sa carrière se rapprochent : c'est ce que tous les vieillards nous disent, lorsqu'ils nous affirment que les événements de leur jeunesse sont aussi présents à leur mémoire que s'ils avaient eu lieu hier, tandis que les faits récents glissent sur leur esprit sans y laisser aucune empreinte.

Il y a mille à parier qu'il n'est pas un seul jeune homme de notre temps, fût-il doué de la mémoire la plus heureuse, qui pût, s'il parvenait à l'âge patriarcal de M. De Gaspé, renouveler une semblable prouesse.

Aujourd'hui les événements sont trop multipliés, les nouvelles se succèdent trop rapidement. Comptons plutôt : quatre ou cinq journaux à digérer dans l'espace de vingt-quatre heures (je parle des moins gourmands) ; autant de dépêches télégraphiques à dévorer, lesquelles vous apportent les nouvelles des cinq parties du monde. Et, avec cela, les nouvelles locales, qui n'étonnent plus, fussent-elles les plus étonnantes du monde ; puis les affaires privées, qui, pour un grand nombre, du jour au lendemain, du lendemain au jour suivant, peuvent prendre toute sortes de tournures etc., etc. Aussi, au milieu de ce brouhaha, on ne se rappelle guère aujourd'hui les événements d'hier : et à peine les *tiroirs* de Bonaparte sont-ils remplis, qu'il faut les vider pour faire place à du nouveau.

Voilà ce que nous avons gagné à faire du progrès !

Les vieillards d'aujourd'hui, en revenant sur leur passé, trouvent un riche fonds de souvenirs qui égalaient la solitude de leurs vieux ans. Se rajeunir est pour eux la chose du monde la plus aisée ; ils n'ont qu'à se replier sur eux-mêmes. Quant à nous, jeunes gens, nous vieillissons tout prosaïquement, sans miséricorde, sans espoir. Parvenus au but de notre carrière, nous ne trouverons pas cette fontaine de Jouvence dont l'eau salubre peut nous ramener à nos vingt ans. Notre vie est une ligne droite..... C'est triste !

Revenons aux *Mémoires*. J'ai lu ce livre tout d'un trait, sans m'arrêter un instant !

A mon âge, on lit peu les livres modernes. On feuillette les pages, sans se donner la peine de les couper, puis on jette un coup d'œil sur la table, et l'on s'aperçoit bientôt que le dénoûment du livre est comme

celui de tous les autres : un mariage ou un suicide. Ça ne vaut guère la peine de perdre une journée pour si peu.

Parvenu à la dernière page des *Mémoires*, je me suis rappelé que deux livres seulement, dans tout le cours de ma vie, m'avaient fait éprouver—à l'âge de douze ans—une semblable jouissance : ces deux chefs-d'œuvre sont "Robinson Crusoé" et "Les Naufragés au Spitz berg."

En effet, à chaque chapitre, à chaque page de ces *Mémoires*, je me suis dit : C'est cela ! c'est bien cela ! Voilà ce que je désirais, voilà ce que désirent connaître, sans doute, tous ceux qui aiment, qui chérissent notre belle Histoire du Canada ! Quelle perte pour nous si la Providence ne nous eût conservé M. de Gaspé, pour nous révéler dans ses "Anciens Canadiens" et ses "Mémoires" tous ces petits détails de notre Histoire intime, complément obligé de notre Histoire coloniale, militaire et politique !

Certains critiques pourront trouver dans ce livre quelques défauts de style, certaines fautes de je ne sais quoi. Quant à moi, je me suis bien gardé de le parcourir en critique. Ce métier est assommant, quoique nécessaire ; je laisse à d'autres plus courageux le soin d'en relever les fautes, d'en signaler les taches.

Espérons que ce beau livre aura bientôt une deuxième édition. Pour en faire connaître tout le mérite, il suffit d'en donner quelques extraits.

LÉGENDE DU PÈRE ROMAIN CHOUINARD.

Rendez-moi mon bonnet carré.

" Comme l'on fait son lit on se couche, dit sententieusement le père Chouinard. Si Joséphine Lalande eût été mieux élevée, moriginée par ses parents, quand elle était petite, elle ne leur aurait pas causé tant de chagrin, ainsi qu'à elle-même.

" La Fine, comme tout le monde l'appelait, était fille unique ; et ses parents en étaient affolés, n'ayant point d'autres enfants qu'elle ; elle fut en conséquence élevée à tous ses caprices : si le papa la grondait un peu, la mère prenait la part de sa fille ; et si la maman la reprenait, le papa disait : pourquoi fais-tu de la peine à l'enfant ? Ce qui n'empêcha pas Joséphine d'être, à seize ans, la plus belle fille de la paroisse de Sainte-Anne ; et si avenante avec tout le monde, surtout avec les garçons, que la maison des bonnes gens ne vidait jamais. C'était à qui se ferait aimer de la belle et riche héritière ; mais si la Fine jouait et folâtrait avec eux tous, si elle les amusait chacun à son tour, c'était pour accaparer tous les farauds de la paroisse, s'attirer des compliments, et faire enrager les autres jeunes filles : car, voyez-vous, elle avait déjà porté ses amitiés sur un jeune homme, son voisin, qui avait été quasi élevé avec elle.

" Si Joséphine était la plus belle créature de Sainte-Anne, Hippolyte Lamonde, alors âgé de vingt-huit ans, en était le plus beau garçon, mais aussi doux aussi patient qu'il était brave et vigoureux. La jeune fille et lui s'étaient fiancés en cachette depuis longtemps : ce qui n'empêchait pas Lamonde de souffrir en

la voyant folâtrer avec tous les garçons qui l'accostaient ; mais il mangeait son avoine sans souffler mot : il était trop fier pour se plaindre.

“ Hippolyte aurait déjà fait la grande demande, mais son orgueil l'en empêchait ; car il avait, un jour, entendu le père Lalande dire qu'il ne donnerait sa fille en mariage qu'à un jeune homme à son aise, et qu'il n'entendait pas la donner à un quêteux.

“ Ça lui avait pris au nez comme de la fine moutarde ; car sans être un quêteux, il n'avait presque rien devant lui. Son père, chargé d'une nombreuse famille, n'était pas riche ; et quant à lui, il ne faisait que de commencer à vivre proprement de son métier ; il était adroit comme un singe, bon constructeur et fin menuisier.

“ Sur ces entrefaites, il reçut une lettre d'un de ses oncles qui demeurait dans le Haut-Canada, l'invitant à venir le trouver ; la lettre mandait qu'il y avait de l'ouvrage à gouêche dans ce pays-là, peu d'ouvriers, et qu'il lui donnerait une part dans une entreprise de bâtisses qu'il avait faite pour le gouvernement, laquelle entreprise lui ferait gagner beaucoup d'argent dans l'espace de trois années.

“ Il fit part de cette bonne nouvelle à sa fiancée ; elle pleura d'abord beaucoup, mais il lui donna de si bonnes raisons, qu'elle consentit à le laisser partir, en lui promettant de lui garder sa foi.

“ La Fine fut bien triste pendant quelques jours après le départ de son fiancé ; mais le sexe est pas mal casuel, comme vous savez, et peu de temps après, elle recommença son train de vie ordinaire, ni plus ni moins.

“ Elle revenait un soir d'une veillée, sur les minuits,

avec une bande de jeunesses, riant, sautant, dansant, poussant celui-ci, donnant une tape à celui-là, et faisant à elle seule plus de tintamarre que tous les autres ensemble.

" Arrivés près de l'église, ils aperçurent, debout sur le perron de la grande porte, un homme portant un surplis et un bonnet carré : cette homme avait la tête penchée et les deux bras étendus vers eux. Tout le monde eut une souleur ; mais Joséphine se remit bien vite, et leur dit :

" — C'est Ambroise, le fils du bedeau qui s'est accoutré comme ça pour nous faire peur ; je vais bien l'attrapper, je vais emporter son bonnet carré, et il faudra bien qu'il vienne le chercher avant la messe.

" Ce qui fut dit fut fait : elle monte à la course le perron de l'église, s'empare du bonnet carré, et se met à sauter et à danser au milieu des autres, en faisant toutes sortes de farces.

" Les bonnes gens dormaient quand elle arriva à son logis ; elle rentra à la sourdine, mit le bonnet carré dans un coffre à moitié vide qui était dans sa chambre à coucher, le ferma avec soin avec une clef qu'elle mit dans sa poche, et dit en elle-même : quand Ambroise viendra demain au matin, je m'en divertirai un bon bout de temps, en lui disant que j'ai perdu son bonnet carré dans la grande anse de Sainte-Anne, et qu'il le cherche.

" Elle allait s'endormir, lorsqu'elle entendit du bruit à la fenêtre du nord de sa chambre ; elle ouvre les yeux et voit le même individu qu'elle avait vu sur les marches de l'église, qui se tenait encore le corps en avant et les lèvres collées sur une des vitres du châssis,

et elle entendit distinctement ces paroles : " rendez-moi mon bonnet carré ! " un bruit qu'elle entendit aussitôt dans le coffre la fit frissonner. La lune était alors levée et elle vit qu'au lieu d'Ambroise, c'était un grand jeune homme pâle comme un mort, qui ne cessait de crier : " rendez-moi mon bonnet carré ! " Et à chacune de ces paroles, elle entendait frapper en dedans du coffre, comme si un petit animal prisonnier eut voulu en sortir. La peur la prit tout de bon, et elle se couvrit la tête avec ses couvertures pour ne rien voir et ne rien entendre ; elle passa une triste nuit, tantôt assoupie, et tantôt se réveillant en sursaut. Quand elle voulut se lever le lendemain au matin, elle entendit encore du bruit dans le coffre ; elle ne fit qu'un saut, prit ses hardes et alla s'habiller dans la chambre voisine.

" Lorsque ses parents la virent si changée (elle l'était en effet, et elle avait déjà un bouillon de fièvre), ils la grondèrent d'avoir veillé si tard ; mais voyant qu'elle avait les larmes aux yeux, ils l'embrassèrent en lui disant de ne pas se chagriner, et qu'ils étaient fâchés de lui avoir fait de la peine.

" Joséphine passa la journée tant bien que mal ; elle frissonnait au moindre bruit, et se tint constamment auprès de sa mère et de sa tante. Elle leur dit vers le soir qu'elle avait peur de coucher seule, et qu'elle les priaît de lui faire un lit auprès de sa tante dans la mansarde. On lui accorda sa demande.

" Elle était à peine couchée, le soir, que sa tante s'endormit ; mais la pauvre Joséphine, elle, qui ne pouvait dormir, aperçut aussitôt vis-à-vis de la fenêtre une ombre qui lui fit lever les yeux, et elle vit le même fantôme qu'elle avait vu la veille et qui, suspendu dans

les airs, et dans la même attitude, lui cria : " rendez-moi mon bonnet carré ! " elle poussa un cri lamentable et perdit connaissance.

.....

" Toute la famille fut aussitôt sur pied ; mais ce ne fut qu'avec peine qu'on lui fit reprendre connaissance. Elle passa le reste de la nuit sans dormir, la tête appuyée sur le sein de sa mère et tenant serrées dans les siennes les mains de son père et de sa tante. Comme elle était plus acalmée le matin, on lui proposa d'aller chercher le plus fin chirurgien de la paroisse, mais elle s'obstina à faire venir le curé.

" Quand le curé fut venu, elle lui raconta en secret toute son aventure. Il fit son possible pour la rassurer : il lui donna de bons conseils et lui dit qu'il ne pouvait faire autre chose, pour le moment, que de lui envoyer de saintes reliques, mais que, le lendemain au matin, il avait l'espoir de la délivrer de cette apparition qui l'avait mise dans l'état de souffrance où elle était.

" Les bonnes gens lui firent un lit dans leur chambre, dont ils fermèrent les contrevents à sa demande, et passèrent encore la nuit auprès d'elle : ce qui fit qu'elle dormit assez bien et qu'elle se trouva mieux le lendemain au matin, quand le curé vint la voir, comme il lui avait promis.

.....

" Quand il fut nuit, le curé tira le Petit-Albert qu'il tenait avec précaution sous clef, et lut le chapitre nécessaire en pareilles circonstances. Un grand bruit se fit entendre dans les airs, comme fait un violent coup de vent, et le mauvais esprit lui apparut. Comme

c'était la première fois qu'il le voyait, il ne lui trouva pas la mine trop avenante, et il croisa son étole sur son estomac en cas d'avarie.

“ Le diable s'était pourtant mis en frais de toilette pour l'occasion : habit, veste et culottes de velours noir, chapeau de général, orné de plumes, bottes fines et gants de soie ; rien n'y manquait. Et si ce n'est qu'il était pas mal brun, qu'il avait les mains et les pieds pas mal longs, il aurait pu passer proprement parmi le monde. Le curé lui reprocha amèrement ce qui était arrivé à la pauvre jeune fille, l'accusant de lui être apparu pour la faire mourir.

“ — M. le curé, dit le diable, sous le respect que je dois à votre tonsure, vous me croyez donc bien niais pour m'être servi de tels moyens, tandis que j'étais sûr de ma proie en flattant sa vanité et sa coquetterie, et que tôt ou tard j'aurais mis la griffe sur son âme ; tandis qu'à présent la voilà guérie pour le reste de ses jours et qu'elle va se jeter à la dévotion. Allons donc pour un curé d'esprit, j'aurais cru que vous connaissiez mieux le cœur humain.

“ Quand le curé vit que le diable s'en était retiré les mains nettes, il prit dans sa bibliothèque le plus gros livre latin qu'il put trouver et se mit à lire ; et il lut si longtemps, qu'il s'endormit la tête sur le livre. Il eut un songe pendant son sommeil ; je ne puis dire quel était ce songe, mais il paraît qu'il avait trouvé son affaire. Il dit la messe à l'intention de la pauvre Joséphine et se transporta ensuite chez elle, où il la trouva tant soit peu mieux.

“ — Ma chère fille, lui dit le bon curé, vous avez commis une grande faute ; mais vous avez péché par

ignorance, je ne vous en fais pas de reproche. Le fantôme que vous avez vu, est une pauvre âme du purgatoire qui accomplissait une grande pénitence que vous avez interrompue, et qu'elle ne peut achever maintenant sans son bonnet carré : il faut donc vous résoudre à le lui remettre cette nuit sur la tête.

— Je n'en aurai jamais le courage, dit la malheureuse fille en pleurant, je tomberais morte à ses pieds.

— Il le faut pourtant, dit le prêtre, car sans cela vous n'aurez jamais de repos ni dans ce monde, ni dans l'autre : le spectre s'attachera sans cesse à vos pas. Vous n'avez, d'ailleurs, rien à craindre : vous serez en état de grâce, je serai là avec votre père et votre mère (auxquels nous allons tout raconter), pour vous soutenir et vous protéger au besoin.

La pauvre Joséphine, après bien des façons, y consentit. Grande fut la douleur des bonnes gens, quand ils surent la vérité ; mais ils firent leur possible pour consoler leur malheureuse enfant. Ils passèrent toute la soirée au presbytère et prièrent avec ferveur jusqu'au coup de minuit, qu'ils se rendirent à la porte de l'église, où ils trouvèrent le spectre sur les marches et dans la même attitude. La Fine tremblait comme une feuille, malgré l'étole que le curé lui avait passée dans le cou et les exhortations qu'il lui faisait. Elle fait cependant un effort désespéré, et elle monte les marches ; mais au moment qu'elle allait poser le bonnet sur la tête du fantôme, il fit un mouvement comme s'il eut voulu l'enlacer de ses bras, et elle tomba évanouie dans ceux de son père. Le prêtre, profitant de l'occasion, voulut se saisir du bonnet pour le restituer à son

propriétaire, mais elle le tenait si serré dans sa main, qu'il aurait fallu lui couper les doigts.

“ La Fine fut bien vite réduite à un état qui faisait compassion: elle croyait entendre souvent la voix du spectre, elle tremblait au moindre bruit et ne pouvait rester seule un instant. Dans cette vie de misère, ses belles joues, aussi rouges que des pommes de calvine, devinrent pâles comme une rose blanche flétrie; ses cheveux blonds et bouclés de naissance, dont elle était si fière, lui pendirent en mèches comme de la filasse humide le long des joues et sur les épaules; ses beaux yeux bleus prirent la couleur de la vitre, et tout son corps fut si amaigri, que ça tirait les larmes rien qu'à la regarder; elle avait tous les fantômes de la mort sur la figure. Les plus fins chirurgiens dirent qu'elle était poumonique, mais qu'elle pouvait traîner longtemps.

.....

Tel était le piteux état de Fifine, lorsque arriva Politte Lamonde. Lui seul, on l'a pressenti, pouvait tirer sa fiancée de cette cruelle impasse.

“ A onze heures du soir, il demanda la clef du coffre dans lequel le bonnet carré était enfermé; et il l'avait à peine ouvert, que le bonnet carré lui tomba dans la main.

“ La nuit était bien sombre lorsqu'il arriva près de l'église: la lampe qui brûle dans le sanctuaire jetait seule une petite lueur, au loin de l'édifice. Il se promena de long en large, en priant jusqu'à ce que le spectre parut. A minuit sonnant, il se trouva en sa présence; il monta d'un pied ferme les marches du perron, où le spectre se tenait dans son attitude ordi-

naire, et lui remit sans trembler son bonnet carré sur la tête.

" Le fantôme lui fit signe de le suivre, et Lamonde obéit ; la porte du cimetière s'ouvrit d'elle-même et se referma quand ils furent entrés.

" Le fantôme s'assit sur un tertre couvert de gazon, et fit signe à Hippolyte de s'asseoir auprès de lui.

" Il prit alors la parole pour la première fois, et dit :

" —Faites excuse, bon jeune homme, si je ne puis vous offrir un siège plus convenable ; on vit sans façon dans un lieu où tout le monde est égal : qu'il arrive un seigneur, un notaire, un docteur, on n'en met pas plus grand pot-au-feu.

" —Bon jeune homme, dit le revenant, c'est à quatre pieds sous la terre, à l'endroit où nous sommes assis, que j'ai résidé pendant trente ans : cette demeure vous paraît bien triste à vous ; eh bien ! c'était toujours en soupirant que j'en sortais la nuit, quand mon âme venait chercher mon pauvre corps pour lui faire faire sa pénitence, une pénitence que j'avais bien méritée.

" J'étais gai pendant ma jeunesse et fou de plaisir : j'étais le bouffon de la paroisse, et il ne se donnait pas une noce, un festin, une danse, sans que j'y fusse invité. Si je veillais dans quelque maison, tous les voisins accouraient pour entendre mes farces.

" Passant un jour près de notre église, je vis les enfants rassemblés pour le catéchisme et le curé qui parlait pour un malade. Je leur dis d'entrer, et que le curé m'avait chargé de leur faire l'instruction en attendant son retour. Je mets un surplis, je prends un bonnet carré, je monte en chair et je leur fais tant de farces, que tous les enfants riaient comme des fous.

“ En un mot, je fis toute sortes de profanations dans le sanctuaire même.

“ Huit jours après, pendant une promenade que je faisais seul dans ma chaloupe sur le fleuve, par un temps assez calme, une rafale de vent si subite s'abattit sur mes voiles, qu'elle les déchira en lambeaux et que ma berge chavira. Je réussis à monter sur la quille, où j'eus le temps de faire bien des réflexions et de me recommander à la miséricorde du bon Dieu. Les forces me manquèrent ensuite, et une lame jeta mon corps mort sur le rivage.

“ Je fus condamné à faire mon piregatoire, pendant trente ans, sur les lieux mêmes que j'avais profanés. Au coup de minuit, mon âme rentrait dans mon corps et le traînait sur les marches de l'église.

“ Lamonde se recula jusqu'au bout du tertre ; il croyait n'avoir affaire qu'à une âme, et il se trouvait en présence du corps par-dessus le marché. Il commença à s'apercevoir qu'il avait l'haleine forte. Le revenant n'y fit pas d'attention, et continua : Vous ne comprendrez jamais, bon jeune homme, ce que l'on endure d'affronts et de misères lorsque l'on sort de son lieu de repos. Les nuits les plus noires nous paraissent aussi claires que si la lune était au ciel. Comme on n'entend rien à quatre pieds sous la terre, le moindre bruit nous fait trembler. Les lumières dans les maisons des veilleux nous offusquent et nous brûlent la vue. Le bruit des voitures qui passent, les éclats de rire des voyageurs, nous font l'effet du roulement du tonnerre.

“ Mais c'était là la moindre de mes misères : ce que j'avais à endurer l'automne, le printemps, à la pluie

battante, et pendant les grands froids de l'hiver, est capable de faire hérisser les cheveux sur la tête à un homme au cœur de caillou. Car, voyez-vous, j'étais un volontaire, et on m'avait enterré sans cérémonie et vêtu légèrement. Un drap qu'une âme charitable avait donné pour m'ensevelir, était tout ce que j'avais sur le corps quand on me cloua dans mon cercueil.

" On aura peine à croire que, pendant les grands froids du mois de janvier, mes pauvres os éclataient souvent comme du verre.

" J'étais donc tout joyeux ; j'achevais ma dernière nuit de pénitence, quand une folle jeune fille.....

" — Sans trop vous interboliser, monsieur le squelette, dit Lamonde, allons doucement, s'il vous plaît : je vous ai suivi, sans me faire prier, dans ce cimetière qui n'a rien d'invitant pendant le jour et encore bien moins pendant la nuit ; j'avouerai que j'y avais un petit intérêt : j'étais curieux de savoir si les morts mentent autant que les vivants, et je voulais aussi savoir quelque chose qui me tient bien au cœur, allez : je n'en ai pas de regret. Vous m'avez reçu poliment jusqu'ici, mais halte là ! je n'entends point qu'on dise du mal de l'ifine : vous êtes content comme un fantôme qui a fini sa pénitence ; c'est tout naturel, et je voudrais en dire autant ; car moi, je commence la mienne ; je mange mon ronge et je mordrais sur le fer. Ainsi, si vous n'avez pas de meilleures raisons à me chanter, brisons là : séparons-nous sans rancune ; bon soir.

" — Bon jeune homme, dit le revenant, je vous ai trop d'obligation pour chercher à vous faire de la peine, je finirai donc en vous disant que j'achevais ma dernière nuit de pénitence, quand mademoiselle Lalande

l'a interrompue. Elle est maintenant terminée, grâce à votre courage, et je vous en remercie : je ne voudrais pas m'en tenir, s'il est possible, aux remerciements, mais vous prouver ma reconnaissance d'une manière plus solide. Je désirerais connaître quelques trésors pour vous les enseigner, mais je n'en connais aucun.

“ — Je n'ai pas besoin de vos trésors, dit Lamonde : il n'en est qu'un pour moi, c'est ma fiancée ; et si vous m'avez de l'obligation, rendez-lui la vie.

“ — Dieu seul, bon jeune homme, est le maître de la mort et de la vie.

“ — Il ne faut pas revenir de l'autre monde, reprit Hippolyte, pour savoir ça ; mais dites-moi au moins si la pauvre Joséphine est véritablement poumonique, et si les docteurs ont raison quand ils disent qu'elle ne peut en réchapper.

“ — Bon jeune homme, dit le fantôme, si Joséphine reprenait la santé, vous seriez encore disposé à en faire votre femme ? Vous méritez pourtant un meilleur sort que d'épouser une jeune fille qui peut vous rendre malheureux le reste de vos jours.

“ — M. le Fantôme, reprit Lamonde, chacun son goût : j'aime mieux être malheureux avec elle qu'heureux avec une autre. Je n'aime guère, voyez-vous, qu'on se fourre le nez dans mon ménage : si vous n'avez pas d'autres consolations à me donner, bonne nuit donc.

“ Et il se leva pour partir, mais le fantôme lui fit signe de se *rassir*, et il obéit.

“ Après un petit bout de temps, le spectre reprit la parole :

" — Les chirurgiens ont dit que Joséphine était pulmonique, et ils ne se sont pas trompés. Ils ont déclaré que c'était une maladie mortelle et n'ont pas dit la vérité ; car, si avec tout le savoir dont ils se vantent, ils n'ont jamais pu découvrir de remède pour la guérir, il y en a pourtant un. Et la mort sert souvent la vie. Emportez une poignée de cette herbe sur laquelle vous pilez, pour la reconnaître demain ; faites-lui en boire des infusions, et dans un mois elle sera convalescente. Adieu ; la barre du jour va paraître, je n'ai que le temps de vous dire que votre fiancée est tranquille maintenant, je lui ai soufflé à l'oreille que vous m'aviez délivré.

" Et le fantôme avait disparu. Lamonde, tout joyeux, mit une poignée d'herbe dans sa poche, sauta par-dessus le mur du cimetière, et un quart d'heure après il entra chez La Fine. Elle lui tendit les bras de tant loin qu'elle le vit, et ils pleurèrent longtemps sans pouvoir dire *molte*.

" Trois mois après, Lamonde conduisait à l'autel la plus belle créature de la paroisse."

Voilà ce qui s'appelle un tableau achevé, une scène de mœurs impayable. C'est du Georges Sand tout pur dans *François le Champi*, et la *Mare au Diable*.

A présent voulez-vous du Sterne ? en voici. Il s'agit du premier âne qui *a vécu à Québec*. Qui fera l'histoire du dernier ?

" Chôlette me dit un dimanche matin :

" N'en parle pas aux deux autres pensionnaires et je te mènerai voir, après-midi, une bête curieuse, arrivée avant-hier dans un vaisseau d'Angleterre.

" Les deux pensionnaires, Paschal Taché et Gaspard

Couillard, étaient pourtant les deux enfants les plus doux, les plus aimables de la ville de Québec : c'était probablement à cause de ces qualités que Chôlette les aimait moins que moi.

“ Nous fîmes rencontre, en sortant de la maison, l'après-midi, d'un vieil allemand, marié à une cousine de mon compagnon.

“ — Où allé fous ? dit le Hanovrien.

“ Nous allons voir une bête curieuse, débarquée hier à Sillery, fit Chôlette ; viens avec nous.

“ — Tiabie ! tiabie ! la pête il être donc pain curieux pour marcher si loin ! Il faire un chaleur d'enfer !

“ Il faisait, en effet, une de ces chaleurs étouffantes du mois de juillet, à foudroyer un Ethiopien. Mais Ives, l'ayant assuré qu'il ne regretterait pas ses peines, que c'était l'animal, à ce qu'on lui avait dit, le plus extraordinaire qui eût jamais paru dans le Canada, le cousin consentit à faire le voyage avec nous.

“ Nous passâmes par l'Anse-des-Mères, distante d'une lieue de Sillery, où nous arrivâmes enfin après maints arrêts, pour laisser reposer notre vieil Allemand, dont la langue desséchait dans la bouche, malgré les fréquentes libations d'eau fraîche qu'il faisait, grâce au fleuve Saint-Laurent dont nous suivions les bords.

“ Voulez-vous nous laisser voir, dit Chôlette à une servante d'un joli cottage situé à Sillery, au bas d'une colline, la bête curieuse que vous avez ici ?

“ — Derrière la maison, répliqua la grosse fille, en s'éventant le visage à tour de bras avec son tablier.

“ A la vue de l'animal, le *schlinderlitché* s'écria avec rage et mépris : “ *Der esel ! un jack ass ! un âne !* ” et lâcha un *donner wetter* qui devait être un juron épou-

vantable, car la colline au pied de laquelle l'Allemand alla s'asseoir pour se reposer à l'ombre, en fut ébranlée jusque dans ses fondements.

“ Quant à moi, je liai bien vite connaissance avec mon nouvel ami, qui reçut mes caresses de la manière la plus aimable : c'était le premier âne à quatre pattes que je voyais, et j'en fus émerveillé. Si j'eusse eu un macaron, je l'en aurais régala de meilleure grâce que cet égoïste de Sterne qui présenta un semblable biscuit à un pauvre baudet pour étudier, en naturaliste, comment un âne savourerait un macaron, après avoir rejeté une racine amère d'artichaut pourri qu'il n'avait pas eu le courage d'avalier. A défaut de macaron, je lui donnai un reste de pain d'épice que j'avais grignoté, et qu'il mangea d'un air de satisfaction qui me réjouit le cœur. Je lui demandai ensuite comment il trouvait le Canada ? A cette question, il baissa un oreille et éleva l'autre. Je compris ce langage muet, que je rendis par ces mots : le Canada est un beau pays, mais je vais me trouver bien isolé, faute d'animaux de mon espèce. Je lui dis alors pour le consoler, en lui frappant sur la croupe : Vivez dans l'espérance, mon cher ami : le Canada se peuple rapidement, et, dans cinquante ans, à la fleur de votre âge, vous aurez de nombreux amis de votre espèce. Ceci parut le consoler ; je lui fis de tendres adieux, et je repris le chemin de Québec. L'Allemand chanta à pouille à son cher cousin pendant toute la route, et rentra à quatre pattes chez lui. Lorsque je le rencontrais ensuite dans les rues, je lui criais, me tenant à une distance respectueuse : Allons à Sillery voir le *der esel donner wetter* ! et il me montrait le poing en grinçant des dents.”

Il faut qu'un homme ait diablement de l'esprit pour

vous dilater la rate avec de pareilles naïvetés. Si quelqu'un en doute, qu'il s'essaie dans le même genre.

Il faudrait reproduire l'ouvrage en entier. Coq Bezeau et le petit Bram sont impayables.

Enfin, pour les gens sérieux, il y a des détails précieux sur l'enfance et la jeunesse de nos grands hommes, les Papineau, les Bédard, les Vallières, etc., etc.

En terminant, M. de Gaspé nous dit : “ *Bonsoir, la compagnie. Fort bien, mais à demain ! S'il y a encore quelque chose à mettre dans le coin de Fanchette, ne vous gênez pas..... Pour l'amour des pauvres, s'il vous plaît !*

LES FETES PATRONALES

DES

CANADIENS-FRANÇAIS.

1870.

Dans le cours du mois de juin de l'année 1615, trois Pères Récollets mirent pied à terre sur le rivage de Québec : leurs noms étaient Joseph Le Caron, Denis Jamay et Jean Dolbeau. Ces trois Récollets furent les premiers curés de Québec, et de toute la Nouvelle-France. Ils étaient accompagnés d'un Frère du même ordre, le Frère Pacifique, une des plus intéressantes figures de cette époque primitive.

Neuf années plus tard—en 1624—le Père Le Caron, dans un mémoire adressé au Père Provincial de son ordre, à Paris, écrivait comme suit :

“ Nous avons fait une grande solennité où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à St.-Joseph, que nous avons choisi pour le patron du pays et le protecteur de cette église naissante.”

D'année en année, à partir de 1624, la Saint-Joseph, il y a lieu de le présumer, a dû être célébrée avec tous les honneurs, avec les honneurs religieux, au moins.

Cependant, de 1624 à 1637, il n'en est fait aucune mention dans nos anciennes annales.

Dans la *Relation* de 1638, le Père Le Jeune fait de cette solennité la description suivante :

“ La Feste du glorieux Patriarche St.-Joseph, Père, Patron, et Protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des grandes solennités de ce pais ; la veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le drapeau, et fit-on jouer le canon. Monsieur le gouverneur fit faire des feux de réjouissance aussi pleins d'artifices que j'en aie guère vus en France.”

Suivent de minutieux détails sur le feu d'artifice, accompagnés d'un dessin. “ L'on avait dressé un pavillon sur lequel paraissait le nom de Saint-Joseph en lumière ; au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu, d'où partirent 13 ou 20 petits serpents qui firent merveille.”—Enfin il y eut des fusées, un petit château flanqué de quatre tourelles, quatre roues mouvantes, une croix à feu qui paraissait comme toute couverte de diamants. Il y eut tant et tant, que le tout ne manqua pas de jeter dans l'étonnement et Français et Sauvages, qui n'avaient jamais rien vu de pareil.

Le dessin qui représente ce feu de réjouissance, si plein d'artifices, est reproduit exactement dans les *Relations des Jésuites* (édition de Québec 1858) ; et je crois vraiment que Québec n'en a jamais vu d'aussi beau. Il avait été préparé par les sieurs Bourdon et Beaulieu.

A part M. de Montmagny, toutes les notabilités de Québec et tous les habitants des paroisses environnantes assistaient à ce spectacle.

A la fin de son récit, le Père Le Jeune ajoute : " Le jour de la Feste, notre église fut remplie de monde et de dévotion, quasi comme en un jour de Pâques."

Après 1637, cette fête se renouvelle tous les ans jusqu'à 1651, et on en trouve la description soit dans les *Relations*, soit dans le *Journal* des Jésuites.

Cependant, en 1648, le Père Le Jeune nous dit :

" A la St.-Joseph, on ne fit point de feu de joie la veille comme de coutume. J'en fus une partie cause, comme ne goûtant guère cette cérémonie qui n'avait aucune dévotion qui l'accompagnait."

En 1649, le même Père Le Jeune écrit :

" On refit, cette année, le feu de la veille de St.-Joseph, mais on sépara le matériel d'avec le spirituel."

Enfin, en 1650, le Père Le Jeune nous fait la confession suivante :

" La veille de St.-Joseph, il y a eu un feu fort froid, c'est-à-dire tout simple, sans artifices ni fusées. M. le gouverneur me fit prier par sa femme d'y mettre le feu, lui étant indisposé ; je le fis, mais avec grande répugnance."

Ainsi, en 1647, pas de feu de joie, et le Père Le Jeune en est, *en partie, cause*. En 1649, on *sépare le matériel d'avec le spirituel* ; et en 1650, on *fait un feu fort froid* !

Malgré la distance qui nous sépare de cette époque reculée, il est aisé de comprendre pourquoi, à partir de 1647, le feu de joie perd, d'année en année, de son intensité, jusqu'au point de devenir en 1650, un feu fort froid ! En effet, cette époque correspond juste au temps des dissensions qui eurent lieu entre nos anciens gouverneurs et Mgr. de Laval, à propos de la fameuse

question du trafic des liqueurs enivrantes. On le sait, ce ne fut pas seulement à propos du feu de joie de la Saint-Joseph que le matériel fut, à cette époque, séparé d'avec le spirituel.

De 1651 à 1660, il n'est pas dit un mot de cette fête.

Pour les deux dernières fois, en 1660 et en 1661, il en est parlé. En 1661, il y eut trois feux de joie : l'un, au collège des Jésuites, l'autre, chez M. Couillard, dont la maison était située dans le jardin du séminaire ; le troisième se fit aux Ursulines. A partir de cette époque la Saint-Joseph, suivant toute apparence, a cessé d'être une fête populaire, mais continue d'être une fête religieuse, jusqu'à ce jour. Tous les ans, à chaque nouvel anniversaire, on annonce au prône de nos églises qu'une grande messe sera chantée en l'honneur de Saint Joseph, premier patron du pays.

En même temps que la Saint-Joseph se célébrait avec la solennité que je viens de décrire, une autre fête prenait naissance en Canada, laquelle devait, deux siècles plus tard, supplanter la Saint-Joseph, et comme fête religieuse et comme fête populaire tout à la fois : cette nouvelle fête était celle de la Saint-Jean-Baptiste, ou plutôt celle de la Saint-Jean, comme on l'appelait alors. La première description de la Saint-Jean se trouve dans la *Relation* de 1646.

“ Le 23 (juin), dit cette Relation, se fit le feu de la Saint-Jean, sur les huit heures et demie du soir. M. le Gouverneur envoya M. Tronquet pour savoir si nous irions ; nous allâmes le trouver, le Père Vimont et moi, dans le fort. Nous allâmes ensemble au feu. M. le Gouverneur l'y mit. Lorsqu'il le mettait, je

chantai le *Ut queant Laxis*, et puis l'Oraison..... On tira 5 coups de canon, et on fit deux ou trois fois la décharge de mousquets. Nous nous en retournâmes entre 9 et 10."

En 1647, 48, 49, 50, même cérémonie.

Dans la *Relation* de 1650, on lit : " Le 23 septembre, le feu de la Saint-Jean, duquel je m'excusai, prévoyant qu'on m'y ferait mettre le feu à l'ordinaire, et ne jugeant pas à propos de laisser courir cette coutume, qui n'avait point été pratiquée du temps de M. de Montmagny. Ce fut M. le Gouverneur qui y mit le feu. Le Père Laplace y assista en surplis et en étole avec Saint-Martin pour y chanter le *Te Deum*."

A partir de 1650, il n'est plus fait mention ni de feu ni de la fête Saint-Jean, à Québec; cependant, cette fête, mi-religieuse, mi-populaire, s'est perpétuée, jusqu'à une époque très-récente, dans toutes celles de nos paroisses qui sont désignées sous le vocable de Saint-Jean : à Saint-Jean-Port-Joli, à Saint-Jean-Deschailons, à Saint-Jean, Ile d'Orléans, etc.

M. de Gaspé nous a laissé dans ses " Anciens Canadiens " de jolis détails sur la manière dont se célébrait la Saint-Jean, à Saint-Jean-Port-Joli.

" La Saint Jean-Baptiste, dit M. de Gaspé, ne manquait pas d'attirer un grand concours de pèlerins, non-seulement des endroits voisins, mais des lieux les plus éloignés..... Il se faisait de grands préparatifs dans chaque famille pour cette occasion solennelle. On faisait partout le grand ménage, on blanchissait à la chaux, on lavait les planchers, qu'on recouvrait de branches d'épinette, on tuait le veau gras, et le marchand avait bon débit de ses boissons..... Le seigneur

offrait le pain bénit..... Ce n'était pas petite besogne que la confection de ce pain bénit et de ses accessoires de *cousins* pour la multitude qui se pressait, non-seulement dans l'église, mais en dehors du temple.

"Il était entendu que le seigneur et ses amis dînaient, ce jour-là, au presbytère, et que le curé et les siens soupaient au manoir seigneurial..... De tous côtés s'élevaient des abris, couverts de branches d'érable et de bois résineux où l'on débitait des rafraîchissements. Les traiteurs criaient sans cesse, d'une voix monotone, en accentuant fortement le premier et le dernier mot : "A la bonne bière ! Au bon raisin ! A la bonne pimprenelle !" — et les papas et les jeunes amoureux, stimulés pour l'occasion, tiraient avec lenteur, du fond de leur gousset, de quoi régaler les enfants et la créature."

C'était le soir de la veille de la Saint-Jean—c'est-à-dire le 23 juin—qu'avait lieu le feu de joie. Voici comment cette cérémonie se passait dans ma paroisse natale, à Saint-Jean, Ile d'Orléans.

Sur l'ordre du seigneur, un des habitants transportait sur la grève, en face de l'église, le bois nécessaire au feu : c'était du bois de cèdre invariablement. Après avoir chanté un salut, le curé, revêtu de l'étole, se rendait au bûcher. Il le bénissait, et ensuite faisait sortir du feu nouveau, en frappant le caillou avec le briquet. Avec l'amadou ainsi enflammé, le curé mettait le feu au bûcher, et une compagnie de miliciens faisait une décharge de fusils, au milieu des cris de joie de toute la foule. Presque toute la population de l'île se donnait rendez-vous à Saint-Jean, pour cette solennité. La coutume était de s'y rendre à cheval, les femmes en croupe, derrière leurs maris.

La Saint-Jean n'était pas la seule fête qui fût ainsi célébrée dans nos campagnes; chaque paroisse chômait également la fête de son patron; mais la Saint-Jean paraît l'avoir emporté sur toutes les autres par l'éclat, le brouhaha, etc. A cause des nombreux désordres qui naissaient au milieu de ces grandes réunions, toutes ces fêtes ont été abolies, il y a une cinquantaine d'années, par l'évêque Signai.

Ce fut en 1834 que quelques citoyens de Montréal organisèrent l'Association ou "la Société Saint-Jean-Baptiste," et posèrent les bases de cette grande fête-nationale des Canadiens-Français, si populaire aujourd'hui, dont les ramifications s'étendent jusqu'aux Etats-Unis, et partout où il y a un petit noyau de nos compatriotes. M. Ludger Duvernay en fut le fondateur.

La fête inaugurale de cette Association eut lieu le 24 juin 1845, et consista en un banquet qui se donna dans le jardin de M. John McDonnell—irlandais d'origine—sous la présidence de M. Jacques Viger, alors maire de Montréal.

Au nombre des *toasts* présentés à ce banquet, on remarque le suivant: "A Ludger Duvernay, qui a donné l'idée de cette fête, et en a surveillé les préparatifs!" Le même *toast* se répéta aux banquets qui eurent lieu les deux années suivantes.

La célébration de cette fête fut interrompue, à Montréal, par l'insurrection de 1837.

Dès 1836, la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée dans plusieurs paroisses du district de Montréal, notamment à Saint-Denis, à Saint-Benoît, à Boucherville, à Saint-Ours. Dans cette dernière paroisse, la Saint-Jean-

Baptiste fut célébrée par une grand'messe. Ce fut la première fois, très-probablement, qu'une grand'messe fut chantée à cette occasion : car le clergé, pendant longtemps, éprouva de la répugnance à donner trop d'éclat à la Saint-Jean-Baptiste, lorsque personne n'avait raison de se plaindre de Saint-Joseph, qui, jusquelà, avait été reconnu comme le premier Patron du Pays. Ce ne fut, paraît-il, qu'en 1843 ou 1844 que l'usage prévalut, enfin, de commencer la célébration du 24 juin par une grand'messe et un sermon.

Dans ses commencements, l'Association avait une couleur politique bien marquée ; et, dans un discours prononcé à un des premiers banquets, un des orateurs la félicite d'avoir fait choix, pour patron, " du grand Saint-Jean-Baptiste, qui, il y a 19 siècles, est venu préparer la voie à la réforme morale ! "

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste fut interrompue à Montréal par l'insurrection de 1837 ; et le fondateur de l'Association, M. Ludger Duvernay, fut obligé de prendre le chemin de l'exil. Le retour de M. Duvernay eut lieu en 1842, et ce zélé patriote s'occupa aussitôt de réorganiser cette Société.

Une première assemblée générale eut lieu à cet effet, le 9 juin 1843, sous la présidence de l'hon. D. B. Viger : Sir Georges Cartier remplissait les fonctions de secrétaire.

Depuis cette époque, la célébration du 24 juin n'a pas été interrompue à Montréal.

Le père et le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Québec, a été M. N. Aubin. Le 16 juin 1842, huit jours avant la fête (un an avant la réorgani-

sation de la Société à Montréal), M. Aubin faisait, dans le *Fantasque*, un chaleureux appel au patriotisme des Canadiens-Français de Québec, leur disant qu'à Montréal, deux jours avaient suffi à M. Ludger Duvernay pour organiser un banquet somptueux. L'article du *Fantasque* se terminait par ces mots: "Ceux qui seraient disposés à célébrer la Saint-Jean-Baptiste, sont priés de laisser leurs noms à ce bureau, d'ici à samedi prochain. Si, d'ici à ce temps, le nombre en était suffisant, une assemblée serait convoquée afin de nommer un comité, prendre les souscriptions, et s'occuper des autres arrangements nécessaires."

Ce chaleureux appel fut entendu, et trois jours plus tard, le 19, une assemblée préliminaire eut lieu à l'hôtel de M. Maheux, rue et faubourg Saint-Roch. A cette assemblée, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fut fondée et organisée.

Le Dr. Bardy fut élu président, M. N. Aubin, vice-président; MM. J. P. Rhéaume et Huston furent élus secrétaires. Parmi les personnes présentes à cette assemblée, on remarquait MM. Olivier Fiset, Taché, Cauchon, Rowen, F. M. Derome, Levêque, Savard, le docteur Tourangeau, etc., etc.

Le matin du 24 juin, dès six heures, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, accompagnés d'une foule de citoyens, se réunissaient à l'Hôtel de la Cité. On forma les rangs, et la procession se rendit à l'église à sept heures, ayant en tête la "Musique Canadienne," qui joua, durant la marche, des airs du pays. Cette musique était sous la direction de M. Sauvageau.

En tête du cortège, on voyait une magnifique bannière aux trois couleurs, vert, blanc et rouge, sur la-

quelle étaient représentés un Saint-Jean-Baptiste et un castor : ces emblèmes étaient dus au pinceau de M. Légaré. Au milieu de la procession figurait une autre bannière, blanche, avec l'inscription : " Nos Institutions, notre Langue et nos Lois." " Outre ces étendards,—je cite le *Fantasque*—on remarquait six drapeaux des milices canadiennes qui ont figuré dans les dernières guerres."

La messe fut célébrée par M. l'abbé Baillairgeon, curé de Québec, et un sermon éloquent, sur la Tempérance, fut dit par l'abbé Chiniquy.

Cette messe ne fut pas une messe de la Saint-Jean-Baptiste, mais une messe dite *de Tempérance*. Il répugnait toujours au clergé de laisser détrôner Saint-Joseph.

Après la messe, la procession se reforma de nouveau, parcourut un grand nombre des rues de la ville, et les membres de l'Association se séparèrent aux cris de : " Vive la Reine! Vive Jean-Baptiste!"

Le soir, il y eut, à l'hôtel de la Cité, un banquet de deux cents personnes. Au nombre des convives se trouvaient trois invités : l'hon. R. E. Caron, maire de Québec, l'hon. John Nelson et M. Aylwin.

Durant le banquet, la " Musique Canadienne " fit entendre ses airs les plus brillants et les plus patriotiques, et des toasts innombrables furent proposés et bus avec tous les honneurs. Il y eut une véritable avalanche de discours ; parmi les plus chaleureux, on remarque ceux du président, du maire, de MM. Cauchon, Belleau, Chauveau, Aylwin, Etienne Parent, Auguste Soulard, et Derome.

On sortit de table à 11½ h.

Il y a lieu de s'étonner aujourd'hui de voir un banquet se terminer à pareille heure, mais cela s'explique. En premier lieu, le 24 juin de l'année 1842 était un vendredi, et le repas fut rigoureusement servi en maigre. Ensuite, malgré le nombre prodigieux de *toasts* qui furent proposés et bus, chacun s'en retourna chez soi à *jeûn*, ne ressentant, au dedans de lui-même, d'autre chaleur que celle qui pouvait être occasionnée par l'ardeur du plus brûlant patriotisme. En effet, on ne but autre chose, à ce banquet mémorable, que de l'eau froide, des limonades, de la bière de gingembre et de la sapinette ! Toutes ces liqueurs étaient connues, à cette époque de zèle et d'abnégation, sous le nom de *liqueurs de tempérance*.

En rendant compte de ce fait phénoménal, le *Canadien* s'écriait : " et l'on s'est amusé aussi bien, mieux peut-être, que si le vin eût ruisselé sur la table ! ! "

Le lendemain de cette solennité, la Société Saint-Jean-Baptiste prenait rang, avec les autres sociétés nationales de la ville, dans le cortège qui alla à la réception de Sir Charles Bagot.

Cependant la célébration de la Saint-Jean-Baptiste n'avait pas été du goût de tout le monde. La *Gazette de Québec*, fort méticuleuse alors, trouva à redire aux couleurs qu'avait cru devoir choisir la Société : vert, blanc et rouge. C'est un drapeau tricolore, disait la *Gazette*, un insigne révolutionnaire. Le *Canadien*, dans un article très-modéré et d'une prudence extrême, répliqua que le pavillon tricolore français était bleu, blanc et rouge, et que dans le tricolore de la Société Saint-Jean-Baptiste, il y avait absence complète du bleu. Il ajoutait que la signification de ces trois couleurs réunies était : Foi, Espérance et Charité.

Les emblèmes distinctifs des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste sont : un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, avec cette épigraphe : Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

J'ai fait quelques tentatives pour retrouver l'origine de ces emblèmes, mais, comme l'écrivit M. Gérin-Lajoie, à qui je suis redevable de plusieurs renseignements consignés dans cette notice, " il est bien difficile de préciser l'origine des coutumes et des usages populaires, lors même que cette origine ne remonte pas bien haut."

En effet, ces choses-là naissent on ne sait où, ni comment, ni pourquoi ; elles n'ont pas l'air de s'inventer, ni de se découvrir ; elles se font toutes seules.

Voici ce que j'ai pu recueillir.

Aux premiers banquets qui eurent lieu à Montréal, la salle du festin " était décorée (*Minerve* du temps) de bouquets, de fleurs, et de feuillages disposés en festons.

Parmi ceux-ci on remarquait, à l'entrée, *un faisceau de branches d'érables chargées de feuilles.*"

Au banquet du 24 Juin 1836, le Président de la Société, M. D. B. Viger, dit, en parlant de l'érable : " Cet arbre, qui croît dans nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par la tempête, languit, en arrachant avec peine sa nourriture du sol qui le produit ; mais bientôt il s'élance, et, devenu grand et robuste, brave les orages et triomphe de l'aquilon qui ne saurait l'ébranler. L'érable, c'est le roi de nos forêts, *c'est l'emblème du peuple canadien !*"

Quelques mois plus tard, le *Canadien* changeait sa vignette (qui représentait un laboureur se reposant près de sa charrue et de ses bœufs), et adoptait comme emblème la feuille d'érable et le castor. " Ce frontis-

pice, disait le *Canadien*, n'a guère besoin d'explications : les emblèmes qu'il renferme sont tous faciles à comprendre. Le principal, *la feuille d'érable, a été, comme on sait, adopté comme l'emblème du Bas-Canada*, de même que la rose est celui de l'Angleterre, le chardon, celui de l'Ecosse, et le trèfle, celui de l'Irlande. ”

Cette citation semblerait faire croire que la feuille d'érable *venait d'être adoptée* comme l'emblème des Canadiens-Français.

Quant au castor, je ne vois pas qu'il en soit fait mention dans la description des premières fêtes qui ont eu lieu à Montréal, ni auparavant. Est-ce la vignette du *Canadien* qui aurait donné à la Société Saint-Jean-Baptiste l'idée de l'ajouter à ses insignes ?

L'épigramme “ Nos Institutions, notre Langue et nos Lois,” est due, je crois, à M. Etienne Parent.

La petite anecdote suivante, que je dois à M. Etienne Parent, fera voir mieux que toutes les dissertations possibles, l'idée mère qui a probablement suggéré à M. Duvernay la pensée d'adopter Saint Jean-Baptiste comme premier patron du pays.

A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les rôles des miliciens et voyant qu'un très-grand nombre répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria : “ *D...nd they are all Jean Baptiste !* ” A partir de là, ce fut la façon parmi les militaires d'appeler tous les Canadiens-Français, Jean-Baptiste.

Un dernier trait qui ne manque pas d'intérêt : au banquet de 1835, une des santés proposées fut : “ *A Josephite, femme de Jean-Baptiste !* ”

Les extraits suivants de deux écrits très-remarquables qui furent provoqués par la publication de cette étude, complètent l'historique de nos Fêtes Patronales. Le premier est de la plume de M. l'abbé Hospice Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; le second est de M. Benjamin Sulte.

“ L'emploi du castor comme symbole du Canada ou de l'élément canadien me paraît remonter assez loin.

“ Avant 1830, le commandant Viger l'avait mis dans les armes de la ville de Montréal: il l'avait aussi dessiné comme *support* dans un écusson de fantaisie qu'il s'était fait vers 1815.

“ On voit le castor dans les vignettes de l'Histoire de la *Nouvelle-France* de Charlevoix.

“ Sur la médaille que Louis XIV fit frapper pour rappeler la défaite de Phipps devant Québec, en 1690, un castor s'avance timidement vers une femme qui trône avec majesté, sur les trophées enlevés à l'ennemi: figure symbolique de la nouvelle et de l'ancienne France.

“ C'est probablement M. de Frontenac qui donna au grand Roi l'idée de représenter ainsi sa colonie naissante. Son Honneur le juge Beaudry me communique l'extrait suivant de la correspondance de M. de Frontenac, qui écrivait, le 13 octobre 1673, au ministre des colonies:

“ C'est à quoi, Mgr., vous aviserez, s'il vous plaît, comme
“ aussi aux livrées et aux armes que le Roy voudra donner à la
“ ville de Québec. Je croyais que les fleurs de lys sans nombre,
“ au chef d'or, chargé d'un castor de sable, luy conviendraient
“ assez bien avec deux originaux pour supporter, et le bleu et
“ le blanc pour les livrées de la ville. J'attendrai sur cela les
“ ordres de Sa Majesté et les vôtres.”

“ Je ne sais si Québec eut jamais, sous le gouvernement fran-

çais, des armes particulières; mais la Nouvelle-France et les autres colonies françaises de l'Amérique, aussi tard que 1736, portaient comme la mère-Patrie *trois fleurs de lys d'or*."

H. A. B. VERREAU.

"La première mention que je connaisse de la fête de la Saint-Jean, en ce pays, est d'une date de dix années antérieure à celle que donne le Dr. LaRue. On la trouvera dans la *Relation* de 1636, page 38, colonne 1ère, où il est dit que cette année on tira le canon aux Trois-Rivières pour chômer la fête de la Saint-Jean. Une anecdote est attachée à ce fait; elle se rapporte à l'idée superstitieuse que les sauvages entretenaient sur l'efficacité du bruit des armes à feu pour détruire les maladies du corps humain."

BENJAMIN SULTE.

LES PEABODY EN CANADA

1869.

Peabody est mort ! Cette mort prend toutes les proportions d'un événement ; il n'est pas un seul coin du monde civilisé où cette nouvelle n'ait douloureusement retenti. Deux des plus grands peuples du monde, faisant taire leurs rivalités, s'unissent dans une même affliction, s'associent dans un même concert d'éloges. Soixante millions d'individus vont porter le deuil de George Peabody !

Les plus hauts personnages de l'Angleterre, des lords, des ministres, des ambassadeurs, ont tenu à honneur d'assister aux funérailles de l'illustre défunt ; une reine—la première entre toutes les reines du monde—s'est fait représenter au service funèbre du petit négociant de Danvers ; enfin rien de moins qu'un vaisseau de la marine anglaise est chargé de ramener aux Etats-Unis la dépouille mortelle de Peabody ; car, Peabody a su se faire deux patries, toutes deux également fières de le posséder.

C'est qu'aussi Peabody a été une des puissances de ce monde. Sa force, c'étaient les millions ; son armée, encore les millions qu'il avait su si bien enrôler, et

qu'il avait le talent de si bien discipliner et commander; sa couronne—la plus belle entre toutes—a été celle de la bienfaisance.

Ce n'est pas chose aussi difficile qu'on se l'imagine, d'amasser des richesses, d'entasser même des millions. Le hasard fait la moitié, les trois quarts de la besogne; il suffit de se trouver sur le chemin de la Fortune.....quand elle passe; seulement, il faut bien l'avouer, elle ne passe pas tous les jours.

A en juger par la dose d'intelligence qui est la part du grand nombre des riches, la somme d'esprit à dépenser pour arriver à être millionnaire n'est pas exorbitante, hormis donc que l'on suppose que la dépense a été telle, que, tout compte fait, il n'en reste plus guère en caisse. Mais le difficile, le très-difficile, c'est de conduire des millions, c'est de ne pas se laisser dominer, absorber par eux.

L'esprit de négoce a toujours été—plus en ce siècle, dit-on, qu'en aucun autre—d'une étroitesse extrême. Acquérir, accumuler, entasser, puis accumuler encore, entasser toujours, sans cesse, jusqu'à la mort, telle semble être l'unique occupation des riches. Mais, de grâce, où veulent-ils en venir? Quel est leur but? S'imaginent-ils, par hasard, qu'ils gagnent d'autant plus en notre estime, qu'ils thésaurisent davantage? Croient-ils que leur importance grossit, à nos yeux, comme le carré de leurs monceaux d'écus?

Deux hommes intelligents rencontrent un de ces favoris de la fortune: "Cet homme est riche!" dit l'un; "il vaut cent mille piastres!" répond l'autre. Quel ladre! répètent à l'unisson les deux interlocuteurs, et ils passent. Et tout le monde passe comme cela, en

répétant : Quel ladre ! Le riche seul ne se doute pas de ce que tout le monde pense et dit.

Deux larges voies sont ouvertes aux riches pour se faire pardonner leurs richesses, soit de contribuer par de grandes entreprises commerciales ou industrielles à développer la richesse nationale ; soit d'ouvrir largement la main, et de laisser tomber sur tout ce qui les entoure la douce rosée de la bienfaisance.

Mais, dès lors qu'un riche est entré dans l'étroite voie de l'égoïsme, du moment qu'il s'est fait la triste réputation de ne songer qu'à lui, de n'amasser que pour lui et pour ses enfants, dès lors aussi il s'est mis au ban de la société. On n'en continue pas moins à l'aduler, à le cajoler, à lui donner de grands coups de chapeau ; vains dehors que tout cela : instinctivement le cœur humain abhorre tout ce qui sent l'égoïsme.

Qu'un de ces pauvres riches vienne à mourir, par décence on assiste à son enterrement. Mais parcourez les groupes qui composent le cortège funèbre ; tout le monde a l'air pressé d'en finir avec la cérémonie : les mots *avare*, *mauvais riche*, viennent à tout instant frapper votre oreille. Et, quand tout est fini, eh bien ! chacun s'en retourne chez soi ; et le nom du pauvre insensé, le nom, la seule chose—car c'est une chose—qui nous survive ici bas, et elle survit d'autant mieux qu'elle est empreinte sur des monuments durables de bienfaisance, ce nom s'est éteint avec la dernière poignée de terre jetée sur son cercueil.

Peabody a été véritablement un des plus grands hommes de notre temps. Que de potentats, que de princes dont les noms ne leur survivront pas, ou à peine !

que de petits hommes de toute espèce, aujourd'hui grands personnages, qui ne laisseront pas même le plus léger souvenir après eux ! Le nom de Peabody vivra, et pourtant ce grand philanthrope n'a jamais agi par vaine gloire. Il a fait l'éclat, le bruit ; il a refusé tous les honneurs qu'on lui a offerts, tous les titres auxquels il avait des droits si légitimes. Il n'a jamais accepté qu'une seule récompense, une lettre autographe de la reine Victoria, et un médaillon ; ce médaillon même, Peabody l'a fait servir au profit de la bienfaisance : il l'a exposé à la curiosité du public, moyennant contribution, et le produit de cette contribution devait être appliqué à quelque bonne œuvre.

L'exemple de Peabody portera des fruits. Il y aura des Peabody en tout pays, en Canada même, que Dieu le veuille !

A Montréal, Berthelet n'a pas attendu l'exemple de Peabody pour faire ses largesses ; à Québec, Muir n'a consulté que son grand cœur et sa foi catholique pour se livrer à ces actes de dévouement d'autant plus méritoires, qu'ils étaient tenus plus soigneusement cachés, mais que l'indiscrétion louable de quelques intimes commence à dévoiler.

Il y a place en Canada pour un grand nombre de Peabody. Nous avons des institutions admirables de dévouement, qui languissent faute de ressources suffisantes ; nous avons des Sœurs de Charité, des religieuses du Bon-Pasteur qui s'ôtent le pain de la bouche pour le distribuer aux pauvres, aux vieillards, aux infirmes ; nous avons des hospices, des hôpitaux trop étroits et trop pauvres pour subvenir aux besoins de notre population croissante. Quelques milliers de

piastres donnés tous les ans pour le développement de la Colonisation, pour les progrès de l'Agriculture, feraient naître des merveilles. C'est le temps, ou jamais, pour les Peabody, d'éclorre.

La grande masse de notre population est trop pauvre pour que ses contributions volontaires puissent faire un grand effet : c'est aux riches, à ceux qui ont plus que le nécessaire, à ceux qui *valent* cinquante mille, cent mille piastres, qu'il appartient surtout de se faire valoir.

A cette condition seulement, qu'ils se le tiennent pour dit, leur nom sera honoré et béni.

LE LENDEMAIN DES ROIS.

1870.

Ainsi donc tout est fini !..... souhaits de toutes les nuances et de toutes les valeurs ; chaudes poignées de mains, embrassements, étrennes, réceptions, visites, échanges de cartes, jérémiades sur l'année qui vient de passer, souhaits de bien venue à l'année qui commence, en anglais, en français, en prose, en vers quatrains, alexandrins, tout est fini, bien fini !

Aujourd'hui, 7 janvier 1870, deux amis peuvent se rencontrer sans hélas ! sans surprise, sans étonnement, tout comme ils se rencontreront jusqu'au premier de l'an 1871.

De temps en temps, encore, on voit bien quelque visiteur honteux, en faction à la porte d'une maison, exhiber timidement une carte de visite à la soubrette qui fait l'office de portière, puis sortir précipitamment et courir à une autre porte pour répéter le même manège : c'est un retardataire qu'un vilain rhume de cerveau, un mal de gorge, une attaque de rhumatisme, a cloué à la maison durant l'époque légalement fixée pour souhaiter les *heureux retours* de la saison, et qui est en corvée pour réparer le temps perdu.

Quant aux étrennes, cela disparaît aussi, et vite ! Les lapins monstrueux battant la caisse, les chevaux de fer blanc attelés à des chars, à des omnibus de fer blanc, les toupies bourdonnantes, les tambours au son fêlé, les fifres, les trompettes criardes, les violons agaçants aux cordes de crin, tous ces instruments de torture, inventés pour la plus grande joie des marmots et la damnation éternelle des papas, tout cela est fini, grâce à Dieu ! bien fini !

Dans ce massacre général, les arches de Noé n'ont pas été plus épargnées que le reste ; pour elles, aujourd'hui, il n'y a pas de mont Ararat. Chameaux, lièvres, daims, chevaux, éléphants, ruminants, rongeurs, bipèdes, quadrumanes, tous les poissons qui nagent dans les eaux, tous les oiseaux qui volent dans les airs, tout cela est démoli. Des quarante ou cinquante couples inédits que renferment les flancs ténébreux d'une arche de quarante sous, à peine un ou deux, grâce à une solidité de constitution hors ligne, ont-ils échappé au massacre.

Il y a longtemps que Noé, Sem, Cham, Japhet, et leurs épouses, ont été écartelés ; et, dans la dernière arche que j'ai vue, l'épouse de Noé avait perdu la tête, deux jambes et un bras. A l'instant même, un marmot est à m'expliquer ce malheur ; il m'assure que dans une manœuvre un peu désordonnée qu'il a fait subir à l'arche, la deuxième mère du genre humain est venue se heurter violemment à la bosse du chameau. *Inde.*

Encore une fois donc, tout cela est fini, bien fini ! Alors que tout cela repose en paix ! Amen.

LES RICHESSES NATURELLES DU CANADA.

1869.

Il est peu de pays sur terre aussi riche que le Canada, et cependant—qui oserait le nier ?—nous sommes loin d'être riches.

Nos richesses naturelles sont de cinq espèces : 1° richesses forestières ; 2° richesses agricoles ; 3° richesses minières ; 4° richesses manufacturières et industrielles ; 5° pêcheries.

Toutes ces richesses se trouvent ici, répandues avec une profusion qu'on chercherait vainement ailleurs.

La valeur de nos bois et de nos forêts est assez connue. J'aurai occasion de parler de nos richesses agricoles dans un article subséquent ; je me contenterai de dire ici que le Canada est et doit toujours être, par la force même des choses, un pays essentiellement agricole. Ce qui a le plus nui à notre progrès dans ce genre d'exploitation, c'est la fertilité même de notre sol. Voilà cent cinquante ans, voilà deux cents ans, que nos terres sont soumises à une culture inintelligente et ruineuse ; et ce qui a lieu d'étonner, c'est qu'elles puissent produire encore assez pour nourrir ceux qui les cultivent. Gâtés par les

résultats obtenus jusqu'à ces années dernières, nos cultivateurs ont fini par se convaincre que le sol doit toujours produire, de lui-même, sans soins et sans culture.

Nos mines ! voilà une source incomparable de richesses que bien des gens paraissent révoquer en doute aujourd'hui, parce que des essais inintelligents et infructueux sont venus jeter dans les esprits l'alarme et le découragement.

Je n'hésite pas à le proclamer : le Canada est un des pays miniers les plus riches qui soient au monde. Nulle part ailleurs on ne trouve une variété aussi inépuisable de minerais de toutes espèces. Enumérons-les :

1° Mines d'or.—Tout le monde connaît les mines de la Nouvelle-Ecosse, celles du district de Beauce, etc. On a jeté sur ces dernières, comme capital d'exploitation, une trentaine de mille piastres, sans se douter le moins du monde qu'en agissant ainsi, on commençait par la fin. Avant *l'exploitation* il fallait *l'exploration*. Or, pour cette exploration seule, il faudra quelques centaines de mille piastres. Les petits capitaux doivent se défier des mines d'or. Il n'y a guère que les millions qui peuvent tirer bon parti de ces mines exploitées sur une grande échelle, et qui peuvent les mener à bien.

2° Cuivre.—Les cantons de l'Est forment, à vrai dire, une seule et immense mine de cuivre. Ce qu'on ignore probablement, c'est que depuis six mois les Américains s'en emparent, et qu'avant peu elles seront toutes en leurs mains.

3° Fer.—Il y en a partout, sous forme de minerais les plus variés et les plus précieux.

Notre fonte est tellement appréciée, qu'une Compagnie américaine vient d'acheter celle qui se fabrique à Trois-Rivières, malgré les droits exorbitants qu'il lui faut payer pour son entrée aux Etats-Unis. Les mines de fer seront, dans quelques années, une source énorme de richesses pour le Canada.

Parmi les autres minerais découverts jusqu'ici, contentons-nous de mentionner ceux d'argent, de plomb, d'antimoine, de zinc, de magnèse, de nickel, de cobalt, de chrome, de platine et d'étain. Nous avons, en outre, la tourbe en prodigieuse quantité, la plombarine, etc., etc.

Le charbon, comme on sait, ne se trouve pas dans les provinces de Québec et d'Ontario, mais la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve en possèdent des mines inépuisables.

L'exploitation de nos richesses manufacturières n'est encore que dans l'enfance. Mais tout le monde avoue que nul pays au monde n'offre des ressources semblables. Nos pouvoirs d'eau sont là, incalculables, immenses, n'attendant que les usines pour utiliser leurs forces.

Quant à nos pêcheries, elles peuvent approvisionner le monde entier.

De ces cinq espèces de richesses naturelles, il en est deux sur la valeur desquelles tout le monde est d'accord : ce sont nos bois et nos pêcheries.

On se plaint généralement, et avec raison, que l'exploitation de nos bois de construction ne se fait

pas toujours avec sagesse et économie. Si je ne me trompe, notre gouvernement a adopté, ces années dernières, quelques mesures pour empêcher le gaspillage. Il faudrait, aussi, des règlements pour protéger les forêts qui nous fournissent le combustible. Le bois de chauffage s'éloigne de jour en jour, devient de plus en plus rare. Or, avec nos six longs mois d'hiver, le bois est pour nous d'une absolue nécessité, aussi nécessaire que le pain. Je me contenterai de signaler deux pratiques ruineuses qui s'exercent sur une assez grande échelle depuis quelque temps. Un cultivateur se voit sur le penchant de la ruine, il calcule qu'avant peu sa terre va passer de ses mains entre celles de ses créanciers ; vite il se met à l'œuvre, abat les sucreries, coupe tout le bois de sa terre et vient le vendre sur nos marchés ; le revenu provenant de cette vente est mis soigneusement à l'abri des coups de main, et lui assure une poire pour la soif. Qu'il soit de l'intérêt de cet homme d'agir ainsi, il n'y a là nul doute ; mais avant l'intérêt privé, il y a l'intérêt public. Les créanciers d'abord se trouvent frustrés d'autant, vu que la terre a perdu, par là même, de sa valeur ; et ensuite, à cause de la rareté du bois de chauffage, tout le monde se trouve à souffrir de cette destruction de nos forêts.

Une autre raison qui engage nos cultivateurs à abattre leurs forêts est la suivante : un cultivateur qui a déjà sous les pieds beaucoup plus de terrain qu'il n'en peut cultiver, voyant que le sol ne lui rapporte plus rien, se met en l'esprit qu'il lui faut faire de la terre neuve. Il ne se doute nullement qu'il serait beaucoup plus aisé, et surtout beaucoup moins dis-

pendieux de rajeunir sa terre épuisée, par une culture améliorée et un peu d'engrais; en conséquence il défriche et fait main basse sur ses érablières et ses bois de toutes espèces. Encore si cela pouvait contribuer à l'enrichir; bien au contraire, il se ruine de plus en plus.

On s'accorde donc, assez généralement, à demander des lois sages pour réformer ces criants abus.

Nos pêcheries demandent aussi, paraît-il, des réformes. J'avoue mon incompetence complète à traiter cette question; je ne me permettrai qu'une seule remarque.

Ce serait mauvaise politique, à mon avis, que de donner, à l'heure qu'il est, une trop grande extension à cette partie de nos richesses. Les faits sont là pour démontrer que tous ceux qui habitent le littoral du bas du fleuve, ne s'adonnent déjà que trop à ce genre de spéculation. Les paroisses les plus florissantes de cette partie du pays sont celles où l'on est parvenu à diminuer le goût de la pêche: goût qui prend facilement toutes les proportions d'une véritable manie, une fois qu'il a été contracté. Les terres qui bordent le Saint-Laurent sont des plus fertiles, et partout où l'on a pu convertir les pêcheurs en bons et braves cultivateurs, on a vu l'aisance et la richesse remplacer la misère et la pauvreté. Aussi, si je ne me trompe, c'est de ce côté que se dirigent principalement les efforts des curés qui administrent ces paroisses. Le pays est encore trop jeune, notre population trop minime, pour qu'on encourage outre mesure ce genre de spéculation. On voit certains journaux proclamer, à son de trompe, que le Canada est la troisième puissance mari-

time du monde : reste à savoir si c'est vrai. Mais, si c'est le cas, c'est un malheur. En effet, il y a alors beaucoup trop de monde sur l'eau, pas assez sur terre : il y a disproportion, manque d'équilibre. L'agriculture avant tout ; le surplus de notre population seul — et y en a-t-il du surplus ? — devrait s'adonner à ce genre d'industrie. Quand le Canada comptera seulement vingt millions d'âmes, alors ce sera le temps d'exploiter sur une grande échelle cette mine précieuse. Jusque-là, prudence et réserve.

J'ai dit plus haut que nos richesses minières sont incomparables pour la variété, la quantité ; comment se fait-il donc qu'il y en ait encore si peu en travail d'exploitation ? La réponse est facile : la nature même des choses l'a ainsi voulu. La quantité de métaux nécessaire à l'usage de quelques millions d'individus est évidemment fort restreinte. Il est même un grand nombre de ces métaux qui ne trouveraient encore, à l'heure présente, aucun emploi parmi nous. Avec l'augmentation de notre population ces besoins se feront sentir, et alors, tôt ou tard, l'exploitation s'en fera nécessairement.

Une autre cause qui a empêché jusqu'ici le développement de nos mines, c'est l'absence de capitaux suffisants. L'exploitation de la plupart de ces mines demande des mises de fonds considérables ; et ce n'est pas à des capitalistes de 50,000 ou de 100,000 piastres, qu'on doit conseiller d'engager toute leur fortune dans un tel genre de spéculation. D'ailleurs, les esprits ne sont pas encore habitués, ici, à ce genre d'affaires, et ceux de nos hommes de commerce qui s'y sont risqués, sont devenus d'une prudence extrême.

Aussi ne devons-nous pas voir d'un mauvais œil l'accaparement de nos mines par les capitalistes anglais ou américains : ce ne sont pas eux qui s'emparent du Canada, c'est le Canada qui s'empare d'eux. A nous reviendront nécessairement, en grande partie au moins, les capitaux qu'ils devront déboursier pour de semblables entreprises. Qu'on n'aille pas croire que ces capitalistes étrangers vont traîner ici à leur remorque des armées de travailleurs anglais ou américains ! oh non ! le travail de nos Canadiens est trop hautement apprécié partout où ils se trouvent, pour croire un instant qu'ils se laisseront aisément supplanter. Ainsi donc, ne craignons pas de voir nos mines passer en des mains étrangères. Les capitalistes y trouveront leur profit, c'est vrai ; mais nous y trouverons le nôtre aussi.

J'ai dit plus haut que l'exploitation de nos mines ne peut se faire aujourd'hui sur une grande échelle, et cela, parce que la quantité de métaux nécessaire à notre propre usage, vu notre minime population, est fort limitée. Il n'y aurait qu'un seul moyen d'en tirer parti immédiatement, ce serait d'en exporter les produits. Mais d'un côté, notre marché naturel, la république voisine, nous est fermé ; en effet, les droits qu'elle impose sur nos métaux sont, pour dire le moins, prohibitifs. En second lieu, songer à exporter nos métaux en Angleterre serait, dans l'état actuel des choses, vouloir porter de l'eau à la rivière. Qui ne sait que l'Angleterre est le pays le plus riche du monde en mines de fer ? Il nous faudrait donc, pour l'exploitation immédiate de nos mines, ou un traité de réciprocité, ou l'annexion.

Cependant, en restant comme nous sommes, sans réciprocité, sans annexion, n'est-il pas possible qu'avant peu une exportation de nos métaux se fasse, même en Angleterre et dans les autres pays de l'Europe? Il est permis de le présumer; en effet, depuis un an, de grands progrès sont en voie de se réaliser dans la métallurgie du fer, de l'acier et du cuivre.

Ainsi, pas moins de cinq ou six nouveaux brevets d'invention ont été pris aux Etats-Unis, depuis quelques mois seulement, pour la fabrication du fer et de l'acier. Quelques-uns de ces nouveaux procédés, ou d'autres analogues, vont certainement remplacer, avant deux ans, toutes les longues et coûteuses opérations suivies jusqu'à ce jour.

J'ai vu en pleine opération à Pittsburg, Pennsylvanie, le procédé Ellershausen. En cinq minutes, montre en main, cinq tonneaux de fonte furent convertis en fer. Avec la méthode de Smith, l'acier se fabrique *directement*, sans passer d'abord par l'état de fonte et de fer. Ces nouveaux procédés auront naturellement pour effet d'augmenter la valeur de nos mines de fer; d'abord, par la facilité plus grande que nous aurons à les exploiter, et ensuite, par l'économie considérable que ces procédés permettront de réaliser dans la consommation du charbon, dans la main d'œuvre, etc.

Mais, de tous nos minerais de fer, celui qui nécessairement devra le plus bénéficier de ces améliorations, est l'oxyde magnétique, dont le Canada possède, comme on sait, des mines inépuisables. En effet, pour tous ces procédés nouveaux, il faut un minerai pur.

Or, tous les minerais trouvés dans la nature contiennent une assez forte proportion de substances étrangères; et le seul susceptible d'un nettoyage parfait est l'oxyde magnétique. En Europe, l'oxyde magnétique ne se rencontre guère qu'en Suède, en Norvège et en Russie. Le minerai se trouve là solide, en blocs; or, chose extraordinaire! ce qui diminuait, il n'y a pas plus d'un an, la valeur de nos sables magnétiques, l'état pulvérulent, en augmente aujourd'hui le prix. En effet, pour tous ces nouveaux moyens de réduction, il faut du minerai broyé. Le temps n'est donc peut-être pas éloigné où l'on exploitera sur nos rivages, pour l'Angleterre et pour d'autres pays de l'Europe, nos sables magnétiques, si mieux l'on n'aime exporter le minerai purifié.

En Angleterre, de même qu'aux Etats-Unis, on vient de prendre des brevets d'invention pour la fabrication *directe* du fer et de l'acier; et le dernier numéro du *Cosmos* nous apprend qu'un procédé nouveau pour cette fabrication directe, fonctionne à merveille en France aujourd'hui.

Dans la métallurgie du cuivre, on avance aussi, à pas lents, mais sûrs. Mon savant ami, M. Sterry Hunt, conjointement avec M. Douglas, vient de prendre un brevet qui promet beaucoup pour l'exploitation économique de nos minerais de cuivre.

Tous calculs faits, il s'ensuit donc qu'il n'a été encore apporté aucun retard dans l'exploitation de nos mines, et que le temps paraît être venu où cette exploitation peut se faire avec profit. Attendons le résultat des expériences; laissons se perfectionner encore un peu ces nouvelles inventions, et alors nous agirons.

Venons-en à nos manufactures. Les manufactures sont partout des centres de déchéance morale et physique. Quels effrayants tableaux ne tracent pas de l'état des classes manufacturières tous les hygiénistes du monde ! Maladies de tous genres, engendrées par l'air vicié, par l'excès du travail, par le bas prix des salaires, parfois par le défaut d'un exercice suffisant, etc. Mais il y a manufactures et manufactures. Les unes s'exercent dans l'air confiné, les autres, à l'air libre. Parmi ces dernières, il en est heureusement qui réunissent toutes les conditions voulues pour assurer en même temps le bien-être corporel et le bien-être moral. Ainsi, par exemple, quelle belle industrie que celle de la construction des navires ! quelle belle et vigoureuse population que celle de nos charpentiers de St- Roch ! Durant le travail des hommes, les femmes restent à la maison, les enfants aussi. Ah ! qu'on rende à Québec cette industrie, et qu'on garde toutes les autres ! nous aurons encore le gros lot en partage.

Cependant, il ne faut pas se le cacher, même dans une petite population comme la nôtre, les goûts ne sont pas toujours les mêmes ; il en est à qui les travaux des champs répugnent, et qui se plaisent mieux aux travaux industriels. Aux goûts, aux besoins de ceux-là, il faut donc pourvoir. Mais quelle espèce de manufactures devons-nous établir, quel genre d'industrie convient le mieux à nos besoins ?

Quelques-uns proposent d'encourager nos industries par une protection spéciale et efficace, qui ferme la porte aux produits étrangers. C'est bientôt dit, mais ce n'est pas aussi facile à faire.

En protégeant nos manufactures, en fermant la porte

aux produits étrangers, vous empêchez par là même la compétition, vous créez des monopoles dangereux. Nous en avons des exemples frappants sous les yeux. Ainsi, les Etats-Unis se protègent contre nous ; nous nous protégeons contre eux ; qu'arrive-t-il ? Nous souffrons des deux côtés ; des deux côtés on pousse les hauts cris. Autre exemple : les Etats-Unis ont des droits protecteurs pour leur charbon, la porte est fermée au charbon étranger ; quel en est le résultat ? C'est que le charbon de la Pennsylvanie en est rendu à un prix exorbitant. Tout le monde crie, les pauvres, surtout, sont dans la souffrance. Aussi demande-t-on l'abolition de cette protection ruineuse.

Supposons qu'on établisse en Canada des droits protecteurs, sur les étoffes de laine, par exemple, sur la toile, sur le coton, qu'arrivera-t-il ?

Le nombre de ces manufactures d'abord, pour les besoins de quelques millions d'individus, devra nécessairement être fort restreint. On ne songe pas, je suppose, au moins de sitôt, à nous voir exporter en Angleterre, en France, nos draps et nos toiles. Vous aurez donc quelques centaines, quelques milliers d'individus, au plus, à qui cette protection profitera. Certains capitalistes y feront, peut-être, des affaires assez rondes, mais gare au monopole ! A quel prix pensez-vous que s'élèvera avant peu la valeur de tous ces objets ? On peut donc dire, d'une manière générale, que la protection, odieuse en soi, fait l'affaire du petit nombre aux dépens de tout le monde. Voilà, me semble-t-il, des raisons que l'on doit bien peser avant de demander des tarifs protecteurs.

Mais alors, si nous n'établissons pas cette protection, qu'allons-nous faire ? Nous croiser les bras et attendre ? Non ; créons, développons chez nous celles de ces industries qui, sans protection, peuvent être rétributives, et donner de l'ouvrage à la population de nos villes. Parmi ces industries, il en est qui trouveront leur écoulement dans la consommation locale ; d'autres, dans l'exportation. Au nombre des premières se trouvent déjà les manufactures de chaussures, très-multipliées aujourd'hui ; certaines manufactures d'étoffes et de *tweeds* canadiens qui, sans protection, font d'excellentes affaires dans la Province d'Ontario, à Sherbrooke, etc. Nos élégants, depuis quelques années, mettent une certaine affectation à se vêtir avec ces étoffes. Tâchons que cela devienne à la mode ; ce sera la meilleure protection possible. M. Joly a établi dans son comté une machine à broyer le lin ; qu'il y en ait une dans chaque comté. Etablissons des filatures pour convertir ce lin en fil, et aussitôt chaque maison de cultivateurs deviendra une petite manufacture où les femmes et les filles emploieront les longues heures de l'hiver à fabriquer la toile du pays. Cette toile, au dire des connaisseurs, est incomparable pour sa durée ; et, pour certains usages, elle s'exporterait avec profit, même en Angleterre, si on parvenait à la fabriquer en grand et à un prix réduit.

Ce ne sont là que quelques exemples pris au hasard. Mais, avant tout, ayons soin de choisir parmi les industries : 1° celles qui peuvent nous rétribuer le plus par une consommation locale des produits ; 2° celles qui nous permettent d'exporter sans crainte d'une compétition trop forte. Ayons enfin nos spécialités de manufactures.

Parmi nos autres objets de commerce, il ne faut pas oublier le bois, dont une trop grande quantité est encore exportée tous les ans à l'état brut.

A propos de nos métaux, certaines gens entrevoient dans leur exploitation tout un avenir pour l'industrie. Avec du fer à profusion, disent-ils, nous établirons des manufactures de toute espèce : manufactures de couteaux, de fourchettes, de rasoirs, d'instruments, etc., etc. Châteaux en Espagne que tout cela ! D'ici à longtemps nous ne pourrons,—si nous le pouvons même,—manufacturer que pour la consommation locale. Nos métaux s'exporteront à l'étranger, à l'état brut. Nous convertirons les minerais de fer en fer, ceux de cuivre en cuivre, et nous les exporterons en barres. Pour la conversion de ces métaux en outils délicats, il nous manque plusieurs choses qui nous feront défaut d'ici à longtemps, entre autres : l'outillage nécessaire, des ouvriers habiles, un surcroît de population enfin. Au reste, nous ne devons pas trop désirer de telles industries, dont quelques-unes sont très-meurtrières : les polisseurs de fourchettes, par exemple, ne dépassent pas l'âge de trente-sept ans !

Un mot sur l'annexion.

Le temps est venu, heureusement, où l'on peut prononcer ce mot et même l'écrire sans être mis au ban de l'opinion publique, et sans voir les gens s'éloigner en faisant un signe de croix. Dans l'intérêt général, il vaut mieux qu'on discute franchement et sans arrière-pensée cette question, qui revient à tout instant sur le tapis. Si, après une discussion loyale et sincère, nous trouvons qu'il est de notre intérêt de nous annexer, pourquoi ne pas le faire ? Si, au contraire, nous

demeurons convaincus que notre état actuel est préférable, eh bien ! restons comme nous sommes.

Si quelqu'un désire connaître mon avis sur ce point chatouilleux, le voici franc et net. Un jour je suis annexioniste, le lendemain je ne le suis pas. Cette question n'a pas encore été assez débattue, à mon gré ; et je ne trouve pas assez de lumières en moi-même pour prendre mon parti ; j'attends. Mais, en attendant, je me suscite des objections contre l'annexion, et en voici quelques-unes que je soumets humblement.

Avec l'annexion, il est difficile de ne pas se l'avouer, nos richesses minières, nos manufactures, nos pêcheries, recevraient probablement un élan extraordinaire. Serait-ce un bien ? je me le demande. Faisant peut-être encore là l'office de l'avocat du diable, je pose les objections suivantes :

Quelle est de toutes nos richesses naturelles celle qui doit être le plus tôt exploitée et perfectionnée ? Quelle est celle qui assurera le mieux le maintien de notre nationalité française, contribuera le plus à notre bien-être moral et matériel ? L'agriculture, évidemment. Or, l'annexion ne fera rien pour développer cette première de toutes nos industries. Le remède au mal est en nos mains seules. Instruisons nos cultivateurs, montrons-leur, par les faits, par l'expérience, que l'agriculture soignée, intelligente, est pour eux la source la plus certaine de prospérité et de richesses. Une fois qu'ils seront bien convaincus de cette vérité, il n'y aura plus à redouter la compétition des manufactures et de l'industrie. Qu'arriverait-il, si, dans l'état actuel des choses, la face du pays se couvrait de manufactures ?—ce

qui pourrait arriver avec nos immenses pouvoirs d'eau, si nous venions à faire parti d'un peuple de 40,000,000 d'âmes.— Dans l'état de gêne et de pauvreté où sont nos cultivateurs, vous les verriez désertier les campagnes en masse au profit des centres manufacturiers ; et ce serait certes le plus grand des malheurs, car il faut une juste proportion en tout. Nos gens en seraient-ils mieux ? Non ; car, d'un côté, s'ils gagnaient quelque argent, de l'autre, ils le dépenseraient bientôt, vu que les produits de la terre, les objets de première nécessité, s'élèveraient par le fait même à un prix exorbitant.

Développons donc notre agriculture. Une fois qu'elle sera bien perfectionnée, deux choses arriveront nécessairement : 1°. nos cultivateurs ne se laisseront pas prendre trop facilement à l'appât trompeur des manufactures ; 2°. nous aurons véritablement alors une pléthore de produits. Nous serons dans l'état où était l'Angleterre lors du blocus continental ; nous serons trop riches ! Alors sera venu le temps de multiplier nos industries, qui se développeront d'autant mieux que les produits de nos terres pourront mieux les alimenter, que la vie sera à meilleur marché.

Alors, mais alors seulement, si nous trouvons qu'il est de notre avantage de nous annexer, eh bien ! nous nous annexerons. En apportant une population plus considérable, par là même une dot plus riche, nous aurons le droit d'exiger des conditions de mariage plus avantageuses, un douaire plus rémunérateur.

Ce soir donc, je propose un sursis à l'annexion. En quel état d'esprit serai-je demain ? Je n'en sais trop rien, vraiment. J'attends, et je crois que c'est à peu près ce que fait tout le monde.

L'AGRICULTURE

DANS LA

PROVINCE DE QUÉBEC

SES SOUFFRANCES, SES BESOINS, SES REMÈDES.

1869.

L'Agriculture, ses besoins, son amélioration, ses progrès : voilà ce qui doit, avant tout, occuper l'attention de nos hommes d'Etat, de ceux spécialement qui sont chargés d'administrer la Province de Québec. C'est la première de toutes nos questions politiques ; c'est plus qu'une question politique, c'est une question religieuse. La colonisation de nos terres incultes a bien son importance, mais elle ne vient qu'en second lieu. En effet, s'il importe de prêter secours à ceux qui veulent s'établir sur des terres nouvelles, il importe encore plus d'indiquer à ceux qui sont établis sur des terres anciennes les moyens de les conserver.

Je viens de dire que l'Agriculture est une question religieuse, et voici comment.

L'émigration de notre population aux Etats-Unis est due à trois causes principales : 1°. amour du chan-

gement chez un certain nombre ; 2°. misère et pauvreté dues au défaut d'établissements industriels et manufacturiers dans nos villes ; 3°. misère et pauvreté occasionnées par un système de culture des plus vicieux dans nos campagnes. Or, on se plaint,—et cela n'est que trop prouvé,—que les émigrants de notre race vont perdre et leur foi et leurs mœurs dans la république voisine. L'unique moyen d'empêcher l'émigration de nos campagnes est d'enseigner à nos cultivateurs comment ils peuvent trouver l'aisance, la richesse et le bonheur chez eux. Pour cela, que faut-il ? Leur enseigner à cultiver. De cette manière, l'Agriculture prend toutes les proportions d'une question éminemment religieuse et qui mérite toute l'attention de notre clergé, celle de nos curés de la campagne en particulier.

Le Canada est et doit être, avant tout, un pays agricole. Les arguments mêmes que l'on invoque pour combattre cette proposition, servent à la démontrer.

On dit : "L'hiver est trop long !" — Tant mieux si l'hiver est long. Cela oblige nos cultivateurs à tenir leurs animaux plus longtemps à l'étable ; cela les contraint de faire des engrais sans lesquels il n'y a pas d'agriculture possible. Ne sait-on pas que les agriculteurs modèles recommandent la stabulation permanente, l'été comme l'hiver ? Il y a longtemps que nos terres, avec le système de culture suivi jusqu'ici, seraient complètement épuisées, si la rigueur de notre climat n'eût forcé nos gens à établir une stabulation de six ou sept mois.

On dit encore : "La belle saison est si courte !" — C'est vrai ; mais la main d'œuvre est à bas prix, et

notre population est d'une vigueur, d'une force sans pareille. Quelle somme énorme de travail ne peuvent pas faire des hommes taillés comme nos habitants ! et la végétation, dès qu'elle commence, avec quelle rapidité extrême ne se développe-t-elle pas ? Notre sol est d'une fertilité sans pareille ; tous les grains, tous les légumes parviennent facilement à pleine maturité.

Toutes ces objections à la thèse que je soutiens, à savoir : que le Canada est et doit rester un pays essentiellement agricole, n'ont donc absolument aucune valeur.

Et cependant notre classe agricole souffre, elle est pauvre ; par quels moyens peut-on la relever de cet état de souffrances ?—Par l'instruction agricole.

Pour propager cette instruction, on a proposé : 1°. l'établissement d'écoles d'agriculture et une subvention généreuse à ces écoles ; 2°. l'enseignement de l'agriculture dans nos Ecoles normales ; 3°. l'établissement de fermes-modèles ; 4°. les concours agricoles.

Tous ces moyens sont bons à des degrés divers, tous doivent être mis à profit : mais ce sont des remèdes un peu lents pour le mal qui presse et qui est d'une violence extrême. Voici un plan qui paraît réunir en même temps l'efficacité et la promptitude d'action.

Qu'on établisse dans cette Province une *Commission Agricole* dans le genre à peu près de la *Commission Géologique*, avec cette différence que cette Commission agricole devra être beaucoup moins dispendieuse. Cette Commission devra se composer de peu de membres, disons cinq au plus : elle aura au besoin des délégués dans certains districts, choisis parmi les résidents mêmes.

Le premier devoir de cette Commission sera de s'entendre sur un *système* qui devra servir de base à ses études, et à la direction qu'elle devra imprimer aux améliorations.

Ce système n'est pas difficile à trouver ; le choix devra se faire entre les trois suivants : 1°. culture des céréales ; 2°. culture des légumes ; 3°. culture du foin et bon entretien des prairies.

La culture des céréales, comme *système*, est hors de question. Cette culture épuisante est celle qui a été suivie jusqu'ici ; c'est elle qui ruine nos cultivateurs.

La culture des légumes, comme *système*, ne convient pas non plus. Elle exige beaucoup de main d'œuvre, demande une forte quantité d'engrais, et nos gens ne sont pas prêts à l'adopter.

La culture du foin, voilà le seul *système* applicable à toute l'étendue du pays. Ce dernier système offre sur les deux autres les avantages suivants : 1°. il est le moins coûteux : les prairies, dans des sols convenables, peuvent durer sept ou huit ans sans culture ; la récolte du foin exige peu de main d'œuvre, permet d'entretenir un grand nombre d'animaux, de fabriquer, par conséquent, une grande masse d'engrais ; 2°. cette culture entraîne comme conséquence naturelle celle des céréales et celle des légumes. En effet, quand le temps est venu de rompre une prairie, il faut l'ensemencer en céréales ; or, tout le monde sait qu'un arpent de prairie ainsi rompue est d'une grande fertilité, et donne un rendement quadruple et même quintuple de celui que l'on obtient avec les méthodes usitées de nos jours. Après deux ou trois récoltes de céréales vient le temps d'ensemencer en légumes ;

on connaît la valeur des légumes pour la nourriture des animaux. La culture des céréales et celle des légumes suivent donc nécessairement la culture du foin ; seulement elles ne viennent que comme *accident* ; ce qui n'empêchera pas nos cultivateurs de s'apercevoir bien vite qu'ils récolteront plus de céréales en adoptant la culture du foin comme *système*, comme *base*, qu'en cultivant les céréales pour les céréales, et cela, avec beaucoup moins de peine et de travail.

Mais, objectera-t-on, il y a des terres si pauvres, si sableuses, que les prairies ne tiendront pas. A cela je réponds : 1°. c'est l'exception ; 2°. il n'y a guère de terres si uniformément sableuses qu'on n'y puisse trouver, par-ci par-là, quelques recoins susceptibles d'être convertis en prairies. Ici encore ce système a toute sa valeur, et se formule comme suit : "mettre en prairies la plus grande étendue de terre *possible*."

Revenons à la Commission.

La Commission, s'étant entendue sur le système de culture à adopter et à faire adopter, fera elle-même (avec ou sans l'aide de délégués), la visite de la province et la partagera en *régions agricoles*. Ces *régions agricoles* comprendront certaines étendues de terres présentant assez d'uniformité dans leur état physique et dans leur composition chimique pour être groupées ensemble, tout en ayant égard à la proximité ou à l'éloignement des centres, et aux facilités de communication pour l'écoulement des produits. Parfois un grand nombre de paroisses pourront être groupées ensemble pour former une seule *région* ; parfois, au contraire, un petit nombre seulement.

La Province se trouvant ainsi toute divisée, quel sera le rôle des commissaires ? Chacun d'eux fera un relevé spécial d'un certain nombre de ces régions, notera les vices de culture, indiquera les remèdes.

Supposons, par exemple, que le commissaire A soit chargé de soumettre à l'étude la région agricole B, voici, à coup sûr, ce qu'il trouvera à noter : 1° labours mal faits, hersages mal conditionnés ; 2° planches irrégulières dans leur largeur, généralement trop étroites ; 3° égouttements vicieux, raies, rigoles, fossés en mauvaises conditions ; 4° graines de semence jetées sans discernement sur des sols qui ne leur conviennent pas ; 5° engrais mal soignés, mal appliqués ; 6° prairies usées et trop vieilles ; 7° mauvaises races d'animaux, etc., etc.

A la suite de l'énumération de tous ces défauts, le commissaire devra indiquer les remèdes ; le tout sera rédigé dans le style le plus simple et le plus clair possible, imprimé de manière à former un livret de 10 ou 20 pages, et distribué gratuitement à chaque habitant de la région. Ce livret sera le *bulletin* de la région B ; et ainsi des autres régions.

Le commissaire fera, en outre, tirer au sort tous ceux des cultivateurs de cette région qui montreront le plus de zèle, de bonne volonté et d'aptitude. Il y aura, disons, un ou deux bons numéros de tirage pour chaque paroisse. Le commissaire choisira lui-même un arpent de terre sur la propriété de chacun d'eux, leur ordonnera de faire sur cet arpent tel ou tel travail spécial. Supposons que l'arpent choisi soit un lopin de vieille prairie usée. Il leur ordonnera de faire un premier labour d'automne, mais un labour bien

conditionné avec le moins de défauts possible. Le printemps suivant, cet arpent devra être ensemencé en céréales. Dans le cours de l'été, le commissaire fera une visite sur les lieux et donnera de bonnes ou de mauvaises notes, suivant la plus ou moins grande perfection du travail. A cette visite le commissaire prescrira de nouveau, et ainsi de suite, tous les ans, jusqu'à ce que cet arpent soit transformé en belle et bonne prairie, enjoignant en même temps aux compétiteurs d'attaquer un nouvel arpent de terre, chaque année, pour le traiter suivant les cas. Au bout de trois ou quatre ans, le premier arpent devra être à l'état de perfection, et alors les compétiteurs heureux recevront du gouvernement la récompense due à leur industrie. Il y aura, disons, deux prix : l'un de vingt louis, l'autre de dix, en argent, distribués en séance solennelle.

De cette manière, chacun de ces cultivateurs aura appris à peu de frais la valeur d'un bon labour, d'un bon hersage, etc., et deviendra un *fermier modèle* pour tous ceux de sa localité. Les compétiteurs malheureux se trouveront amplement récompensés par l'amélioration qu'auront subie les quatre ou cinq arpents de terre qu'ils auront ainsi travaillés sous une direction intelligente.

A ces visites, le commissaire devra réunir en un lieu convenable le plus de cultivateurs possible, et leur fera une *lecture* sur l'art agricole, insistant spécialement sur les vices de leur système, indiquant les remèdes au mal, etc.

Ce seraient là,—qu'on me passe le mot,—de véritables cliniques agricoles, dans lesquelles se joindrait la théorie à la pratique, le malade étant sous les yeux.

Dans cet enseignement, il faudra éviter de brusquer les habitudes de nos cultivateurs. Ce serait les rebuter que de leur proposer des systèmes trop hardis, des perfectionnements trop coûteux, des cultures qu'ils ne connaissent pas. Il faut les prendre tels qu'ils sont, avec les instruments dont ils se servent maintenant; seulement il faut leur montrer à s'en bien servir. Qu'ils fassent bien ce qu'ils font mal aujourd'hui, et ce sera déjà un grand point de gagné. Petit à petit, avec le temps, une partie de l'argent donné en prix pourra être appliquée à l'achat d'instruments améliorés, peu coûteux, dont l'emploi est facile, et l'utilité évidente, tels que râteau à cheval, charrue, herses améliorées, semoirs, etc.

Je me trompe fort, si, avec un pareil système, on ne changeait la face de cette province en dix ans. Sait-on bien quel peuple nous serions si notre agriculture était intelligente et un peu soignée? Voici un calcul que j'ai fait, et que je livre à l'appréciation des connaisseurs : *“Chaque cultivateur de la Province de Québec, avec un bon système de culture, devrait retirer, en moyenne, comme salaire de son travail et intérêt du capital représenté par la valeur de sa terre, de 125 à 150 louis par année.”* Grand Dieu ! si nous en venions là, quel pays serait le nôtre ! quelle richesse ! quelle prospérité incroyable ! et, par là même, quelle nationalité forte et puissante ! C'est pour le coup que l'on verrait s'arrêter l'émigration dans nos campagnes.

DE L'ÉTUDE

ET DE

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLES.

1869.

Dans l'étude et dans l'enseignement agricoles il faut distinguer trois choses : 1^o la Science ; 2^o l'Art ; 3^o le Métier.

La Science raisonne, discute, explique ; c'est elle qui découvre les sentiers nouveaux dans lesquels s'engagent ensuite l'Art et le Métier.

La Science agricole s'appuie, avant tout, sur trois des sciences naturelles : la Physique, la Chimie, la Botanique. Sans une connaissance, au moins passable, de ces trois branches, la Science agricole proprement dite reste et restera toujours lettre morte pour quiconque voudra s'y engager. En effet, comment pourrait-on se rendre compte des phénomènes si complexes de la germination des plantes, de leur croissance, de leur maturation, de leurs propriétés si diverses ? comment pourrait-on parvenir à comprendre l'influence des agents extérieurs sur la végétation, tels que l'air, l'eau, la lumière, l'action combinée du sol, des engrais, sans le secours de la Physique, de la Chimie et de la Botanique.

L'Art agricole apprécie, constate par l'expérience ; il juge en dernier ressort non-seulement les données fournies par la Science, mais encore la valeur des diverses opérations du Métier. A la rigueur, l'Art peut aller sans la Science ; mais, dans ce cas, sa démarche est incertaine, son allure chancelante. Quand il s'appuie sur la Science, surtout quand il s'allie, chez le même homme, à la Science, alors il est parfait : car, en même temps qu'il apprécie, il raisonne ; en même temps qu'il juge, il explique. De fait, il est difficile de supposer l'existence de l'Art sans au moins une teinture de la Science. D'un autre côté, l'Art peut très-bien aller sans le Métier. Ainsi, on peut très-bien être artiste en agriculture sans être artisan ; on peut très-bien juger de la valeur d'un labour, d'un hersage, de la perfection plus ou moins grande de toutes les opérations manuelles agricoles, et n'être pas en état d'exécuter soi-même de semblables opérations.

Le Métier exécute, met en pratique les données fournies par la Science et par l'Art. Ses opérations sont toutes mécaniques, de sorte qu'il peut s'exercer tout machinalement, sans science aucune ; mais il sera d'autant plus parfait qu'il sera éclairé par l'Art.

Voici quelle part on doit faire, en ce pays, à ces trois branches des connaissances agricoles.

La science n'a guère à s'occuper ici de découvertes nouvelles ; son rôle doit se borner, pour le présent, à comprendre, à expliquer la valeur des résultats obtenus dans les pays étrangers, et ensuite à faire une application sage et raisonnable des données ainsi obtenues, en ayant égard à nos conditions exceptionnelles de climat, de température, de main d'œuvre, etc.

L'Art est appelé à soumettre au creuset de l'expérience les données fournies par la science, à corroborer ou à corriger ses enseignements ; il doit aussi diriger le Métier.

Le Métier est la première chose qu'il faut enseigner à nos cultivateurs ; car le métier, tel qu'ils l'exercent aujourd'hui, est tout à fait défectueux. En apprenant bien le métier, ils apprendront l'Art.

Avec cette division sous les yeux, il devient, je crois, très-facile de comprendre ce que doit être l'enseignement agricole en Canada, et aussi quelle part on doit faire, dans cet enseignement, à la Science d'abord, à l'Art ensuite, et enfin au Métier.

L'enseignement agricole peut se donner dans les institutions suivantes : 1° dans des écoles spéciales (écoles d'agriculture) ; 2° dans nos hautes maisons d'éducation, ainsi que dans les Ecoles normales ; 3° dans les écoles de la campagne de toutes dénominations.

Voyons quelle espèce d'enseignement convient à ces diverses institutions.

Une école d'agriculture parfaite est celle dans laquelle sont enseignées les trois parties de l'Economie rurale, à savoir : la Science, l'Art et le Métier.

Dans l'état actuel des choses, nos écoles d'agriculture canadiennes peuvent-elles, doivent-elles viser à ce haut degré de perfection ? Je ne le crois pas.

En effet, nos écoles d'agriculture se recrutent principalement parmi des jeunes gens de quinze à dix-huit ans ; ces jeunes gens n'ont, pour la plupart, d'autres connaissances que celles qu'ils ont puisées dans les écoles de leurs paroisses ; or, on sait que l'instruction toute élémentaire qu'ils puisent dans ces

écoles, exerce bien plus la mémoire qu'elle ne développe le jugement. Comment voudrait-on que des jeunes gens dont l'intelligence est encore si peu exercée, pussent aborder les problèmes ardues de la Physique, de la Chimie et de la Botanique, sans la connaissance desquelles, je le répète, il ne peut pas y avoir de science agricole véritable.

D'ici à longtemps encore, l'enseignement de la Science dans nos écoles d'agriculture devra être relégué au troisième plan ; tout au plus pourra-t-on y enseigner les notions les plus élémentaires de cette science.

Il n'en est pas de même en Europe ; mais, sur ce point, comme sur tant d'autres, nous sommes loin de pouvoir imiter ce qui se fait sur ce vieux continent.

Dans les écoles d'agriculture de l'Europe la science agricole est approfondie dans tous ses détails, en même temps qu'on y enseigne aux élèves l'Art et la pratique du Métier.

Mais, avant d'être admis dans ces hautes écoles, les jeunes gens ont des examens à subir, une sorte d'inscription à prendre. Il faut qu'ils donnent des preuves d'une instruction déjà solide et avancée. L'intelligence des aspirants est déjà développée par une culture antérieure ; ils sont prêts à aborder l'étude des sciences naturelles, préparatoires à l'étude de la Science agricole.

Or, d'ici à longtemps encore, il est à présumer que nos écoles d'agriculture se recruteront, comme par le passé, parmi des jeunes gens qui n'auront pas eu l'avantage de développer, par un cours d'études régulier et suivi, leurs facultés intellectuelles.

Avec l'agrandissement du pays, avec l'accroissement de notre population, on verra plus tard, ici, comme ailleurs, des jeunes gens instruits, fils de riches propriétaires, grands propriétaires eux-mêmes, mettre leur bonheur et leur gloire dans la culture du sol. A ces jeunes gens il faudra plus que l'Art et le Métier, il faudra aussi la Science.

Ainsi donc, d'ici à quelques années encore, nos écoles d'agriculture ne pourront pas remplir pleinement leur mission. Cela tient à notre état de choses même. Tout en maintenant ces écoles, on ne doit pas les multiplier outre mesure ; car, en les multipliant, on les affaiblirait. L'enseignement de ces écoles doit donc consister, surtout pour le présent, dans l'enseignement de l'Art et du Métier. Les jeunes gens doivent sortir de là bien préparés à juger sainement de la valeur des diverses opérations agricoles, en état de bien exécuter eux-mêmes ces diverses opérations ; et, quand il s'en présentera d'assez instruits pour aborder la Science, alors il faudra, par tous les moyens, leur en inculquer au moins les premiers éléments.

Dans nos collèges, dans nos Ecoles normales, l'enseignement agricole doit être tout autre que celui qui est donné dans les écoles d'agriculture. Ici, on ne peut, on ne doit enseigner que la Science et l'Art, en laissant complètement de côté le Métier.

L'intelligence des jeunes gens qui terminent leurs études dans nos hautes maisons d'éducation est pleinement développée ; ces jeunes gens sont prêts à étudier avec la plus parfaite aisance les problèmes les plus difficiles de la Science de l'agriculture.

Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à l'Université-Laval, l'étude de la Physique, de

la Chimie, de la Botanique, est très-approfondie. A l'Université, ces cours sont aussi développés que dans n'importe quelle université européenne. Après des études aussi fortes, l'étude de la Science agricole n'est plus pour ces jeunes gens une étude, à proprement parler ; c'est une récréation, une lecture à la fois instructive et amusante. A la suite du cours de Chimie générale, on devrait donc donner, dans tous nos collèges, quelques leçons de Physique et de Chimie agricoles. Cela est d'autant plus aisé qu'une fois la Chimie générale bien comprise, la Chimie et la Physique agricoles se résument en quelques applications spéciales, que les élèves saisissent à un simple énoncé, sans le moindre effort.

Dans le cours de Chimie générale que je suis chargé de donner à l'Université-Laval, j'ai introduit, depuis quelques années, un certain nombre de leçons de Chimie et de Physique agricoles. Les élèves ont toujours paru suivre ces leçons avec intérêt ; j'ai même lieu de croire que quelques vocations agricoles ont achevé de se décider avec le secours de ces leçons.

Dans les Ecoles normales, les cours de sciences ne sont pas, il est vrai, aussi développés ; cependant, ils le sont assez pour permettre aux élèves qui complètent leurs études dans ces institutions, de bien comprendre la science agricole. Dans les cours de Physique et de Chimie générales qui s'y donnent, on devrait donc intercaler les préceptes de la Physique et de la Chimie agricoles ; on devrait compléter ces études par un cours élémentaire de Botanique, par la comptabilité agricole, et par des notions d'architecture rurale.

Serait-il opportun, ainsi que quelques-uns ont semblé le croire, d'annexer à ces Ecoles normales des fermes-

modèles, sur lesquelles les jeunes instituteurs pourraient s'exercer à mettre en pratique les données qu'ils auraient puisées dans leurs cours théoriques ?—Je ne le crois pas.

Le cours d'études dans les Ecoles normales est de deux ans, de trois au plus. Durant ce court espace de temps, les élèves doivent se rendre maîtres de cette multitude de branches des connaissances humaines sans lesquelles ils ne sauraient être au niveau de leur position. Si on les oblige à consacrer une partie de leur temps à des travaux de ferme, ce ne pourra être, évidemment, qu'au préjudice des autres branches de l'enseignement. Et en vérité, quel besoin ces instituteurs pourraient-ils avoir de la pratique du métier agricole ? Je ne le vois pas. Je ne puis me figurer une seule circonstance dans laquelle un instituteur serait tenu de mettre la main à la charrue, ou de pratiquer des rigoles.

Pour apprendre aux jeunes instituteurs les secrets de l'Art agricole, qui doit compléter les notions qu'ils auront puisées dans la Science, pour leur donner des idées justes sur la valeur et sur l'importance de cet Art, il n'est nullement nécessaire d'annexer des fermes-modèles aux Ecoles normales. Car, pour devenir compétent dans l'Art agricole, il suffit, pour un homme intelligent et instruit, de voir, de comparer, d'apprécier. La *pratique visuelle* suffit ; il n'est nullement besoin de la *pratique manuelle*.

* Dans quelques promenades sur les chemins de Sainte-Foye, de Beauport, de Charlesbourg, les élèves de l'Ecole-normale de Québec en apprendront tout autant, à mon avis, sur la valeur de l'Art agricole, que par tous les travaux manuels auxquels ils pour-

raient se livrer. A chaque pas ils verront les cultures les plus variées ; ici, le sol travaillé, façonné avec soin ; là, au contraire, des pratiques vieilles et surannées. Avec les notions théoriques qu'ils auront puisées à l'école, rien ne sera plus facile pour ces jeunes gens que de se faire, par le raisonnement, par la comparaison, des idées justes sur l'Art, sur sa valeur, sur son importance. Car enfin, pour bien juger de toutes ces choses, pas n'est besoin, encore une fois, de les faire soi-même ; il suffit de voir, de comparer, de juger. Je ne vois pas du tout en quoi cette pratique du Métier pourrait les aider dans l'enseignement qu'ils devront donner aux enfants de nos campagnes : cet enseignement devant être, par la force même des choses, purement théorique.

L'influence que pourrait exercer plus tard cet enseignement de l'agriculture dans nos collèges et dans nos Ecoles normales serait, à mon avis, considérable.

En effet, parmi les jeunes gens qui complètent leurs études dans nos collèges, quelques-uns embrassent l'état ecclésiastique, plusieurs étudient la médecine, d'autres, le droit, etc. Ce sont ceux qui embrassent l'état ecclésiastique, et ceux qui se livrent à l'étude de la médecine qui devront propager le plus les connaissances qu'ils auront ainsi puisées dans le cours de leurs études classiques.

Le jeune curé, s'il a puisé au collège de bonnes notions d'économie agricole, ne manquera pas, quand ce ne serait que par délassement, de continuer, à ses heures de loisir, ce genre d'étude qui vraiment offre des attrait tout particuliers. Bien souvent même, comme on le voit heureusement aujourd'hui, ce curé

ne manquera pas de joindre à la Science l'Art, et même le Métier ; à ses heures de repos il se fera agriculteur. Qu'on juge de l'influence que pourrait exercer sur toute la population d'une paroisse un exemple parti de si haut ; si surtout ce curé agronome avait le soin, dans ses conversations avec les habitants, comme par ses conseils mûris par l'étude, par l'observation, et par l'expérience, d'encourager ses paroissiens dans la voie des améliorations et du progrès.

Sur cent médecins, quatre-vingt-dix au moins exercent leur art à la campagne ; et il est vraiment remarquable de voir combien est grand le nombre de ceux d'entre eux qui s'adonnent par goût à l'agriculture. L'esprit du médecin, façonné déjà à l'étude des sciences positives, est parfaitement préparé à l'étude de la Science agricole ; aux mille tracasseries du métier de la médecine, l'art et le métier agricoles font une agréable diversion. L'exemple du médecin viendrait donc se joindre à celui du curé ; et de cette manière, il y aurait bientôt, dispersés dans nos campagnes, des fermiers modèles recrutés parmi la partie la plus intelligente et la mieux instruite de notre population. Ou je me trompe fort, ou ce serait là un des effets bientôt perceptible de l'enseignement agricole dans nos collèges.

Quant aux instituteurs sortant des Ecoles normales, leur rôle devra se borner à l'enseignement des éléments de l'agriculture aux enfants qui seront confiés à leurs soins.

Cet enseignement devra consister en préceptes formulés de la manière la plus claire et la plus simple possible : préceptes dépouillés de toute explication

scientifique, que les enfants étudieront ou apprendront par cœur, et dont l'instituteur leur démontrera l'importance par des explications lucides et à la portée de leur intelligence.

Dans leurs conversations avec les cultivateurs, par les conseils éclairés qu'ils pourraient leur donner, ces instituteurs pourraient encore opérer un grand bien.

Cependant, il ne faut pas s'exagérer outre mesure l'influence que devra exercer sur le progrès agricole l'enseignement de l'agriculture dans nos Ecoles normales. Quelques-uns s'imaginent que cet enseignement suffira seul pour faire disparaître la vieille routine, effacer les vieux préjugés, changer, en un mot, la face du pays. Un peu de raisonnement suffit pour montrer qu'on tombe là dans une étrange erreur.

En effet, ce sera à des enfants dont l'âge variera de sept à quinze ans, que ces instituteurs devront communiquer plus tard la connaissance des éléments de l'agriculture. En quittant l'école, ces enfants retomberont sous la discipline paternelle. En supposant qu'ils soient animés des meilleures intentions, poussés par un zèle des plus ardents, en les supposant aussi experts qu'on le voudra, croit-on que l'influence de ces enfants sera assez forte pour engager leurs pères à rompre avec leurs anciennes habitudes, à mettre de côté leur vieille routine ? Certainement non. Il faudra qu'il s'écoule huit, dix ans et plus, avant que ces jeunes gens soient appelés à avoir la direction et la conduite d'une terre. Croit-on que durant ce laps de temps ils n'aient pas oublié, au moins en partie, les préceptes qu'ils auront puisés à l'école ? Croit-on qu'ils pourront résister longtemps à l'influence si puissante

de l'exemple? Croit-on qu'ils ne retomberont pas avant longtemps sous l'empire des anciennes habitudes?

L'influence des Ecoles normales me paraît précieuse pour continuer, pour accélérer le mouvement, une fois qu'il aura été commencé; mais cette influence ne me paraît pas de force à créer ce mouvement.

Et cependant le temps presse: nos cultivateurs s'en vont à la ruine; ils y sont déjà. Il faut un remède prompt, sûr, efficace.

C'est aux cultivateurs mêmes qu'il faut s'adresser, directement; ce sont eux qu'il faut instruire, éclairer; c'est par eux qu'il faut créer l'impulsion.

On propose de donner des prix à ceux qui feront telles ou telles améliorations, à ceux qui suivront telle ou telle rotation. Autant vaudrait proposer des prix de mathématiques à des enfants qui apprennent l'A-B-C.—Non, cela ne suffit pas, par la raison toute simple qu'avant tout il faut commencer par le commencement. Il faut montrer à nos cultivateurs quelles méthodes ils doivent suivre pour faire ces améliorations, il faut leur enseigner à mettre ces méthodes en pratique; et, avant de leur proposer des prix pour telle ou telle *rotation*, il faut se donner la peine de leur expliquer et de leur faire comprendre la valeur de ce mot *rotation*, dont ils n'ont pas encore entendu parler.

On propose d'établir des fermes-modèles dans nos campagnes. Fort bien; mais à une condition: c'est que ces fermes-modèles soient créées, soient tenues par des cultivateurs mêmes, pris dans les différents arrondissements; or, pour cela que faut-il? Instruire

nos cultivateurs, leur enseigner la manière de créer ces fermes-modèles, leur montrer les méthodes à l'aide desquelles ils pourront les tenir en bon état.

Qu'on se le rappelle, ce ne sont pas ceux qui savent déjà cultiver qu'on doit chercher à éclairer, mais bien ceux qui ne le savent pas.

L'ASSOCIATION

DE

MÉDECINE CANADIENNE.

1867.

Un congrès médical n'est pas tout à fait ce qu'un vain peuple pense. Pour certains esprits légers et gouailleurs, le produit net de ces réunions scientifiques ne consiste guère qu'en agréables bamboches professionnelles où l'on vide, entre deux verres de vin, les différends suscités par des jalousies d'écoles ou par des rivalités de clochers ; ou bien encore ces assemblées ne sont qu'un prétexte bien innocent pour cimenter les bons rapports créés par des réunions antérieures, et empêcher l'herbe de croître sur le chemin de la douce amitié. Supposant que ces résultats fussent les seuls qu'on dût attendre de ces congrès, il y aurait déjà lieu de s'en féliciter. Il n'est rien comme la concorde et la bonne entente pour aplanir les misères et les difficultés de tous genres, surtout quand ces difficultés surgissent entre les membres d'une profession pour laquelle,—au dire du vulgaire,—semble avoir été fait tout exprès le proverbe si banal : *Scinduntur Doctores*.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la composition des divers comités chargés de faire rapport à la pro-

chaîne assemblée de la Société de Médecine, et de se rendre compte de la besogne qui leur est taillée, pour se convaincre de l'importance des travaux de tous genres et des améliorations de toute nature que la Société a entrepris de mener à bonne fin.

Entre tous ces comités, les plus importants sont ceux qui ont pour mission de s'occuper des études médicales, de l'hygiène publique et de la statistique médicale.

Le comité chargé de faire rapport sur les études médicales, devra s'occuper tout spécialement des conditions d'admission à l'étude de la médecine. Il n'est que trop vrai que des jeunes gens possédant à peine le petit bagage d'instruction dont ils ont pu enrichir leur mémoire dans des écoles élémentaires, sont admis, tous les jours, à l'étude de la médecine et à celle des autres professions libérales. Il y a, il faut l'avouer, des examens préliminaires à subir; mais ces examens, on sait avec quel laisser-faire, avec quelle négligence coupable ils sont conduits. Tout est laissé, ou à peu près, au caprice de chaque examinateur. Parfois, celui-ci se contente de poser quelques questions insignifiantes, dont la portée n'est certainement pas de nature à mettre au jour les connaissances du candidat; parfois, au contraire, l'examineur pose des questions qui ne semblent avoir d'autre but que d'embarrasser l'élève. C'est ainsi que dans un bureau d'examineurs, il y a quelques années, on a posé à un jeune homme les deux questions suivantes:—"En quelle année la pomme de terre fut-elle introduite en Angleterre?—Quel était le nom du secrétaire de Cromwell?"—Je prétends qu'on peut très-bien ignorer ces deux *faits historiques*, et avoir des

notions d'histoire assez complètes pour attaquer Domat et Pothier.

La loi qui régit l'éducation médicale requiert aussi de notables changements. D'après cette loi, un jeune homme ne peut obtenir sa *licence* et être admis à pratiquer l'art de la médecine qu'après quatre années de cléricature. Il faut de plus qu'il présente un certificat attestant qu'il a suivi un certain nombre de cours, dont la durée est prescrite par le statut. Or, d'après la distribution des cours dans quelques-unes des écoles de cette province, un étudiant peut obtenir tous ses certificats dans l'espace de deux années académiques de *six mois* chacune. Admettant, ce qui est assez souvent le cas, que ce jeune homme ait passé deux années à la campagne à fréquenter le bureau d'un patron, il s'ensuit que cet élève n'aura réellement étudié que deux années de six mois, c'est-à-dire douze mois ; car il est parfaitement admis par tous ceux qui ont quelque expérience dans l'enseignement, que ces deux années passées chez un patron, et loin de toute école, sont à peu près perdues.

L'Université-Laval a senti, dès le début, les inconvénients de cette clause de la loi provinciale, et y a remédié, en ce qui la concerne, de la manière suivante.

On sait déjà que l'année académique de l'Université-Laval est de dix mois, tandis que dans les autres écoles de médecine elle n'est que de six. Or, pour empêcher les étudiants d'obtenir leurs certificats au bout de deux années, non pas de six mois, mais de dix, l'Université a distribué ses cours de manière à mettre l'élève dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences de la loi à moins de trois années de dix mois chacune, c'est-à-dire trente mois de cours. Remarquons que

l'Université s'est crue obligée de prendre ces mesures uniquement pour ceux des étudiants qui se disposent à subir leurs examens devant le Bureau-Provincial ; car, pour ceux des élèves qui doivent prendre leur licence ou leur doctorat à l'Université, ils sont astreints à suivre les cours pendant quatre années de dix mois chacune, soit quarante mois.

Je le demande, est-il possible qu'un jeune homme puisse, dans l'espace de douze mois, suivre avec intelligence, et surtout digérer avec profit, les matières si nombreuses et si compliquées qui sont enseignées dans nos écoles ? Pour répondre à cette question, il suffit de songer que le nombre des cours de la faculté de médecine de l'Université - Laval est aujourd'hui de dix-huit.

La besogne du comité d'*Hygiène Publique* sera, je crois, très-simple. Deux lignes suffiraient à la rédaction de son rapport. Si j'étais le secrétaire de ce comité, je rédigerais mon rapport comme suit : Tous nos hôpitaux, tous nos édifices publics, un assez grand nombre de nos maisons d'éducation, sont dans l'état le plus alarmant. Il n'y a de système régulier de ventilation presque nulle part. Dans les hôpitaux, les malades languissent, au lieu de recouvrer la santé ; et les jeunes personnes des deux sexes, entassées dans les maisons d'éducation, n'en sortent bien souvent que dans l'état de santé le plus déplorable, et trop souvent avec des constitutions ruinées.

Enfin, un comité dont l'importance des fonctions ne le cède en rien aux précédents, c'est celui qui devra faire rapport sur les meilleures méthodes à adopter pour obtenir des statistiques médicales.

Quelles sont les maladies prédominantes dans cette vaste étendue de contrées connues sous le nom de Puissance du Canada? Quelle est l'influence de climats si divers, de saisons si bien tranchées, sur les diverses races qui habitent le pays, sur la production des maladies, sur la longévité, etc., etc.? Questions d'une importance immense, qui intéressent au plus haut degré la population de cette vaste contrée, et pour la solution desquelles nous n'avons pas aujourd'hui la moindre statistique. N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que le sol américain est funeste aux colons de l'Europe, et que les diverses races de ce continent transplantées en Amérique ne font que dégénérer et s'abâtardir. Un des membres les plus distingués de la Société de Médecine Canadienne, le Dr. Canniff, a répondu victorieusement à cette fausse assertion au Congrès Médical International de Paris.

S'il m'était permis d'anticiper sur les événements, et de formuler d'avance quelques-unes des conclusions auxquelles devront conduire les recherches de ce comité, je dirais que les relevés statistiques, en ce qui concerne la population canadienne-française, vont donner des résultats étonnants et tout à fait imprévus. Voici d'avance deux conclusions que je me permets d'énoncer, et sur lesquelles je désire attirer l'attention de mes confrères :

1^o Nul peuple, peut-être, ne fournit un aussi faible contingent à la consommation pulmonaire ;

2^e Nul peuple, peut-être, ne présente un aussi grand nombre de cas de longévité.

A ces deux causes, suivant moi, non moins qu'à la fécondité proverbiale de notre peuple, est dû l'accroissement prodigieux de la population des Canadiens-

Français, qui, de 60,000 qu'ils étaient au moment de la cession du Canada à l'Angleterre, il y a un siècle, comptent aujourd'hui près d'un million; et cela, sans le secours d'aucune immigration.

Les deux conclusions que je viens de formuler, si elles sont corroborées par les statistiques, pourront aider nos hommes d'état à tirer, à leur tour, d'autres conclusions qui seront loin d'être à notre désavantage. Ces conclusions pourront les aider à prévoir le rôle que devront jouer plus tard les Canadiens-Français sur cette partie du continent américain.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT ACTUEL

DE LA

MÉDECINE.

1867.

Un événement des plus remarquables, et qui certainement fera époque dans les annales de la science, vient de se consommer au sein de l'Ecole de médecine de Paris. MM. Bouillaud, Andral, Cruveilhier, Trousseau, Piorry, ont donné leur démission, ou plutôt, pour me servir d'expressions plus vraies bien que moins polies, ces messieurs ont été tout uniment mis à la retraite par ordre supérieur. Les chaires des illustres démissionnaires sont occupées aujourd'hui par des médecins plus jeunes, la plupart élèves des premiers, et tous agrégés de la faculté, moins un. Les heureux remplaçants sont MM. Vulpian, Lasègue, Sée, Hardy, Axenfeld et Broca. On annonce encore comme prochaine la retraite de MM. Velpeau, Nélaton, Laugier et Grisolles.

C'est là toute une révolution : révolution qui a eu ses causes, qui aura ses effets, et dont nous pouvons très-bien, éloignés que nous sommes du théâtre d'action, apprécier la valeur et les résultats.

Commençons par rendre pleine justice à ces vieux princes de la science médicale, dont les noms, comme les œuvres, devenus classiques par toute l'étendue de l'univers, vivront aussi longtemps que l'art de la médecine lui-même ; proclamons bien haut que les milliers et milliers d'élèves de toutes les parties du monde qui se sont formés à leur école, n'oublieront jamais avec quelle libéralité, avec quelle largesse, ces maîtres vénérés distribuaient à tous venants les trésors de leur immense érudition, les fruits précieux de leur vaste expérience.—Ce tribut de reconnaissance une fois payé, nous pourrons plus à notre aise juger les événements qui viennent de se passer, en étudier plus impartialement la signification et la portée.

Depuis quelques années,—il serait difficile de ne pas le reconnaître,—l'Ecole de Médecine de Paris présentait tous les signes d'une décadence complète. Quelques voix faibles, isolées d'abord, craintives, jetèrent un premier cri d'alarme. Bientôt d'autres voix vinrent se joindre aux premières, et enfin, les choses allant toujours de mal en pis, est venu le moment où, suivant l'expression d'un journal français, l'école est tombée sous les éclats de rire de ses propres enfants.

Riches de leurs travaux et de leurs découvertes, riches de leur gloire, de leurs noms et de l'antique renommée de leur école, les professeurs semblaient n'avoir plus qu'une seule préoccupation en ce monde : dormir en paix sur les trésors acquis, et ne pas trop fatiguer leur vieillesse par la recherche de nouvelles palmes, la récolte de nouveaux lauriers.

Mais il est un proverbe qui dit : " si l'on n'avance pas, l'on recule." Vrai pour toutes les sciences d'observation, ce proverbe s'applique à la science de la

médecine, mieux peut-être qu'à toute autre. Aussi, pendant que l'école de Paris s'abandonnait à ce quiétisme commode, mais peu glorieux, de l'autre côté du Rhin surgissait toute une cohorte d'esprits robustes et actifs, toute une pléiade de *ptocheurs* aussi infatigables que consciencieux.

A Paris, on continuait toujours à se livrer à des discussions interminables, à des raisonnements sans fin, sur la doctrine de Broussais, sur la doctrine de je ne sais trop qui.....On se lançait à perte de vue dans des théories vaines et creuses, vraies bulles de savon que le souffle d'un enfant suffisait pour faire crever ; bref, on élevait un jour des châteaux de cartes pour se donner la satisfaction de les démolir le lendemain.—En Allemagne, au contraire, on parlait peu ; laissant scrupuleusement de côté toute hypothèse, toute théorie, toute supposition, on se contentait de voir, d'observer. Point de phrases ronflantes, point de mots bruyants et sonores ; mais, le réactif et le scalpel à la main, le microscope à l'œil, on entassait observations sur observations, on enregistrait jour par jour, heure par heure, les moindres faits nouveaux que ces puissants moyens d'investigation venaient révéler dans l'organisation des plantes ou des animaux.

Quelle différence aussi, disait un écrivain, entre l'Allemagne d'aujourd'hui et celle de 1812, alors que Marcus donnait sérieusement dans son traité de Thérapeutique les définitions suivantes de l'inflammation et de l'irritabilité : " L'inflammation est l'arrêt du mouvement électrique dans les dimensions. L'irritabilité est la lutte du magnétisme et de l'électricité..... L'artère est le côté positif, la veine, le côté négatif de l'irritabilité."—Goëthe avait bien raison d'écrire : " Les

Allemands sont depuis de longues années dans le transcendantalisme; lorsqu'ils s'en apercevront, ils en seront bien étonnés." La prophétie s'est accomplie à la lettre; et les médecins allemands du jour sont bien étonnés, lorsqu'ils songent aux travers d'esprit dans lesquels ils ont donné dans le cours du siècle dernier et au commencement de celui-ci.

Jean Muller, le premier, ébranla cet édifice chancelant de chimères et de rêveries. Après lui vint Schwann, dont le travail à jamais mémorable intitulé : *Recherches microscopiques sur la conformité de structure et d'accroissement des animaux et des plantes*, marque la renaissance de l'Histologie. Cet ouvrage provoqua une foule de recherches microscopiques sur la structure intime des organes et des tissus, et donna naissance aux publications célèbres de Henle, de Kolliker, de Reichert, de Remak, de Wedl et de l'illustre Virchow. Ce dernier, par son admirable *Pathologie Cellulaire*, est considéré justement comme le père de la pathologie actuelle.

Pendant que ce mouvement prodigieux se communiquait à toute l'Allemagne scientifique, que faisait-on à Paris? On s'enfonçait de plus en plus dans le *statu quo*. Non-seulement on ne se donnait pas la peine de creuser le sillon tracé par les médecins allemands, mais encore on faisait mine d'ignorer leurs travaux, de mépriser leurs découvertes. Au microscope on faisait un accueil froid, dédaigneux.

Mais au microscope allemand tout devait bientôt céder, même le *veto* solennel des professeurs de Paris.

Rien, à mon avis, ne saurait donner une meilleure idée du cercle étroit dans lequel se restreignait bien volontairement cette vieille école française, que la citation suivante, extraite de la *Clinique Médicale* de Trousseau :

“ Dans leurs applications à la Pathologie, et plus encore dans leurs applications thérapeutiques à la médecine, à l'art de guérir, la chimie et le microscope sont le plus souvent d'une utilité fort contestable. Malgré les progrès qu'ils font chaque jour l'un et l'autre, malgré les efforts des hommes éminents qui en font leur occupation spéciale, nous constatons trop fréquemment au lit du malade l'impuissance de ces moyens d'investigation.”

Voilà ce que disait le plus grand clinicien de France, il y a à peine trois ans!!—Autant vaudrait dire que l'étude de l'auscultation et de la percussion doit être négligée, vu que ces deux moyens d'investigation ne s'appliquent pas à tous les cas.

Et à quel propos Trousseau formulait-il cette espèce d'ostracisme contre le microscope? A propos d'un cas de leucocythémie, que lui et un de ses confrères distingués venaient de prendre tout bonnement pour un cas de maladie du rein et qu'un micrographe avait diagnostiqué sûrement, en quelques secondes, à l'aide de son microscope.

Écoutons à présent M. Béhier, dans son *Introduction à la Pathologie Interne* de Niemeyer.

“ L'autre objection à l'introduction parmi nous de méthodes d'importation étrangère est volontiers mise en avant par ceux que, il y a peu de jours encore, dans une circonstance récente, on entendait avec chagrin se targuer pour repousser tout mouvement du titre de *praticiens*.” Vous, vous faites de la science, disaient-ils. Bien! Mais nous, nous sommes praticiens. Allez à votre science, laissez-nous à notre pratique et ne nous troublez pas avec vos idées nouvelles; elles nous sont

inutiles et même nuisibles." "Praticiens ! continue M. Béhier. Mais est-ce que par hasard la pratique peut vivre sans la science?.....S'avouer praticien de cette sorte, n'est-ce pas confesser un culte irréfléchi pour une immobilité qui mènerait bien vite à une sorte d'ignorance relative ? Ces praticiens resteront-ils donc toujours sur le même fonds, et une fois la moisson qui le couvre dévorée, à qui demanderont-ils alors une nouvelle semaille?.....On ne peut ruminer que peu de fois la même luzerne sous peine de mâcher bientôt à vide."

Le résultat de cet entêtement, ou plutôt de cette indolence, était facile à prévoir. Peu à peu l'école française a perdu tout son prestige. Peu à peu les étudiants étrangers, les étudiants français même, se sont habitués à prendre la route de Vienne et de Berlin ; et, à leur retour, ils n'ont pas manqué de proclamer l'excellence de l'enseignement des Frerichs, des Casper, des Langenbeck, des Virchow, des Graefe, des Remak, des Rokitansky, des Skoda, des Oppolzer, et d'une légion d'autres hommes de la plus haute valeur.

Au moment où j'écris ces lignes, les nouveaux professeurs de Paris sont à l'œuvre ; leur besogne a commencé il y a quelques mois. Il en est parmi eux, MM. Sée et Vulpian surtout, qui ne manqueront pas de réaliser toutes les belles espérances que leur nomination a fait naître ; mais il en est d'autres sur lesquels il est permis d'entretenir des craintes. Aussi je ne serais nullement étonné si, dans un avenir assez rapproché, il survenait quelque nouveau remaniement.

A ceux-là seuls le succès est assuré qui commenceront par se faire, de bonne foi et sans arrière-pensée,

les humbles disciples des Allemands, ou plutôt qui redeviendront franchement et sincèrement *Français*. En effet, il est consolant de songer que les Allemands ne doivent, de leur propre aveu, la riche moisson qu'ils ont récoltée dernièrement dans le domaine de la médecine, qu'à l'inspiration de la vieille école française, représentée surtout par Laennec, Bichat et Broussais. Voici comment s'exprimaient quelques-uns de ces professeurs à M. Jaccoud, chargé en 1863 par M. Rouland, ministre de l'Instruction Publique, d'aller étudier l'organisation de l'enseignement médical en Allemagne : " nous vous avons distancés dans plusieurs branches de la science médicale, disaient-ils ; nous avons obtenu plus que vous de l'observation et de l'expérience, aidées de toutes les armes qui les font si puissantes aujourd'hui ; et tout cela vient de ce que nous sommes restés plus fidèles que vous-mêmes à la voie que vous nous avez montrée."

Les études microscopiques, la Chimie, la Physiologie expérimentale, la Thérapeutique expérimentale : telles sont les véritables bases de la médecine ; à elles sont dus les progrès étonnants réalisés depuis une douzaine d'années, à elles seules appartient l'avenir.

L'ILIADÉ ET LA MÉDECINE

CONFÉRENCE FAITE EN PRÉSENCE DE LA SOCIÉTÉ CASALT.

1870.

L'Iliade et la Médecine, ou Homère médecin: tel est le sujet de cette conférence. J'espère pouvoir vous démontrer: 1° que dans tout le cours de son Iliade, Homère s'est montré médecin connaisseur, hygiéniste savant, anatomiste accompli; 2° qu'il a fait un tel cas de l'art d'Esculape, qu'il s'est appuyé sur cet art pour conduire à bonne fin deux des parties les plus importantes de son poème, à savoir: le début et le dénouement. Un moment d'attention, et j'espère convaincre les plus incrédules que ceci n'est pas du paradoxe.

Après une courte invocation à la muse inspiratrice de ses chants, Homère ne croit pouvoir mieux faire, pour donner de l'intérêt à son poème, que d'invoquer l'assistance du dieu de la médecine, Apollon, fils de la blonde Latone et de Jupiter. En conséquence de cette résolution, Apollon lance sur les Grecs réunis près des remparts d'Ilion une peste, une contagion cruelle qui décime et moissonne les guerriers.

Certes, les Grecs ont bien mérité un pareil châtiement : en effet, Agamemnon, roi des rois, a osé mépriser Chrysès, vieillard vénérable et prêtre du dieu de la médecine ; et voici à quel propos.

La belle Chryséis, fille de Chrysès, est prisonnière d'Agamemnon. Chrysès, dans le dessein de racheter sa fille, se rend vers les légers vaisseaux des Achéens. Il s'offre à eux muni de présents infinis, et tient en ses mains les bandelettes du dieu qui lance au loin les traits. Il implore tous les Grecs, et surtout les deux Atrides, chefs des guerriers :

“ Atrides, et vous, Achéens aux cnémides élégantes, puissent les dieux qui habitent les palais de l'Olympe vous accorder la ruine de la ville de Priam, et un heureux retour au sein de vos demeures ! Rendez-moi ma fille chérie, et pleins de respect pour le fils de Jupiter, pour Apollon qui lance au loin les traits, acceptez la rançon de Chryséis.”

Telle est la prière du disciple d'Apollon, prière que les Grecs accueillent favorablement. Ils font entendre un léger murmure, ils veulent honorer le prêtre, ils veulent accepter les riches présents. Mais tel n'est point en son âme le plaisir d'Agamemnon, fils d'Atrée ; il chasse rudement Chrysès, et ajoute à la cruauté de son refus par ces dures paroles :

“ Prends garde, ô vieillard, que je ne te rencontre près de nos vaisseaux profonds..... ni le sceptre, ni les bandelettes du dieu ne te sauveraient de ma colère. Non, je ne te rendrai point ta fille..... Fuis donc, et cesse de m'irriter, si tu veux partir sans péril.”

Chrysès se retire ; mais, en s'éloignant, il adresse à Phébus la prière suivante :

“ Exauce mes vœux, ô toi qui protèges Chryse et la divine Cilla..... Si jamais j'ai convert le temple que tu aimes, si jamais j'ai brûlé pour toi les cuisses succulentes des chèvres et des taureaux, accomplis mes désirs; que tes traits fassent expier mes larmes aux fils de Danaüs.”

Le dieu de la médecine prête une oreille favorable à la prière de son disciple. Soudain il s'élance des cimes de l'Olympe.....il s'avance redoutable comme la nuit. Bientôt il lance une première flèche; l'arc d'argent rend un son terrible. Les mulets, d'abord, et les chiens agiles sont frappés; mais le dieu dirige ensuite contre les guerriers un trait amer qui les atteint; et dès lors de nombreux bûchers ne cessent plus de consumer les morts.

Comme on le voit, Apollon n'y va pas de main morte; et pour venger l'injure faite à son disciple, rien n'est de trop. Bêtes et gens sont immolés impitoyablement, et l'arc d'argent ne cessera de résonner que quand l'expiation aura été pleine et entière.

Avant d'aller plus loin, je réponds à une objection.

Apollon cumulait dans l'Olympe plusieurs fonctions importantes. Dieu de la médecine, il était en même temps le dieu de la poésie, le dieu de la musique, le dieu des Beaux-Arts. Or, j'assume qu'il jouait en ce jour le rôle de dieu de la médecine, et cela me paraît évident. En effet, les dieux, lorsqu'ils infligeaient aux mortels quelques punitions, avaient recours de préférence à des châtimens dérivant plus particulièrement de leurs attributs, de leur spécialité. Ainsi, Jupiter, maître du tonnerre, maniait de préférence la foudre; Mars et Bellone avaient recours aux

engins de guerre ; Vénus, aux flèches de son fils, et ainsi des autres. Si Apollon eût voulu venger l'injure faite au dieu de la poésie ou au dieu de la musique, n'aurait-il pas choisi ses armes vengeresses dans l'un ou l'autre de ces deux arts ? Dieu de la poésie, n'aurait-il pas affligé les Grecs d'une armée de mauvais poètes qui, jour et nuit, neuf jours durant, auraient fait retentir à leurs oreilles les cymbales des alexandrins ? Dieu de la musique, n'aurait-il pas fait éclore au milieu d'eux toute une nuée de joueurs de piano et d'orgues de barbarie ? Bien au contraire de tout cela, Apollon lance sur les Grecs une peste, une contagion cruelle, un typhus quelconque, tout ce qu'il y a de plus médical au monde. Donc Apollon vengeait en ce jour l'injure faite au dieu de la médecine, représenté par son disciple Chrysès, prêtre aussi du dieu de la médecine.

Cependant, au dixième jour, Achille, alarmé à la vue d'un pareil désastre, convoque le peuple en assemblée à l'Agora. Allons-y avec eux, messieurs, voyons quelles mesures vont être prises par les hygiénistes et les bureaux de santé de cette époque pour conjurer le fléau.

Achille, le premier, ouvre la discussion, et propose de consulter un interprète sur les causes qui ont amené la colère d'Apollon : " Qu'il nous dise, — c'est Achille qui parle, — qu'il nous dise pourquoi Phébus est si fort irrité. Sachons si ce dieu réclame des vœux, des hécatombes ; et s'il a dessein de détourner loin de nous la contagion, lorsque nous l'aurons rassasié du fumet de nos agneaux et de nos chèvres les plus belles."

Mais il s'agit bien vraiment de chèvres, d'agneaux, d'hécatombes. Aller à l'origine, à la source du mal, est toujours de bonne guerre en médecine ; or la cause, l'origine de la contagion, c'est l'interprète Calchas, fils de Thestor, qui va l'indiquer. Calchas, cependant, ne procède qu'avec hésitation, s'entoure d'une infinité de précautions oratoires. Il commence par demander la protection du puissant Achille, dans la prévision où il est que son discours va indisposer contre lui Agamemnon, le roi des rois ; " car, ajoute-il, lorsqu'un roi s'irrite contre le faible, si d'abord il dissimule sa colère, il la nourrit en son sein jusqu'à ce qu'il l'assouvisse....." — Calchas avait raison ; ces choses-là se voient encore de nos jours.

Achille ayant promis à l'interprète le secours efficace de son appui, ce dernier entre dans le vif de la question et dit :

" Le dieu ne réclame ni des vœux ni des hécatombes, mais il venge l'injure de son prêtre Chrysès"

Voilà qui est clair. Cependant il est un aveu que je dois faire dans toute la sincérité de mon âme, dût-il atténuer un peu la valeur de ma thèse : les médecins sont assez riches pour prêter.

Calchas, le devin, et Chrysès, prêtre du dieu de la médecine, sont tous deux disciples d'Apollon : de fait, la science divinatoire et la science de la médecine se touchent par plus d'un point ; autrefois même elles ne formaient qu'une seule et même science. En les séparant, y a-t-on gagné quelque chose ? Qu'advient-il si les médecins du dix-neuvième siècle broyaient un peu moins de drogues et de pilules, et consultaient plus souvent les astres ? Les malades de l'âge des

lumières s'en porteraient-ils plus mal ? Médecins et malades,—ces derniers surtout,—n'y verraient-ils pas plus clair dans bien des cas ? Quoi qu'il en soit, Calchas et Chrysès sont confrères. Divisés sur bien des points,—il y a lieu de le croire,—dans la routine de la vie, au moment du danger, ils savent oublier leurs dissensions, unir leurs forces ; c'est l'esprit de corps qui se manifeste alors dans toute sa plénitude ; or, l'esprit de corps est de force à soulever les montagnes. Mais laissons Calchas continuer son discours :

“ Il (Apollon) ne détournera pas de vous le sort pesant de la contagion, aussi longtemps que vous n'aurez point renvoyé à son père chéri la jeune fille aux yeux noirs, sans présents, sans rançon. Faites donc conduire avec elle, dans Chryse, une hécatombe sacrée ; alors vous fléchirez le dieu, qui vous deviendra propice.”

Tous approuvèrent la sagesse de cet avis, à l'exception du roi des rois, Agamemnon ; et voilà qu'à l'instant même une discussion des plus âpres s'engage entre lui et le fils de Pélée. Les deux héros ne se ménagent pas les gros mots. Achille, surtout, dépasse toutes les bornes prescrites par l'étiquette parlementaire. Il traite Agamemnon d'impudent, de lâche, de voleur ; il lui jette à la face ces sanglantes paroles : “ Roi pesant d'ivresse, tu as l'œil hardi d'un dogue et le cœur d'un cerf.”

Bref, des gros mots on passe aux menaces, des menaces, à une rupture complète ; et c'est alors qu'Achille adresse au fils d'Atrée cette terrible apostrophe que Racine a traduite en de si beaux vers :

Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?
 Au pied de ses remparts quel intérêt m'appelle ?
 Pour qui, sourd à la voix d'une mère immortelle,
 Et d'un père éperdu négligeant les avis,
 Vais-je y chercher la mort tant prédite à leur fils ?
 Jamais vaisseaux partis des rives du Scamandre
 Aux champs Thessaliens osèrent-ils descendre ;
 Et jamais dans Larisse un lâche ravisseur
 Me vint-il enlever ou ma femme ou ma sœur.
 Qu'ai-je à me plaindre ? Où sont les pertes que j'ai faites ?
 Je n'y vais que pour vous, barbare que vous êtes,
 Pour vous à qui des Grecs moi seul je ne dois rien,
 Vous que j'ai fait nommer et leur chef et le mien,
 Vous que mon bras vengeait dans Lesbos enflammée,
 Avant que vous eussiez rassemblé votre armée.

Agamemnon lui répond :

Fuyez donc ; retournez dans votre Thessalie ;
 Moi-même je vous rends le serment qui vous lie.

.....
 De la Grèce déjà vous vous rendez l'arbitre ;
 Ses rois, à vous ouïr, m'ont paré d'un vain titre :
 Fier de votre valeur, tout, si je vous en crois,
 Doit marcher, doit fléchir, doit trembler sous vos lois.

Si toutes les disputes des mortels faisaient éclore
 d'aussi beaux vers, on s'en consolerait aisément.

Nestor, fils de Nélée, qui a vu trois générations
 d'hommes,—c'est beaucoup trop,—Nestor veut interposer
 le poids de sa sagesse et de ses vieux ans. Fidèle à
 sa coutume séculaire, le vieillard harmonieux ne
 manque pas de raconter, dans son langage plus doux
 que le miel, quelques exemples heureusement choisis
 du bon vieux temps passé. “ Hélas ! s'écrie-t-il, quel
 immense deuil va couvrir la terre de l'Achaïe ! Comme
 Priam et les fils de Priam, comme tous les autres
 Troyens se réjouiraient en leurs âmes s'ils apprenaient
 les vaines querelles de ceux qui, parmi les Grecs,

excellent dans les conseils et les batailles !..... J'ai vécu jadis parmi des héros plus illustres que vous, et ils ne négligeaient pas mes avis.....”

Le vieux Nestor a beau divaguer sur ce ton-là pendant plusieurs minutes, rien ne peut changer le cours des événements. Agamemnon, pour détourner la colère du fils de Latone, se voit forcé de remettre au vieux prêtre sa fille la belle Chryséis. Mais, en retour de ce sacrifice, il exige des Grecs magnanimes qu'ils lui accordent des présents qui charment son âme ; et, parmi ces présents, se trouve Briséis, captive d'Achille, laquelle a été décernée à ce guerrier par les fils de l'Achaïe. Deux hérauts, par les ordres d'Agamemnon, vont la chercher dans la tente même du fils de Pélée ; et, à partir de ce moment, Achille va se tenir à l'écart près de ses noirs vaisseaux avec ses deux mille cinq cents Mirmidons, et boudier les Grecs pendant l'espace de plusieurs chants.

Résumons : Quel est le fond de l'Iliade ?—La colère d'Achille.—La cause de cette colère ?—L'enlèvement de Briséis par Agamemnon.—Et pourquoi Agamemnon enlève-t-il la belle Briséis au fils de Pélée ?—Parce qu'il se voit obligé de remettre au vieux Chrysès sa captive Chryséis.—Et pourquoi Agamemnon remet-il Chryséis à son père ?—Parce que ce père est prêtre du dieu de la Médecine, et qu'Apollon, prenant en main la cause de son disciple, fait expier chèrement aux Grecs la mauvaise réception que lui a faite le fils d'Atrée. Donc, sans le vieux Chrysès, prêtre du dieu de la médecine, pas d'Iliade, ou bien l'Iliade serait un tout autre poème : c'est clair comme le jour. Et voilà le premier service rendu à l'Iliade par l'Art d'Esculape.

Au reste, ce n'est pas la seule fois que la médecine a rendu des services aussi éclatants à la littérature. Que serait Molière sans les médecins? quelle aide efficace ne lui ont pas prêtée Purgon et Diafoirus.

Mais quittons le domaine de la fable, et, avec les seules lumières de la science, tâchons de nous rendre un compte exact de tous les incidents de cet épisode.

Une distance de trois lieues séparait le camp des Grecs établis sur le rivage, des remparts d'Ilion. C'est sur ce terrain qu'ont eu lieu les combats innombrables que, pendant dix longues années, n'ont cessé de se livrer les Grecs et les Troyens. En arrière de la ville coulait le Simois, et, en avant, ce fleuve venait joindre ses eaux à celles du Scamandre.

Quelle était la population de Troie? Je n'en sais rien; les érudits le savent probablement. Homère se contente de faire dire à Agamemnon, dans le dessein de stimuler le zèle ralenti des Grecs, que le nombre des Troyens est de beaucoup inférieur à celui des Argiens; il leur prête néanmoins un grand nombre d'auxiliaires. Homère ne donne pas non plus la force numérique des Grecs. Dans le dénombrement de ces derniers, qu'il fait au deuxième chant, il se contente de nommer les chefs et d'énumérer le nombre des vaisseaux; puis il ajoute. "Je ne pourrais jamais rappeler ni nommer la foule, lors même que je serais doué de dix langues, de dix bouches, d'une voix infatigable et d'un cœur d'airain."

Il y avait donc là, réunie sur un espace comparative-ment étroit, une grande multitude d'hommes. Or rien ne favorise le développement des épidémies comme ces agglomérations.

Il est d'expérience journalière que les maladies contagieuses moissonnent beaucoup plus de soldats que tous les engins de guerre même les plus perfectionnés : les compagnons inséparables de nos camps modernes sont le typhus et la dysenterie.

Les funestes effets d'un air contaminé par la respiration de tant d'êtres vivants, les privations incessantes, les misères de toute nature, les fatigues inouïes qui sont le triste apanage de la vie des camps : voilà autant de causes puissantes qui favorisent, dans nos camps modernes, le développement des diverses maladies. Mais, à part toutes ces causes de dangers réunies, et contre lesquelles luttent avec effort, mais bien souvent sans succès, les ressources de la science moderne, les Grecs et les Troyens avaient en permanence au milieu d'eux une cause déterminante d'épidémies, bien plus puissante que toutes celles que je viens d'énumérer : c'était la privation de sépulture à laquelle ils condamnaient les cadavres de leurs ennemis.

Mourir était peu de chose aux yeux de ces héros ; mais la privation de sépulture était, à leurs yeux, le plus grand des malheurs. Aussi voit-on, à tout instant, les combats les plus acharnés se livrer autour des guerriers qui ont succombé sous le fer de l'ennemi.

D'un côté sont les amis qui luttent pour s'emparer du cadavre de leur frère d'armes, auquel ils veulent décerner les honneurs funèbres ; de l'autre est le vainqueur, qui tient à prendre possession des armes de sa victime pour les suspendre comme de glorieux trophées autour de sa tente ou dans ses vaisseaux.

Aux amis morts sur le champ de bataille on réserve des honneurs funèbres grandioses. Ainsi, le bûcher

que, dans sa douleur, Achille fait élever à Patrocle, a cent pieds dans tous les sens ; il ne faut pas moins de neuf jours aux Troyens pour accumuler le bois nécessaire au bûcher d'Hector.

D'un autre côté, le sort réservé aux cadavres des ennemis est bien triste ! Privés de sépulture, ils deviennent la proie des vautours et des chiens agiles ; c'est là, en effet, la menace que se font invariablement les guerriers d'Homère dans les longs discours qu'ils s'adressent avant d'en venir aux mains. Cependant, de quelque faim dévorante qu'il nous plaise de doter les vautours et les chiens agiles de cette époque, un fait demeure certain : c'est que plus d'une fois ces animaux intéressants ont dû rester sur leur appétit ; c'est que les miasmes délétères qui ne cessaient de s'exhaler de ces chairs en putréfaction, devaient empesteler l'atmosphère et engendrer des épidémies meurtrières. Aussi les Grecs et les Troyens ont-ils dû payer, à maintes reprises, de forts tributs à ces terribles fléaux ; et la contagion cruelle que décrit si bien Homère, au premier chant de l'Iliade, n'a pas dû être la seule qu'ils aient eu à endurer.

Messieurs, il n'est pas besoin de parcourir bien des pages de l'Iliade pour se convaincre que les Grecs et les Troyens étaient doués d'estomacs robustes, et n'avaient nullement besoin de recourir aux stomachiques pour réveiller leur appétit. Ils étaient amateurs de la bonne chère et des festins ; et, pour se résoudre à admettre qu'ils ne violaient pas les saines lois prescrites par l'hygiène, il faut se rappeler que c'étaient des hommes peu ordinaires, ne pas oublier que les héros qui font une telle consommation de viandes et de vins, sont bien et duement des héros homériques.

Toute cérémonie importante, comme les funérailles d'un héros, l'offrande d'une hécatombe, les jeux, s'accompagne d'un goût gastronomique. Qui a assisté à l'un de ces festins connaît tous les autres ; je me contenterai de rappeler celui qui eut lieu à propos de l'hécatombe offerte à Apollon, lors du renvoi de Chryséis à son père.

C'est Ulysse, le preneur de villes, qui a été chargé de conduire à Chryse Chryséis et l'hécatombe sacrée. Chrysès vengé implore le Dieu de la médecine, le supplie de mettre un terme à sa colère, de faire cesser la contagion, et alors commencent les apprêts du festin.

D'abord les convives adressent aux dieux une prière, et répandent l'orge sacrée ; puis, "élevant la tête des victimes, ils les égorgent, les dépouillent, séparent les cuisses, offrande du dieu, les enveloppent de graisse des deux côtés et posent sur elles les entrailles saignantes. Le vieillard (Chrysès) les brûle sur des rameaux secs, tandis qu'au-dessus de la flamme il répand des libations de vin pourpré. Auprès de lui, les jeunes Grecs soutiennent les chairs à l'aide de broches à cinq dards. Lorsque les cuisses sont consommées, lorsqu'ils ont goûté les entrailles, ils divisent les chairs des victimes, les traversent de dards, les rôtissent avec soin et les retirent de l'ardent foyer. Ces apprêts terminés, ils disposent le festin, ils le savourent ; et nul, en son âme, ne peut se plaindre de n'en avoir point une juste part. Dès qu'ils ont chassé la faim et la soif, les jeunes gens couronnent de vin les urnes et le distribuent en ordre à tous les convives à pleines coupes. Durant tout le jour, les jeunes Grecs se rendent le dieu propice par leurs chants ;..... et lui, en les écoutant, charme ses esprits."

Telle était la méthode alors usitée pour la cuisson des rosbifs et celle des côtelettes. Lucullus n'aurait pas souvent dîné chez Lucullus, et Alexandre Dumas aurait pu trouver place pour plusieurs de ses recettes. Quant au reste, on ne voit rien de plus que ce que l'on voit de nos jours : on se passe les carafes, on remplit les verres, les jeunes Grecs chantent..... !

Fait digne de remarque, les héros d'Homère, bien qu'habitant un pays méridional, étaient grands consommateurs de viandes ; et pas une seule fois dans toute l'Iliade, il n'est dit que ces héros s'amusaient à déguster des fruits ou des légumes.

Si ce n'était la crainte de m'éloigner trop de mon sujet, j'aurais ici plusieurs observations à faire. Ainsi, la caste des bouchers n'existait pas encore, et l'on constate avec bonheur la noblesse d'origine de cette institution. C'est toujours le chef qui est chargé du soin d'égorger les chèvres, les brebis, les taureaux. Agamemnon, à plusieurs reprises, s'acquitte de ce devoir à l'aide d'un glaive, d'un poignard, qui repose près du fourreau de sa grande épée. Achille lui-même tient à honneur de remplir les mêmes fonctions ; cela se conçoit. Les Grecs de l'Iliade n'ont pas de prêtres ; et, comme tout festin est accompagné de sacrifice, c'est évidemment au chef qu'est dévolu le rôle de sacrificateur.

Quant à la préparation des viandes, elle est toujours la même ; c'est le rôtissage, ou plutôt le grillage, qui est invariablement usité. Ce grillage se fait à l'aide de broches à cinq dards, et il est bon de remarquer que c'est, d'après l'Hygiène, de tous les modes de cuisson celui qui conserve le mieux aux viandes leurs propriétés nutritives. Les animaux qui servaient à la

nourriture étaient les bœufs, les brebis, les chèvres, les porcs florissants de graisse.

Un point important dans l'étiquette de ces temps héroïques, c'est que personne ne soit contraint de faire la diète, de rester sur son appétit. Toutes les descriptions des festins se terminent par ces mots : " Et nul, en son âme, ne peut se plaindre de n'en avoir point une juste part."

Cette idée de l'abondance des mets revient à tout instant ; elle est tellement flatteuse que l'artificieux Ulysse, député auprès d'Achille pour faire cesser son courroux, ne croit pouvoir mieux s'insinuer dans l'âme du héros, qu'en débutant par ces paroles : " Salut, Achille, on ne peut se plaindre de manquer de mets convenables chez toi."

Dans tous les festins, les héros du premier ordre sont grassement servis. Agamemnon, dans un dîner qu'il donne à Ajax, sert à ce héros le dos entier d'un taureau de cinq ans. Il ne fallait rien moins que cela pour sustenter les forces d'un guerrier dont le bouclier était " haut comme une tour."

Quant à l'usage du vin, il était de bon goût de vider sa coupe aussi souvent qu'on en était requis. " Les autres Argiens, dit Agamemnon à Idoménée, boivent avec mesure ; mais ta coupe, ainsi que la mienne, est toujours remplie, et tu peux la vider autant de fois que ton âme t'y invite."—Qui de nous n'en a vu de ces tournois ? Les hommes sont toujours les mêmes.

Pourtant si le vin délectable, pris avec mesure, a, dans certaines circonstances, le don de reconstituer les forces ; parfois aussi il a des effets débilissants que les héros sont loin de méconnaître. C'est ainsi qu'Hector refuse le vin que lui offre sa mère Hécube, à la veille

d'un combat.—“Le vin, dit la vieille mère, ranime la force d'un guerrier épuisé comme tu dois l'être.”—Le magnanime Hector, dont l'expérience en cette matière ne saurait être révoquée en doute, répond : “Ma vénérable mère, ne me présente pas ce doux breuvage ; je crains de m'énervner et d'oublier ma valeur.”

Les héros de l'Iliade, sans être des gourmets, savaient donc apprécier la valeur d'un bon repas ; leur cuisine était simple, mais abondante et saine. Comme chez tous les peuples vinicoles, l'usage du vin, malgré les provocations des héros, ne paraît pas avoir dégénéré trop souvent en abus. Il n'est pas dit un seul mot dans toute l'Iliade qui donne à penser que, même après le plus copieux festin, quelqu'un des convives se soit trouvé indisposé au point de rouler sous la table.

Le mot ivrognerie n'est prononcé qu'une ou deux fois ; une fois entre autre lorsque Achille, irrité contre Agamemnon, lui dit : “Roi pesant d'ivresse, tu as l'œil hardi d'un dogue, et le cœur d'un cerf.”

Au reste, ce n'était pas une vie de simple garnison, une vie de molle oisiveté, que les Grecs aux belles cnémides promenaient sous les murs d'Ilion. Sans cesse occupés à leurs fossés, à leurs retranchements, il leur fallait presque tous les jours soutenir des combats à outrance pour repousser les fréquentes sorties des Troyens. De pareils exercices étaient plus que suffisants pour engager les Grecs à faire une large part à leur estomac après celle qu'ils avaient faite aux dieux.

Dans les Traités d'Hygiène, les aliments sont décorés d'un nom latin : *Ingesta* ; les vêtements ne sont pas

moins bien partagés, on leur donne pour titre : *Applicata*. Sans plus de transition, nous allons passer à ces derniers.

Excepté dans de rares circonstances, l'Iliade ne nous fait que la description des vêtements des guerriers. Cela se conçoit : sous les murs d'Ilion il n'y avait guère de place pour les bourgeois endimanchés.

L'accoutrement des guerriers ordinaires consistait en un casque étincelant, orné de plus ou moins de cimes et d'une crinière. Les jambes étaient protégées par des cnémides d'étain qui, chez les principaux héros, étaient retenues par des agrafes d'argent. Sur le corps ils portaient une cuirasse faite de peau de bœuf et de quatre ou cinq lames de métal, puis un baudrier, &c.

Au deuxième chant, Homère nous décrit la toilette demi-militaire, demi-bourgeoise d'Agamemnon, lorsque, illusionné par un songe trompeur que lui envoie Jupiter, il "s'arrache au sommeil et entend encore autour de lui murmurer la voix divine." Agamemnon se lève, revêt une tunique moelleuse, neuve et magnifique, s'enveloppe d'un vaste manteau, attache sous ses pieds brillants d'élégantes sandales, sur ses épaules jette son glaive orné de clous d'argent."

Mais il est un passage d'Homère, admirable sous tous les rapports, et qui prouve bien que l'incident le plus vulgaire en apparence est toujours chez lui sagement calculé.

C'est au dixième chant. Il fait nuit.

"Les plus vaillants des Grecs, cédant au doux sommeil, dorment près des vaisseaux enveloppés par la nuit. Le seul Agamemnon, pasteur des peuples, roule en son esprit de nombreuses pensées, et ne goûte point de repos. Son âme est pleine de trouble, de

son sein s'échappent de fréquents soupirs. Enfin il s'arrête au parti qui en son âme lui semble le meilleur : d'aller à l'instant trouver Nestor et de se concerter avec lui sur le moyen d'assurer le salut des Grecs."

Avant de quitter sa tente, le roi des rois "couvre sa poitrine d'une cuirasse, s'enveloppe de la dépouille tachetée d'un lion fougueux qui le couvre tout entier."

Pendant qu'Agamemnon roulait en son esprit ces sombres pensées, un autre chef des Argiens, Ménélas, était aussi en proie à une cruelle insomnie. Il tremble que les Grecs ne souffrent, eux qui, pour sa cause, ont en foule traversé la plaine liquide et sont venus devant Ilion livrer de terribles batailles.

Avant de sortir de sa tente, Ménélas "enveloppe ses épaules de la peau tachetée d'une énorme panthère." Il rencontre son frère près de son vaisseau.

Les deux héros se rendent à la tente de Nestor ; le vieillard est endormi. Il s'éveille, se lève à demi ; appuyé sur son bras, il soulève la tête et interroge Atride. Puis, toujours fidèle à sa vieille coutume, voilà qu'il improvise un long discours auquel Agamemnon veut bien répondre.

Le discours fini, Nestor couvre sa poitrine d'une cuirasse, et agrafe sur ses épaules "un double manteau de pourpre, vaste tissu formé d'une laine épaisse."

Les trois héros se rendent auprès d'Ulysse. Ulysse se contente de jeter sur ses épaules un bouclier ; ce qui me fait supposer qu'Ulysse, dont la prudence égale celle de Jupiter, avait pour habitude de dormir tout habillé, tout botté.

Ulysse sort avec les Atrides et Nestor ; et tous quatre se rendent à la tente de Diomède. C'est Nestor qui

l'éveille, en remuant le pied du héros de la pointe de son pied. Diomède se revêt de l'énorme dépouille d'un lion.

Mais, pendant que chez les Grecs les pasteurs des peuples veillent et tiennent conseil, les chefs Troyens, de leur côté, ne restent pas inactifs.

Dolon vient de s'offrir pour aller espionner le camp des Grecs, sur la promesse un peu hasardée du vaillant Hector que lui seul, Dolon, aura droit à la possession des coursiers fougueux d'Achille..... lorsque Hector s'en sera emparé. Dolon, avant son départ, s'enveloppe de la dépouille d'un loup blanc. On connaît le reste de ce bel épisode. Dolon, en se rendant vers le camp des Grecs, est arrêté par Ulysse et par Diomède, qui lui tranchent, sans plus de cérémonie, les deux muscles du cou. Pénétrant ensuite dans le camp des Troyens, Diomède immole une douzaine de guerriers et plus, pendant qu'Ulysse s'empare des deux coursiers blancs de Rhésos, chef des Thraces.

Mais pourquoi donc tous ces guerriers, Grecs et Troyens, avant de sortir de leurs tentes, se recouvrent-ils de vêtements si chauds ? L'un prend la dépouille d'un lion, l'autre, la peau d'une panthère ; celui-ci, un tissu de laine épaisse et moelleuse, celui-là, la peau d'un loup blanc. Ah ! c'est qu'Homère, toujours fidèle à la vérité, toujours Homère, sait fort bien que sous le ciel d'Ilion, comme sous le nôtre, les héros, pas plus que le commun des mortels, ne sont à l'abri des fluxions, des bronchites, des rhumes de cerveau. Il n'ignore pas que c'est au sortir d'un lit de camp, comme au sortir d'un lit bien douillet, que les mortels sont le plus sujets à contracter ces nombreuses maladies,

que font naître la suppression de la transpiration, les refroidissements, le serein, comme on dit.

Les soins de propreté paraissent avoir été bien compris des héros homériques. Ainsi, sur l'ordre des chefs, ils purifient le camp, font des lustrations et jettent les souillures dans les flots. A diverses reprises on les voit recourir à l'influence salutaire des bains, des ablutions. Ainsi, Andromaque, ignorant encore la triste fin d'Hector, "ordonnait à ses belles captives, au sein de son palais, de poser sur la flamme un large trépied, et de préparer un bain salutaire pour son époux." Bien plus, à l'exemple des Russes de nos jours, qui, au sortir d'un bain de vapeur, vont se rouler dans la neige, les héros d'Homère ne craignaient nullement d'aller, tout ruisselants de sueur, se précipiter dans les ondes rafraîchissantes du Scamandre et du Simois. Les soins de propreté font même partie de leurs rites religieux. Hector, dans l'intervalle d'un combat, ne veut pas boire le vin qu'on lui présente, parce que, dit-il, "je crains de faire des libations au père des dieux avec des mains impures. Il n'est point permis d'implorer, souillé de sang et de poussière, le puissant fils de Latone."

Après cette rapide excursion sur l'hygiène des héros homériques, venons-en à la médecine proprement dite.

A part la contagion cruelle dont il est parlé au premier chant, nulle part dans tout le cours de l'Iliade, il n'est dit un seul mot d'aucune espèce de maladies. Les soins des médecins se bornaient au traitement des blessures faites par les instruments de guerre. Pour

se rendre compte de la nature de ces blessures, il faut se rappeler quelles étaient les armes alors en usage.

Ces armes étaient le javelot, l'épée, la hache, l'arc et la flèche, les piques à deux pointes, très-souvent les pierres, les rochers, et on sait quels rochers ! A l'exception des plaies par armes à feu, on peut dire que les blessures que s'infligeaient les héros homériques avaient le même caractère que celles que s'infligent les guerriers de nos jours. Alors, comme aujourd'hui, il fallait compter avec les blessures par incision, par perforation, par contusion, sans compter les écrasements sous les roues des chars.

Les blessures faites aux héros du deuxième ou du troisième ordre sont presque toujours mortelles ; celles des héros du premier ordre, jamais. Agamemnon, Ménélas, Ajax, Diomède, Ulysse, Enée, Nestor, sont toujours au plus fort de la mêlée, mais il n'arrive à aucun d'eux de succomber. Il n'y a d'exception que pour Hector ; mais Hector ne meurt qu'à la fin ; et il faut bien qu'il meure pour le dénouement du poème.

Au milieu de tous ces combats à outrance que soutiennent les héros du premier ordre, Homère a soin de nous tenir dans des trances perpétuelles sur le résultat de la lutte. Mais on peut se rassurer d'avance : car, au moment décisif, ou bien le bouclier du héros repousse le trait lancé à son adresse, ou bien ce héros l'évite, et toujours en se baissant en avant. Souvent encore un dieu protecteur vient, au moment le plus critique, enlever son protégé dans un nuage ou sous un voile.

Rien n'excite autant la bile de ces guerriers qu'un trait inutile. Tandis que les traits des héros du deuxième ordre manquent souvent leur but, et vont se perdre et s'enfoncer dans le sable, ceux des héros du premier ordre ne sont jamais perdus. S'ils ne vont pas toujours à leur adresse, au moins y a-t-il, dans le voisinage, quelque menu fretin prêt à le recevoir, et dont l'âme quitte les ossements.

Les blessures sont très-variées, et dénotent chez Homère une grande connaissance de l'anatomie : toutes celles qu'il donne comme mortelles devaient l'être à cette époque. Les blessures du crâne sont presque toujours fatales ; mais aussi ces blessures sont toujours par perforation ou par écrasement, et ont pour effet de faire épancher la cervelle au dehors. Parmi les blessures du cou, celles qui ont lieu au-dessus de la clavicule sont celles qui produisent la mort le plus rapidement. En effet, c'est là qu'est la carotide, la jugulaire interne, et plusieurs nerfs importants à la vie.

Les blessures les plus douloureuses sont les plaies pénétrantes de l'abdomen. Ce sont elles encore qui font le plus souffrir les guerriers du dix-neuvième siècle.

Les blessures aux membres sont tantôt mortelles, — celles qui ont lieu dans le voisinage des gros vaisseaux sanguins, — tantôt ne le sont pas ; celles des extrémités ne le sont jamais.

Les blessures à la gorge sont toujours mortelles, — cela ce conçoit, — excepté pourtant celle que reçoit Hector de la main d'Ajax. Une blessure singulière dans cette région, est celle d'un héros du deuxième

ordre qui a le cou coupé, mais dont le conduit de la voix est ménagé : ce qui lui permet de faire un discours.

Les blessures au flanc et à l'épaule sont fréquentes et presque toujours mortelles. Ces blessures sont toujours faites avec la javeline ou avec la pique, et pénètrent dans les cavités. Dans l'idée d'Homère, ces blessures amènent nécessairement la mort ; ainsi, Diomède, blessé à l'épaule droite par une flèche de Pandaros, ne doit son salut qu'à l'intervention de Minerve.

Pour toute l'armée des Grecs il n'y avait qu'un seul médecin, Machaon. Dans tous les cas, Homère ne mentionne que lui. Une seule fois Machaon est représenté dans l'exercice de ses fonctions, c'est lorsqu'il est appelé à panser la blessure faite à Ménélas par une flèche de l'habile archer Pandaros. Dans les cas ordinaires, les secours de l'art n'étaient nullement requis pour le traitement des blessures. On voit le premier venu extraire lui-même le dard de la plaie et la traiter. Ce traitement était des plus simples. On versait dans la plaie le suc de quelque plante adoucissante ou amère, et tout était dit. L'épithète *amère* est heureusement choisie : en effet, ces plantes amères fournissent ordinairement des sucs astringents.

La circulation du sang, la ligature des vaisseaux, étant complètement inconnues, on comprend qu'une foule de blessures, nécessairement mortelles alors, seraient facilement guérissables aujourd'hui.

Dans la description de toutes ces blessures,—et elles sont innombrables et des plus variées,—Homère fait toujours preuve des connaissances anatomiques les

plus étendues. Où a-t-il puisé ces connaissances ? Je n'en sais rien. Il y aurait des volumes à écrire sur tout cela ; mais, astreint aux limites étroites d'une simple conférence déjà longue, je m'y tiens.

Je crois avoir démontré suffisamment que la colère d'Achille, qui est le sujet et le fond de l'Iliade, a dû son origine à la colère d'Apollon, le dieu de la médecine, et à la vengeance que ce dieu exerçait pour punir les Grecs de l'injure faite à son disciple Chrysès. J'ai promis de démontrer que le dénouement du poème était dû également à l'intervention d'un médecin, et je remplis ma promesse.

“ L'Aurore abandonnait sa couche et le beau Thiton pour ramener la lumière aux dieux et aux mortels, lorsque Jupiter lança la Discorde sur les vaisseaux des Grecs. Cette cruelle déité, portant dans ses mains le signe des combats, s'arrête sur le navire élevé d'Ulysse, au centre de la flotte. Delà sa voix pouvait se faire entendre jusqu'aux extrémités du camp, où, fiers de leur valeur, Achille et le fils de Télamon avaient tiré leurs navires et dressé leurs tentes. Elle s'arrête, et jette un immense et terrible cri. Ses accents pénètrent dans l'âme des Grecs, et leur inspirent la force de soutenir sans retarder la guerre et la bataille.”

Tels sont les termes pompeux que croit devoir employer Homère pour annoncer le combat du chant onzième, un des plus terribles de toute l'Iliade.

Agamemnon, le premier, fait ses prouesses, et immole une foule de héros, entre autres deux des fils de Priam. Mais bientôt Agamemnon, mis hors de combat par une blessure au coude, est forcé d'abandonner la lutte.

A la vue de la retraite d'Agamemnon, les Troyens s'enflamment d'une nouvelle ardeur et forcent les Grecs à reculer.

Diomède se lance au fort de la mêlée ; il est blessé par une flèche lancée par l'arc flexible de Pâris.

Ulysse remplace Diomède. Le roi d'Ithaque est blessé par une pique impétueuse, qui déchire les chairs au-dessus des poumons.

Au roi d'Ithaque succède Ajax, fils de Télamon. " Comme un torrent gonflé par les grandes pluies de Jupiter déborde dans la plaine du haut des montagnes, entraîne des sapins, de grands chênes, et jette enfin à la mer des flots de limon, ainsi le grand Ajax répand le trouble sur le champ de bataille, en taillant en pièces hommes et coursiers."

Pendant qu'Ajax soutient l'honneur des Grecs, Hector, à l'extrême gauche de l'armée, sur les rives du Scamandre, anime le combat. " Là surtout, dit Homère, tombent les têtes des guerriers ; là s'élèvent de terribles clameurs autour du magnanime Nestor et du vaillant Idoménée. L'audacieux Hector se précipite, lance sur eux ses coursiers, fait voler sa javeline, accomplit de terribles exploits, et promène le ravage dans les phalanges des jeunes guerriers."

" Toutefois, ajoute Homère, les intrépides Argiens *ne lui auraient point livré le passage, si Alexandre, l'époux de la blonde Hélène, n'eût mis hors de combat MACHAON, vaillant pasteur des peuples..... De ce moment*, les plus valeureux Grecs craignent qu'en fléchissant, ils n'exposent ce héros à périr ; et Idoménée dit au roi de Pylos :

“ O Nestor, fils de Nélée, honneur de la Grèce, monte sur ton char ; hâte-toi, emmène Machaon, conduis-le rapidement vers la flotte. UN MÉDECIN VAUT, A LUI SEUL, PLUSIEURS COMBATTANTS.....

Nestor obéit, et conduit vers la flotte Machaon, fils de l'irréprochable médecin Esculape.

Tandis qu'ils combattent ainsi, non moins ardent que la flamme, Achille, de son vaste navire, contemple la détresse des Argiens. Il a vu successivement entraînés hors du champ de bataille et blessés, Agamemnon, Diomède, Ulysse et bien d'autres ; tout cela ne l'a nullement touché.....Mais, à la vue de Machaon, qu'entraînent hors du combat les cavales écumantes du roi de Pylos, Achille sent son âme attendrie ; son courroux commence à s'apaiser. Soudain le héros appelle son compagnon Patrocle ; sa voix pénètre jusqu'aux tentes, et Patrocle en sort semblable à Mars. Hélas ! ajoute Homère, *telle est l'origine de son malheur.*

“ Noble fils de Ménétiros, dit Achille à Patrocle, je vois à mes genoux les Grecs suppliants ; une intolérable nécessité pèse sur eux. Cours donc, Patrocle, favori de Jupiter ; interroge Nestor. Quel est le chef qu'il emmène blessé hors du champ de bataille ? sa taille est bien celle de Machaon, fils d'Esculape, mais je n'ai pu distinguer ses traits.”

Patrocle obéit, et se rend à la tente de Nestor, où il trouve ce vieux héros occupé à donner les premiers soins à Machaon. Patrocle retourne ensuite rendre compte à Achille du résultat de sa mission, “ en versant des larmes abondantes comme l'épais filet d'eau qui, du haut d'un rocher, s'échappe d'une fontaine profonde.”

C'est alors que Patrocle supplie Achille de lui permettre de revêtir les armes mêmes de ce héros, et d'aller relever le courage abattu des Grecs qui ploient de tous côtés.

On sait le reste.

Achille se rend au vœu de Patrocle; Patrocle est tué par Hector. Achille, dans son immense douleur fait taire son courroux, et se lance au milieu des combattants. Il tue Hector, et en le tuant, amène le dénouement du poème.

Résumons :

Si Machaon, l'irréprochable médecin, n'eût pas été blessé, Achille n'aurait pas envoyé son fidèle ami, Patrocle, pour s'assurer de l'identité du héros. Patrocle n'aurait pas insisté auprès d'Achille pour lui permettre de prendre part au combat; Patrocle n'aurait pas été tué, et Achille serait peut-être encore dans sa tente, occupé à boudier les Grecs.

Donc, sans le prêtre du dieu de la médecine Chrysès, et sans le médecin Machaon, l'Iliade n'existerait pas, ou serait un tout autre poème. Et la conséquence de cela ?.....La conséquence, c'est que vous ou moi, messieurs, nous serions obligés de nous mettre à l'œuvre pour faire l'Iliade.

SCÈNES DE MŒURS CANADIENNES

LES DANSES RONDES.

1863.

La danse ronde, le reel, le menuet, le fidreel, le casse-reel, les *arlepapes* (*hornpipes*, danse écossaise), étaient naguère bien en vogue dans nos campagnes. Aujourd'hui, les noms mêmes de la plupart de ces danses sont à peine connus de la génération qui s'élève, à l'exception de la première, que les enfants ont conservée parmi leurs amusements de l'hiver.

Nos amusements de l'hiver ! Voilà quatre mots qui résonnent d'une manière bien étrange aux oreilles d'un grand nombre d'étrangers, dont l'épiderme frileux se crispe involontairement aux seuls mots de neige et de glaçons. Pourtant il faut bien en prendre son parti ; car notre hiver a des charmes si réels, que nous l'avons choisi, et avec raison, pour l'époque de nos fêtes et de nos réjouissances. C'est pendant l'hiver que nos salons se rouvrent, que les pique-nique s'organisent. Est-il rien de gai comme le tableau de ces luxueux équipages qui circulent alors dans nos rues, et vont porter la joie et l'animation dans les environs

si pittoresques de nos villes ? De tous côtés, l'oreille n'entend que le bruyant carillon de ces milliers de clochettes que nos nobles chevaux canadiens agitent à leur cou, avec tant de fierté. Partout, sur la route, les arbres s'inclinent sous le frimas qui les recouvre, et à chacun de leurs rameaux scintillent des milliers de diamants. Comme le ciel est bleu ! comme l'air est pur et serein ! comme il est vivifiant et salubre ce froid piquant mais agréable, contre l'âpreté duquel nous protègent les riches dépouilles de la marte, de la loutre et du vison, et dont le contact bienfaisant ramène le sang et la vie sur les joues les plus pâles et les plus étiolées.

De ces plaisirs recherchés de nos villes, passons aux amusements de nos campagnes ; amusements plus simples, mais dont le tableau n'est pas moins animé.

C'est aujourd'hui dimanche, et de temps immémorial, à chaque dimanche que Dieu amène, tous les enfants se réunissent chez le père François..... Il fait un froid à pierre fendre ; pourtant, au dire des gens, il ne fait qu'un temps sec. La bise fouette les grands peupliers du jardin, et leurs branches sèches et roidies par les glaçons font entendre un sifflement aigu. Les traîneaux glissent avec rapidité sur la neige durcie, et de l'acier de leurs lisses s'échappe un grincement particulier ; c'est la neige qui crie, disent les habitants de nos campagnes, dans leur langage imagé. De temps à autre, une étincelle brillante se détache sous les pieds des chevaux.

Un mugissement vague, sourd, indéfinissable dans sa grandiose splendeur, s'élève du grand fleuve, sur lequel roulent en s'entrechoquant d'énormes glaçons. Parfois la lune se fait une éclaircie à travers les gros

nuages opalins qui la voilent, et répand à flots une clarté brillante, qui, reflétée par la neige, nous donne le spectacle enchanteur d'une de ces nuits canadiennes incomparables par leur beauté et leur éclat. Cet éclat de nos nuits d'hiver est tout à fait inconnu dans les pays tempérés, où l'hiver terne et maussade ne se manifeste que par des averses imprévues, quelques atomes de neige pourrie, et un froid insignifiant dont se moque à bon droit le mercure immobile du thermomètre. C'est plutôt un demi-jour que la nuit : et cette expression est si peu exagérée, qu'avec des yeux d'une force moyenne on peut lire en plein air avec aisance.

Cependant, pour la septième fois déjà depuis une heure, la porte du tambour vient de rouler sur ses gonds et de livrer passage aux derniers invités du père François. Le retard de ces derniers commençait à inspirer quelques alarmes. Les chevaux, par hasard, se seraient-ils embourbés ? La carriole aurait-elle versé ? Pourtant, grâce au zèle du nouveau sous-voyer que la paroisse vient d'élire à l'unanimité, les chemins sont dans un bon entretien depuis une quinzaine. Les bancs de neige et les cahots ont été pelletés, et le chemin du roi, qui, il n'y a pas longtemps, était pentueux et coupé en tous sens, est aujourd'hui égal comme ici dedans. Du reste, il y a des balises partout, et il fait clair comme dans le jour.

L'arrivée du dernier des fils du père François et de sa septième bru ne manque pas de calmer aussitôt les inquiétudes de l'heureuse réunion de famille ; et, après les chaudes poignées de main d'usage, tous deux vont se débarrasser de leur pesant costume d'hiver.

Le premier est enveloppé d'un long *capot de peau de carriole* (capote de peau de buffle), retenu à la taille par une ceinture rouge fléchée. Sur sa tête, il porte un volumineux casque de peau d'astrakhan ou de mouton. Ses pieds sont chaussés de bottines de drap bien chaudes, ou de souliers de peau d'original, article indispensable pour la grande toilette du dimanche, que complète un pantalon d'étoffe grise du pays.

La jeune femme est enveloppée dans un épais manteau de drap, qui la recouvre depuis le cou jusqu'aux pieds : sa tête est protégée contre les rigueurs du froid par une de ces coiffures antiques, désignées sous le nom de *grosse-tête* ou de *tarèse*.

On voit donc là réunis les deux aïeuls qui portent encore avec aisance leurs soixante-dix ou quatre-vingts ans ; puis les fils, les filles, les gendres, les brus de la maison, sans compter les petits-enfants représentés par une vingtaine de marmots, auxquels on a promis depuis longtemps une pareille fête, à la condition expresse qu'ils fussent des enfants bien sages.

La conversation, et une conversation des plus animées, ne tarde pas à s'ouvrir. En premier lieu, viennent des commentaires sur le sermon du jour et sur les instructions de M. le curé. De là aux recommandations aux prières et aux nouvelles publications de mariage, il n'y a qu'un pas. Ce dernier item paraît éveiller au plus haut degré l'attention de tout le monde, des deux dernières grandes filles de la maison, surtout, qui, couronnées de leurs dix-huit ans, soupirent depuis quelque temps après les douceurs de l'hyménée. On suppose avec un soin minutieux, d'après la teneur des *donaisons*, des testaments, des hypothèques,

la valeur respective des futurs conjoints. On n'oublie pas leurs qualités morales, bonnes ou mauvaises : toutes considérations qui les rangent irrévocablement dans la classe des bons ou des mauvais partis.

Dès que la conversation commence à languir, on dresse les tables pour le jeu de cartes. On les recouvre de tapis (car il ne faut pas jouer sur son cercueil), et çà et là s'élèvent des pyramides de pommes ou des monceaux de noisettes. Et c'est alors que s'opèrent des combinaisons hasardées, des spéculations aventureuses sur la petite brisque, sur le brelan ou sur le gros major ! Et c'est alors qu'il faut entendre les éclats de rire homériques, les lazzis au sel gaulois, qui saluent une malencontreuse vilaine ou le redoutable grelot.

Quot capita, tot sensus. Bien que vieux de deux mille ans, ces mots du poète latin s'appliquent parfaitement à ce jeune couple, qui, assis sur un coffre bleu, dans l'embrasure d'une fenêtre, a l'air de se demander, et avec beaucoup de raison, comment il se peut faire que des gens sensés s'amuse à de semblables bagatelles, quand il y a une manière si intéressante de passer son temps. A la chevelure lisse et soignée du jeune homme, à sa cravate rouge, nouée par une boucle énorme, à sa chaîne de cuivre doré, ornée d'un énorme cachet, d'une pièce blanche de six sous, de deux pièces de quinze sous, on reconnaît le cavalier qui s'est mis faraud pour la circonstance. La mise coquette et recherchée de l'agaçante brunette au type normand, dont les joues prennent la couleur du carmin sous les regards du jeune homme, indique suffisamment qu'elle est dans son rôle de prétendue.

Les enfants, de leur côté, ne restent pas inactifs. Rangés en cercle autour des tables de jeu, ils se

livrent, avec les levées des joueurs et avec les basses cartes, à des combinaisons qui peuvent bien avoir quelque mérite à leurs yeux, mais qui finissent par embrouiller tellement le jeu des grandes personnes, que ces dernières commencent à se demander s'il n'y aurait pas moyen de se débarrasser de leur présence. Les deux aïeuls se chargent de ce soin délicat.

L'aïeule, d'abord, les attire à elle, à l'aide de quelques dragées et autres bonbons, restes précieux des étrennes du jour de l'an passé ; le grand-père les dispose en cercle pour la danse-ronde. Les *engagés*, les *engagées* de la maison se mettent de la partie ; la plus jeune des petites filles est placée au centre du cercle, et tous, se tenant par la main, tournent alternativement à gauche ou à droite, et dansent en chantant :

Dans ma main droite je tiens rosier,
Dans ma main droite je tiens rosier,
Et qui fleurit, ma lon lon la,
Et qui fleurit au mois de mai.

Entrez en danse, joli rosier,
Entrez en danse, joli rosier,
Et embrassez, ma lon lon la,
Et embrassez qui vous plaira.

L'époque à laquelle je jouais mon rôle dans ces fêtes est malheureusement si éloignée, que ma mémoire ne me fournit que ces deux couplets.

Comme les joyeux enfants, après ce vigoureux exercice, paraissent un peu fatigués, on décide d'un commun accord de prendre quelques instants de repos ; ce à quoi tout le monde se résigne facilement à la voix de l'aïeul, qui vient d'annoncer une bonne fortune : il va conter un conte.

On l'entoure, on se presse autour de lui, et les plus jeunes des petits-enfants, qui sont toujours les privilégiés des grands-papas, trouvent naturellement place sur ses genoux. Alors commence le récit émouvant d'une de ces merveilleuses épopées que tout le monde connaît, et qui débute invariablement par ces mots : "Il y avait une fois un homme et pis une femme."

Rien d'amusant pour les enfants comme ces contes, dont la plupart se distinguent par leur bon côté moral ; il y en a une variété infinie. Quelques-uns se recommandent à l'attention des auditeurs par des tours d'imagination d'une force incroyable : ce sont des arbres qui se livrent à de longues élucubrations oratoires, absolument comme dans la "Jérusalem Délivrée" ; des animaux, le plus souvent monstrueux, et à plusieurs têtes, qui se permettent de donner aux enfants des hommes des leçons de philosophie que ne désavouerait pas un Aristote. Il en est aussi qui ne sont que trop propres à frapper de terreur l'imagination des enfants : histoires de loups-garous, de morts, de revenants enveloppés dans de grands linceuls blancs (sans oublier le cercueil traditionnel), qui apparaissent au beau milieu du chemin, pendant les nuits sombres, ou viennent troubler votre sommeil. Ces derniers sont répréhensibles, vu qu'ils inspirent aux enfants des terreurs chimériques, dont ils ne peuvent plus se débarrasser par la suite, même lorsqu'ils sont devenus hommes.

Afin de varier les amusements autant que possible, on intercale dans le programme quelques jeux, comme le *cailli mailla*, la belle bergère, la chaise honteuse, qui vous forcent à donner et à retirer des gages, aux grands éclats de rire de tous les assistants. Le tout

se termine par de nouvelles rondes, telles que "Le Nicque de Lièvre," "Le Clairon du roi, Mesdames," "Qui veut manger du Lièvre," etc.—Je me contenterai de décrire cette dernière.

On dispose deux chaises l'une vis-à-vis de l'autre, et à une distance de quelques pieds. Sur ces deux chaises deux personnes vont s'asseoir. Derrière les chaises deux danseurs prennent place, et alors c'est une course au clocher, dans laquelle un des danseurs tâche d'atteindre, de toucher l'autre. Pendant ce temps l'on chante :

Qui veut manger du lièvre,—N'a qu'à courir après.
Cours après le lièvre—Et attrappe-le bien.
A-ton jamais vu—Courir, tant courir,
A-ton jamais vu—Courir si menu.

C'est mon ami que je veux,—Je n'en veux point d'autres,
C'est mon ami que je veux,—Courons tous les deux.
Accorde, accorde, accorde,—Accorde sur-le-champ;
Si tu n'accordes pas,—Le lièvr' gagn'ra le bois.

La belle, en vous aimant,—Perdrai-je mes peines ?
La belle, en vous aimant,—Perdrai-je mon temps ?
Attrappe, attrappe, attrappe,—Attrappe si tu peux.
Si tu n'attrappes pas—Le lièvr' gagn'ra le bois.

Nulle part dans les ouvrages français, il n'est fait mention de ces jolies rondes. Serait-ce dans la Nouvelle-France qu'il faudrait retrouver l'Ancienne ?

Enfin dix heures viennent de sonner, il faut songer au retour. Mais, auparavant, voilà qu'une nappe blanche, de la plus fine toile du pays, sort de la lingerie ; voilà que la vaisselle bleue (cette vaisselle

bleue, avec dessins chinois, que j'ai revue un jour avec tant de plaisir à *la Porta Rossa* de Florence), voilà, dis-je, que la vaisselle bleue sort du buffet. Une odeur douce et agréable vient frapper l'odorat des invités; quelques plats remplis de neige se dirigent du côté de la cuisine; c'est la tire!.....N'en parlons pas, puisque nous ne sommes pas de la fête.

CHANSONS D'ENFANTS.

Comment ne pas parler de ces chants simples et naïfs qui plaisent tant aux petits enfants, et aux accords desquels nous avons tous été bercés sur les genoux de nos mères et de nos grand'mères!

Ces mélodies remontent à la plus haute antiquité; et Platon, dit un écrivain, recommandait particulièrement aux nourrices de les chanter souvent. Chez les anciens Grecs elles s'appelaient *la la*. Les Grecs modernes ont le *Nannarisma*, les Italiens le *Nanna*. Chez les Anglais, on les appelle *Nursery Rhymes* ou *Lullaby*.

Entre autres échantillons, M. Champfleury nous donne le suivant :

J'ai vu une anguille—Qui coiffait sa fille.

J'ai vu un gros rat,—Le chapeau sous le bras.

C'est un bonheur pour moi que de pouvoir venir au secours de M. Champfleury, et de lui donner, dans toute leur pureté primitive, deux couplets de cette chanson que connaissent toutes les mères canadiennes, et qu'il estropie grièvement :

Ah ! j'ai vu, j'ai vu,—Compèr' qu'as tu vu ?
J'ai vu une anguille—Qui coiffait sa fille,
Pour la marier, laridé,—Pour la marier.

Ah ! j'ai vu, j'ai vu,—Compèr' qu'as-tu vu ?
J'ai vu trois belles vaches—Qui dansaient sur la glace,
En plein cœur d'été, laridé,—En plein cœur d'été.

En voici une qui est d'une berceuse alsacienne :

Une poule et un coq,—Le sermon commence.
Une vache et un veau,—Le sermon est à moitié.
Un chat et une souris,—Le sermon est fini :
Voilà une souris qui se sauve, etc.

“Il ne faut pas,” dit M. Champfleury, “demander aux nourrices qui composent ces chansons, autre chose que ce qu'elles peuvent donner ; mais, dans l'amour qu'elles portent aux enfants, elles trouvent de singulières associations de mots, sans lien apparent, qui frappent le nouveau-né et savent endormir ses souffrances.”

Quel ne sera pas l'étonnement de mes lecteurs, lorsqu'ils apprendront que nulle part, dans aucun recueil français, il n'est dit un seul mot de la “ Poulette grise,” ni de “ A cheval sur la queue d'un orignal ? ” Pourtant ces chants ont bien une origine française, et il y a mille à parier que plus d'un des soldats de Turenne et de Condé les savait par cœur. Il entrait dans les destinées du “ Foyer Canadien ” de les tirer de l'oubli et de les transmettre à la postérité la plus reculée ! Quant à nous, leur lecture ne manquera pas de faire repasser devant nos yeux les frais et rians tableaux de notre première enfance.

C'est la poulette grise—Qu'a pondu dans l'église :
Elle a pond un beau p'tit coco—Pour son petit qui va fair' dodo,
Dadiche, dado.

C'est la poulette noire,—Qu'a pondu dans l'armoire :
Elle a pond, etc.

C'est la poulette jaune,—Qu'a pondu dans les aulnes :
Elle a pond, etc.

Et ainsi de suite des poulettes de toutes les nuances
et de toutes les couleurs.

A cheval sur la queue d'un orignal,
A Paris, sur la queue d'un p'tit cheval gris,
P'tit trot, gros trot, p'tit galop, gros galop, etc.

A Rouen, sur la queue d'un p'tit cheval blanc, etc.
A Versailles, sur la queue d'un cheval de paille, etc., etc.

On comprend que le rythme et la tournure de cette
chanson sont propres à exciter la verve des nourrices.
Aussi une bonne de Québec a cru devoir ajouter :

A Québec, sur la queue d'une belette !!.....

Je lui en laisse la responsabilité.

L'ILE D'ORLÉANS.

1861.

L'Ile d'Orléans n'a pas toujours porté ce nom historique et très-chrétien sous lequel elle est connue aujourd'hui : autrefois elle s'appelait l'Ile de Bacchus.

Les vignes nombreuses dont elle était couverte lors du premier voyage de Jacques Cartier, lui firent donner par ce marin cette dénomination toute payenne.

Depuis longtemps, pampres et Bacchus ont disparu ; et les habitants de l'Île sont d'une sobriété exemplaire. A peine rencontrez-vous une seule auberge dans tout *le pays d'Orléans* ; et, en quelque maison que vous pénétriez, le premier objet qui frappe vos regards est une grande croix noire suspendue à la muraille ; cette croix est là pour rappeler à chaque membre de la famille la promesse solennelle qu'il a formulée au pied des autels, de ne jamais prendre un verre de boissons enivrantes, sans une extrême nécessité.

Pendant quelques années, l'Île fut érigée en comté, et porta le nom d'Île et Comté de Saint-Laurent.

Les Hurons, durant leur séjour à l'Anse-du-Fort, l'avaient mise sous la protection de la Ste. Vierge, et lui avaient donné le nom d'Île de Sainte-Marie.

En maints endroits du pays, et à cent lieues à la ronde, une particularité toute gastronomique dans les habitudes de mes concitoyens leur a valu un surnom qui en vaut bien un autre, à mon avis ; on les appelle : *Mangeurs de crêpes* !

Cette dénomination est bien méritée : car la confection de ce mets succulent a atteint ici le *summum* de la perfectibilité. Le progrès aura beau faire, il n'ira jamais au delà ! O vous tous qui avez eu le bonheur de faire un séjour de quelques heures dans mon heureuse patrie, élevez vos voix ; dites franchement si quelque part vous avez goûté un mets plus finement apprêté que les crêpes de l'Île, avec le délicieux accompagnement de sucre ou de sirop d'érable !

De toutes les paroisses, villages et cantons du Canada qui obéissent au Gouvernement de Sa Gracieuse Majesté Britannique, Saint-Roch de Québec seul pourrait entrer en lice et disputer la palme à l'Ile d'Orléans. Mais Saint-Roch de Québec, c'est une colonie de l'Ile.

Comme on le voit, les noms et les titres de noblesse n'ont jamais fait défaut à ce coin de terre privilégié ; et cependant il en est un encore, dont l'étymologie semble se perdre dans la nuit des temps : l'Ile des Sorciers ! D'où vient celui-ci ? Trois explications se présentent à l'esprit des curieux ; il ne reste que l'embarras du choix.

Premièrement.—Un nombre prodigieux de sources d'eau vive se trouve dans l'Ile, et l'eau qu'elles fournissent est incomparable par sa pureté et sa fraîcheur. Il paraîtrait que du mot *source* on aurait fait le mot *sourciers*, d'où, par corruption, *sorciers* ; explication pas mal à l'eau claire, comme dirait un philosophe.

Deuxièmement.—Environnés d'eau de toutes parts, ne pouvant communiquer avec la ville ou avec les paroisses voisines que par le moyen de canots ou de chaloupes, les habitants de l'Ile ont toujours été marins, comme ils le sont aujourd'hui ; pour eux, c'est affaire de nécessité. Or il fut un temps,—et ce temps n'est pas encore éloigné,—où le spacieux port de Québec ne s'enorgueillissait pas, comme aujourd'hui, de compter ses navires par centaines et par milliers : il arrivait une voile dans le cours de l'année, parfois deux, et c'était tout. Il fut un temps encore où de l'arrivée de ce seul navire dépendait l'existence de la colonie entière ; et on peut juger avec quelle impatience fébrile on en attendait le signalement. Dans

cette cruelle perplexité, on s'adressait tout naturellement aux gens de l'Île, les plus expérimentés de la colonie en fait de navigation, pour apprendre d'eux le jour approximatif de l'arrivée du bâtiment tant désiré. Ces derniers, fiers de l'importance qu'on voulait bien attacher à leurs présages, ne se faisaient pas prier longtemps pour donner une réponse quelconque ; et comme parfois l'événement vint fort à propos confirmer leurs prédictions, il s'ensuivit tout naturellement qu'on leur décerna le surnom de *sorcières*.

Troisièmement.—Autrefois,—les anciens de l'endroit se rappellent encore cet heureux temps !—la pêche à l'anguille était très-abondante sur les grèves de l'Île. Or, à cause du flux et du reflux de la marée, dont l'heure varie de jour en jour, il arrivait souvent que les insulaires allaient faire la visite de leurs pêches au beau milieu de la nuit. Pour cela ils se rendaient en grand nombre sur la grève, chacun portant à la main, pour s'éclairer dans sa marche et dans ses opérations, un falot de sapin enflammé.

Assurément ce devait être un spectacle féerique que de voir surgir, à peu près au même instant et à une heure avancée de la nuit, tous ces feux, allant, venant, se croisant les uns les autres, parfois se réunissant pour s'éloigner et s'éparpiller encore.

Les gens de la côte du sud, connus sous le sobriquet de *calumets*,—lesquels calumets, au dire des habitants de l'Île, n'ont jamais été *sorcières*,—les gens de la côte du sud ne tardèrent pas à voir du merveilleux, du surnaturel, dans la présence de tous ces feux qui venaient ainsi sur la grève, et à une heure aussi indue, danser une ronde infernale sans doute. Bientôt ils s'en effrayèrent, bientôt même ils n'osèrent plus sortir

de leurs maisons après une certaine heure de la soirée. Bref, il n'y eut plus moyen d'entretenir aucun doute sur la nature de tous ces faits et gestes ; et nos insulaires furent déclarés possédés du mauvais esprit, coureurs de loups-garous, feux-follets, sorciers, etc., etc.

C'était un moyen comme un autre de se rehausser dans l'esprit des braves gens de la côte du sud ; et les gens de l'Ile ne furent pas assez sots que d'aller les désabuser.

Telles sont les trois explications de ce surnom d'*Ile des sorciers* que l'Ile d'Orléans porte, et avec beaucoup d'honneur, depuis nombre d'années déjà. Je les transmets au lecteur telles qu'on me les a données ; et d'avance, si besoin est, j'amène pavillon, et renonce à toute chicane que pourraient me susciter les érudits et les étymologistes, classe de personnages avec lesquels je ne veux avoir rien à démêler.

Quoi qu'il en soit, c'est un fait parfaitement avéré que nulle contrée n'a eu d'aussi fréquents rapports avec les revenants et les esprits, que nulle terre n'a engendré autant de feux-follets, vu courir autant de loups-garous que l'Ile d'Orléans. Délicieuses histoires, contes charmants, qui me rappelez les souvenirs de mon enfance, pourquoi vous laisserais-je dans l'oubli ? Pourquoi ma plume se refuserait-elle à retracer ces légendes naïves qui peignent si bien la bonne foi de nos ancêtres, leur esprit si religieux, en même temps qu'elles rappellent leur noble origine.

Ceux qui nous ont légué ces contes, qui, depuis quelques années, commencent à se perdre dans la mémoire du peuple, les racontaient au bivouac, au milieu de la forêt, à la belle étoile, entre le combat du jour et celui du lendemain. Et ces héros, soldats aussi

fiers sur le champ de bataille que citoyens paisibles à la chaumière, versaient des larmes en les transmettant à leurs enfants : car, pour eux, c'était le souvenir de leur belle Normandie ou de leur noble Bretagne, qui se retraçait à leur esprit. Ainsi donc, pourquoi ne les pas rappeler ?

Les *feux-follets* se manifestent sous l'apparence de flammes, dont la couleur est loin d'être uniforme ; les uns la disent bleue, d'autres, rouge, d'autres, verte. Peu importe la couleur ; c'est un détail qui regarde les feux-follets, et personne n'a le droit de leur imposer de règles là-dessus.

Mais il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, et que personne n'a songé à contester : c'est que le feu-follet, dont le vol est rapide, les zigzags très-nombreux, n'a d'autre ambition que d'attirer les gens dans les précipices. Triste prérogative que possède la lumière du feu-follet, en commun avec bien d'autres lumières du siècle, moins brillantes peut-être, mais dont les dangers de séduction ne sont pas moins à redouter.

Rien qu'à cette particularité, qui pourrait douter que le feu-follet ne soit autre chose que le malin esprit ? Aussi la présence de ces diabolins enflammés aurait-elle été pour les habitants de l'Île une source amère de désagréments, si leur esprit inventif n'eût découvert deux moyens aussi simples qu'infailibles de se débarrasser de leur présence importune.

C'est un secret, cela ;..... et, à titre d'initié, mon indiscrétion me sera-t-elle pardonnée ?

A tout risque, voici la recette : Piquez une aiguille ou votre couteau sur la clôture, et le feu-follet s'arrête

tout court, comme par un charme. Alors de deux choses l'une : ou bien le feu-follet se déchire sur le couteau, et par là même *se délivre* ; ou bien il s'épuise en efforts interminables pour passer par le trou de l'aiguille, et, dans l'intervalle, vous avez le temps de regagner votre demeure et de vous mettre à l'abri.

Ce n'est pas tout ; le diable trouvait encore bien d'autres moyens de s'immiscer dans les affaires des gens de l'île.

C'est ainsi, par exemple, qu'on le rencontrait parfois au bal, sous l'apparence d'un beau monsieur, tout habillé de drap fin, des pieds à la tête. Dans cette circonstance, il gardait toujours ses gants pour cacher ses griffes, et son chapeau, pour dissimuler ses cornes ; et d'ordinaire il dansait avec la plus fringante des filles de la compagnie. Puis, au beau milieu d'une danse, voici ce qui arrivait : tout à coup un cri perçant se faisait entendre, et le beau monsieur passait comme un éclair à travers une des fenêtres, emportant avec lui quelque menu détail du ménage, comme le four, par exemple. Quant à la demoiselle, elle en était quitte pour un coup de griffe. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que la présence accidentelle d'un enfant au milieu de l'appartement ne manquait jamais de trahir la présence du diable, tant le pauvre innocent criait et pleurait.

C'était quand on allait quérir le prêtre pour quelque malade, durant la nuit, que le diable en faisait de ces efforts, — j'allais dire surhumains, — pour retarder l'arrivée du ministre de Dieu. Comme de raison, il jouait gros jeu, puisqu'il s'agissait pour lui, ni plus ni moins, que du gain ou de la perte d'une âme. Aussi que de choses n'arrivait-il pas alors !

Ainsi, les chevaux, tout à coup et sans aucun à-propos, se trouvaient dételés; le harnais se retournait et de lui-même, bout pour bout; des chandelles tout allumées apparaissaient sur la tête du cheval.

En prévision de toutes ces aventures diaboliques, on n'allait jamais quérir le curé qu'avec deux voitures: si quelque accident survenait à l'une, l'autre au moins était encore disponible.

Combien de fois encore n'est-il pas arrivé qu'en allant à l'écurie, le matin, pour *faire son train*, on ait été tout surpris de trouver son cheval harassé, épuisé, blanc d'écume, avec le crin du cou et de la queue tout tressé. Il aurait fallu être bien naïf pour ne pas reconnaître encore là un de ces tours du lutin, qui profitait de la nuit et de l'absence des gens pour se promener à leurs dépens. Il est consolant d'ajouter que, pour lui faire passer cette fantaisie, il suffisait de verser un minot de son à la porte de l'écurie. Le lutin, homme d'ordre avant tout, avait le soin, en prenant congé du cheval, de remettre chaque chose en sa place, comme il l'avait trouvée: tâche dont il s'acquittait à merveille et en homme scrupuleux. Or, pour parvenir à l'écurie désormais, il lui fallait bien mettre le pied sur le son, dont les grains se trouvaient par là dérangés.

Force lui était donc de remettre un à un tous ces milliers de grains en leur place, comme ci-devant; durant ce temps, l'aurore venait, et adieu la promenade!

Heureusement qu'une occasion, comme il ne s'en présente guère, s'offrit un jour aux sorciers de l'Île pour faire expier au diable une partie des mécomptes dont il s'était rendu coupable envers eux. Dans ce temps-là on construisait l'Eglise de Saint-Laurent. Or, près

de cette église se trouvent les côteaux de Saint-Laurent, dont la pente est abrupte et la montée difficile. Les chevaux en avaient tout leur roide à charroyer la pierre en ces endroits, et les habitants se plaignaient amèrement.

Le constructeur, fin matois, et homme bien éduqué, leur annonça un jour, pour faire cesser leurs plaintes, qu'il allait leur procurer un cheval bien fort, si fort, qu'il pourrait traîner, à lui seul, la charge de quatre chevaux ordinaires.

Aussitôt dit, aussitôt fait : voilà notre homme qui s'enferme pendant quelque temps à l'écart, sans doute pour lire le *petit Albert*. C'est un livre extraordinaire que celui-là, et qui contient des choses fort merveilleuses, entre autres, un chapitre tout écrit avec des croix !

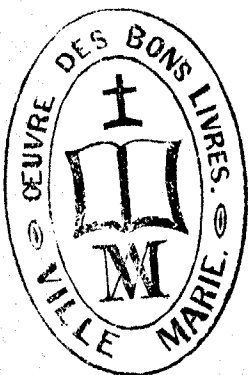
Peu de temps après, l'entrepreneur revint, conduisant par la bride un cheval si beau, si beau, qu'on n'en avait jamais vu de pareil. Et alors il dit aux *habitants* : " Or ça, faites-le travailler sans pitié ; mais, pour aucune raison au monde, il ne faut le débrider. Qu'il piaffe, qu'il rue, qu'il hennisse, n'importe ; ne lui ôtez pas sa bride, pas même pour le faire boire. "

Le cheval fut confié aux mains d'un jeune homme, qui se mit à charroyer la pierre ; et tout allait à merveille.

Mais, pendant tout ce temps, le pauvre animal avait l'air si fatigué, si exténué, il paraissait tant souffrir du besoin de boire, que, vers le soir, son conducteur, — jeune gars inexpérimenté comme tous ceux d'alors, et probablement ceux d'aujourd'hui, — se laissa toucher de pitié, et le conduisit au ruisseau voisin pour le faire

boire. Jusque-là ce n'était pas mal ; mais, comme le pauvre animal faisait mine de ne pouvoir avaler avec sa bride, voilà notre étourdi qui la lui enlève ; et aussitôt, plus de cheval ! il se précipite dans le ruisseau voisin, transformé en anguille, et.....*cours après.*

Heureusement qu'à cette heure les pierres étaient toutes charroyées, à l'exception d'une seule, qui, depuis lors, a toujours manqué à l'édifice.



FIN

TABLE.

	PAGES.
CONFÉRENCES : La Langue française en Canada.....	1
Paresse et Travail.....	25
Luxe et Vanité	55
Notaires, Avocats, Médecins.....	73
Le Défricheur de Langue.....	93
Eloge funèbre de M. l'abbé Louis-J. Casault	113
Discours de Fin d'année.....	137
Un Naufrage dans le golfe Saint-Laurent.....	145
Les " Mémoires " de M. De Gaspé	159
Les Fêtes patronales des Canadiens-Français	179
Les Peabody en Canada.....	195
Le Lendemain des Rois.....	201
Les Richesses naturelles du Canada.....	203
L'Agriculture dans la Province de Québec	219
De l'Étude et de l'Enseignement agricoles.....	227
L'Association de Médecine canadienne.	239
Coup d'œil sur l'état actuel de la Médecine.....	245
L'Iliade et la Médecine (Conférence).....	253
Scènes de Mœurs canadiennes.....	279

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-BASILE